THE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MINNESOTA

CLASS 944.1T64
BOOK C353

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DE TOURAINE.

TOME III.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

TOURAINE,

DEPUIS LA CONQUÊTE DES GAULES PAR LES ROMAINS,

JUSQU'A L'ANNÉE 1790;

SUIVIE

DU DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DE TOUS LES HOMMES CÉLÈBRES NÉS DANS CETTE PROVINCE.

PAR J.-L. CHALMEL.

TOME III.

PARIS,

CHEZ H. FOURNIER Je, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N° 14.

A TOURS,

CHEZ A. MAME, IMPRIMEUR-LIBRAIRE;

ET CHEZ MOISY, LIBRAIRE.

M DCCC XXVIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE TOURAINE.

SECONDE PARTIE

CONTENANT

LES ANTIQUITÉS DES VILLES, TERRES ET LIEUX TITRÉS DE LA PROVINCE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

AMBOISE, BARONNIE.

La ville d'Amboise est située à six lieues au levant de celle de Tours, au pied d'un côteau baigné par la Loire. Son château, qui a été long-temps le séjour de plusieurs de nos rois, est sans contredit le plus ancien de ceux de la province. On y voyait encore du temps de saint Martin des traces de son antiquité. Sulpice-Sévère rapporte qu'il y avait alors un temple magnifique où se trouvait une idole qui maintenait les habitans dans leurs anciennes superstitions. Ceux-ci s'étant opposés à ce que Marcellus, curé d'Amboise, la fît abattre, saint Martin fut obligé d'aller lui-même sur les lieux pour la détruire. Cependant l'existence

DEC 30 37 HARRASSOWITZ

789270

Digitized by Google

de ce temple ne serait pas la preuve qu'il y eût alors un château. Ceux qui ont parlé de son antiquité se sont principalement appuyés sur le traité qui a pour titre : « *de Compositione castri Ambasiæ, etc.*, » par le moine Jean, dit l'anonyme de Marmoutier; mais cet ouvrage, rempli de fables et d'anachronismes, ne peut mériter aucune confiance. Les faits y sont presque toujours ou inventés, ou altérés par l'ignorance ou la crédulité. Selon cet auteur, dont le récit a prévalu jusqu'à certain point, ce château devrait sa première fondation à Jules César, qui, après avoir pris Bourges, serait venu camper à dix lieues d'Amboise, pour de là se porter sur la ville de Tours. Ces détails à la rigueur pourraient être vrais; mais ils ne sont appuyés de l'autorité d'aucun autre écrivain, aucun auteur avant Sulpice-Sévère n'ayant parlé de la ville d'Amboise, dont César à coup sûr n'eût pas manqué de faire mention dans ses Commentaires. A la vérité on y voit qu'il laissa deux légions en Touraine; mais il est probable que ces treize mille hommes furent répartis sur différens points de la province, puisque leur séjour n'avait d'autre but que de tenir le pays en respect.

Malgré toutes ces incertitudes on ne peut se refuser à croire qu'il existait un fort ou une espèce de camp retranché pour la sûreté de quelques cohortes, que César aura dû placer sur les hauteurs d'Amboise. Ce n'est pourtant que par la tradition qu'on a pu avancer que ce fort, détruit par les Bacaudes, fut reconstruit vers l'an 350 par Anicien, que nous savons

Digitized by Google

avoir été en ce temps comte ou gouverneur pour les Romains du pays des Turones. Effectivement cette éminence avait conservé depuis le nom de Motte-Anicien; mais on doit ranger au nombre des fables la donation qu'une prétendue *Lupa* aurait faite à Clovis du domaine d'Amboise, et cela parce qu'il y avait, dit-on, une porte appelée la Porte de Louve. Ainsi, tout en convenant de l'antiquité du fort Anicien, on peut assurer sans crainte que nous ne savons rien de positif sur l'origine du château d'Amboise, qui ne s'est agrandi que successivement.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que, vers l'an 540, saint Baud, sixième évêque de Tours et grand référendaire du roi Clotaire Ier, était seigneur du château qui existait alors : son fils eut des enfans qui continuèrent sa postérité. Adalard, archevêque de Tours, et Raymond son frère, évêque d'Angers, le possédaient au commencement du neuvième siècle; mais lorsqu'ils étaient encore en bas âge, Charles-le-Chauve leur en avait ôté le gouvernement et y avait mis garnison. Ce n'était probablement qu'un acte conservatoire; car le roi Eudes, à la prière de ces deux prélats, le rendit à Ingelger Ier, qui avait épousé leur nièce Adelinde. A Ingelger succéda Foulques-le-Roux son fils, comte d'Anjou, père de Foulques-le-Bon, et à celui-ci Geoffroy-Grisegonnelle. Après lui vint Foulques-Nerra, dont le fils Geoffroy, qui n'avait point d'enfans, laissa ses états à Geoffroy-le-Barbu et à Foulques-Réchin ses neveux.

Amboise se trouvait partagé entre trois seigneurs.

Digitized by Google

Le comte d'Anjou possédait le principal château, avec cette partie de la ville, jusqu'à l'Amasse, qu'on nommait autrefois la maison consulaire. Sulpice d'Amboise avait l'autre moitié qu'on appela depuis La Tour. Elle s'étendait jusqu'à l'église de Saint-Denis, excepté un petit canton qui formait la baronnie de la Maison-Fort. Le domaine dépendant de La Tour, en deçà de l'Amasse, avait été donné à Hémon, premier seigneur de Buzançais, par Charles-le-Chauve. Archambault de Buzançais, son petit-fils, y avait élevé une tour en bois que Sulpice de Buzançais, trésorier de Saint-Martin, fit reconstruire en pierre. C'est ce qu'on appelait la Tour-Fondue. Il y avait une autre forteresse au-dessus du château, au lieu nommé autrefois la Motte-Anicien, puis la Motte-aux-Conins, ensuite la Motte-Fourcroy. Les seigneurs de ces trois places, dans la même enceinte, se firent long-temps la guerre, jusqu'à ce que ceux de la Tour, ayant détruit la Motte-Fourcroy, se rendissent maîtres de l'ancien château, et donnassent naissance à l'illustre maison d'Amboise, qui réunit les trois seigneuries dans un seul et unique château.

Lysois ou Lizoye, seigneur de Bazougers, sénéchal d'Anjou, est celui qu'on reconnaît pour le chef de cette famille. Il était fils de Hugues, seigneur de Lavardin, et d'Adeline de Sainte-Susanne. Son nom, célèbre parmi tous ceux du pays, fut d'un heureux présage pour la grandeur de la maison d'Amboise, que nos anciens poètes français ont depuis surnommée *la race de Mars*. Il rendit d'importans services à

Digitized by Google

Foulques-Nerra, qui l'en récompensa par la seigneurie de Cicogné, et lui procura l'alliance d'Hersinde ou Élinde de Buzançais, qui lui apporta en dot la tour d'Amboise, d'où cette famille a pris son nom, ainsi que les seigneuries de Mouzay et de Verneuil. De ce mariage sortirent quatre garçons et trois filles, savoir: Sulpice, seigneur d'Amboise; Lysois, seigneur de Verneuil; Hugues et Albéric. Les filles furent Euphémie, femme de Bouchard de Montrésor; Sibylle, épouse de Thibault des Roches, seigneur de Roche-Corbon, et Élisabeth mariée à Fourcroy de Thorigny, seigneur de la Motte-Fourcroy.

Sulpice, premier du nom, se rendit maître de la Motte-Fourcroy, fit raser cette forteresse jusqu'aux fondemens, défendit la tour d'Amboise pendant cinq semaines contre toutes les forces de Foulques-Réchin, et parvint ainsi à lui en faire lever le siège. Il fit depuis sa paix avec le comte à condition que la tour serait mise en séquestre, et donna son fils pour ôtage. Il épousa Denise de Fougères, qui lui apporta de grands biens en mariage, avec les terres de Chaumont, de Saint-Cyr et la Voirie de Châteauneuf à Tours, qu'elle avait héritée de son oncle maternel, Geoffroy de Chaumont, fils de Gelduin II, seigneur de Saumur. Sulpice mourut au château de Roche-Corbon le 1er juin 1080, laissant un fils et deux filles, dont l'une, nommée Adenorde ou Honneur, épousa le seigneur de Limeray; l'autre, du nom de Hermensande, fut mariée à Archambaud seigneur de Bray, aujourd'hui Reignac.

Hugues, premier du nom, fils de Sulpice, qui avait été donné en ôtage au comte d'Anjou, ne fut mis en liberté qu'en 1085 à la sollicitation de Lysois son oncle paternel. Mathieu Paris rapporte qu'il fut fait prisonnier par les Anglais dans un combat, et conduit à Bonneval d'où il trouva moyen de se sauver en corrompant son gardien Guillaume de l'Espinay. Il se croisa en 1096 dans l'église de Marmoutier, en présence du pape Urbain II, et fit le voyage de la Terre-Sainte. A son retour Geoffroy-Martel, fils aîné de Foulques-Réchin, lui donna sa sœur utérine en mariage, avec promesse de lui laisser le château d'Amboise après la mort du comte son père; mais Hugues n'attendit pas que Foulques-Réchin eût cessé de vivre; car Geoffroy-Martel étant mort auparavant, il commença par s'en rendre maître dans la crainte que le vieux comte ne voulût pas ratifier la promesse de son fils. Il réunit aussi à son domaine le château de Montrichard, que les comtes d'Anjou avaient usurpé sur Gelduin de Saumur et de Chaumont, son bisaïeul maternel. Ce fut à lui qu'on dut la construction d'un pont de pierre sur la Loire en face du château d'Amboise, ainsi que celle de l'église de Saint-Thomas, et surtout la fondation de treize pauvres, en mémoire des treize apôtres, nourris pendant tout le carême aux frais des seigneurs d'Amboise, et habillés complètement le jour de Pâques, et non, comme quelques-uns l'ont dit, le jour de la Fête-Dieu, qui ne fut instituée qu'en 1264 par le pape Urbain IV. Il mourut en 1128 au retour du

Digitized by Google

second voyage qu'il avait fait à la Terre-Sainte avec Foulques-le-Jeune, comte d'Anjou, depuis roi de Jérusalem. D'Élisabeth, fille de Guillaume de Jaligny et d'Ermengarde de Bourbon, il laissa trois enfans : 1° Sulpice, son successeur; 2° Hugues, qui épousa Lisoye, fille unique de Geoffroi-le-Roux, seigneur de Colombiers, dont il n'eut point d'enfans; 3° Denise, mariée à Oldin de Bourbon, morts aussi sans lignée.

Sulpice II, seigneur d'Amboise et de Chaumont, naquit en 1105, et fut souvent heureux dans les guerres fréquentes qu'il eut avec ses voisins. Il défit Bouchard de Saint-Amand, sénéchal de Vendôme, auprès de Cangy, à deux lieues d'Amboise, et le fit prisonnier avec sept chevaliers, battit Geoffroy-Grisegonnelle, comte de Vendôme, et le fit de même prisonnier; enfin dans une autre rencontre auprès de Ville-Chauve, il remporta un pareil avantage sur Jean de Vendôme, fils du comte, et l'emmena prisonnier dans son château de Chaumont. Enflé de tant de succès, il osa s'attaquer à Geoffroy-le-Bel, comte de Touraine, son seigneur, et enleva des bourgeois de Châteauneuf, qui, suivant la coutume, allaient rendre hommage à leur comte au nom des autres habitans, afin d'être maintenus dans leurs privilèges pendant la guerre. Il fit cependant la paix avec lui; mais il ne fut pas aussi heureux dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Thibaut-le-Bon, comte de Blois, guerre dont nous avons donné les détails au quatrième livre de notre histoire sur l'année 1143. Il mourut en 1153, ayant épousé Agnès, fille de Hervé de Donzy, seigneur

Digitized by Google

de Saint-Aignan. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles, Hugues et Hervé, Denise et Élisabeth. Denise épousa Ebbon, seigneur de Déols en Berri, et Élisabeth André Ier d'Aluye, seigneur de Châteaux et de Saint-Christophe en Touraine.

Hugues II, seigneur d'Amboise, de Chaumont et de Montrichard, avait été fait prisonnier ainsi qu'Hervé son frère par Thibaut comte de Blois. Tous les deux ne furent mis en liberté qu'en 1154 au mois de septembre par le traité de paix fait entre ce comte et Henri duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, à la condition que le château de Chaumont serait démoli. Quelque temps après Thibaut surprit le château d'Amboise. Mais en décembre 1157 il fut obligé de le rendre au roi d'Angleterre, qui le fit fortifier et y mit une bonne garnison. Dans le même temps Louis-le-Jeune ayant déclaré la guerre à ce même roi d'Angleterre Henri II, les trois frères, Henri comte de Champagne, Thibaut comte de Blois, et Étienne de Sancerre, beau-frère du roi Louis, s'emparèrent de Chaumont, et y bâtirent une nouvelle forteresse; mais Henri, étant promptement accouru avec tout ce qu'il avait de troupes en Touraine, l'emporta d'assaut et le remit entre les mains de Hugues d'Amboise, qui, pour venger la mort de son père, ne cessa de faire la guerre au comte de Blois jusqu'à la paix, qu'amena enfin le mariage de Sulpice, son fils aîné, avec Isabelle, fille aînée de Thibaut. Hugues II avait épousé Mahaud, fille de Jean Ier de Vendôme et de Richilde de Lavardin, dont il eut : 1° Sulpice; 2° Jean; 3° Guillaume,

Digitized by Google

chanoine de Chartres; 4° Isabelle, comtesse d'Angoulême; 5° Agnès, femme du comte d'Évreux; 6° Denise. On y ajoute une Marguerite mariée à Renaud, seigneur de Berrie dans le Loudunois.

Sulpice III, seigneur d'Amboise, de Chaumont et de Montrichard, fut un des premiers qui quittèrent le service du roi d'Angleterre, comte de Touraine, pour suivre le parti de Philippe-Auguste. En 1202 il se jeta dans Châteauneuf par ordre du roi, empêcha par cette démarche les courses de la garnison anglaise qui tenait le château de Tours, et conserva le pays sous l'obéissance du roi de France. D'Isabelle de Blois, comtesse de Chartres, son épouse, il eut deux enfans, Hugues, mort jeune, et Mathilde qui suit.

Mathilde, dame d'Amboise, de Montrichard et de Chaumont, comtesse de Chartres, fut mariée deux fois. La première à Richard, vicomte de Beaumont, et la seconde à Jean, comte de Soissons; mais elle n'eut point d'enfans de ses deux maris, et mourut en 1256, laissant sa succession paternelle à Jean de Berrie, son cousin-germain.

Jean de Berrie, premier du nom, chevalier, devint seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Limeray, par la mort de Mathilde d'Amboise. Nous avons dit qu'une Marguerite d'Amboise avait épousé un Jean de Berrie. L'abbé de Marolles prétend au contraire que ce fut Jean d'Amboise qui épousa Marguerite de Berrie. D'après lui la ligne directe n'aurait pas été interrompue. Mais comme il n'apporte point de preuves, la question reste au moins

Digitized by Google

indécise. Jean, devenu seigneur d'Amboise, affranchit les habitans de Limeray de la taille et de quelques autres droits onéreux moyennant quarante livres de rente, et il en donna ses lettres au mois de décembre 1256. Il mourut dans son château de Berrie le 6 juillet 1274, laissant d'Agnès sa femme, entre autres enfans, Jean qui suit.

Jean de Berrie, deuxième du nom, seigneur d'Amboise, de Chaumont, de Montrichard, de Bléré et de Berrie, prit en 1296 qualité d'héritier *ab intestat* de Sulpice III d'Amboise. Il eut de Jeanne de Charost son épouse trois fils, Pierre Ier, Hugues, qui a fait la tige des seigneurs de Chaumont, et Gilbert, grand-archidiacre de Tours en 1304-1312.

Pierre Ier, seigneur d'Amboise, de Montrichard et de Bléré, prit alliance avec Jeanne dame de Chevreuse et de Maurepas, qui était veuve en 1322. Il en eut cinq fils : Jean, mort au berceau, auquel on donna ce prénom en l'absence du père, qui avait prescrit qu'on le nommât Ingelger, en mémoire de celui qui avait rapporté d'Auxerre les reliques de Saint-Martin. Cette faute fut réparée à la naissance du second fils, Ingelger qui suit; 3° Anceau, seigneur de Civray et de Bléré; 4° Guy; 5° César, chanoine et chantre de l'église de Tours, mort le 4 mai 1361.

Ingelger, seigneur d'Amboise, de Montrichard, de Bléré, de Civray, de Gamaches, de Berrie et de Chevreuse, surnommé le Grand, fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. Depuis ayant été délivré, il fut au nombre des cautions du roi Jean en

Digitized by Google

1360 pour faire rendre l'Angoumois au roi d'Angleterre. Les frères Sainte-Marthe disent qu'il fut marié deux fois, la première avec Marie de Flandre, dame de Nesle, de Mondoubleau, de Ruremonde, etc., et la seconde avec Isabeau, fille de Louis II, vicomte de Thouars, avec laquelle il acheta une partie de la terre de la Ferté-Bernard, de Jean comte d'Anjou et du Maine, vente confirmée par Philippe de Valois, qui, en 1344, céda à Ingelger le reste de la seigneurie. De sa première femme il n'eut que deux filles, Jeanne, femme de Charles de Trie comte de Dammartin, et Marguerite, mariée à Pierre de Sainte-Maure. De la seconde il eut Pierre II qui suit, Ingelger, seigneur de Roche-Corbon, et deux filles. Ingelger épousa Jeanne, fille de Pierre de Craon, dont il eut Louis d'Amboise, que l'on verra après le suivant.

Pierre II, vicomte de Thouars, comte de Bonon, seigneur de Mauléon, de Benais, du Brandon, de Château-Gonthier, d'Olonne, de Talmont, de l'Ile-de-Rhé, de Bléré et de Montrichard, servit utilement Charles VII dans les guerres que ce prince eut à soutenir contre les Anglais. Il fonda les cordeliers d'Amboise et mourut en 1416. Il avait épousé en premières noces Jeanne, fille de Jean II, vicomte de Rohan, dont il n'eut point d'enfans, non plus que de sa seconde femme Isabeau, fille de Bertrand Goyon de Matignon et de Marie de Rochefort.

Louis d'Amboise, unique de ce nom, fils aîné d'Ingelger et de Jeanne de Craon, hérita de tous les biens de Pierre II, son oncle paternel. Nous avons parlé au

huitième livre de ses intrigues, de ses complots à la cour de Charles VII, ainsi que de la peine de mort prononcée contre lui. Ses biens furent confisqués par suite de cette condamnation, mais ils lui furent rendus quelque temps après, à l'exception cependant des villes d'Amboise et de Château-Gonthier, qui demeurèrent annexées à la couronne par lettres du mois de septembre 1434. Louis fut ainsi le dernier seigneur d'Amboise. Il fut marié deux fois : la première à Jeanne, fille de Jean III sire de Rieux, et la seconde avec Nicole, fille de Jean de Chambre et de Jeanne Chabot, dont il n'eut point d'enfans; mais la première lui donna trois filles : 1° Françoise, mariée le 21 juillet 1431 à Pierre duc de Bretagne; 2° Jeanne, première femme de Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville; 3° Marguerite, épouse de Louis, fils de ce même Georges de La Trémouille que son père, Louis d'Amboise, avait enlevé à Chinon sous les yeux du roi. Elle eut en dot la principauté de Talmont, avec les seigneuries de Berrie, de l'île de Rhé, d'Olonne, de Marennes, etc. Après la mort de son père elle recueillit tout l'héritage, ses deux autres sœurs n'ayant point laissé d'enfans.

Il y a eu trois autres branches de la maison d'Amboise dont il n'entre point dans notre plan de faire mention. Ce sont celles de Chaumont, d'Ambijoux et de Bussy, toutes les trois du nom d'Amboise. Cette maison portait d'or à trois pals de gueules.

La ville d'Amboise, peu considérable dans son principe, commença à prendre quelque accroissement

Digitized by Google

sous le gouvernement des comtes d'Anjou. Les seigneurs du nom d'Amboise l'agrandirent encore; mais ce fut principalement sous les règnes de Charles VII, de Louis XI et de Charles VIII, qu'elle parvint au degré de population où elle est aujourd'hui. Ce dernier roi, qui y était né en 1470, avait intérieurement le désir d'y établir son séjour. Aussi, voulant rendre le château d'Amboise le plus magnifique de ceux qui existaient alors, il avait appelé près de lui les meilleurs artistes de l'Italie; mais sa mort prématurée fit évanouir ce projet. Il n'y eut d'achevé que la chapelle et les deux tours qui s'élèvent depuis le pied du roc jusqu'au corps-de-logis nommé les Sept-Vertus. Louis XII, son successeur, fit faire la grande galerie et le balcon qui regarde du côté de l'ancien couvent des Minimes. On dut ensuite à François Ier l'appartement du roi et de la reine. Enfin, la superstitieuse Catherine de Médicis, veuve de Henri II, fit construire à côté une chambre soutenue par quatre piliers de pierre, et qui n'avait qu'une simple ouverture sans plancher, ce qu'elle fit pour éviter la prédiction d'un astrologue qui l'avait avertie de craindre la chute d'un grand édifice.

L'institution de l'ordre de Saint-Michel à Amboise par Louis XI, le 1er août 1469, et la conjuration qui y éclata en 1560, ont trouvé leur place dans le cours de notre histoire.

Depuis la réunion de la ville d'Amboise à la couronne, le château eut des gouverneurs particuliers qu'on nomma d'abord châtelains, et ensuite capi-

taines; mais leur nomenclature n'offre pas assez d'intérêt pour trouver place ici. Nous dirons seulement que Gaston de France, duc d'Orléans, frère unique de Louis XIII, ayant eu la ville et le château d'Amboise en augmentation d'apanage, sur la fin de l'année 1629, il y mit pour gouverneur le marquis de Puy-Laurens; mais Gaston s'étant brouillé avec son frère, au mois de février 1631, le château fut assiégé le 30 mars par ordre du roi, pris, et remis le 5 avril suivant entre les mains du maréchal de Chatillon, qui en donna le commandement au sieur de Saint-Règle.

Le gouvernement d'Amboise avait aussi un lieutenant de roi, place qui fut créée le 1er avril 1639 en faveur de Laurent Le Blanc de La Vallière, troisième du nom, et dont fut également pourvu son fils, Laurent IV, père de la célèbre duchesse de La Vallière.

Amboise, baronnie, avait deux chatellenies, deux prévôtés, et cent quarante-six fiefs qui en relevaient. Son bailli de robe-courte a subsisté depuis la réunion de la ville à la couronne jusqu'en 1516 que le roi y établit un bailli de robe-longue. Nous avons déjà dit comment ce bailliage fut supprimé en 1764 lors de l'érection d'Amboise en duché-pairie. On y comptait une élection, un grenier à sel, et une maîtrise des eaux et forêts.

La ville, à l'exception des faubourgs, jouissait de l'exemption de tailles, en vertu de lettres patentes données par Louis XI au mois d'octobre 1482. Les

Digitized by

fonctions de maire, d'abord électives annuellement, avaient subi toutes les variations qui depuis l'année 1692 avaient dénaturé le régime municipal.

Le collège pour l'instruction de la jeunesse y fut fondé par Henri III en 1578.

Quant au spirituel, il se composait d'une collégiale, de deux paroisses, indépendamment de la succursale de Notre-Dame, à l'extrémité nord des ponts, fondée en 1358, de deux chapelles, d'un hôtel-Dieu et de trois monastères.

La collégiale placée dans l'intérieur du château, et dédiée d'abord à Notre-Dame, le fut ensuite à saint Florentin, après que le corps de ce saint y eut été apporté par Foulques-Nerra. Elle était, dans le principe, desservie par six chanoines et un chevecier, fondés par ce même comte d'Anjou, et par Sulpice de Buzançais, seigneur de la tour d'Amboise. Dans ces derniers temps le nombre en était de dix à la collation du roi, ainsi que le doyenné institué en 1390 par le pape Boniface IX, à la prière d'Ingelger; mais depuis l'érection d'Amboise en duché-pairie, la collation de tous les bénéfices avait été dévolue au titulaire de ce duché, qui n'en a compté que deux, le duc de Choiseul et le duc de Penthièvre.

L'église paroissiale de Saint-Denis fut bâtie par saint Martin, qui y plaça pour curé un prêtre nommé Marcellus. C'est ce que nous apprend le testament de saint Perpète, qui légua à cette église un calice d'argent, et une croix dans laquelle il y avait des reliques

Digitized by Google

de saint Denis. Il en dépendait une chapelle dédiée à saint Simon.

Le duc de Choiseul avait donné à l'église de Saint-Denis un cimetière dans lequel il s'était réservé une place particulière, séparée de l'enceinte commune. Un monument en marbre y avait d'avance été érigé par ses soins, sans beaucoup de faste, sinon dans les inscriptions. Ses restes y avaient été déposés; mais à cette époque, où l'asile même de la mort n'était pas respecté, ce tombeau fut détruit ainsi que tant d'autres beaucoup plus respectables. Cependant, en 1802, ses débris ayant été retrouvés, il fut rétabli aux frais d'un habitant d'Amboise, le sieur Perrault, reconnaissant des bienfaits de l'ex-ministre, cause première de sa fortune.

La chapelle de Saint-Florentin, dans l'intérieur de la ville, fut érigée en paroisse l'an 1044, en faveur seulement des nobles et de leur suite, et en outre pour tous les étrangers pendant l'espace d'une année à l'égard de ces derniers.

Cette église renferme un monument assez curieux, surtout quand on en connaît l'allégorie. Placé d'abord dans l'église du prieuré de Bon-Désir près le château de la Bourdaisière, construit par François Ier pour la famille Babou, il en fut retiré lors de la suppression de ce prieuré et transféré dans la collégiale du château d'Amboise, d'où il est passé en 1802 dans l'église paroissiale de Saint-Florentin, où on le voit encore aujourd'hui dans la nef en face de la porte. C'est un

Digitized by Google

sarcophage ouvert par le devant, laissant voir le Christ étendu mort. Sur le derrière sont sept figures debout, en costume oriental, au nombre desquelles sont quatre femmes. Elles représentent Nicodême à la tête du tombeau; au pied Joseph d'Arimathie; à gauche on remarque la Vierge, saint Jean-Baptiste et une des saintes femmes. A la gauche de saint Jean sont les deux autres saintes femmes, en tout huit figures, y compris celle du Christ. Les quatre figures de femmes sont les portraits fort ressemblans de Marie Gaudin, épouse de Philbert Babou de La Bourdaisière, et de ses trois filles, qui furent successivement maîtresses de François Ier. Celui-ci à sa haute stature est parfaitement reconnaissable dans le Joseph d'Arimathie, et le Christ est le portrait non moins ressemblant de Philbert Babou, pour lequel ce tombeau fut exécuté. Il est en terre cuite et peinte, ainsi que les autres figures, qui sont de grandeur un peu plus que naturelle. Peut-être dans le Nicodême et le saint Jean a-t-on voulu représenter les deux fils de Babou, Jacques et Philbert, qui furent l'un après l'autre évêques d'Angoulême et doyens de Saint-Martin. Il est à croire que ce monument fut l'ouvrage de quelques-uns de ces artistes italiens que ramenèrent avec eux Charles VIII et François Ier, et qui furent les meilleurs fruits de leurs désastreuses guerres d'Italie.

Auprès de ce tombeau est une autre figure provenant également de Bon-Désir, et qu'on dit être celle d'Agnès, épouse de Victor Gaudin, père de l'épouse de Philbert Babou. D'autres pensent, ce qui est plus

Digitized by Google

probable, que c'est celle de la dame Babou elle-même. Cette figure en marbre blanc représente une femme nue près de rendre le dernier soupir; elle tient de la main gauche un linceul, qui, se repliant sous son cou, vient en passant sous le coude cacher le ventre et une partie des cuisses, laissant les jambes à découvert. L'humidité du roc où dans l'origine ce marbre était placé l'a empreint d'une teinte verdâtre qu'il conserve toujours, mais qu'on pourrait peut-être faire disparaître.

Il y avait dans cette même église de Bon-Désir, au dessus du tabernacle, une Vierge de bronze en ronde-bosse du poids de sept cents livres, ouvrage précieux coulé à Florence. Cette Vierge tient l'Enfant Jésus et n'est vue qu'à hauteur de ceinture. Elle est portée sur un nuage soutenu par des têtes de chérubins. Les bords de la draperie sont dorés : mais le reste de la figure conserve la couleur du métal. Depuis la suppression de Bon-Désir, ce monument avait été placé au haut du rond-point de l'église de Saint-Florentin, et on lisait au bas cette inscription : « Henricus II, « religionis christianæ protector piantissimus, in me« moriam suæ devotæ visitationis, huc me apportari « curavit anno 1555 die 22ª martis. »

L'Hôtel-Dieu d'Amboise est peut-être le premier en France qui ait été gouverné par des sœurs hospitalières. Mathilde, dame d'Amboise, par ses lettres du 12 juillet 1243, leur accorda le droit d'usage et de chauffage dans sa forêt, ainsi que le droit de pêche dans la Loire et l'Amasse, avec exemption de dîmes et

Digitized by Google

faculté d'acquérir toutes sortes d'héritages dans ses fiefs sans payer aucuns droits.

Les Cordeliers furent fondés en 1412 par Pierre d'Amboise, deuxième du nom, qui leur accorda de même le droit d'usage et de chauffage dans sa forêt. Plusieurs seigneurs de la même famille y ont eu leur sépulture. On voyait dans le chœur, derrière le grand autel, le tombeau de Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, mort à Tours le 22 février 1481. A côté du chœur, dans la chapelle de Saint-Jean, était celui de Charles II d'Amboise, grand-maître, maréchal et amiral de France.

Dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié était le tombeau de Guillaume Gouffier, père du trop célèbre amiral Bonnivet. Sa base en pierre était couverte d'une table de marbre noir, sur laquelle était étendue la figure en marbre blanc d'un chevalier revêtu de son armure, ayant derrière lui son casque posé sur un carreau, et à ses pieds un griffon ailé. On y lisait cette épitaphe :

« Cy gist feu messire Guillaume Gouffier, seigneur « de Boisy, de Bonnivet et d'Oyron, premier cham- « bellan du roy Charles VII, et depuis gouverneur du « fils du roy Charles VIII, lequel trespassa en cette « ville d'Amboise le vingt-troisième jour de may « 1495. »

A la tête de ce tombeau s'élevait une pyramide de marbre noir posée sur une base de pierre et couronnée d'un cœur de bronze doré. Ce monument plus récent avait été érigé à la mémoire de Henri de Gouf-

Digitized by Google

fier, marquis de Boisy, tué au combat de Saint-Iberquerque le 24 août 1639. On y lisait une longue épitaphe de quarante-trois lignes en style lapidaire, et en outre deux autres épitaphes en vers, dont nous ne rapporterons que la dernière et la meilleure, signée Coslardeau, que nous croyons être le même que Julien Colardeau, assez bon poète du temps, auteur d'une description en vers du château de Richelieu.

Je compte dans ma race une suite d'aïeux
Du vieux sang de Gouffier, souverains d'Aquitaine.
Ma vertu me donnait une preuve certaine
D'être né d'une tige illustre en demi-dieux.

Mon épée a gravé ma gloire en mille lieux :
Tous les peuples du Rhin, de Flandres, de Lorraine,
Savent bien si je fus soldat et capitaine,
Digne du lit d'honneur où je dors glorieux.

La valeur et l'adresse, à mon sang naturelles,
N'ont jamais soutenu ni combats ni querelles,
Ni choc des ennemis que mon bras n'ait vaincu.

J'ai bravé la fortune et surmonté l'envie.
Passant, que veux-tu plus? Vois comme j'ai vécu,
Et juge par ma mort de l'éclat de ma vie.

Dans le caveau de la chapelle de Saint-Jean était le tombeau d'une Charlotte de Rostaing, qui, selon son épitaphe, était fille d'honneur de Louise de Lorraine, reine de France; ses armes sont une roue d'or en champ d'azur écartelé d'or.

On a vu dans le corps de notre Histoire l'époque de la fondation des minimes d'Amboise, faite par le roi Charles VIII à la recommandation de Louis XI son père. C'est ici le lieu de parler d'un ancien monument

Digitized by Google

auquel on a donné le nom de Greniers de César, parce que tout ce qui porte quelque caractère d'ancienneté est attribué sans examen au siècle de ce conquérant des Gaules : mais tout ce que l'on raconte au sujet de ces greniers n'est fondé que sur la tradition populaire, toujours fort suspecte. Une seule chose, très-douteuse encore, pourrait donner quelque vraisemblance à cette tradition. Ce sont les traces d'un ancien camp romain, qu'on a prétendu reconnaître sur la plate-forme où ces greniers ont été creusés. Mais le camp lui-même est chose assez problématique. En admettant son existence, ce serait de là qu'on serait descendu dans ces Greniers, dont nous allons essayer de donner la description.

Ce sont deux édifices taillés dans le roc, ayant chacun quatre étages, au milieu desquels est un escalier en pierre de cent vingt marches communiquant de l'un à l'autre. Dans le premier se trouve une cave qui a deux cent dix pieds de long sur cinquante-huit de large, et au-dessus trois greniers l'un sur l'autre voûtés en pierre, carrelés, et renduits non pas en ciment, mais avec une couche de mortier fin tel que celui dont on se servait autrefois pour appliquer les peintures à fresque. Au plus haut étage sont quatre cuves taillées dans le roc, revêtues de briques cimentées en dedans, ayant environ quarante pieds de profondeur sur neuf de largeur, et se terminant en une voûte qui se ferme avec une pierre de deux pieds et demi de diamètre. Le second édifice est pareil au premier, excepté qu'on n'y trouve point de cuves. A

Digitized by Google

l'extrémité de ces deux greniers, au midi, on voit deux tours rondes également creusées dans le roc en forme de puits. Elles sont partagées dans leur élévation par des divisions qui font que le faux ciel de la première sert de plancher à la seconde, et ainsi des autres. Quelques personnes ont imaginé que ces tours, enduites du même mortier que les caves, étaient des espèces de foudres propres à contenir des approvisionnemens de vin : mais il resterait à savoir par où on aurait pu introduire et sortir des vaisseaux pour en extraire le vin. Ces tours n'étaient donc que des entonnoirs ou conduits, par lesquels on jetait le blé déposé sur la plate-forme pour l'emmagasiner dans les greniers, et l'ouverture qui se trouve au milieu des planchers ou étages de chacune de ces deux tours vient à l'appui de cette opinion et détruit victorieusement la première.

Quoi qu'il en soit, un pareil travail a dû être long et dispendieux, et la conception en est encore plus ingénieuse que l'exécution n'en est hardie. C'est ce qui l'aura fait attribuer aux Romains; et quoique pourtant rien n'y porte le caractère distinctif de leurs ouvrages, il serait possible qu'ils eussent entrepris celui-ci, non pas du temps de César, mais à l'époque où leur puissance, déjà chancelante dans les Gaules, leur faisait craindre de s'en voir expulsés, ce qui arriva en effet en 480. Malgré la vraisemblance de ces conjectures, on pourrait sans inconvénient se ranger au nombre de ceux qui ont pensé que ces travaux étaient dus aux premiers comtes d'Anjou, pos-

Digitized by

sesseurs du domaine d'Amboise, et que c'était le lieu où ils déposaient les provisions du château et de la garnison. Les nombreuses forteresses élevées par Foulques-Nerra prouvent qu'il était capable de pareilles entreprises.

Le monastère des Ursulines ne datait que de l'année 1626.

Nous avons parlé des monnaies que Clovis fit frapper à Amboise lors de son entrevue avec Alaric en 504. On assure qu'elles étaient d'or pur, et qu'elles portaient sa tête d'un côté avec une croix ancrée sur le revers. Mais ces monnaies ne sont pas venues jusqu'à nous. Nous ne connaissons que celles qui furent frappées par les monétaires du règne de Charles-le-Chauve. Ce sont des oboles d'argent où on lit du côté de la tête, soit *Ambacia vic*, soit *Ambacia castrum*, soit tout simplement *Ambacia*. Le revers offre l'empreinte d'une croix, et autour le nom du monétaire. On y en distingue trois, savoir : *Reicisilus*, *Dommacharus* et *Sabellicus*.

ARTANNES, BARONNIE.

Artannes (*Artannæ*) est un bourg situé à quatre lieues de Tours au midi, à la gauche de l'Indre. C'était une dépendance de l'archevêché de Tours. Le château anciennement bâti par les archevêques était pour eux un lieu de plaisance où ils aimaient à se retirer. Il avait le titre de baronnie ainsi que toutes les grandes seigneuries dépendantes de l'archevêché qui relevaient immé-

Digitized by Google

diatement du roi. Ce fut Henri II, roi d'Angleterre, comte d'Anjou et de Touraine, qui établit que les archevêques, évêques et autres seigneurs relevant de lui tiendraient leurs terres à titre de baronnie, titre qui leur donnait plusieurs privilèges particuliers, entre autres celui de pouvoir accorder la grace à ceux qui avaient été condamnés au simple bannissement. Ce privilège fut aboli lors de la réformation de la coutume de Touraine en 1559. Quoique nous ne connaissions d'autres seigneurs de cette baronnie que les archevêques de Tours, il paraît cependant qu'il y avait en Touraine une famille qui en portait le nom; car nous voyons que, vers 1430 ou 1436, un Jean d'Artannes épousa Imblette, fille de Jean de Voyer, premier du nom, seigneur de Paulmy.

Il dépendait de la baronnie d'Artannes une châtellenie et trente seigneuries ou fiefs rendant hommage à l'archevêque, qui y avait sa justice exercée par un bailli, un procureur fiscal et un greffier.

AZAY, VICOMTÉ.

Le nom d'Azay est propre à quatre communes de la Touraine : 1° Azay-le-Vicomte ou le Chétif, *Aziacum-Captivum;* 2° Azay-le-Rideau, *Aziacum-Ridelli;* 3° Azay-sur-Cher, *Aziacum-suprà-Carum;* 4° Azay-le-Féron, *Aziacum-Ferronii.* Ces deux derniers étaient des terres non titrées sur lesquelles nous n'avons rien à dire. Nous ne nous occuperons que des deux premiers.

Digitized by Google

Azay-le-Chétif ou le Chadieu est situé sur la rive gauche de l'Indre à deux lieues et demie nord-ouest de la ville de Loches. Il avait le titre de vicomté; mais nous ignorons à quelle époque en remonte l'érection. Cette terre a long-temps appartenu à la famille de Carreleu, et nous voyons qu'en 1312 un Hervé de Carreleu en était seigneur. Si nous remontons plus haut, un titre de l'abbaye de Marmoutier nous prouve qu'en 1213 un Guillaume d'Azay fut le premier des baillis de Touraine institués par Philippe-Auguste. Il est assez probable que ce Guillaume était seigneur d'Azay-le-Chétif, puisqu'à la même époque Hugues Ridel l'était d'Azay-le-Rideau.

AZAY-LE-RIDEAU.

Azay-le-Rideau est une petite ville également située sur l'Indre à cinq lieues au-dessous de Tours, sur la route de Chinon. Ce n'était qu'une simple châtellenie, mais qui datait d'une époque assez reculée. Cependant la première connaissance que nous ayons de ses seigneurs châtelains ne remonte qu'à Hugues Ridel ou Rideau, que nous voyons figurer en 1213 au nombre des chevaliers bannerets de la Touraine institués par Philippe-Auguste, ce qui indique une famille déjà ancienne à cette époque, et qui paraît avoir donné à cette ville le nom qu'elle porte encore. Autrefois entourée de murs et fortifiée, elle devait être plus importante si nous en jugeons par les différens sièges

Digitized by Google

qu'elle a soutenus. Les Bourguignons s'en emparèrent sous Charles VI, et elle fut reprise par le dauphin en 1418, ainsi qu'on l'a vu dans le cours de notre Histoire.

Jean Berthelot, conseiller du roi, maître de la chambre aux deniers, était seigneur d'Azay-le-Rideau sous le règne de Louis XI. Il épousa Perrinelle Thoreau, dont il eut entre autres enfans Gilles qui suit.

Gilles Berthelot, seigneur d'Azay-le-Rideau, conseiller secrétaire du roi et maître de la chambre des comptes de Paris à la place de son père, fut maire de Tours en 1520 après Guillaume de Beaune. Ceux de sa famille avaient leur sépulture dans la paroisse de Saint-Denis, et dans une chapelle particulière qu'on nommait la chapelle des Berthelot. Ce fut lui qui fit démolir le vieux château d'Azay et en fit reconstruire un plus vaste et plus beau. Ce château, bâti au milieu d'une île formée par l'Indre, est, par son site et surtout par son architecture, l'un des plus pittoresques et des plus remarquables de ceux qu'offre encore la province.

Antoine Raffin, dit Potton, seigneur d'Azay-le-Rideau, de Beaucaire, etc., capitaine de cent archers de la garde du roi, gouverneur de Cherbourg, servit avec distinction sous François Ier. Il fut nommé depuis gouverneur du dauphin François à la place de d'Urfé, qui avait été envoyé ambassadeur à Rome.

François Raffin, seigneur d'Azay-le-Rideau, épousa Nicole Leroy de Chavigny, dont il n'eut qu'une fille qui fut mariée à Guy de Lesignem, dit de Saint-

Digitized by Google

Gélais, seigneur de Lansac, auquel elle porta en dot la seigneurie d'Azay-le-Rideau.

Guy de Lesignem fut seigneur d'Azay du chef de sa femme, dont il eut Artus qui suit.

Artus de Lesignem, seigneur de Lansac, seigneur d'Azay-le-Rideau, épousa Françoise, fille de Gilles de Souvré marquis de Courtenvaux, gouverneur de Touraine et du dauphin depuis Louis XIII. De ce mariage naquit une fille qui épousa le marquis de Vassé.

. . . . . marquis de Vassé fut seigneur d'Azay-le-Rideau du chef de sa femme, qui lui apporta cette terre en dot.

Elle est passée depuis dans les maisons de Cossé, de Courdemanche et de Biencourt, qui la possède actuellement.

BAUÇAY, BARONNIE.

Bauçay ou Baucé (*Baucæum*), commune située à une lieue et demie de Loudun, a donné son nom à une famille assez illustre d'où sont sortis quelques guerriers qui ont signalé leur bravoure en différentes occasions. Hugues Ier fut chevalier banneret de Touraine sous Philippe-Auguste. Hugues III, dit le Grand, accompagna Charles de France, frère de saint Louis, comte d'Anjou, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, dans son voyage d'Italie, et se trouva à la journée de Bénévent où Mainfroy, prince de Tarente, qui avait usurpé la couronne de Naples, fut battu et tué le 26 février 1266. On trouve le récit de cette

Digitized by Google

bataille dans une lettre que Hugues III écrivit en ce temps aux chevaliers et gentilshommes de Touraine et d'Anjou. Il se croisa depuis avec Guy son frère en 1268, lors de la seconde expédition de saint Louis. Après la mort de ce monarque, tous les deux furent tués en 1270 dans un combat contre les Sarrasins, leur valeur les ayant emportés trop avant dans les rangs ennemis. Guillaume Guyart en parle ainsi dans son *Roumans de la branche aux réaux lignages.*

Hue et Guy de Baucé deux frères,
Avec eulx ly filz et ly père
De Précigny qui les suyvirent,
Entre Sarrasins s'embattirent
Bruyans comme foudre et acerres.

Hugues IV, fils de Hugues-le-Grand, assista au sacre de Guillaume Lemaire, évêque d'Angers en 1290. Il n'eut qu'une fille, mariée à Charles d'Artois, prince du sang royal, qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers en 1356. Mais après la mort de Louis d'Artois, fils de Charles, cette baronnie retourna à la famille du nom de Bauçay, éteinte dans le seizième siècle. Elle était passée depuis, pour les deux tiers seulement, dans la maison de Richelieu.

BEAULIEU, BARONNIE.

Beaulieu (*Bellilocus*) est une petite ville qui n'est séparée de celle de Loches que par un petit bras de l'Indre qu'on traverse sur un pont au milieu duquel était une porte fortifiée formant la limite des deux

Digitized by Google

territoires. Cette proximité eût dû en opérer la réunion, si l'antipathie qui de tout temps a régné entre les habitans des deux communes n'y eût pas apporté des obstacles qu'on n'a pas assez pris soin de surmonter; car si, en 1790, on eût fermé l'oreille à de vaines clameurs, la fusion serait probablement faite depuis long-temps, et peut-être de deux villes sans importance fût-on parvenu à en faire une seule plus digne de ce nom.

Cette baronnie ayant de tout temps été possédée par les religieux bénédictins de Beaulieu, nous renverrons à la quatrième partie pour ce qui concerne cette abbaye.

C'est à elle que le Beaulieu d'aujourd'hui doit son origine et son accroissement. On sait qu'elle fut fondée vers l'an 1010 par Foulques-Nerra. Cependant, et sans se perdre dans les ténèbres des temps celtiques, on peut croire que même avant cette fondation il existait déjà dans ce lieu une réunion d'habitations, puisque Foulques-Nerra dans sa charte le désigne sous le nom de *Burgum*. On croit même que c'était en cet endroit que le duel s'exécutait toutes les fois qu'il était ordonné, ce qui l'avait fait appeler *Belli locus*, lieu du duel, et non *Bellus locus*, ce lieu ne pouvant être renommé pour la beauté de son site. Mais ceci n'est qu'une simple conjecture, et l'on n'en est pas moins fondé à croire que sans l'abbaye et sans les privilèges particuliers qu'en sa considération Foulques-Nerra accorda aux habitans, Beaulieu fût resté comme

Digitized by Google

tant d'autres un village sans aucune importance. De serfs qu'ils étaient, les habitans de Beaulieu ayant été affranchis par le comte d'Anjou, ils purent se livrer à l'agriculture et au commerce avec la certitude que leur héritage passerait à leurs enfans. Telle fut la cause première de leur prospérité. Ils éprouvèrent peu de vicissitudes jusqu'au commencement du quinzième siècle. A cette époque de la faction des Armagnacs et des Bourguignons, les Anglais étaient entrés en France, appelés par des princes français, assez aveuglés par l'esprit de parti pour invoquer les secours de l'étranger; mais ces mêmes princes, les ducs d'Orléans et de Berri, ayant fait leur paix avec le roi, l'intervention des Anglais leur devenait inutile. Ceux-ci, furieux de manquer une si belle occasion de déchirer le royaume, s'en vengèrent par le pillage de tout le pays qui se trouvait sur leur passage. Beaulieu sans défense se vit en proie à l'excès de leur brigandage. Vainement les moines tentèrent de se fortifier dans leur abbaye, elle fut prise et incendiée. La ville éprouva le même sort. L'église fut à peine sauvée de la destruction : mais le trésor, les vases sacrés, les ornemens, tout fut pillé comme en pays ennemi, et l'abbé fut emmené prisonnier en Angleterre, où il était encore détenu plus de quinze ans après. Tels étaient pourtant les auxiliaires que les factions cherchaient à se donner tour à tour.

Ce désastre fit sentir, mais un peu tard, la nécessité de mettre à l'avenir Beaulieu à l'abri d'un coup de

Digitized by Google

main; en conséquence on l'entoura d'une forte muraille, qui fut en outre défendue par trois portes garnies chacune de leur boulevard.

Agnès Sorel avait son hôtel à Beaulieu, où elle séjournait assez habituellement lorsque Charles VII n'habitait pas le château de Loches. Il n'y était connu que sous le nom de maison de la reine. Il devint par la suite la demeure des capitaines de la ville de Beaulieu, et lorsqu'ils furent supprimés en 1754 on en fit une caserne de cavalerie.

En 1440 Charles VII mit à Beaulieu une garnison chargée de s'opposer aux courses que faisaient dans tous les environs les troupes qui occupaient le château de Loches, que Chaumont, gouverneur de la province, avait livré aux partisans du dauphin Louis, alors en rébellion ouverte contre son père. Cette garnison était commandée par Jean Ier de Voyer, vicomte de Paulmy.

Ce fut aussi à Beaulieu que se tinrent les conférences d'après lesquelles la reine-mère, en 1576, ramena François duc d'Alençon dans le parti du roi son frère, et que la paix fut signée entre eux le 10 mai de la même année.

Les murailles de Beaulieu furent détruites vers l'an 1660.

Cette ville avait anciennement son maire et ses quatre échevins particuliers. Indépendamment de son abbaye, on y comptait trois paroisses : Saint-André, Saint-Laurent et Saint-Pierre, dont la population pouvait s'élever de deux mille à deux mille deux cents

Digitized by Google

ames. Il y avait de plus quatre chapelles, un monastère de religieuses chanoinesses de Saint-Augustin, fondé par Catherine Boursaut de Viantais, d'où ces religieuses étaient connues vulgairement sous le nom de Viantaises.

Les bénédictins étant, comme nous l'avons dit, barons de Beaulieu, leur justice seigneuriale était exercée par un bailli, un lieutenant, un procureur de cour et un greffier.

Nous avons désigné Beaulieu par le nom latin de *Bellilocus*, mais nous devons dire qu'on trouve également dans les chartes et dans les anciens titres *Belluslocus* et *Bellilochia*.

BERRIE, BARONNIE.

La baronnie de Berrie (*Beria*), située sur la Dive, commune de Nueil, dans le duché de Touraine, est une des plus anciennes seigneuries du Loudunois. Elle a pris son nom de sa situation dans une grande plaine; car suivant Adrien de Valois dans sa notice des Gaules, *beria* signifie plate campagne. La famille du nom de Berrie a paru long-temps avec éclat dans notre province.

Béranger Ier vivait avant le dixième siècle, du temps de Corbon des Roches.

Béranger II lui succéda dans le cours du même siècle. Il est probable qu'il était son fils.

Gauthier de Berrie vivait vers l'an 1010, à l'époque de la mort d'Effroy de Preuilly.

Digitized by Google

Robert de Berrie est cité dans l'histoire du Maine comme contemporain de Herbert, surnommé Éveille-Chien, qui fut comte du Maine de 1015 à 1036.

Centurien de Berrie servit dans les guerres d'outre-mer vers l'an 1090.

Normand de Berrie était chevalier du temps de Mathilde, abbesse de Fontevrault.

Pierre de Berrie vivait en 1100, ainsi que son épouse nommée Sarrasine; il en eut un fils nommé Étienne.

Étienne de Berrie fut marié deux fois sans que nous connaissions les noms de ses deux femmes. Du premier lit il eut Renaud et Guyot, ce dernier mort sans lignée, et en outre Marie, femme d'Émery de Brienne. Du second mariage il n'eut que deux filles, dont l'une, Madeleine, fut religieuse à Fontevrault.

Renaud de Berrie eut également deux femmes. La première fut Marguerite d'Amboise qui le fit père de Gilbert seigneur de Berrie, de Jean qui hérita de la seigneurie d'Amboise, de Guillaume qui fut chanoine de Saint-Martin de Tours, et de Guy dont la destinée ne nous est pas connue. Du second lit il eut une fille mariée à Jean de Sazilly. Nous avons vu précédemment de quelle manière ce Jean de Berrie hérita par sa femme Marguerite des biens de Mathilde sa cousine.

Gilbert eut en partage la seigneurie de Berrie; mais étant mort sans enfans, elle passa dans la maison d'Amboise.

Jean de Berrie, deuxième du nom, seigneur d'Amboise, etc.

Digitized by Google

Pierre Ier, seigneur de Berrie, d'Amboise, etc.

Ingelger, dit le Grand, seigneur de Berrie, d'Amboise, etc.

Pierre II, seigneur de Berrie, d'Amboise, etc.

Louis d'Amboise, seigneur de Berrie, etc. On peut consulter sur ces cinq derniers leur article à celui de la ville d'Amboise.

Louis de La Trémouille devint seigneur de Berrie par son mariage avec Marguerite, qui en hérita après la mort de son père Louis d'Amboise.

Louis de La Trémouille, deuxième du nom, succéda à son père dans la seigneurie de Berrie.

Françcis de La Trémouille, fils du précédent seigneur de Berrie, etc.

Louis de La Trémouille, troisième du nom, seigneur de Berrie, premier duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmont.

Cette terre, étant sortie de la maison de La Trémouille, passa ensuite à un conseiller au parlement de Paris, du nom de Thomas Dreux.

BLÉRÉ, VILLE.

Bléré (*Blireius*) est une petite ville assez ancienne située sur le Cher à six lieues sud de Tours et à deux lieues d'Amboise. Elle avait titre de château et était renfermée de murs aujourd'hui détruits, qui avaient été élevés par les soins de Jean Gonsalve d'Ars, alors gouverneur de son château. On a vu long-temps sa tombe et ses armes dans la chapelle de Saint-Jean

Digitized by Google

fondée par lui dans l'église paroissiale de la ville dédiée à saint Christophe.

L'auteur du Traité de la construction du château d'Amboise n'a point paru embarrassé relativement à l'origine de la ville de Bléré. Selon lui ce n'était d'abord qu'une forteresse bâtie par un certain *Blireius*, qui la donna en dot à *Fausta*, nièce du comte Anicien par sa fille *Placida*. De celle-ci serait issue cette *Lupa*, dont nous avons déjà parlé, épouse d'*Eudoxe*, gouverneur de Tours pour les Romains. Mais il est facile de voir que tous ces personnages inconnus dans l'histoire ne sont que de pures inventions de l'auteur, ou peut-être des fables puisées dans quelque chronique encore plus ancienne.

Quelle que soit l'antiquité de Bléré, rarement notre histoire en fait mention. Il en est parlé dans les Tablettes du voyage de Philippe-le-Bel en 1301; mais elles ne nous en apprennent rien, sinon que la reine et lui couchèrent à Bléré le 23 août.

Le pont de Bléré est antérieur à ce voyage d'environ cent quarante ans. Il était difficile d'en établir sur la Loire : mais le Cher ayant moins de largeur et surtout moins de profondeur, Henri II, simultanément roi d'Angleterre et comte de Touraine, en fit construire plusieurs sur cette rivière; celui de Bléré fut de ce nombre, et date par conséquent du milieu du douzième siècle.

Les seigneurs d'Amboise l'ont toujours été de la ville de Bléré jusqu'à l'époque de la condamnation de Louis d'Amboise, dont tous les biens furent confis-

Digitized by Google

qués et acquis à la couronne en 1431. Alors il serait plus que superflu de répéter ici ce que nous en avons dit.

Jean de Sainte-Maure, seigneur de Mongauger et de Nesle, fils de Pierre de Sainte-Maure et de Marguerite d'Amboise, eut la seigneurie de Bléré pour son partage dans la succession de Pierre d'Amboise; mais il la vendit en 1446.

Pierre Bérard, chevalier, maître-d'hôtel du roi Louis XI, acheta d'abord de Jean de Sainte-Maure la seigneurie de Chissay, et ensuite celle de Bléré par contrat du 14 juillet 1446. Depuis ce temps elle relevait du roi à cause de son château de Tours. Il fonda dans l'église de Bléré une chapelle et quatre chapelains, conjointement avec son épouse Jeanne Chéritée, de laquelle il eut trois enfans : Jean, François et Martine. Celle-ci fut mariée à Pierre Marques, seigneur de Chenonceaux, qui, le 31 janvier 1461, fit hommage au roi de cette terre, ainsi que de celles des Odets, du Coudray et du bourg de Saint-Martin-le-Beau.

François Bérard, premier du nom, seigneur de Bléré, de Chissay et de la Croix-de-Bléré, épousa Charlotte de Lahaye déjà veuve, dont il eut Jacques qui suit, et Jeanne, femme de Charles-le-Breton, seigneur de Chanceaux. Elle était sans doute veuve une seconde fois en 1507; car elle comparut à la première réformation des coutumes de Touraine comme tutrice de ses enfans mineurs.

Jacques Bérard, chevalier, seigneur de Bléré, Chis-

Digitized by Google

say, les Roches-Saint-George et la Croix-de-Bléré, s'allia Madeleine, fille de Guy Chasteignier, seigneur de la Roche-Posay, d'où sortirent François qui suit, et René, qui eut en partage la Croix-de-Bléré, seigneurie particulière voisine, mais indépendante de celle de Bléré.

François Bérard, deuxième du nom, seigneur de Bléré, vendit cette terre, en 1572, à François Chasteignier, seigneur de la Roche-Posay, son cousin-germain, qui la revendit depuis à Gaspard de Schomberg son beau-frère. Il avait épousé Anne de Ronsard. Il n'en eut que deux filles, dont l'aînée Louise fut mariée deux fois, la première à Gilles de Faverolles, et la seconde à Joseph d'Esparbès.

François Chasteignier, seigneur de la Roche-Posay et de Bléré, ne posséda pas long-temps cette dernière, qui lui fut retirée par son beau-frère Gaspard de Schomberg.

Gaspard de Schomberg fut à son tour dépossédé de la même manière par Louise Bérard, fille aînée de François II, qui avait épousé Gilles de Faverolles.

Gilles de Faverolles, premier du nom, seigneur de Faverolles, lieutenant de la vénerie du roi, gouverneur du château d'Amboise, devint seigneur de Bléré du chef de sa femme Louise Bérard. Il en eut Gilles qui suit, Jeanne, mariée à Charles de Vaumin, et Philippe, femme du seigneur de la Borde-d'Anet. Gilles Ier étant mort, sa veuve, comme on l'a dit, se remaria à Joseph d'Esparbès.

Gilles de Faverolles, deuxième du nom, seigneur de

Digitized by Google

Bléré, mestre-de-camp du régiment de Picardie, fut tué à Pontoise en 1589, âgé de vingt-quatre ans. Il avait épousé à dix-neuf ans Péronne, fille de Charles Kairvel, seigneur de Méré, et de Guyonne de Crèvecœur. Il en eut Joseph, qui suit, François, mort jeune, et Charles de Faverolles.

Joseph de Faverolles, seigneur de Bléré, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa Claude, fille de Jacques de Rigné. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, sur lesquels, pour acquitter les dettes de la succession, la terre de Bléré fut vendue par décret. Elle passa depuis ce moment dans la maison de Bercy, et à l'époque de la suppression des titres et des droits féodaux, Charles-François de Malon de Bercy en était propriétaire.

Le conventionnel Tallien est né à Bléré dans le château de M. de Bercy. Envoyé en mission dans le département d'Indre-et-Loire, il n'oublia point qu'il y avait vu le jour. Il y fit preuve de beaucoup de douceur et de modération, et y fit beaucoup de bien, parce qu'il y fit le moins de mal possible.

A la source du ruisseau de Fontenai, auprès de Bléré, commence un canal voûté qui se prolonge dans une étendue d'environ quatre lieues, puisqu'on en retrouve encore des vestiges jusque dans la commune de Larçay. Cette voûte, très-élevée dans son principe, va s'abaissant jusqu'à la hauteur de deux à trois pieds, et règne le long du coteau qui domine la rive gauche du Cher. Quels sont les auteurs, quel put être le but d'un pareil ouvrage? C'est ce qu'il

Digitized by Google

serait difficile aujourd'hui de déterminer, puisqu'il n'en est pas même fait mention dans nos auteurs du moyen âge ni dans les chartriers de la province. Un canal construit à grands frais, et suivant le cours d'une rivière, ne pourrait s'expliquer que par l'attention qu'avaient toujours les Romains de se procurer des eaux de fontaine, même dans le voisinage des grands fleuves. Mais où celui-ci portait-il ses eaux ? rien ne nous annonce que les Romains eussent un camp ou une station dans les environs de Saint-Avertin. Il est encore moins présumable que ce canal traversât le Cher pour apporter à Tours, de six lieues, des eaux de source qu'on eût facilement trouvées sur des points bien moins éloignés.

Si l'on eût découvert le lieu où se terminait ce canal, on eût pu obtenir quelques notions historiques propres à mettre sur la voie; mais dans l'absence de ces renseignemens, le plus sage est sans doute de s'abstenir de toute espèce de conjectures.

BUZANÇAIS, COMTÉ.

Buzançais (*Buzenciacum*), petite ville située sur l'Indre à vingt-deux lieues sud de Tours et à cinq lieues de Châteauroux. Elle participait à la circonscription vicieuse qu'on remarquait anciennement dans plusieurs provinces de France; ainsi elle ressortissait du duché de Touraine pour le temporel et la justice : mais elle était du diocèse et de la généralité de Bourges pour le spirituel et les finances. C'est donc

Digitized by Google

seulement remise-contre dépendant du duché de Touraine que nous Francoyse ».

Charles-le-Chauve donna le château de Beaumont à un seigneur de ce nom nommé Bérard, ainsi que l'indique Mabillon (*Annales*, t. III, p. 70). Il fut partie d'Ambroise, comme réemployant le mot qu'il avait conduite à Paris. Cette phrase ajoute cet autre : les maîtres de Bérard II, sur d'Angleterre et comte de Touraine, produisent le gouvernement qui avait fait entre l'Angleterre et la France, Philippe-Auguste (du cas parce que 1187) au nom de Louis VIII qui avec Les Anglais, appuyés en France lorsque les seigneurs dissid entre les Armagnacs et les Bourguignons, Jacques Beaucaire et Blanchefort sont fortifiaient à la même époque où le ferait notre ses sort parti avec Philippe Le-Long et le Bouchet, ainsi que nous l'avons dit à l'article de cette dernière.

Beaumont fut réuni au comté, avec toute des chef-lieux d'Excoffé et de Brian, par lettres patentes vérifiées au parlement le 7 décembre 1383, en faveur de Philippe Chabot, comte de Charny, grand-maître de France, et depuis en temps il fut réigé en gouverneur par Philippe V, roi d'Espagne, et Seneur de Jarnac, Chabot, qui était mal aux gouverneur Lorsqu'il était dur d'Aiguillon.

Brissac fut donc, comme on vient de le voir, le premier seigneur de Beaumont.

Bulgaire, surnommé Bélle-Bouchère, seigneur de Beaumont, de Château-sur-Indre, de Varennes et de la tour d'Ambroise, fut père de Robert 1er et d'Ellerie,

célèbre trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours, dont nous avons eu occasion de parler dans notre histoire.

Robert, premier du nom, donna, en 989, son consentement à la fondation de l'abbaye de Miseray. Il eut deux fils, Archambaud, et Sulpice seigneur de Verneuil et de la tour d'Amboise, qui succéda vers l'an 1014 à son oncle Hervé dans la dignité de trésorier de Saint-Martin. Ce fut ce même Sulpice qui fit reconstruire en pierre la tour d'Amboise, qui alors n'était qu'en bois.

Archambaud de Buzançais épousa la fille de Roger, dit le Diable, seigneur de Montrésor, dont il eut Robert, qui continua la postérité, et deux filles, savoir : Hersende, dame de Verneuil, mariée à Lysois, chef de la maison d'Amboise, et Hermensande, femme de Foulques, seigneur de Villantrais.

Robert, deuxième du nom, dont nous ne savons rien, non plus que des deux suivans, eut pour fils :

Geoffroy Ier, qui fut père de

Robert III, comme eux seigneur de Buzançais.

Robert IV, fils du précédent, se croisa pour la Terre-Sainte en 1223. A son retour il assista à un tournoi où il trouva la mort, ayant été, dit-on, étouffé par l'excès de la chaleur. L'auteur de la Chronique d'Anjou, qui rapporte cette circonstance, dit que cette même année le soleil fut si ardent pendant tout l'été, que les blés et les prés furent entièrement brûlés par la trop grande sécheresse, et que l'on ne recueillit aucuns fruits hormis des pommes et des noix.

Digitized by Google

Raoul de Buzançais paraît avoir été le dernier de cette branche. Après lui la seigneurie passa dans la maison de Prie.

Jean de Prie, premier du nom, seigneur de Buzançais, l'était également de Moulins en Berri. En 1265 il donna soixante sous de rente au prieuré de Brouillemont, de l'ordre de Grandmont. Ce n'est souvent que par ces sortes de donations et de chartes monastiques que beaucoup de dates nous sont connues. Il eut deux fils, Jean qui suit, et Robert.

Jean de Prie, deuxième du nom, assista les rois Philippe-le-Bel et Philippe-le-Long contre les Flamands. Il eut de son épouse, nommée Gillette, Philippe et Jean, qui fut seigneur de Châteauclos.

Philippe de Prie, seigneur de Buzançais, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, servit au siège d'Ypres au mois de septembre 1328, et fut marié avec Isabeau de Sainte-Maure, qui en était veuve en 1347. De ce mariage sortirent Jean qui suit, Philippe, chevalier, seigneur de Moulins en Berri, et André, chevalier.

Jean de Prie, troisième du nom, capitaine de la Rochelle, rendit hommage au roi de la ville et châtellenie de Buzançais le 10 juillet 1389. Il avait épousé Philippine Courant, dont il eut Jean IV, Guillaume et une fille nommée Sarrasine, qui fut mariée à Eschivard VI, baron de Preuilly.

Jean de Prie, quatrième du nom, rendit hommage au roi le 25 mars 1412. D'Isabeau de Chenac il eut Jean et Antoine, ainsi que trois filles.

Jean de Prie, cinquième du nom, seigneur de Bu-

Digitized by

zançais, grand-panetier de France et capitaine de la grosse tour de Bourges, fut tué l'an 1427 en défendant cette place contre les Anglais, qui à cette époque avaient envahi une grande partie de la France. N'ayant point laissé d'enfans de Marguerite de Limeray son épouse, son frère Antoine lui succéda.

Antoine de Prie, grand-queux de France, seigneur de Buzançais, de Montpépon et de la Mothe de Prie, épousa Madeleine, fille de Hugues d'Amboise, seigneur de Chaumont. Sainte-Marthe s'est trompé en disant qu'elle se nommait Marguerite de Joinville. De ce mariage naquirent Louis, qui suit; René, cardinal; Aymard, grand-maître des arbalétriers, et trois filles.

Louis de Prie, chevalier, chambellan du roi, grand-queux de France, rendit hommage au roi pour Buzançais le 7 mars 1484. Nous ne lui connaissons qu'un fils de Jeanne de Salezart son épouse.

Émon ou Edmond de Prie, fils d'Antoine et de Madeleine d'Amboise, fut marié deux fois : la première avec Jeanne, fille de Charles de Beauveau, seigneur de Tigny, et la seconde avec Anne de Chabannes, comtesse de Dammartin, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent Gabriel et René, successivement seigneurs de Buzançais.

Gabriel de Prie, chevalier, seigneur de Buzançais, Prie, Ferrière-l'Arçon, Pressigny, fut marié à Jacqueline de Marans, dont il n'eut point d'enfans.

René de Prie, baron de Buzançais, succéda à son

frère; mais, étant également mort sans lignée, sa succession passa à son oncle.

Aymard de Prie, chevalier, seigneur de Montpépon, grand-maître des arbalétriers de France, vendit à l'amiral Chabot la seigneurie de Buzançais, qui faisait partie de la succession de René de Prie, son neveu.

Philippe Chabot, comte de Charny et de Buzançais, amiral de France, était fils de Jacques Chabot, baron de Jarnac et de Madeleine de Luxembourg. Nous avons dit que c'était en sa faveur que la baronnie de Buzançais avait été érigée en comté l'an 1533. Il en avait rendu hommage au roi deux ans auparavant, d'où on peut conclure qu'il en était devenu propriétaire vers 1530 ou 1531. Il épousa Françoise de Longwy, dame de Laigny et de Mirebeau, dont il eut : 1° Léonore; 2° François, comte de Charny; 3° Françoise, femme de François de la Rochefoucauld, baron de Barbezieux; 4° Antoinette, mariée à Jean d'Aumont, maréchal de France; 5° Anne, épouse de Charles, duc d'Alençon; 6° une autre Anne, abbesse du Paraclet.

Léonore Chabot, comte de Buzançais, puis de Charny, grand-écuyer de France, lieutenant-général au gouvernement de Bourgogne, fut marié deux fois; la première avec Claude, fille de Claude Gouffier duc de Roannais et marquis de Boisy; la seconde avec Françoise, fille de Joachim de Longwy. Il eut du premier lit Catherine Chabot qui suit, et Charlotte,

Digitized by Google

épouse de Jacques-le-Veneur, comte de Tillières. Il n'eut de son second mariage que Marguerite Chabot, femme de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf.

Catherine Chabot, comtesse de Buzançais, à défaut d'héritiers mâles, épousa en premières noces Guillaume de Saulx-Tavannes, fils du maréchal de ce nom, et en secondes noces Aimé de Rochechouart, puîné de la maison de Mortemar, dont elle n'eut point d'enfans. Il lui naquit du premier mariage trois filles et deux fils, Claude et Joachim, baron d'Arc-sur-Til.

Claude de Saulx, comte de Buzançais, vicomte de Tavannes, épousa Françoise, fille de Nicolas Brulart, premier président au parlement de Bourgogne, dont il eut : 1° Gaspard, abbé de Sainte-Marguerite de Troyes ; 2° Jacques, qui suit ; 3° Noël, comte de Beaumont ; 4° Nicolas, chevalier de Malte ; 5° Louis, comte de Saulx, et quatre filles.

Jacques de Saulx, dit le comte de Tavannes, épousa Louise-Henriette Pottier, dont il eut René, marquis de Tavannes, tué au siège de Candie en 1668, Charles qui suit, Henri, chevalier de Malte, et une fille religieuse à Dijon. Aucun d'eux n'ayant laissé de postérité, le comté de Buzançais échut à Charles de Lorraine.

Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, troisième du nom, était fils de Charles II et de Catherine-Henriette légitimée de France. Il hérita de ce comté à cause de Marguerite Chabot son aïeule maternelle ; mais il le vendit peu de temps après à Jean Phelipeaux.

Jean Phelipeaux, seigneur de Villesavin, secrétaire

du roi, n'eut de sa femme N. Blondeau de Villesavin, qui lui succéda, qu'une fille unique.

Léon Bouthillier, comte de Chavigny, en épousant Anne Phelipeaux de Villesavin, en reçut en dot le comté de Buzançais. De ce mariage sortirent sept garçons et cinq filles. Léon mourut en 1694 grand-trésorier des ordres du roi et secrétaire d'état.

Armand-Jean, fils aîné de Léon, fut le dernier de cette famille qui posséda le comté de Buzançais, qui a passé aux ducs de Beauvilliers.

Charles-Paul de Beauvilliers a été en 1790 le dernier comte de Buzançais.

CHAMPIGNY.

Champigny (*Campiniacum*) est une petite ville située sur les ruisseaux de Veude et d'Amable, aux confins de la Touraine et du Poitou du côté du midi. Quoique simple châtellenie, son château, sa Sainte-Chapelle, et surtout les princes dont cette terre était le patrimoine, pouvaient la faire figurer parmi les plus titrées de la province. Mais malgré sa splendeur, ce château n'eut pas une longue durée. Construit dans les premières années du seizième siècle, il n'existait déjà plus vers la fin du dix-septième. Les immenses communs et la Sainte-Chapelle, qui seuls sont restés debout, témoignent encore quelle devait être sa magnificence, cause de sa destruction par le cardinal de Richelieu, jaloux pour son château d'un pareil voisinage.

Digitized by Google

La ville de Champigny fut assiégée en 1567 par les protestans et prise par capitulation. Le duc de Montpensier, qui en était seigneur, n'ayant pas voulu, de peur d'affaiblir l'armée royale, que le duc d'Anjou, frère du roi, qui la commandait, y jetât des troupes pour la défendre.

Il y avait un chapitre composé de cinq dignitaires et onze chanoines. Le nom de Sainte-Chapelle avait été donné à son église, parce qu'on y conservait, dit-on, l'une des épines de la couronnes de Jésus-Christ, et l'un des trente deniers au prix desquels il fut vendu. On y comptait en outre un couvent de minimes, un autre de religieuses de Saint-François, une aumônerie et un collège.

Le plus ancien seigneur de Champigny qui soit venu à notre connaissance est un certain Bernier qui, au commencement du douzième siècle, fut témoin à une donation faite à l'abbaye de Fontevrault par Peloquin de l'Ile-Bouchard. Il n'eut qu'une fille, qui porta cette seigneurie dans la famille de Blo ou de Blé.

Gosselin de Blo, premier du nom. On présume qu'il fut père de celui qui suit.

Robert de Blo suivit le parti de Henri-le-Jeune, qui s'était révolté ainsi que ses frères contre leur père Henri II, roi d'Angleterre, et s'était retiré en France auprès de Louis-le-Jeune son beau-père. Mais Henri II, ayant passé la mer en 1173, mena son armée en Touraine, et après avoir pris les châteaux de La Haye et de Preuilly, assiégea Champigny, où Émery de Blo,

Digitized by Google

frère de Robert, s'était jeté avec plusieurs chevaliers et une partie des gentilshommes voisins. Le château fut emporté d'assaut, et six chevaliers y furent faits prisonniers, savoir : Émery de Blo, Baudouin de Brizay, Hugues de La Mothe, Gauttier de Pons, Orry de Blo et Simon de Brénezay ; mais le château fut rendu à Robert l'année suivante par le traité de paix fait entre le roi d'Angleterre et ses fils au mois de septembre 1174. Robert eut de sa femme Hermensande Josselin, Robert et Adenorde.

Josselin, deuxième du nom, fils aîné de Robert, était un des bannerets qui accompagnèrent Philippe-Auguste dans la guerre contre l'empereur Othon, le roi d'Angleterre et le comte de Flandre.

Émery succéda à Josselin II son père. Il se trouva à Chinon en 1242 avec plusieurs autres chevaliers que le roi y avait mandés pour aller réduire le comte de La Marche. Il est probable qu'il mourut sans enfans ; car nous voyons par un compte d'Émery de Gennes, bailli de Touraine, daté de l'an 1254, qu'il était dû cent quatre-vingts livres pour le rachat de la terre d'Émery de Blo.

Hugues, seigneur de Bauçay, hérita des seigneuries de Blo et de Champigny. Il assista au sacre de Guillaume Lemaire, évêque d'Angers, en 1291. Jeanne de Bauçay, sa fille, épousa en secondes noces Charles d'Artois, auquel elle porta en dot la seigneurie de Champigny.

Charles d'Artois, comte de Longueville et de Pézénas, prince du sang, était le troisième fils de Robert

Digitized by Google

d'Artois, troisième du nom, comte de Beaumont-le-Roger, et de Jeanne de Valois, sœur aînée de Philippe de Valois, roi de France. Il fut présent à la bataille de Poitiers en 1356, et fait prisonnier. Louis, dont il épousa, par vertu ayant plusieurs enfants, le mariage, y fut déclaré par les chanoines de Champagne et de Gaudry.

Louis de Poitiers, prisonnier de guerre, fut de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, mourut le 19 septembre 1361, laissant de sa femme Marie de Bourgogne Louis et Charles, qui, tous deux, moururent.

Louis, second du nom, roi de Sicile et de Jérusalem et d'Angleterre, duc d'Anjou, naquit au château d'Angers le 22 octobre 1339. Il épousa Marie de Champagne, héritière de Jean, duc de Bourgogne, et de Bonne-sans-Terre, et mourut en 1384, laissant de quatre autres filles, et fut, en le dépouillant de son duché, remis à Charles, son frère, qui le gouverna et accrut son duché d'un grand nombre de terres et quelques unes des Pays-Bas.

Philippe de Bourgogne, seigneur de Champagne et de Rochefort-sur-Loire, gouverneur d'Anjou et de Maine, mort le 16 mai de Bonne-sans-Terre, et de Jeanne de Bar, épousa Jeanne, fille de Pierre de Genas, qui était vicomte d'Angoulême, seigneur d'Archiac et de Rochefort-sur-Loire, et qui en donna archiac, Louis, qui en fut, seigneur de Rochefort.

Louis de Bourgogne, prince chevalier de Bar, Ma-

du Chapitre, et de Saint-Ursin et de Saint-Sulpice d'Argent, dans le même fief, hommes de Bourges, mouvant de la prévôté (1351) à Issoudun, et de Vierzon-Ainay de Charenton. Cette année-ci nous nous pouvons la retrouver les noms des princes de la Maison de Bourbon.

Jean de Bourbon, Archidiacre de notre cathédrale, Guillaume et de Charlotte, de Montaigu et de Lamotte, seigneurs de Chaumont, sur l'Indre, de Bourges, autres notres valeurs, Françoise de Bourbon, dont nous avons vu son mariage avec le Lieutenant de Bourbon, prince de la Maison-sur-Yèvre, qui fit le même des princes de Chauvigny.

Louis II de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yèvre, Jean Lancelot, Gouverneur de la Bourbonnais, de Montmorency. Ce fut les qui prit les premiers fondations du château de Chauvigny et de Saint-Gaspin, monumentale national par les beaux vitraux dont elle est dotée, et où sont représentées en ces grands vitraux les principaux actions de la vie de Saint-Gaspin. Les vitraux des fenêtres de droite par M. Maréchal, élève célèbre de Lebrun, et Gaspard Gaspin, le fondateur de la Chapelle, et Jean Gaspin, Chanoine de Bourges, et son oncle, et son neveu, et son neveu, et son neveu

rain de Dombes, dauphin d'Auvergne et gouverneur de Touraine, fit achever le château et la Sainte-Chapelle de Champigny. Nous parlons plus amplement de lui dans le cours de notre histoire et à l'article des gouverneurs. Il mourut le 23 septembre 1582, et fut enterré comme son père dans la Sainte-Chapelle. Catherine de Longwy, sa première femme, fut la seule qui lui donna des enfans.

François de Bourbon, fils aîné du précédent, duc de Montpensier, prince de la Roche-sur-Yon, dauphin d'Auvergne, eut également le gouvernement de Touraine. Il mourut le 4 juin 1592, âgé de cinquante ans, laissant de Renée d'Anjou, marquise de Mézières, son épouse,

Henri de Bourbon, duc de Montpensier, etc., né à Mézières en Touraine le 12 mai 1573; il mourut à Paris le 27 février 1608, et eut sa sépulture dans la Sainte-Chapelle. Il avait épousé Henriette-Catherine, fille et unique héritière de Henri de Joyeuse, maréchal de France, d'où sortit

Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, de Châtellerault, de Saint-Fargeau, souveraine de Dombes, dauphine d'Auvergne, marquise de Mézières et dame de Champigny, mariée à Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. De cette alliance naquit

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, etc., princesse célèbre par son esprit, ses écrits et surtout par son union avec le duc de Lauzun. Elle mourut à Paris sans enfans le 16 avril 1693, laissant son héritage à la maison d'Orléans.

Digitized by Google

CHATEAUNEUF, BARONNIE.

La baronnie de Châteauneuf (*Castrum Novum, Martinopolis*) était renfermée dans l'enceinte de la ville de Tours et possédée de tout temps par les trésoriers de Saint-Martin. Deux châtellenies et dix fiefs en dépendaient. Il y avait une justice exercée par les juges ordinaires. Nous avons souvent, dans le cours de notre histoire, parlé de l'origine du bourg de Châteauneuf, de son agrandissement et de son agglomération à la ville de Tours; ainsi nous ne répéterons point ce que nous en avons déjà dit.

CHATEAU-REGNAULT, MARQUISAT.

La ville de Château-Regnault (*Castrum-Reginaldi*) est située à six lieues nord de Tours, au penchant d'une colline dont le vallon est arrosé par la petite rivière de Bransle. La grosse tour du château, communément appelée le donjon, était le principal manoir de ses anciens seigneurs qu'on appelait autrefois seigneurs du château, mais dont le nom fut ensuite changé en celui de Château-Renaud ou Regnault, en considération de Regnault, petit-fils de Guicher, premier du nom, qui fit bâtir le premier château. Cette place parut d'une telle importance pendant les guerres de la Ligue, que le roi Henri IV y établit un gouverneur particulier pour défendre le pays. Du temps même de Charles VII, il y avait une garnison

Digitized by Google

qui incommodait fort la ville de Tours, au point que ses habitans furent obligés d'envoyer, en 1426, des députés à la reine de Sicile, duchesse de Touraine, pour se plaindre des courses que faisait cette garnison.

Le domaine était d'une assez grande étendue, et la justice une des plus considérables de la province. Dix-sept paroisses en relevaient, dont dix en première instance et sept par appel. Baronnie dans le principe, en 1620 Louis XIII l'érigea en marquisat en faveur d'Albert de Rousselet.

Quoique ses seigneurs rendissent hommage à Blois, *la justice* relevait du bailliage de Touraine. A la vérité les anciens comtes de Blois, qui étaient seigneurs de Château-Regnault, ont souvent tenté d'attirer cette justice dans leur capitale; mais le roi Jean termina ce différend en ordonnant que le bailli des exemptions mettrait au ressort de Tours la terre et la châtellenie de Château-Regnault.

Guicher, troisième du nom, fut le premier qui voulut se soustraire à l'obéissance de Geoffroy-Martel en se mettant sous la protection de Thibaut, comte de Blois, à qui Geoffroy venait d'enlever la Touraine; mais Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, s'opposa à cette usurpation. A la vérité son fils aîné, révolté contre lui, abandonna à Thibaut, dans l'assemblée des états de France, tous les droits que son père avait sur Château-Regnault; mais cet abandon illégal fut révoqué par le traité de paix fait à Mont-Louis le 30 septembre 1174 entre le père et les enfans.

Guicher est le plus ancien des seigneurs de Château-Regnault dont nous ayons connaissance. Il vivait dans le dixième siècle. Son nom nous a été transmis par Regnault son petit-fils, dans un titre qui se trouvait à l'abbaye de Marmoutier.

Geoffroy, fils de Guicher, fut enterré à Marmoutier, où les seigneurs de Château-Regnault avaient droit de sépulture.

Regnault ou Renaud, premier du nom, fils de Geoffroy, succéda à son père. Ce fut de lui, comme le rapporte la chronique de Tours, que le château prit le nom de Château-Regnault. Il mourut vers l'an 1020, laissant Guicher, son fils, héritier de ses domaines.

Guicher II eut plusieurs enfans, entre autres Guicher III, qui continua la postérité, et Regnault, mentionné dans une charte de 1066 avec Pétronille sa sœur, femme de Foulques-Loyson, comte de Vendôme, laquelle mourut à Château-Regnault en 1078.

Guicher III ne fut pas plus tôt en possession de Château-Regnault qu'il prit les armes en faveur de Thibaut II, comte de Tours et de Blois; mais Thibaut ayant été contraint, en 1044, de céder la Touraine à Geoffroy-Martel, Guicher refusa de reconnaître celui-ci pour son nouveau seigneur, et de lui rendre hommage, ce qui obligea Geoffroy de se saisir de Château-Regnault, qu'il donna à Regnault de Château-Gonthier, qui en eut le gouvernement pendant dix-huit ou dix-neuf ans.

La conformité du nom de Regnault dans ces deux

Digitized by

fondée et fait creuser à quelques hauteurs que Chateauneuf-du-Rhône sur une roche à la droite du Gardon; mais c'est une erreur; car notre Gaubert en nous parle de plus des ruines de la nouvelle Bagnol de Chateau-Gaillard en cet présent, et non pas ses ruines; et Rica, en date de septembre 1662, prétendit que la habitation de Saint-Laurent-des-Arbres étoient le château; Rica se trompoit quand trouvant ensuite de la place à Chateau-Gaillard Gaubert restoit cette place le seumoient de ses dénoms. La guerre étant détruite partie contre les Sarrasins, partie par Pépin, comte de Vivarais, et Louys d'Anchoise de sages des chiens Saint-Gervais-Gervaise, dans le château de Tonnerre, prononcé Dominage, Gaubert dépingea dans le quit du canton de Vaudaine, aux ruines, Louys, conseil par Robert des Bouches, et Rica, en date de 1662, prétendit que la place du Chapeau et de Saint-Christophe, ses ruines contemporaines, et les ruïnages de ses ruines demeurent, trouvées fait pour pour Ethiopie et prendre à Chateau ou à nouveau prononcé.

Regnaud II, évêque mourut le mort de son père, en 1 Rica des ruines en les terres du seigneur d'Anchoise, mais Raoul de Chauvinet, seconsagrant de son vassal et évêque de la Fléche, contre de Bayne, son comte, en la défense de Rica, seigneur Regnaud, et le détruisit de fond en comble.

Quelque temps après, Regnaud mourut en Cornillon aux Eaux de dénoms relevionnant à leurs

partages, Sulpice d'Amboise, qui avait succédé à Hugues, prit la défense de Geoffroy, et força Regnault de céder à Geoffroy une partie de sa terre, contre la coutume de la province qui ne permettait pas de démembrer les baronnies, les cadets n'ayant droit qu'à des rentes en argent. Regnault, mécontent de ce traité forcé, eut recours au comte de Vendôme son cousin, et afin de le lier plus étroitement à sa défense, il lui fit hommage de sa terre de Château-Regnault, imitant en cela l'usage des anciens Gaulois qui se mettaient sous la protection de quelque grand pour se soustraire à l'oppression de leurs ennemis. Le comte de Vendôme se mit donc en campagne pour soutenir les droits de son nouveau vassal. Sulpice d'Amboise s'étant avancé jusqu'à Ville-Chauve entre Moran et Château-Regnault, le comte, sans attendre le reste de ses troupes conduites par Regnault, attaqua brusquement Sulpice, qui soutint vaillamment ce premier effort, mit en déroute les troupes du comte, le prit lui-même et l'emmena prisonnier au château de Chaumont.

Ce Regnault fut un des principaux bienfaiteurs de l'abbaye de Fontaine-les-Blanches, à laquelle il donna en 1140 le droit d'usage, de chauffage et de pacage dans sa forêt. Il mourut peu de temps après, ne laissant qu'une fille,

Sibylle de Château-Regnault. Elle fut d'abord fiancée à Hugues, fils aîné de Sulpice II d'Amboise, qui la fit élever auprès de son fils jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de puberté : mais l'archevêque de Tours

Digitized by Google

Tyrol mirent des sommes considérables à Charles-Quint et moyennant cette somme, le duc prit le parti, lorsque les affaires de la maison d'Autriche étaient en si grand désordre, de faire épouser à son neveu, le prince Ferdinand, qui était encore jeune, sa nièce Anne, fille d'Ancien Sulger, avec de ses marings, et la guerre à Lunette, et comme il avait deux Chrétiens Bernard, l'empereur Charles-Quint les fait bannir Eglise. Jeanne Bernard pour de toute sorte, Bernard de ses Chrétiens à l'Histoire de Chrétiens, contre de Bernard et Chrétiens, mais Charles-Quint en est la, impératrice de Chrétiens Bernard. Charles-Quint, pour pour leur son bannir, et en prononcer leur, à Charles de Bernard de Bernard de Bernard.

Thibaut de Champagne, comte de Brie, « Thibaut de France, que fut de Thibaut de Bernard, comte de Champagne, de Brie et de Chartres. Le dernier de Trois rapport que « Thibaut » Thibaut comte Alix de Champagne, Thibaut, Thibaut, Thibaut

lant de la Brosse, Raoul et Jeanne, tous trois morts en bas âge.

Thibaut, dit le Jeune, comte de Blois, de Chartres et de Clermont, épousa en première noce Mahaut, fille de Robert II, comte d'Alençon et de Jeanne de la Guerche. Il eut pour seconde femme Isabelle, fille puînée de Guillaume des Barres, seigneur de Chaumont, veuve dont nous avons vu ci-dessus, sous un beau-père et à son deuxième mari, Marguerite et Elisabeth de Chaumont. Il ne paraît pas que ce jeune prince de Blois, comme on le nomme de Chartres et le seigneur de Chaumont-Sur-Loire, ait pu laisser des héritiers de ses deux femmes.

Elisabeth de Chaumont, comtesse de Clermont, est pour certaines mère Isabelle de Vendôme, d'Alençon, Clermont, Blois et Montrichard. Du reste, tous ces mariages, bizarres, sont peut-être, du moins, très-incertains quant aux filles, mieux connues, qui seraient de Guillaume des Barres et de Marie d'Amiens, sa première épouse.

Jeanne de Chartres, comte de Saint-Pol, fils puîné de Gaucher de Châtillon et d'Elisabeth de Saint-Pol, eut à contester du Blois à cause de Marie d'Amiens, épouse dont Hugues de Montmirail et Elisabeth de Chaumont-Sur-Loire étaient le propriétaire. Les biens de Chartres-Hugues avec toutes ses dépendances, sans que le duché de Chartres, le chapitre et le diocèse de Chartres affectés aux cadets

terre. Hugues eut pour fils Jean, Guy, comte de Saint-Paul, et Hugues de Châtillon.

Jean, comte de Blois et de Chartres, seigneur de Château-Regnault, épousa Alix de Bretagne, dont il eut une fille unique.

Jeanne de Châtillon, comtesse de Blois et de Chartres, fut accordée dès l'âge de neuf ans à Pierre de France, comte d'Alençon, fils du roi saint Louis; et, en faveur de ce mariage, Alix leur donna la seigneurie de Château-Regnault, ainsi que les autres places que son mari lui avait assignées pour douaire, se réservant seulement cinq cents livres de rente pendant sa vie. Elle en donna ses lettres au mois de mars 1277. Jeanne, devenue veuve en 1283, mourut le 17 janvier 1292 sans laisser de postérité. Par son testament, daté du dimanche, jour de la fête de Saint-Julien 1291, elle donna douze mille livres en legs pieux, dont trois cent cinquante livres à ses pauvres ménagers de Château-Regnault; deux cents livres aux pauvres filles du même lieu afin de les marier ou de les mettre en religion; pareille somme aux pauvres femmes nobles; vingt livres à l'Hôtel-Dieu et quarante sous de rente sur le festage de Château-Regnault.

Hugues de Châtillon, fils aîné de Guy, comte de Saint-Paul et de Mahaut de Brabant, hérita le comté de Blois et la seigneurie de Château-Regnault par le décès de Jeanne de Châtillon, sa cousine-germaine. Il avait épousé Béatrix de Flandre, dont il eut deux enfans, Guy et Jean. Hugues fit son testament en 1299,

Digitized by Google

par lequel il fit plusieurs dons aux pauvres, aux hôpitaux et à la maladrerie de Château-Regnault.

Jean de Châtillon, dit de Blois, eut en partage les seigneuries de Château-Regnault et de Milaçay, à condition de les tenir à foi et hommage du comte de Blois. Il mourut sans enfans, et sa succession échut à son frère aîné.

Guy de Châtillon, comte de Blois et de Dunois, fut fiancé dès l'âge de dix ans avec Marguerite de Valois, fille de Charles de France, comte de Valois, d'Alençon et de Chartres, par contrat passé à Saint-Germain-en-Laye au mois d'octobre 1298. De ce mariage naquirent trois enfans, Louis, Charles et Marie.

Il paraît que les rois de France avaient conservé quelques droits utiles dans la terre de Château-Regnault; car nous voyons par le registre de la chambre des comptes intitulé : *Tabula major dividens*, etc., année 1325, que le dimanche après Pâques 1322, « Ot grant conseil à Pontoise en l'abbaye, où ly rois « reprent et remet arrières son domaine toute la terre « qui fust baillée à Pierre de Machauz au prix de « 255 livres 14 sous parisis de rente en la chastelle- « nie de Chastel-Regnaut par ly rois Philippe et le « frère du roy Monsieur, laquelle terre il ot en ré- « compensation de la ville de Lisi et de Villan- « trais, etc. »

Louis de Châtillon, premier du nom, comte de Blois, de Dunois et de Soissons, épousa Jeanne de Hainaut, dame de Chimay, qui, étant devenue veuve, fit avec Bouchard, comte de Vendôme, le 8 novembre

Digitized by Google

1347, un accord par lequel il fut convenu que tous les fiefs, arrière-fiefs et dépendances de Château-Regnault enclavés dans le comté de Vendôme demeureraient au comte de Blois. Il laissa trois fils, Louis, Jean et Guy, tous les trois successivement seigneurs de Château-Regnault.

Louis, deuxième du nom, comte de Blois, de Dunois et de Soissons, ne fut point marié.

Jean, troisième du nom, comte de Blois, épousa Marguerite de Gueldres, dont il n'eut point d'enfans.

Guy, comte de Soissons, puis de Blois, épousa Marie de Namur, dont il n'eut qu'un fils qui mourut sans postérité en 1391. Cet événement donna sujet à Charles VI, qui était alors à Tours, d'aller trouver le comte à Château-Regnault pour l'engager à vendre cette seigneurie ainsi que le comté de Blois à Louis, duc de Touraine, son frère, qui avait eu de très-grands biens de Valentine de Milan sa femme. Le comte y consentit, et le contrat fut passé à Paris au mois d'octobre 1391 moyennant deux cent mille francs d'or et six mille livres annuellement pour le douaire de Marie de Berri, veuve de Louis de Châtillon.

Louis de France, duc de Touraine et depuis duc d'Orléans, comte de Blois, fils de Charles V, roi de France, fut assassiné le 23 novembre 1407. Sa mort, ainsi que son mariage avec Valentine de Milan, furent deux sources de calamités pour la France, l'une en faisant naître les factions des Bourguignons et des Armagnacs, et l'autre en devenant la cause des désas-

Digitized by Google

treuses guerres d'Italie, qui avaient pour objet la conquête du Milanais. Louis eut de Valentine Charles duc d'Orléans, Philippe comte de Vertus, Jean comte d'Angoulême, et Marguerite, femme de Richard d'Étampes. Il eut encore un fils naturel, Jean comte de Dunois, célèbre dans l'histoire sous le nom du bâtard d'Orléans, chef de la branche de Longueville.

Charles, duc d'Orléans et de Milan, comte de Valois, de Beaumont et de Blois, fut pris à la bataille d'Azincourt et conduit en Angleterre, où il resta prisonnier pendant vingt-cinq ans. Il en sortit en 1440 par l'entremise de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, moyennant une grosse rançon, pour le paiement de laquelle il vendit, en 1442, la seigneurie de Château-Regnault à Jean de Daillon, comte du Lude, par contrat de réméré; mais l'ayant retirée, il la revendit au comté de Dunois au prix de vingt mille écus d'or, par lettres du 29 mars 1449.

Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, grand-chambellan de France, épousa en premières noces Marie, ou, selon d'autres, Jeanne, fille du président Louvet, dont il n'eut point d'enfans. Sa seconde femme fut Marie, fille de Jacques d'Harcourt, comte de Tancarville, et de Marguerite de Melun. Il mourut en 1470 âgé de soixante ans, comblé d'honneurs, de gloire et de richesses, laissant de son dernier mariage François; Marie, épouse de Louis, seigneur de La Haye et de Passavant, et Catherine, femme de Jean de Sarrebruck.

François d'Orléans, premier du nom, comte de

Digitized by Google

Dunois, de Longueville et de Vendôme, etc., fils naturel de Jean de Dunois, comte de Longueville, mort, sans doute, du vivant de Longueville, et Jean, cardinal de Longueville, archevêque de Lyon, mort en 1516, grand-bouteillier de France, conseiller du Roi, grand-chambellan de France, nommé en 1501, baron de Montmirail et d'Ancenis, en Bretagne, comte d'Ancenis, comte de Dunois, du nombre des pairs de France, mort en 1516.

Louis d'Orléans, duc de Longueville, nommé en Nouhaud, marquis de Rothelin, comte de Dunois, etc., grand-chambellan de France, chevalier de l'ordre du Roi, mort sans descendans, le 25 septembre 1516, laissant, marquise de Rothelin, sa veuve, Jeanne de Longueville, qui vivoit encore en 1520, et Charlotte, épouse de Philippe de Savoie, duc de Nemours.

Jeanne d'Orléans, héritière de son mari, comte de Dunois, vicomte de Neufchâtel, etc., grand-chambellan de France, prit alliance avec Marie, fils aîné de Claude de Rouxelin, duc de Guise, qui le laissa veuve et mère de deux enfans, François, et Louis, et posthume.

François d'Orléans, vicomte de Dunois, etc., de Longueville, épousa le 27 septembre 1551, fut de cette année, sans issue et mourut.

Louis d'Orléans, marquis de Rothelin, comte de Dunois, etc., fils de François d'Orléans, marquis de Rothelin, vicomte de Neufchâtel, et Françoise, fille

ennemis publics. Il épousa Marie, fille unique de Francois de Bourbon-comte de Saint-Paul, dont il eut Marie d'Orléans, dite de Longueville, comte de Saint-Paul et de France, gouverneur de Normandie; Catherine; Antoinette, comtesse de Gondi, marquise de Belleisle, aïeule du père de la maîtresse de Chateaubriand; et Jean-Louis, marquis, puis duc de Malignon, comte de Dunois.

Charles de Gondi, marquis de Belleisle, général des galères de France, chef des Enfants de Gondi, duc de Retz, pair et maréchal de France. Il fut un des Maîtres-Maîtres-Maîtres des Cérémonies d'Orléans et Jeanne de Lin mourut qui contient la postérité.

Henri de Gondi, duc de Retz et de Beaupréau, marquis de Belleisle et de Lucé, fut aïeul du marquis de Chabot-Rohan-Chabot, duc de Retz et de Beaupréau, marquis de Belleisle, prince de Leon, comte de Chabot, maréchal de camp, chevalier, seigneur de la Paste, baron de Lille, Noisay et la Membrolle, expliquer du marquis honneur d'armes, gouverneur de l'Ile-de-France de Belleisle, il prouve de cette vitesse et de conduire dans une gouvernement pour chef des guerres de la Ligue qu'il avait le pouvoir dans les engagées de Bretagne, qui transférait de la Bretagne après les 1591 [illegible] qui [illegible] et [illegible] le [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible]

rite, auquel il n'eût pas confié la principale force de son état s'il ne l'eût tenu pour tel. Il épousa en 1545 Madeleine, fille de N. le maréchal, baron de Noyers, et de Cécile de Croixmare, dont il eut un fils unique.

Albert de Rousselet, deuxième du nom. Ce fut en sa faveur que la terre de Château-Regnault fut érigée en marquisat en 1620 par Louis XIII, en considération des services de son père.

François de Rousselet fut le premier qui porta le titre de marquis de Château-Regnault. En 1622 il épousa Louise, fille de Noël Compans, seigneur d'Arcy, maître en la chambre des comptes, et de Louise de Dreux. De cette alliance sortirent François, qui continua la postérité, Balthasar, abbé commendataire des abbayes de Pornic en Bretagne et de Fontaines-les-Blanches en Touraine, et François-Louis, comte de Château-Regnault, maréchal de France et vice-amiral, célèbre par ses exploits maritimes sous le règne de Louis XIV. Ce dernier mourut en 1716 âgé de quatre-vingts ans.

François de Rousselet, deuxième du nom, marquis de Château-Regnault, épousa en 1658 Marie, fille de Jean Leguy, seigneur de la Giraudière. De ce mariage est né

Albert-François de Rousselet, marquis de Château-Regnault, dont le fils François n'eut que des filles. L'aînée fut mariée à

Estaing (Jean-Baptiste-Charles-Henri comte d'), marquis de Saillans et de Château-Regnault, vicomte

Digitized by Google

de Ravel, connu par ses services sur terre et sur mer sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI, et surtout par sa fin tragique en 1793. Nous parlerons de lui à l'article des gouverneurs de Touraine.

CHATILLON-SUR-INDRE.

Châtillon (*Castillio*), ville royale à seize lieues de Tours, sur les confins de la Touraine et du Berri, est située sur un coteau qui s'aplanit doucement jusqu'aux belles et riches prairies qu'on trouve à ses pieds. Elle dépendait au temporel du duché de Touraine et était régie par ses coutumes; mais pour le spirituel et pour la taille, elle était du diocèse et de la généralité de Bourges, amalgame bizarre qu'a fait disparaître le nouvel ordre de choses, d'après lequel Châtillon n'appartient plus à la Touraine. Il y avait un présidial créé en 1631, une prévôté et une maréchaussée. Son château placé sur une hauteur avait une ancienne tour fort élevée qu'on nommait la tour de l'Aigle.

En parlant de Buzançais, nous avons dit que Charles-le-Chauve donna également Châtillon à l'un de ses favoris nommé Hémon. On présume que Robert, petit-fils de ce Hémon, épousa la fille de Bouchard, comte de Montrésor, dont il eut Archambaud, seigneur de Buzançais, Sulpice, trésorier de Saint-Martin, seigneur de Verneuil, et une fille qui eut en partage la seigneurie de Châtillon qu'elle apporta en dot à son mari, dont le nom est inconnu.

Son fils Ganillon fit la guerre à Albéric de Mon-

Digitized by Google

trésor, son oncle maternel, et s'empara de ses états; mais Hugues d'Amboise, ayant pris le parti d'Albéric, trouva Ganillon qui pillait la campagne sur les rives du Cher, lui livra bataille, le défit et le retint en prison jusqu'à ce qu'il lui eût rendu hommage pour Châtillon, qu'il lui eût abandonné ses prétentions sur Montrichard, et enfin qu'il eût restitué Montrésor à son oncle. Depuis ce temps nous ne trouvons plus aucune trace des seigneurs de Châtillon jusqu'au douzième siècle.

Les comtes de Touraine ayant uni cette place à leur domaine, Jean-sans-Terre, frère de Richard Cœur-de-Lion, la céda au roi de France au mois de janvier 1193 avec quelques autres terres pour garantie du traité fait entre eux, à condition que le roi pourrait y mettre en garnison quatre chevaliers et quarante vassaux entretenus aux dépens du prince anglais, qui serait en conséquence obligé de lui donner tous les mois deux mille livres monnaie d'Anjou, et d'y mettre des provisions pour au moins deux ou trois mois. Mais ce traité resta sans exécution, et la Touraine ayant été réunie à la couronne en 1204, Philippe-Auguste assiégea Châtillon, qui ne tarda pas à se rendre. C'est depuis cette réunion que nous voyons reparaître les seigneurs de cette ville.

Dreux de Mello, connétable de France, pour prix des services qu'il avait rendus à Philippe-Auguste dans ses guerres contre les Anglais, reçut de lui les seigneuries de Loches et de Châtillon, par lettres de

Digitized by Google

l'an 1204, à la charge de foi et hommage-lige, se réservant seulement le droit de régale sur les abbayes qui en dépendaient. Il mourut le 3 mars 1218, laissant de sa femme Ermentrude de Moucy, Dreux et Agnès mariée en 1209 à Garnier Dutraisnel.

Dreux de Mello II succéda à son père aux seigneuries de Châtillon et de Loches, qui furent rachetées par le roi saint Louis moyennant six cents livres de rente, par lettres données au camp d'Égypte près le Nil en décembre 1249. Il mourut l'année suivante sans laisser d'enfans.

Pierre de Brosse, seigneur de Langeais et de Damville, avait probablement obtenu la seigneurie de Châtillon pendant sa faveur auprès de Philippe-le-Hardi. On trouvera son article dans notre quatrième volume. Après son supplice, en 1278, ses biens furent confisqués et acquis à la couronne. Il n'y eut plus de seigneurs de Châtillon jusqu'au suivant.

Tanneguy Duchâtel, chevalier, seigneur de Rénac et du Bois-Raoul, grand-écuyer de France, gouverneur de Roussillon, obtint de Louis XI, en 1472, à titre d'engagement, les seigneuries de Châtillon, de Passy et de Nonancourt, pour l'indemniser des grosses avances qu'il avait faites, tant pour le service que pour les funérailles de Charles VII, que lui seul n'abandonna point. Ce dévouement parut si beau, que même cent ans après, quand le corps de Henri II fut conduit sans pompe à Saint-Denis, on trouva sur le corps ces mots écrits en grosses lettres : *Où est main-*

Digitized by Google

tenant Tanneguy Duchastel? Il fut tué au siège de Bouchain en 1479, et fut enterré à Cléry par ordre de Louis XI.

Jeanne de Raguenel, vicomtesse de Bélière, etc., veuve de Tanneguy Duchâtel, jouit du domaine de Châtillon comme ayant la garde noble de Gillette, Jeanne et Françoise ses filles.

Anne de Bretagne, reine de France, femme de Charles VIII, eut quelque temps la seigneurie de Châtillon, par lettres données aux Montils-les-Tours le 4 octobre 1493. Mais sur les représentations qu'on fit au roi que ce château convenait peu à la grandeur d'une reine de France, il lui donna en échange, le 18 mai 1494, le château de Meun-sur-Yeurre.

Jeanne de France, première femme de Louis XII, après la dissolution de son mariage, en 1498, obtint pareillement Châtillon et son domaine pendant sa vie. Le roi y ajouta le duché de Berri et Châteauneuf-sur-Loire. Elle mourut le 4 février 1504.

Charles Solar, communément appelé du Solier ou de Soliers, comte de Moret, seigneur de la Carte, gentilhomme de la chambre du roi, fut seigneur de Châtillon après Jeanne de France. Il mourut le 1er février 1552, et eut sa sépulture aux Minimes du Plessis.

Florent Guyot de Lessart, dont nous avons fait mention au dixième livre de notre Histoire, ayant été obligé, en 1589, de remettre son gouvernement de Saumur entre les mains du roi de Navarre par ordre de Henri III, reçut de lui comme indemnité à titre

d'engagiste, la seigneurie et le domaine de Châtillon.

George Isoré, marquis d'Hervaut, lieutenant-général pour le roi en Touraine, a pareillement joui de Châtillon par engagement.

Le président de Barillon l'a depuis obtenu au même titre, ainsi que son gendre

Jean-Baptiste Amelot, maître des requêtes. Cette terre est ainsi restée dans la même famille jusqu'à Antoine-Jean Amelot de Chaillou, ancien ministre-d'état, qui la possédait encore en 1789.

Lorsqu'il n'y avait point à Châtillon de seigneur engagiste, le roi y plaçait des gouverneurs particuliers; ainsi quand les princes et les principaux seigneurs se retirèrent de la cour, en 1616, le seigneur de la Mardelle, gentilhomme de Touraine, reçut du maréchal de Souvré, gouverneur de la province, l'ordre d'aller prendre le commandement de Châtillon, et il fut porté en cette qualité sur l'état du roi à raison de cent livres par mois pour ses gages, et de deux cent trente-trois livres pour un sergent et dix-neuf soldats.

Châtillon avait une collégiale desservie par un prieur et douze chanoines. On tient que son église fut bâtie vers l'an 959 par l'un des principaux habitans qui y mit des reliques de saint Oustille, dont Richard Ier, archevêque de Bourges, lui avait fait présent. Il y avait en outre un couvent d'Augustins et un de religieuses Ursulines.

Digitized by Google

CHENONCEAUX, CHATELLENIE.

Chenonceaux n'est qu'un très-petit bourg situé sur sur la rive droite du Cher, à huit lieues de Tours, et à une lieue et demie au-dessus de Bléré. Quoique son château n'eût que le titre de châtellenie qui lui fut donné en 1513 par lettres patentes de Louis XII, son architecture et les personnages qui l'ont successivement habité ont rendu ce lieu assez célèbre pour qu'il ne nous fût pas permis de le passer sous silence. Heureusement pour la Touraine, dont il est aujourd'hui l'édifice le plus remarquable en ce genre, il n'a point souffert les atteintes de la révolution, dont il paraît avoir été préservé par le respect qu'imprimaient à tout ce qui l'environnait l'âge, les vertus et la bienfaisance de celle qui la possédait alors, madame Dupin, qui y a doucement terminé sa longue et brillante carrière en 1799, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La terre de Chenonceaux, avant d'avoir acquis la célébrité dont elle jouit encore, avait appartenu à une famille du nom de Marques, originaire d'Auvergne, famille qui n'était pas sans illustration puisqu'on assure qu'elle était alliée à la maison de France. Nous voyons, par des titres originaux, qu'en 1274 un Guillaume Marques fit don aux religieux de Montoussan des fiefs de Bléré, Francueil et Chisseau.

Jean Marques, premier du nom, seigneur de Chenonceaux, prit parti, sous le règne de Charles VI,

Digitized by Google

contre le dauphin, que la faction de Bourgogne venait de faire déclarer déchu de ses droits à la couronne, et reçut garnison anglaise dans son château. Mais il ne tarda pas à subir la peine de sa félonie, car le maréchal Laval de Bois-Dauphin ayant battu les Anglais dans les prairies de Vintin, auprès de Chenonceaux, rasa les fortifications du château, et en fit couper les bois à hauteur d'infamie. Il paraît qu'il mourut en 1430.

Jean Marques, deuxième du nom, seigneur des Odets, de Bléré, du Couldray, fit hommage au roi, le 12 mai 1431, pour la terre de Chenonceaux. En 1432 il obtint des lettres patentes qui l'autorisaient à relever les fortifications de son château, à raison des services qu'il avait rendus à l'état, et en considération de sa parenté avec la maison de France. Il mourut en 1460.

Pierre Marques, fils du précédent, rendit au roi, le 31 janvier 1461, un pareil hommage pour les terres de Chenonceaux, les Odets, le Couldray et le bourg de Saint-Martin-le-Beau. Il fit construire au milieu du Cher un moulin dont nous aurons bientôt occasion de parler. Ce fut lui qui, en 1496, vendit Chenonceaux à Thomas Bohier, l'un de ses créanciers. Il avait épousé Martine, fille de Pierre Bérard, seigneur de Bléré et de Chissay.

Thomas Bohier, baron de Saint-Cyergue, seigneur de Chenonceaux, la Tour-Boyer, Nazelles, Chissay, Saint-Martin-le-Beau, général des finances de Normandie, lieutenant-général des armées, vice-roi de

Digitized

Naples, etc., était fils d'Astremoine Bohier, ou le Bouyer, originaire d'Auvergne, et de Béraulde Duprat, tante du fameux chancelier de ce nom, circonstance qui n'aura pas nui à l'accroissement de sa fortune sous François Ier. Elle avait été commencée par son mariage avec Catherine, fille de Guillaume Briçonnet, qui, veuf, embrassa l'état ecclésiastique, et fut connu sous le nom de cardinal de Saint-Malo. Bohier, en 1515, jeta, sur les fondemens du moulin que Pierre Marques avait fait établir sur la rivière, ceux du nouveau château qu'il fit élever, au lieu de celui qui existait anciennement. L'église du bourg se trouvant au milieu de ses avenues, on assure qu'il la fit incendier, et qu'il la rebâtit à ses frais au lieu où elle est encore. Elle fut consacrée par son beau-père le cardinal de Saint-Malo, en vertu d'une bulle de Léon X; mais chargé avec Lautrec de poursuivre la conquête du Milanais, Bohier ne put, pendant son long séjour en Italie, s'occuper que passagèrement de cette importante construction. Le soin d'en diriger les travaux fut laissé à son épouse, et elle ne montra pas moins de goût que son mari dans l'exécution de leurs plans. En examinant bien les détails d'architecture du château, on y prend comme sur le fait la révolution la plus importante dans les arts, c'est-à-dire le passage du style gothique au style grec, ou plutôt au style italien des Bramante et des Michel-Ange. En effet, jamais le style gothique ne fut si parfait qu'au moment où il fut abandonné pour l'italien, qui de son côté ne fut jamais plus pur qu'à

Digitized by Google

l'époque où il fut adopté. Partout on voit le chiffre de Bohier ainsi que sa devise : *S'il vient à point m'en souviendra.* François Ier, par lettres patentes de 1517, lui accorda la permission de construire un pont sur le Cher ; mais trop occupé de l'achèvement de l'édifice principal, il ne put profiter de cette faveur. Il mourut dans le Milanais le 14 mars 1523 ou 1524 nouv. style. Son corps fut rapporté d'Italie à Tours et inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Saturnin, où il s'était fait construire une chapelle enrichie d'or et d'azur. Il y avait son tombeau en marbre blanc. Les restes de son épouse, morte deux ans après lui, y furent également déposés, et on y lisait leurs épitaphes. Ce monument n'a été détruit qu'à l'époque de la révolution. De son mariage avec Catherine Briçonnet naquirent cinq fils : 1° Antoine, qui suit ; 2° François, évêque de Saint-Malo ; 3° Guillaume, bailli du Cotentin ; 4° Gilles, évêque d'Agde ; 5° un autre Antoine, gouverneur de Touraine.

Antoine Bohier, baron de Saint-Cyergue, la Tour-Bohier, la Chesnaye, Saint-Martin-le-Beau, Augy, est encore traité de seigneur de Chenonceaux dans le testament de Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, daté du 11 janvier 1533. Ce ne fut effectivement qu'en 1535 qu'il s'en dessaisit en faveur de François Ier. Guy Bretonneau, p. 38 de son Histoire généalogique de la maison Briçonnet, nous apprend que « Bohier « ayant, en son voyage d'Italie, fait de grandes dé- « penses pour le service de Sa Majesté, se trouva re- « devable de grand nombre de deniers après sa mort. »

Digitized by Google

Ce qui est exact. Mais il ajoute : « Sa veuve donna ce « beau château de Chenonceaux au roi Henri II pour « la somme de cent mille livres. Catherine de Médicis, « veuve de Henri, qui première le posséda, l'aug- « menta de plusieurs édifices fort magnifiques. » Et ici il commet un double anachronisme; car comment la veuve de Bohier, morte en 1526, aurait-elle pu vendre son château à Henri II, qui ne régna qu'en 1547? Ensuite on va voir que Catherine ne le posséda pas avant Diane de Poitiers. Thomas Bohier s'étant en effet trouvé redevoir au roi cent quatre-vingt-dix mille livres, son fils Antoine fut obligé d'en tenir compte, et la terre de Chenonceaux fit partie de cette restitution, ou plutôt en fut le prétexte. Anne de Montmorenci en vint prendre possession pour le roi en 1535.

Diane de Poitiers était fille de Jean de Poitiers, comte de Saint-Vallier, et descendait ainsi de Marie, fille naturelle de Louis XI, qui épousa Aymar de Poitiers, comte de Saint-Vallier. Aussitôt la mort de François Ier, en 1547, Henri II, son successeur, donna à Diane sa maîtresse le château de Chenonceaux et le duché de Valentinois. Les héritiers d'Antoine Bohier ayant élevé des réclamations, et voulant revenir sur la cession faite à François Ier, Diane, en 1555, racheta Chenonceaux. Ainsi de Thou n'a pas été bien informé quand il a dit au XXIIIe livre de son histoire, tome III, page 374 : « Astremoine (1) Bohier et Ca- « therine Briçonnet avaient bâti cette maison de plai-

(1) De Thou s'est encore trompé en ceci; c'est Thomas qu'il faut lire.

Digitized by Google

« sance, que le baron de Saint-Cyergue leur fils avait « donnée, par une folle vanité, à la duchesse, etc. » Aussitôt que Diane fut en posssesion paisible de Chenonceaux, elle fit abattre et reconstruire la façade du bâtiment au midi due à Th. Bohier. Elle fit également exécuter les neuf arches du pont projeté trente-huit ans auparavant, et qui du corps-de-logis conduit sur la rive gauche du Cher. C'est dans les premières piles de ce pont, qui sont creuses, que sont pratiquées les cuisines du château; mais elle n'eut pas le temps de donner à ce séjour autant d'éclat et de magnificence qu'elle l'aurait désiré, et que lui permettaient son goût et sa fortune, puisque peu d'années après elle s'en vit dépouillée par la violence autant que par la frayeur que lui inspirait le ressentiment d'une rivale, jalouse, vindicative et toute-puissante.

Catherine de Médicis, veuve de Henri II, était mère de François II, de Charles IX et de Henri III. En 1550 elle avait acheté de Charles de La Rochefoucauld et de sa femme Antoinette d'Amboise la terre de Chaumont-sur-Loire pour le prix de cent vingt mille livres. Henri II étant mort en 1559, elle put alors sans contrainte faire éclater sa haine longtemps comprimée contre celle qui avait été l'objet constant des affections de son époux. Maîtresse absolue sous le règne momentané de son fils François II, comme elle le fut sous les deux règnes suivans, elle contraignit la duchesse de Valentinois de lui céder Chenonceaux en retour de Chaumont. La ratification de cet échange forcé ne fut fait à Chinon que le 10

Digitized by Google

mai 1560, quoique la duchesse eût déjà fait prendre possession de Chaumont, dès le 27 avril précédent, par son secrétaire Canette, tant elle redoutait la vengeance de l'Italienne Catherine. Le 17 mai de l'année suivante, elle obtint les lettres de reconnaissance de sa foi et hommage. Dès le moment que Catherine fut en possession de Chenonceaux, elle en fit l'objet d'une prédilection toute particulière. Elle imagina de faire couvrir le pont que Diane avait fait construire, et de former ainsi une belle et longue galerie, à l'aide de laquelle on est porté sans s'en apercevoir sur la rive opposée. C'est à elle qu'on doit le grand bâtiment qui est au levant de l'avant-cour, les douves et les terrasses. Ce fut aussi par elle que les jardins furent agrandis et embellis. On admirait surtout ce parc majestueux qui régnait le long du Cher, avant que l'accumulation des années eût fait sentir la nécessité d'en renouveler les arbres séculaires, auxquels les années à leur tour ne tarderont pas à rendre leur première beauté. Il serait sans intérêt de relater ici toutes les circonstances où la cour vint visiter ces beaux lieux, plus faits pour des ames douces et vertueuses que pour celle qui avait été froidement l'auteur et le témoin de l'horrible journée de Saint-Barthélemi. Nous dirons cependant qu'en 1577 Henri III conçut le projet d'imposer un autre nom à Chenonceaux. Il était venu y passer quelques jours, lorsqu'il y apprit que ses troupes s'étaient emparées de la ville d'Issoire et de quelques autres places occupées par les protestans. Dans l'effusion de sa joie, il voulut que dorénavant

Digitized by Google

Chenonceaux fût appelé le château de Bonnes-Nouvelles; mais ce caprice de moment ne put l'emporter sur la force de l'habitude, et le château conserva son nom. Catherine termina ses jours à Blois le 5 janvier 1589, ayant avant sa mort légué Chenonceaux à Louise de Vaudemont, femme de son fils Henri III.

Louise de Lorraine était fille aînée de Nicolas duc de Mercœur, comte de Vaudemont, et de Marguerite d'Egmont sa première femme. Pendant la grande faveur des Guise, elle épousa Henri III le 15 février 1575. Aussitôt la mort de Catherine, elle entra en possession de Chenonceaux, et s'occupa de la conservation de cette belle propriété au milieu de la guerre qui désolait l'intérieur de la France; car nous voyons que dès le 1er février 1589 elle écrivit à Gilles de Faverolles, capitaine de deux cents hommes de guerre à pied, de veiller à ce qu'il n'y fût fait aucune violence. Ce fut là qu'elle se retira lorsque, six mois après, son époux fut tombé sous le fer de l'infame Jacques Clément. Les malheurs du temps l'empêchèrent sans doute de suivre l'exécution des plans d'embellissemens tracés par Catherine et consignés par Androuet Ducerceau dans son ouvrage intitulé : *Les plus excellens bâtimens de France*. Elle mourut à Moulins le 29 février 1601. Après elle Chenonceaux passa dans la maison de Vendôme.

César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594, fut légitimé l'année suivante. En 1609, à l'âge de seize ans, il épousa Françoise, fille de Philippe-Emmanuel de

Digitized by Google

Lorraine, duc de Mercœur, nièce de Louise de Vaudemont, à qui Henri IV alla lui-même à Chenonceaux porter la nouvelle de ce mariage. Celle-ci, n'ayant point eu d'enfans, fit à l'égard de sa nièce ce que Catherine de Médicis avait fait pour elle, c'est-à-dire qu'elle lui donna sa terre de Chenonceaux pour en jouir après sa mort, qui ne tarda pas à l'en mettre en possession; car, en 1612, elle avait cessé de vivre. César, qui mourut en 1665, eut de ce mariage Louis, mort cardinal en 1669; François, duc de Beaufort, et Élisabeth, femme de Charles-Amédée de Savoie.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, généralissime des armées de France et d'Espagne, était fils de Louis, dont il est parlé ci-dessus. Son père étant devenu veuf, avait embrassé l'état ecclésiastique, et fut créé cardinal de Vendôme en 1667. Louis-Joseph et Philippe son frère, grand-prieur de France, lui ayant succédé, l'aîné eut en partage la terre de Chenonceaux. Quoique né en 1654, il ne se maria qu'en 1710 à Marie-Anne de Bourbon-Condé, à laquelle, par son contrat de mariage, il fit don de Chenonceaux. Il mourut sans enfans le 10 juin 1712, et la duchesse son épouse en 1718. La princesse de Condé sa mère hérita d'elle Chenonceaux, et le vendit, en 1720, au duc de Bourbon, qui n'y vint qu'une seule fois en allant conduire mademoiselle de Vermandois sa sœur à l'abbaye de Beaumont-les-Tours, dont elle fut depuis abbesse. Le duc revendit Chenonceaux à M. Dupin en 1733.

Claude Dupin, issu d'une ancienne famille noble

Digitized by Google

du Berri, avait commencé par être capitaine au régiment de Noailles, cavalerie; mais une affaire d'honneur l'ayant obligé de quitter le service, il obtint un bon de fermier-général, après avoir épousé mademoiselle Louise - Marie - Madeleine - Guillaume Defontaine. M. Dupin est connu dans la littérature par ses observations sur l'Esprit des Lois, réfutation la meilleure sans contredit de toutes celles qu'a fait naître cet ouvrage justement célèbre. Montesquieu en fut tellement alarmé, qu'il interposa le crédit de la marquise de Pompadour pour amener M. Dupin à la suppression de l'édition tout entière. Cinq ou six exemplaires seulement ont échappé à cet acte de déférence envers le grand homme dont il était l'ami, et sont par conséquent très-rares aujourd'hui. L'ouvrage a pour titre: *Observations sur un livre intitulé : de l'Esprit des Lois*, *Paris* (1753), 3 *vol.* in-8.

Il est digne de remarque que chaque siècle, depuis le quinzième, offre à Chenonceaux sa physionomie particulière. Manoir d'une famille factieuse pendant les guerres que l'Anglais faisait à la France; sous François Ier, monument de la protection que ce prince accordait aux arts, ainsi que de son goût pour les plaisirs; témoin de la magnificence et des intrigues de Catherine de Médicis, et peu de temps après du généreux pardon accordé par le grand Henri aux fanatiques qui osaient lui disputer un trône dont il fit la gloire et les délices; retraite au seizième siècle de la pieuse veuve de Henri III, et au dix-septième de l'un des plus grands capitaines du règne de Louis XIV;

Digitized by Google

il était réservé à M. et à madame Dupin de marquer à leur tour l'époque brillante du dix-huitième siècle, en réunissant dans leur riant asile les personnages les plus illustres ou les plus aimables de cette période si féconde en grands hommes, parmi lesquels se faisaient encore remarquer M. Dupin par son goût et son érudition, madame Dupin par sa beauté, ses graces et son esprit. Là J.-J. Rousseau, qui leur fut attaché quelque temps en qualité de secrétaire, composa plusieurs pièces pour le théâtre du château, sur lequel fut joué pour la première fois le Devin de Village. On connaît ces vers empreints d'une douce mélancolie, qu'il a intitulés l'Allée de Silvie, du nom d'une des allées du parc :

Qu'à m'égarer dans ces bocages
Mon cœur goûte de voluptés!
Que je me plais sous ces ombrages!
Que j'aime ces flots argentés! etc.

Chenonceaux réunissait habituellement dans la belle saison l'élite de ce que les lettres, les sciences et les arts, offraient de plus distingué, tels que Fontenelle, Mairan, Buffon, le comte de Tressan, Montesquieu, le marquis de Saint-Aulaire, l'abbé de Saint-Pierre, Mably, Condillac son frère, MM. de Sainte-Palaye, lord Bolingbrocke et Voltaire lui-même. Au milieu de tant de célèbres personnages brillaient aussi mesdames de Boufflers, de Luxembourg, de Rohan-Chabot, de Forcalquier, de Mirepoix, de Tencin et la marquise du Deffant, tous attirés, moins peut-être

par le charme des lieux que par celui de la société de leurs maîtres.

A l'époque de la révolution, madame Dupin se retira à Chenonceaux, où, comme nous l'avons dit, elle mourut âgée de quatre-vingt-treize ans.

Le comte René de Villeneuve, son petit-neveu, a eu en partage la terre de Chenonceaux, qui semble n'avoir pas changé de possesseur, grace à l'affabilité et aux prévenances dont sont l'objet les étrangers, les savans, les artistes, enfin tous ceux auxquels tant d'intéressans souvenirs inspirent le désir de visiter ce romantique séjour.

CHINON, COMTÉ.

La ville de Chinon (*Caïno*, *Chinones*) est située sur la droite de la Vienne au nord-est de Tours, dont elle est éloignée de dix lieues. Le château est sur la hauteur qui commande la ville et la campagne. Quoique le temps de sa fondation soit fort incertain, il n'en est pas moins vrai qu'elle était déjà une ville assez considérable dans le cinquième siècle, lorsque les Francs commencèrent à s'établir dans les Gaules. Dès l'an 462 elle fut assiégée par Ægidius-Afranius, gouverneur des Gaules pour les Romains, siège dont nous avons donné les détails dans le premier livre de notre Histoire, et qui indique suffisamment qu'il devait alors y avoir un château ou du moins un fort pour la défense de la ville. Ainsi ce château n'avait pu être l'ouvrage que des Romains, puisque les Francs

n'avaient pas encore pénétré dans ces contrées. Mais il était sans doute peu considérable et devait être à peu près ruiné, lorsque, suivant d'Argentré, Thibaut le-Tricheur, premier comte héréditaire de Touraine, le fit reconstruire à l'aide des grands biens dont il avait hérité, en 953, de son petit-fils Drogon, duc de Bretagne. Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, le fit fortifier pour y déposer ses trésors. Philippe-Auguste, l'ayant repris sur les Anglais en 1204, y ajouta de nouvelles fortifications. Enfin le roi Charles VII y fit bâtir la grosse tour du château appelée d'Argenton, ainsi que celle qui était auprès de la porte des Prés. Il fit aussi renfermer la ville de murailles garnies de tours, dans le temps où c'était presque la seule place un peu forte qui lui restât. Il y ajouta les portes de la Barre, du Vieux-Marché, de Verdun et la Bastille du pont.

Après la mort de Thibaut, Chinon tomba dans le partage d'Emme ou Emmeline sa fille, mariée à Guillaume III, duc de Guienne et comte de Poitou. La Chronique de Maillezais rapporte qu'Emmeline ayant conçu de la jalousie contre la vicomtesse de Thouars, à laquelle le comte faisait une cour trop assidue, la rencontra un jour dans la campagne, et après l'avoir accablée d'outrages, la livra à la discrétion de ses palefreniers. Craignant la colère de son mari, elle se tint ensuite soigneusement renfermée dans son château de Chinon : mais le faible Guillaume ne songea point à venger l'affront fait à la vicomtesse.

Son neveu Eudes II, comte de Touraine, fut depuis

Digitized by Google

mis en possession de cette place, que Thibaut III donna pour sa rançon à Geoffroy-Martel, ainsi qu'on l'a vu dans le cours de notre Histoire sur l'année 1044.

Geoffroy-le-Bel, comte d'Anjou, donna par son testament à Geoffroy Plantagenet, son second fils, la ville et le château de Chinon avec Loudun et Mirebeau, en attendant qu'il fût en possession des trois provinces de Touraine, d'Anjou et du Maine, qui devaient lui appartenir lorsque son frère Henri serait paisible possesseur du trône d'Angleterre; mais Henri II, qui ne voulait point de partage, passa la mer en 1156, assiégea et prit la ville et le château de Chinon. Philippe-Auguste les réunit depuis à la couronne.

Chinon fut pris en 1413 par Jean duc de Bourgogne pendant les guerres des Bourguignons et des Armagnacs. La paix s'étant faite entre les deux maisons, le duc Jean s'obligea, par le traité d'Arras du mois de septembre 1414, de rendre Chinon au roi de France. Cependant on fut obligé d'en venir à la force ouverte pour la retirer de ses mains. Raoul de Gaucourt rassembla des troupes à ses frais, l'assiégea et la réduisit sous l'obéissance du roi, ayant employé à cette entreprise plus de douze mille écus d'or, dont Louis XI donna depuis ses lettres de reconnaissance à Charles de Gaucourt son fils.

Après la mort de Charles VII, Louis XI donna Chinon et les émolumens du grenier à sel à la reine sa mère pour surcroît de douaire. Les lettres en furent expédiées à Maillé le 6 octobre 1461.

Ce fut en ce lieu que François Ier, duc de Bretagne, rendit foi et hommage à Charles VI pour le duché de Bretagne et le comté de Montfort, le 14 mars 1445. Le domaine fut engagé à Henri de Lorraine, duc de Guise, avec Issoudun et Vierzon, par lettres du 4 juillet 1581, pour treize mille trois cent trente-trois écus un tiers, ou quarante mille livres, qui furent remboursés au prince de Joinville en 1616 par le duc de Bourbon, des mains duquel il repassa en 1629 dans celles du roi.

Le cardinal de Richelieu, qui convoitait ce domaine pour composer le duché qu'il avait le projet de faire créer en son nom, et qui ne voulait pas en devenir possesseur à titre d'engagiste, comme l'avaient été les précédens seigneurs, en fit opérer par le roi l'échange avec Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, contre d'autres terres, au nombre desquelles figure une principauté de Château-Regnault qui nous est inconnue. Ainsi, quoique peu timoré de son naturel, n'osant pas cependant faire personnellement l'acquisition d'un domaine royal, il la fit faire par un prête-nom, qui la lui rétrocéda dès le jour suivant au même prix de cent dix-neuf mille trois cent vingt livres. Ce domaine et celui de l'Ile-Bouchard, que le cardinal avait acheté du duc de La Trémouille, formèrent la portion la plus considérable du duché qui fut érigé, dans le cours de la même année, sous l'appellation de Richelieu. Jusque-là le château de Chinon n'avait pas cessé de faire partie du domaine de la couronne.

Digitized by Google

François, duc d'Anjou, en 1576, obtint en augmentation d'apanage le duché de Touraine, dont on privait ainsi Marie Stuart, veuve de François II, retirée dans son royaume d'Écosse. Ce prince ayant été abusivement autorisé à aliéner certaines parties du domaine de son apanage, vendit ou plutôt engagea, le 4 juillet 1581, différentes terres qui dépendaient du château de Chinon.

Henri Ier de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, fils de François-le-Balafré, se rendit acquéreur de ces aliénations.

Henri II de Lorraine, duc de Chevreuse, succéda à son père en 1588 dans la seigneurie de Chinon, et la vendit, en 1616, au duc de Bourbon.

Louis III, duc de Bourbon, la posséda jusqu'en 1629, époque où, à l'instigation du cardinal, Louis XIII la lui retira pour la donner, en échange d'autres propriétés, à la princesse de Conti.

Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conti, vendit, le 20 février 1631, à Guillaume Millet, prête-nom du cardinal de Richelieu, le château de Chinon et ses dépendances.

Armand-Jean Duplessis, cardinal de Richelieu, devint propriétaire du château et du domaine de Chinon, en vertu de la déclaration de command faite à son profit par Guillaume Millet, qui les lui rétrocéda, ainsi que nous l'avons dit plus haut.

Armand-Jean Wignerod fut substitué au nom et aux armes de Duplessis-Richelieu par le cardinal son grand-oncle, et devint, en sa qualité de duc de Ri-

Digitized by Google

chelieu, seigneur de Chinon. Il mourut en 1715, âgé de quatre-vingt-six ans.

Louis-François-Armand Duplessis, duc de Richelieu, maréchal de France, né en 1696, mourut le 8 août 1788, âgé de quatre-vingt-douze ans.

Louis-Sophie-Antoine Duplessis-Richelieu, fut d'abord connu sous le nom de duc de Fronsac, et devint duc de Richelieu après la mort du maréchal. Son fils aîné porta le nom de comte de Chinon. Celui-ci, devenu à son tour duc de Richelieu, passa au service de Russie, où il se fit connaître sous les rapports les plus favorables comme gouverneur de la province d'Astracan. Rentré en France après la restauration, il y est mort président du conseil des ministres, ne laissant point d'enfans de son épouse N. de Rochechouart. En lui s'est éteinte la branche masculine des Duplessis-Richelieu.

Nous trouvons, pour gouverneurs des ville et château de Chinon,

Étienne de Tours, qui y fut placé en cette qualité l'an 1167 par Henri II, roi d'Angleterre.

Robert de Turnham, seigneur anglais, sénéchal des trois provinces.

Aimery, vicomte de Thouars, sénéchal des mêmes provinces, nommé par Jean-sans-Terre en 1199, mais contraint de se retirer au mois d'octobre de l'année suivante.

Roger de Lascy, Anglais, fait prisonnier quand Philippe-Auguste prit la ville.

Guillaume des Roches, sénéchal héréditaire des

Digitized by Google

trois provinces en 1204. Tous les autres sénéchaux héréditaires eurent ce même gouvernement.

Jean Pastoureau, dit Tailloche, par nomination du duc de Bourgogne en 1413.

Guillaume de Remeneuil, bailli des ressorts et exemptions de Touraine, nommé par le roi en 1414, contraignit par la force Jean Pastoureau de lui remettre ce gouvernement.

Louis de France, duc de Guienne, l'obtint par lettres du mois d'avril 1415. Il mourut la même année le 18 décembre. La ville ayant été donnée en otage l'an 1433 à Artus III, comte de Richemont, connétable de France, il y mit pour gouverneur Guillaume Bellier; mais celui-ci, manquant à la foi qu'il avait jurée au connétable, fit, le 13 mars 1426, une ouverture dans les murs de la ville, dont il donna l'entrée aux troupes du roi, qui s'en emparèrent malgré la présence de Marguerite de Bourgogne, femme du connétable, qui s'y était retirée.

Raoul de Gaucourt, premier chambellan de Charles VII, était gouverneur de Chinon en 1432. Ce fut son lieutenant, Olivier Frétard, qui pendant la nuit facilita l'entrée du château au sire de Bueil et autres conjurés pour enlever le sire de La Trémouille, ministre d'état et favori du roi qui se trouvait alors au château.

Charles de Gaucourt, maréchal de France, gouverneur de Paris et de Chinon, par lettres de Louis XI du 10 décembre 1463.

Philippe de Commines, chevalier, seigneur d'Ar-

Digitized by Google

genton, assez connu par ses mémoires, obtint ce gouvernement en 1477, ayant sous son commandement quatre-vingts hommes d'armes et quarante hommes de trait. Il mourut le 17 octobre 1519.

Jean Tiercelin, seigneur des Brosses. En 1485 il fut nommé avec l'archevêque de Tours, le sire de Beaujeu et le comte de Dunois, exécuteur testamentaire de Charlotte de Savoie, veuve de Louis XI.

Adrien de Monberon, seigneur d'Archiac, chambellan du roi Charles VIII.

N. Tiercelin, seigneur de la Roche-du-Maine. Brantôme dit qu'en son absence les protestans enlevèrent Chinon par surprise, mais qu'il les en chassa bientôt après.

François Leroy, seigneur de Chavigny, comte de Clinchamp, lieutenant-de-roi en Touraine, nommé par Henri III gouverneur de Chinon. Il mourut en 1606.

Jacques de Rouville succéda au précédent, son oncle maternel, et mourut en 1628.

Chinon ayant été accordé au prince de Condé pour sûreté du traité de paix fait à Loudun au mois d'avril 1616, ce prince en donna le commandement à Rochefort, gentilhomme de sa maison, qui, lorsqu'il eut été arrêté, se jeta dedans pour le défendre.

Charles Tiercelin, seigneur de Ballon, maréchal-de-camp, fut pourvu du gouvernement de Chinon en 1616, lorsque le prince de Condé eut prescrit à Rochefort d'évacuer la place.

Digitized by Google

Charles Tiercelin, deuxième du nom, nommé aux mêmes fonctions le 15 octobre 1619.

Louis de Bascle, capitaine de cent arquebusiers à cheval, eut les gouvernemens de Chinon, Loudun, Mirebeau et Faye-la-Vineuse. Il mourut à Chinon, où il eut sa sépulture dans l'église de Saint-Maurice.

On remarque dans la commune de Cinais, voisine de Chinon, les traces d'un ancien camp que, suivant l'usage, on attribue aux Romains; mais, pour peu qu'on ait l'habitude de leurs divers genres de construction et de la méthode de leur castramétation, on voit facilement que ce travail ne remonte pas plus haut que nos anciens comtes de Touraine, et que c'est encore un ouvrage de Henri II, roi d'Angleterre, qui avait fait de Chinon la principale place d'armes.

Il nous reste quelques monnaies d'argent frappées à Chinon sous la seconde race, quoique, dans son traité, Leblanc n'en ait pas fait mention. Nous en possédons deux, dont l'une est une obole qui nous semble appartenir au règne de Charles-le-Chauve, époque où presque toutes les villes de France avaient leur coin particulier. D'un côté on y voit une croix, avec ces mots dans le cercle qui l'entoure : CAINONI CASTRO, et au revers TVRON; ce qui ne permet pas de la confondre avec les pièces émanées des monétaires.

La seconde est un denier d'argent que nous attribuons à Louis IV, fils de Louis-le-Bègue, les mon-

Digitized by Google

naies de ce dernier étant faciles à reconnaître au monogramme. Celle-ci a d'un côté la figure du roi, avec ces mots à l'entour : LVDOVICVS REX, et au revers une croix dans un cercle, autour duquel on lit également : CAINONI CASTRO. Leblanc nous offre l'empreinte d'un denier de ce même Louis IV, frappé à Arras, tout-à-fait semblable au nôtre du côté de la figure ; ce qui ne peut que nous confirmer dans notre opinion.

L'église collégiale de Chinon, Saint-Mesme, *Sanctus-Maximus*, était une des plus anciennes de la province quant à sa fondation, mais non quant à la construction qui a dû être renouvelée plusieurs fois. C'était dans le principe un monastère situé hors la ville, qui fut sécularisé vers le milieu du onzième siècle. L'église de Saint-Martin, qui datait du sixième, n'était alors qu'une petite chapelle, qui fut depuis agrandie et convertie en paroisse. La ville s'étant successivement accrue, les habitans, pour leur commodité, firent bâtir la paroisse de Saint-Étienne, dont le clocher fut fait aux frais de Charles VII, qui voulut en cela seconder leur zèle. Ce fut également à lui qu'on dut la construction de l'église de Saint-Jacques dans le faubourg de ce nom. On croit que les églises de Saint-Melaine et de Saint-Georges, qui étaient dans l'intérieur du château, étaient l'ouvrage de Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine. On y comptait en outre, indépendamment de l'hospice, gouverné par des sœurs hospitalières, un couvent

Digitized by Google

d'Augustins et trois monastères de filles capucines, ursulines et calvairiennes.

Ce fut le même Henri II qui y établit la justice, et qui l'érigea en châtellenie royale, avec union des villes de Candes, Champigny, La Haye, l'Ile-Bouchard, Saint-Épain, Azay, Sainte-Maure et Bourgueil. Elle était composée d'un lieutenant-général, un lieutenant particulier, un lieutenant-criminel, un assesseur, huit conseillers, un procureur et un avocat du roi, avec un greffier. Il y avait grenier à sel, maîtrise des eaux et forêts, maréchaussée et mairie en titre d'office depuis la déclaration du roi de 1692.

Par l'étendue qu'occupent encore les ruines du château de Chinon, on peut juger facilement quelle devait être son importance. Quoique ces ruines semblent aujourd'hui n'avoir formé qu'un tout, il n'en est pas moins certain que leur ensemble se composait de trois châteaux différens réunis dans la même enceinte, mais construits à trois diverses époques : la première vers 950, sous Thibaut-le-Tricheur; la deuxième sous Henri II, vers 1160, et la dernière sous Philippe-Auguste, sans compter les fortifications qui y furent ajoutées sous le règne de Charles VII. Mais, ainsi que tous les châteaux forts situés dans l'intérieur de la France, celui-ci a été livré à la destruction rapide du temps, lorsque le royaume n'a plus eu à craindre d'être troublé par des guerres intestines. Telle est la masse imposante de ces ruines, que peut-être plusieurs siècles encore n'en auront pu faire disparaître

Digitized by Google

les traces, s'ils ne sont secondés par la main des hommes.

CINQ-MAARS, MARQUISAT.

Cinq-Maars (*Sanctus-Medardus*) est une ancienne baronnie qui fut érigée en marquisat vers 1630 par Louis XIII en faveur de Henri Ruzé, grand-écuyer, fils du maréchal d'Effiat. Le bourg est situé à quatre lieues ouest de la ville de Tours, entre le coteau et la rive droite de la Loire. Grégoire de Tours, dans la Vie de sainte Monégonde, nous apprend que de son temps il se nommait *Evena*, et que son église était sous l'invocation de saint Médard, dont ce bourg lui-même a fini par prendre le nom, qui depuis a été dénaturé en celui de Saint-Mars, et enfin de Cinq-Maars ou Cinq-Maars-la-Pile, à raison d'un monument dont nous parlerons après avoir dit un mot sur les seigneurs de cette baronnie, dont plusieurs le furent en même temps de la Guerche et de Maillé.

Hardouin est le premier dont nos anciens titres fassent mention. On le voit présent avec Geoffroy son frère et Jean-le-Pauvre, seigneur de Saint-Antoine-du-Rocher, à une donation faite par Hardouin de Maillé, premier du nom, à l'abbaye de Marmoutier l'année que Philippe Ier *prit à femme* Bertrade, épouse de Foulques-Réchin, c'est-à-dire en 1092.

Hardouin II, fils du précédent, était un des principaux favoris de Geoffroy-Plantagenet, comte de Touraine, et fut un des cinq chevaliers qui l'accom-

pagnèrent, en 1127, lorsqu'il alla à Rouen épouser Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre.

Barthélemi était très-probablement fils de Hardouin II. Il eut un procès avec le chapitre de Saint-Martin, qui fut jugé en 1178, en présence de Guillaume de Montsoreau, par le sénéchal du roi d'Angleterre et le prévôt de Tours, qui lui donnèrent gain de cause. Ses enfans furent André, Pierre et Guillaume de Saint-Maars, chevaliers.

André épousa Marguerite, dont il eut Barthélemi. Au mois de juillet 1202, sur le point de partir pour la Terre-Sainte, il se désista des droits de corvée qu'il avait sur les habitans de Saint-Maars, sujets du chapitre de Saint-Martin, qui avaient été adjugés à son père par la sentence dont nous venons de parler. Barthélemi son fils et Pierre son frère ratifièrent ensuite cet abandon.

Barthélemi, deuxième du nom, nommé dans le titre dont nous venons de parler, n'eut qu'une fille mariée à Jean de l'Ile, fils de Barthélemi, troisième seigneur de l'Ile-Bouchard.

Jean de l'Ile, chevalier, seigneur de Saint-Maars et de La Guerche, du chef de sa femme, n'eut que deux filles : Jeanne qui suit, et Eustache, épouse de Jean de Maillé, seigneur de Clairvaux. Au mois d'avril 1336 il constitua une rente de quatre muids de froment au chapitre de l'église de Tours, au profit de l'Hôtel-Dieu, moyennant cent dix livres tournois.

C'est ce Jean de l'Ile, mal à propos nommé seigneur de l'Ile-Bouchard, qui, pour en abuser, poursui-

vit, en 1337, une jeune fille dont il causa la mort; car pour échapper à sa brutalité, elle se précipita dans la rivière. Cependant on n'osa pas l'inhumer à raison de son suicide sans consulter le pape, dont l'histoire ne nous a pas transmis la réponse.

Jeanne de l'Ile fut mariée à Bonabes de Rougé, quatrième du nom. Par des lettres du 18 septembre 1373, il donna pouvoir à deux chanoines de Saint-Martin de terminer un différend qu'il avait avec le chapitre. Il mourut l'an 1377, laissant Jean et Galiot de Rougé, ainsi que deux filles. D'Argentré dit qu'il combattit à la bataille de Poitiers et qu'il fut un des otages du roi Jean.

Jean de Rougé, chevalier, baron de Saint-Maars et de la Guerche, mourut sans enfans, laissant sa succession à son frère.

Galiot de Rougé épousa Marguerite de Beaumanoir, dont il eut Jean et Jeanne de Rougé, femme d'Armet de Château-Giron, d'où vinrent Patry et une fille nommée Valence, qui épousa Geoffroy de Château-Giron.

Jean de Rougé, deuxième du nom, mourut le 8 février 1415 sans laisser d'enfans de Béatrix de Rieux son épouse.

Patry de Château-Giron, fils aîné d'Armet et de Jeanne de Rougé, succéda à son oncle en 1415. Il avait épousé Louise de Rohan dont il n'eut point d'enfans. Ainsi la succession passa à Valence, dont nous venons de parler.

Geoffroy de Château-Giron, Alias de Malétroit,

Digitized by Google

mourut en 1463. Il eut de Valence de Château-Giron sa cousine, Jean, Gillette et Marguerite.

Jean de Château-Giron, dit de Malétroit, succéda à son père en 1463, et l'an 1474 il échangea la baronnie de Saint-Maars avec Louis de La Trémouille et Marguerite d'Amboise contre la seigneurie de Fougerai en Bretagne.

Louis, fils de George de La Trémouille, dont nous avons parlé à l'article des seigneurs d'Amboise.

Louis II de La Trémouille, dit le chevalier sans reproche, tué à la bataille de Pavie en 1525. Après lui cette seigneurie passa à

François Dufor, chevalier, qui comparut en 1559 au procès-verbal de la seconde réformation de la coutume de Touraine en qualité de Seigneur de Cinq-Maars-la-Pile, auquel succéda

Mathurin de Broc, dont nous ne connaissons que le nom. Celui-ci paraît l'avoir vendue à Martin Ruzé, grand-maître des mines de France, qui, étant mort sans enfans, laissa tous ses biens à Antoine Coëffier d'Effiat son petit-neveu, à la condition de prendre le nom et les armes de Ruzé. Cette famille l'a possédée jusqu'en 1768, époque où elle la vendit au duc de Choiseul, qui l'échangea ensuite avec le duc de Luynes contre la terre de la Bourdaisière.

Il nous reste maintenant à parler du monument connu sous le nom de Pile-Cinq-Maars ou Saint-Mars, qui a été l'objet des recherches de plusieurs antiquaires, et qui l'est encore de la curiosité de tous ceux qui le voient.

Digitized by Google

Nous dirons d'abord que c'est une pyramide quadrangulaire de quatre-vingt-six pieds six pouces de hauteur, et de douze pieds six pouces de largeur sur chacune de ses quatre faces. Cette largeur est égale depuis la base jusqu'au sommet, qui est surmonté de cinq piliers de dix pieds de haut, assez semblables à ceux qu'on remarque sur les mosquées. Celui du milieu a été renversé par quelque ouragan, et ceux des quatre angles sont seuls restés debout. Cette pile est un massif plein entièrement composé de briques de treize pouces trois lignes de longueur sur huit pouces neuf lignes de largeur et un pouce et demi d'épaisseur, séparées par des couches de mortier à chaux et à ciment dans l'épaisseur d'un pouce.

La pile est placée sur le penchant du coteau, et l'on remarque sur la face qui regarde le midi ou la Loire onze carreaux ou tableaux figurés avec des briques saillantes d'une couleur un peu plus pâle, que l'on a pris pour des armoiries, quoiqu'il n'y ait aucun signe de blason, mais seulement des compartimens en forme de mosaïque, disposés deux par deux, excepté celui du quatrième rang, qui est seul et semblable aux deux qui le précèdent.

Ce qui doit étonner, c'est qu'aucun auteur un peu ancien n'ait parlé de cette pyramide. De là l'incertitude où l'on est encore et sur l'époque et sur l'objet de sa construction. Le titre le plus ancien où nous voyons qu'il en soit fait mention en ces mots : *in parochiâ Sancti Medardi de Pilâ*, ne date que de l'an 1218. Ainsi il est évident que le monument exis-

tait avant cette époque. Les uns ont cru qu'il n'était pas de beaucoup antérieur; d'autres, au contraire, toujours tentés de voir partout l'ouvrage des Romains, lors de la conquête des Gaules, ont prétendu y reconnaître leur manière de bâtir. Ainsi, au lieu de Saint-Médard, nom primitif, on a fait Saint-Mars et ensuite Cinq-Maars. Il n'en a pas fallu davantage pour assigner au monument des origines analogues à ces nouveaux noms. Selon les uns cette pyramide fut élevée par César en mémoire d'une victoire éclatante qu'il aurait remportée sur ces bords. Malheureusement l'histoire ne nous offre aucun événement de cette espèce dans l'étendue de notre province, événement sur lequel César lui-même n'aurait pas gardé le silence. Selon d'autres, ce fut le tombeau de cinq généraux tués en combattant, et dont César aurait voulu consacrer la mémoire par un monument durable. Mais malheureusement encore on n'a vu nulle part dans l'empire romain des tombeaux d'une pareille construction et surtout des tombeaux sans inscription. Enfin, raisonnant toujours d'après la base vicieuse des mots *cinq mars* ou *quinque martes*, on a dit que la pile avait été construite en l'honneur du consul Quintus Marcius, compagnon de César, et mort dans les Gaules. Mais d'abord il faudrait qu'il y fût venu et qu'il fût mort en Touraine. Or il n'en est point fait mention dans les Commentaires. Nous voyons au contraire que ce Quintus Marcius Rex n'a jamais rien fait de remarquable, et n'est connu que pour avoir été consul l'an 68 avant Jésus-Christ, dix ans

avant que César eût paru sur les rives de la Loire. On doit donc ranger toutes ces suppositions au nombre des fables, puisqu'elles ne se rattachent à aucun fait avoué par l'histoire. Quelques médailles d'Antonin trouvées aux environs ne sont pas une preuve plus concluante : car en quels lieux de nos contrées n'en a-t-on pas trouvé de semblables?

Quoi qu'en ait dit La Sauvagère, nous croyons, comme le comte de Caylus, assez bonne autorité en ce genre, que rien ici n'annonce un travail des Romains, ni la forme, ni les ornemens, ni l'absence de toute inscription. On verrait bien plutôt le cachet sarrasin dans les mosaïques ou arabesques et dans les piliers, que nous avons dit ressembler aux minarets qui couronnent les mosquées : mais les Sarrasins ne s'étant jamais établis sur les bords de la Loire, d'où ils furent chassés en 732 par Charles-Martel, il est certain qu'ils n'ont pu entreprendre ni exécuter un pareil travail. S'il nous est permis d'émettre une opinion, ou si l'on veut une conjecture, nous serons tentés de croire que la Pile-Saint-Mars fut élevée par les Visigoths, qui s'emparèrent enfin de la Touraine après avoir expulsé les Romains en 480. Ils l'auront fait pour célébrer leur conquête autant que pour indiquer les limites de leur royaume d'Aquitaine, de même qu'ils l'avaient fait sur les bords de la Creuse, où ce royaume finissait avant qu'ils fussent maîtres de la Touraine. De là est venue la dénomination de Port-de-Piles, *Portus de Pilis*, parce qu'il y avait également deux pyramides qui formaient la ligne de

Digitized by Google

démarcation des deux états. Qu'on y observe quelque chose de la manière de construire des Romains, cela ne surprendra pas en réfléchissant que les ouvriers que ceux-ci employaient habituellement n'avaient pas abandonné le pays avec les armées romaines, et que si les dessins et le goût étaient gothiques, la main-d'œuvre pouvait et devait être romaine. C'est peut-être une distinction à laquelle on n'a pas fait jusqu'ici assez d'attention. Ces monumens n'ayant donc d'autre objet que celui de déterminer des limites, on ne doit pas s'étonner si les auteurs contemporains ont dédaigné d'en parler. C'est l'origine la plus probable que nous ayons cru pouvoir assigner à ce monument. On n'élève pas de pareilles masses pour couvrir une sépulture, et l'on ne construit pas des phares où il est impossible de monter, puisque, comme nous l'avons dit, cette pile est un massif plein qui n'a ni escalier ni fenêtres. Les pyramides de Saint-Mars et du Port-de-Piles n'ont pu être construites que dans un but quelconque. Masses de briques, elles ne pouvaient être d'aucune utilité, si ce n'est de servir de bornes irrécusables et inamovibles à deux états voisins et rivaux.

La tradition populaire veut qu'il y ait un souterrain sous la Pile-Saint-Mars. Mais il est difficile de se prêter à cette idée; car on n'eût sûrement pas bâti une pareille masse sur le vide, et on eût encore moins entrepris d'y creuser après coup.

Quoique notre conjecture puisse rentrer dans la catégorie de toutes celles qui ont été faites à ce sujet, nous n'en conviendrons pas moins que ce monument,

Digitized by Google

à quelque siècle qu'il se reporte, mérite d'être conservé, et qu'il conviendrait que le gouvernement fît acte de propriété; car les terrains adjacens ayant été aliénés, il serait possible qu'un beau jour leur possesseur élevât la prétention de l'être également de la pyramide, quoiqu'elle n'ait été nominativement désignée dans aucune adjudication.

Il paraît que vers le milieu du siècle dernier on a voulu s'assurer si la pile était véritablement massive; car on y a fait du côté du nord une excavation à quatre pieds de terre, qui, poussée plus avant, aurait pu en compromettre la solidité.

L'ILE-BOUCHARD, BARONNIE.

La ville de l'Ile-Bouchard (*Insula Buccardi*) a pris son nom du lieu de son assiette dans une île qui est au milieu de la Vienne, et de Bouchard, l'un de ses premiers seigneurs. Elle est située sur les confins de la Touraine et du Poitou. Elle renferme deux paroisses, Saint-Gilles et Saint-Maurice, qui forment deux communes distinctes. Elle avait précédemment un couvent de religieux de Saint-François de la petite observance et un couvent d'ursulines. Sa justice, qui s'étendait sur quinze paroisses, était exercée par un sénéchal, un lieutenant, un procureur du roi et un greffier.

Le château, placé au milieu de la Vienne, avait été construit vers le neuvième ou le dixième siècle par les barons de l'Ile-Bouchard pour leur demeure et pour

Digitized by Google

leur sûreté. La chronique de Tours nous apprend qu'un de ces barons accompagna Ingelger dans son expédition d'Auxerre, en 887, pour réclamer les restes de saint Martin, et que les chanoines, par reconnaissance, lui donnèrent l'île de Bréhémont avec la seigneurie de Rivarennes dont ses descendans ont joui pendant plus de quatre cents ans.

Les comtes d'Anjou tentèrent à différentes reprises de s'emparer de cette place, qui était fort à leur bienséance; mais n'ayant pu y réussir, ils s'en vengèrent en faisant des courses sur les habitans de la campagne, auxquels ils enlevaient leurs grains et leur bétail, se retirant ensuite avec leur butin dans leurs châteaux de Loudun et de Mirebeau. Nous indiquerons dans la série des seigneurs comment les comtes d'Anjou finirent par s'en rendre maîtres, et comment elle fut réunie à la couronne.

Les Anglais la surprirent sous le règne du roi Jean; mais ils furent contraints de la rendre par le traité de Brétigny, ainsi que nous le voyons par les lettres du roi Édouard, données à Calais le 24 octobre 1360. Sa situation l'ayant rendue une place importante, surtout pendant les guerres de la religion, on a souvent été obligé d'y mettre un gouverneur particulier avec une garnison pour empêcher les protestans de s'y établir. François Lebascle y était en cette qualité en 1498; Henri de Craon, seigneur de Coulaines, en 1557; et Charles Durosel, en 1650, eut ordre de la garder pendant le voyage que le roi fit en Guienne à cette époque. Elle fut cependant prise en 1662 au mois de mai

par les religionnaires, qui s'y firent détester par leurs cruautés : mais ayant été instruits de l'arrivée du duc de Montpensier, gouverneur de la province, qui venait pour les chasser de ce poste, ils en sortirent au mois de juillet. En 1568 les princes, ayant assiégé les châteaux de Champigny et de Savigny, firent tous leurs efforts pour s'emparer de l'Ile-Bouchard en y envoyant leurs régimens de Monbrun et de Mirebeau; mais ils furent obligés de renoncer à leur entreprise.

Le prince de Condé, en 1615, s'étant retiré mécontent de la cour avec quelques seigneurs de son parti, eut permission de loger cent hommes d'armes dans le château de l'Ile-Bouchard pour sûreté de sa personne et de ceux qui devaient assister à la conférence de Loudun indiquée au mois de juillet 1616.

Depuis ce temps les murs, les fortifications et le château sont tombés en ruines, et il en reste à peine quelques traces.

Nous avons dit que l'origine du château de l'Ile-Bouchard pouvait remonter au neuvième ou au dixième siècle. Cependant, à l'exception de celui qui accompagna Ingelger, et dont le nom ne nous a pas été transmis, ses seigneurs ne nous sont connus que depuis le commencement du onzième siècle.

Bouchard, le plus ancien d'entre eux, vivait vers l'an 1015. Il épousa Adenorde dame de Rivière, dont il eut Hugues, Émery de l'Ile, religieux à Marmoutier, Geoffroy, surnommé Fuel, seigneur de Nuzay, et Machilde ou Mathilde.

Hugues laissa deux enfans : Bouchard qui lui suc-

Digitized by Google

céda, et N. de l'Ile, femme d'Archambaud Borel, d'où sortirent Peloquin, Thomas et Barthélemi.

Bouchard, deuxième du nom, était en bas âge lorsque son père mourut; ce qui obligea Thibaut II, comte de Touraine, d'aller lui-même sur les lieux pour y établir un gouverneur pendant la minorité. Mais les chevaliers qui gardaient le château ne voulurent recevoir le comte qu'à la condition qu'il donnerait des otages, et promettrait de ne rien entreprendre sans leur avis; ce qui leur fut accordé. Le comte y laissa pour gouverneur Émery de l'Ile, oncle de Bouchard, qui fut depuis religieux à Marmoutier, ayant auparavant remis le château à Geoffroy Fuel, son frère, pour le rendre à Bouchard à sa majorité. Cependant Geoffroy-Martel, ayant conquis la Touraine en 1044, donna l'investiture de l'Ile-Bouchard à Geoffroy Fuel, qui lui céda à ce prix la seigneurie de Rivière, dont le comte fit don à la Trinité de Vendôme; mais Geoffroy la reprit après la mort du comte, et en chassa les moines.

Lorsque Bouchard eut atteint l'âge de sa majorité, il reprit l'Ile-Bouchard sur son oncle, qui s'empara du prieuré de Tavant, où il se fortifia à la hâte et se mit à faire des courses dans la campagne. Mais Bouchard, ayant rassemblé un grand nombre de gens de guerre, fit le siège de Tavant, qu'il emporta d'assaut. Il en fit abattre les tours et les murs, emmena son oncle prisonnier, et donna depuis la seigneurie de Rivière à l'abbaye de Marmoutier pour la dédommager de la perte des bâtimens de Tavant. Il mourut

peu de temps après, c'est-à-dire vers l'an 1070 ou 1071, sans avoir été marié, ayant pris trois jours avant sa mort l'habit de Saint-Benoît, suivant la dévotion de ces temps. Il eut sa sépulture dans l'église de Tavant, où assistèrent Foulques-Réchin, Josselin de Blo, seigneur de Champigny, Guillaume de Montsoreau, Hugues de Sainte-Maure, Guy de Nevers et plusieurs autres.

Geoffroy de l'Ile hérita de la baronnie de l'Ile-Bouchard après la mort de son neveu, et reprit la seigneurie de Rivière sur l'abbaye de Marmoutier.

Archambaud Borel fut après Geoffroy seigneur de l'Ile-Bouchard. Sa femme, dont nous ignorons le nom, lui donna Peloquin, qui suit.

Peloquin, premier du nom, mourut jeune, laissant deux fils, Peloquin et Barthélemi. Eustachie sa veuve épousa en secondes noces Robert de Blo, qui fut nommé tuteur du jeune Peloquin et de sa baronnie.

Peloquin de l'Ile, deuxième du nom, succéda à son père. Mais étant tombé dans la disgrace de Foulques-le-Jeune, comte de Touraine, il perdit son château, qui fut emporté par le comte. Cependant, s'étant depuis réconcilié avec lui, il lui fut fort utile à la bataille de Séez et à la prise du château d'Alençon. Geoffroy-le-Bel ayant succédé à son père Foulques-le-Jeune, les principaux barons de ses états d'Anjou et de Touraine se révoltèrent contre lui. De ce nombre était Peloquin, dont le château, ainsi que ceux de Thouars et de Mirebeau, fut assiégé et pris. Mais la paix s'étant faite, le comte le rendit à Peloquin, à condition qu'à

Digitized by Google

l'avenir il lui serait plus fidèle. Il mourut en 1140, n'ayant point eu d'enfans d'Hersende, sa femme.

Barthélemi, premier du nom, frère de Peloquin, lui succéda dans tous ses biens. Il donna plusieurs droits et privilèges au prieuré de Tavant, du consentement de Gerberge son épouse.

Bouchard, troisième du nom, légua à l'abbaye de Marmoutier, au profit du prieuré de Tavant, un droit de pêche, dont il donna ses lettres en 1184, du consentement de sa femme Pétronille et de ses enfans Bouchard, Barthélemi, et Béatrix.

Bouchard IV succéda à son père. Avant que de faire le voyage de la Terre-Sainte, il donna à l'abbaye de Cormeri quelques droits dont le produit devait être employé à la nourriture et à l'habillement des moines. Dans ses lettres, qui sont du 23 avril 1189, il se dit : *Par la grace de Dieu, seigneur de l'Ile-Bouchard.*

Barthélemi II confirma, en 1207, le don que Bouchard III avait au prieuré de Tavant. Il accompagna Philippe-Auguste à la bataille de Bovines le 27 juillet 1214, en qualité de seigneur châtelain et de chevalier banneret. Il avait épousé Élisabeth, fille d'Olivas, seigneur de Rochefort, qui lui porta cette terre en mariage. Il en eut Bouchard et Eustache.

Bouchard V épousa Almodie, autrement nommée Alicie, qui était veuve dès l'an 1230. Elle vivait encore au mois de novembre 1275. De ce mariage naquirent deux fils et deux filles : Barthélemi, Olivier, Almurine, abbesse du Ronceray d'Angers en 1304, et Alix, qu'André Duchesne donne pour femme à

Digitized by Google

Pierre de Brion, frère de Simon de Brion, pape sous le nom de Martin IV.

Barthélemi III abandonna, en 1252, au chapitre de Saint-Martin ses droits de cens et de foi et hommage sur Saint-Épain, pour compensation de six livres de rente qu'il devait à cette église. Il mourut en 1288, et fut enterré, comme Bouchard son père, aux cordeliers de Tours, près la sacristie. Nous voyons par le rôle des usages de Touraine, qu'il avait épousé la fille de Jodon de Doué. Cette famille était fort ancienne et alliée aux seigneurs de Montreuil-Berlay ou Beslay. Un Jodon et Grécia, sa femme, sont nommés dans un titre de Saint-Florent de l'an 1096. Les enfans de Barthélemi furent Bouchard, Barthélemi dit le Jeune, Jean, seigneur de Cinq-Maars-la-Pile, Almurine, femme de Hugues de Bauçay, et Agnès, morte en 1362.

Bouchard VI épousa Agnès de Vendôme, dont il eut Barthélemi et Eustache de l'Ile, femme de Renaud de Pressigny.

Barthélemi IV épousa, selon André Duchesne, Jeanne de Saint-Palais, qui était veuve en 1336. Il en eut trois enfans : Bouchard, Barthélemi et N. de l'Ile.

Bouchard VII eut la garde noble, jusqu'en 1336, de son frère et de sa sœur encore mineurs. Il s'en remit en 1345 au comte d'Angoulême, connétable de France, au sujet d'un procès qu'il avait avec le roi Jean, et fut un des principaux barons portant bannière qui accompagnèrent le brave Saintré dans son

expédition contre les Sarrasins. On le compte aussi au nombre des otages du roi Jean. Il avait épousé Agathe de Bauçay, veuve de Jean de la Porte, chevalier, dont il eut Jean, Bouchard et Jeanne, femme de Pierre d'Avoir, bailli de Touraine, morte en 1393.

Jean de l'Ile fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, laissant une fille unique de Jeanne de Bueil, son épouse.

Catherine de l'Ile, fille du précédent, fut mariée quatre fois : la première à Jean des Roches; la seconde à Hugues de Challon; la troisième à Pierre de Giac, surintendant des finances et ministre d'état sous Charles VII. On sait qu'il fut accusé d'avoir empoisonné sa femme pour épouser cette Catherine de l'Ile. Ce fut un des prétextes dont se servit le connétable de Richemont, qui, lui ayant fait faire son procès, le fit coudre dans un sac et jeter dans la rivière. Veuve ainsi pour la troisième fois, Catherine se remaria à George de La Trémouille par contrat du 2 juillet 1425. Elle mourut le 1er juillet 1474. Son mari, qui était mort dès l'année 1446, avait eu sa sépulture à l'Ile-Bouchard. Leurs enfans furent Louis, George et Louise, épouse de Bertrand de La Tour d'Auvergne.

Louis de La Trémouille hérita de la seigneurie de l'Ile-Bouchard par la mort de George son frère puîné. Il épousa, le 22 août 1446, Marguerite d'Amboise, dont il eut Louis II, Jean, archevêque d'Auch et depuis cardinal, George et quatre filles.

Louis II de La Trémouille, surnommé le chevalier sans reproche, né en 1460, a vécu sous cinq rois, et

Digitized by Google

se signala dans toutes les batailles où il commanda presque toujours en chef. Nous avons ses mémoires au quatorzième volume de la collection de ceux relatifs à l'Histoire de France. Il termina glorieusement sa carrière à la bataille de Pavie le 24 février 1525. Il avait épousé Gabrielle, fille de Louis de Bourbon, premier comte de Montpensier, dont il eut Louis, prince de Talmont, mort de ses blessures le lendemain de la bataille de Marignan, le 14 septembre 1515.

François de La Trémouille épousa Anne de Laval, et mourut en 1541. Il en eut Louis III, qui suit.

Louis, troisième du nom, premier duc de Thouars, prince de Tarente et de Talmont, mourut le 25 mars 1577.

Claude de La Trémouille, mort en 1604. Ce fut son fils qui vendit la terre de l'Ile-Bouchard au cardinal de Richelieu, et depuis ce temps elle était restée unie au duché de ce nom.

LA BOURDAISIÈRE.

La Bourdaisière n'était qu'une simple châtellenie située à trois lieues de Tours, au levant, sur la rive droite du Cher, entre Azay et Verets qui sont sur la rive gauche. Le château, qui avait peu d'importance dans son origine, en acquit davantage lorsqu'il eut été reconstruit avec certaine magnificence aux frais de François Ier, en faveur de la famille Babou, qui le possédait alors. Il avait d'ailleurs été la propriété du célèbre maréchal de Boucicaut, et devint ensuite le

Digitized by Google

berceau de Gabrielle d'Estrées. A ces titres il avait droit de figurer dans cette partie de notre Histoire.

Jean le Meingre, dit Boucicaut, deuxième du nom, était seigneur de Commacre et de la Bourdaisière. Nous ne répéterons point ce que nous avons déjà dit de lui, ni ce que nous en dirons dans notre quatrième volume. Son fils Jean III ayant été tué, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où lui-même fut fait prisonnier, sa succession, en 1421, époque de sa mort en Angleterre, passa au fils aîné de son frère Geoffroy.

Jean le Meingre de Boucicaut, quatrième du nom, fils de Geoffroy, seigneur de la Bourdaisière et de Commacre, mourut à Tours en 1484. Il eut sa sépulture dans l'église de Saint-Martin, à laquelle il avait fait par son testament plusieurs dons, qui furent acceptés par acte du chapitre du 19 mars 1484.

Jean le Meingre de Boucicaut, cinquième du nom, fils du précédent, ne survécut pas long-temps à son père, étant mort à Avignon en 1490. Il paraît que ce fut à cette époque que la Bourdaisière passa dans la famille Babou.

Philbert Babou, seigneur du Soulier, est le premier en qui ait commencé l'illustration de cette maison, originaire du Berri. Selon les uns il descendait d'un des commis de Jacques Cœur, et, suivant Brantôme, son père Laurent Babou était notaire à Bourges.

Philbert Babou épousa à Tours, où il fut élu maire en 1520, Marie Gaudin, dame de la Bourdaisière, célèbre par sa beauté, qui en fit une des maîtresses de François Ier. De là les faveurs sans nombre que le

Digitized by Google

monarque répandit sur cette famille. Quand il eut créé, en 1522, la place de trésorier de l'épargne, ce fut Philbert qui le premier en fut gratuitement pourvu. Sa femme lui donna quatre garçons et trois filles. Si l'on en croit la chronique scandaleuse, ces trois filles partagèrent comme leur mère les bonnes graces du roi. L'un de leurs fils, Jacques Babou, fut doyen de Saint-Martin à douze ans, et à vingt évêque d'Angoulême. Nommé l'an 1532 en qualité de chargé d'affaires à Rome, il mourut à la Bourdaisière comme il se disposait à partir, âgé seulement de vingt-un ans. Son frère Philbert lui succéda dans son doyenné, son évêché et son ambassade à Rome, où il mourut cardinal en 1570.

Jean Babou, seigneur de la Bourdaisière et de Sagonne, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Brest et grand-maître de l'artillerie de France. Il fut, en 1532, le premier des grands-baillis d'épée de Touraine institués par François Ier, et il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort en 1569. Il avait épousé Françoise, fille de Florimond Robertet, ministre d'état, dont il eut quatre garçons et six filles : 1° George qui suit ; 2° Jean comte de Sagonne, tué à la bataille d'Arques en 1589 ; 3° Philbert ; 4° Fabrice, morts jeunes tous les deux. Des six filles, Marie épousa Claude de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. Françoise fut mariée à Antoine d'Estrées, et fut mère de la célèbre Gabrielle, née à la Bourdaisière en 1565. Isabelle prit alliance avec François d'Escoubleau, seigneur d'Alluye, et Madeleine avec Honoré Isoré d'Hervaut. Les

Digitized by Google

deux autres furent religieuses à Beaumont-les-Tours.

George Babou, seigneur de la Bourdaisière, grand-maître de l'artillerie. Tandis que son frère Jean combattait sous les bannières de Henri IV, celui-ci s'était jeté dans la faction de la Ligue, digne pourtant par sa bravoure d'une cause plus belle et plus juste. C'est par elle qu'il avait été nommé grand-maître de l'artillerie et gouverneur de la ville de Chartres, que, avec une poignée de troupes, il défendit vaillamment, depuis le 9 février 1591 jusqu'au 19 avril suivant, contre toute l'armée royale. Il y soutint deux assauts; mais enfin Châtillon ayant fait jeter un pont sur la rivière, il fit une capitulation honorable. Sa nièce, Gabrielle d'Estrées, lui procura par la suite une place de capitaine de cent hommes d'armes de la maison du roi, et le collier de l'ordre à la troisième promotion de chevaliers le 5 janvier 1595.

Il eut pour femme Marie, fille de René II Dubellay et de Marie Dubellay, princesse d'Yvetot. De ce mariage naquirent un fils et deux filles : 1° George, qui fut tué en duel, ayant eu de Marie Hennequin son épouse une fille morte jeune. Les filles furent Marie, épouse de Charles Saladin de Savigny, dit d'Anglure, et Anne, abbesse de Beaumont.

Le nom de Babou s'étant éteint, la Bourdaisière passa à Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et ensuite à Charles d'Albert, duc de Luines, par son mariage avec Marie, fille de ce même Hercule. Depuis ce moment les seigneurs de la Bourdaisière ne furent plus autres que ceux de Luines.

Digitized by Google

Lorsque le duc de Choiseul fut exilé à Chanteloup, il acheta du marquis d'Effiat la terre de Cinq-Mars, et la donna au duc de Luines en échange de celle de la Bourdaisière; mais cet échange cachait, assure-t-on, un sentiment de vengeance assez puéril contre son rival et son ennemi, alors en faveur, puisqu'il avait pour but de priver le château de Verets, situé sur la rive opposée, de l'agréable point de vue que lui offrait celui de la Bourdaisière. Or on sait que Verets appartenait au duc d'Aiguillon. Ce fut des débris de la Bourdaisière que l'architecte Le Camus construisit la belle pagode de Chanteloup. Mais d'autres matériaux auraient causé moins de regrets, et la feraient trouver encore plus belle.

Il y a eu après l'aliénation de la Bourdaisière, par le domaine national, une circonstance que nous ne devons pas omettre ici. L'acquéreur, M. Dubernade, négociant de Morlaix, ayant voulu faire faire quelques changemens, en chargea M. Guyot, expert-géomètre à Tours, qui trouva pratiqué dans l'épaisseur d'un mur un petit cabinet éclairé seulement par une espèce de meurtrière, et dont la porte était murée avec beaucoup de soin. Son intérieur ne contenait qu'une simple table de bois sur laquelle était posée une cassette dont l'ouverture mit au jour une grande quantité de lettres bien conservées et très-lisiblement écrites. C'était la correspondance de François Ier avec madame Babou; mais tombées entre les mains de deux jeunes demoiselles, qui n'en connurent pas le prix, ces lettres furent détruites succes-

Digitized by Google

sivement, et malgré les recherches que l'on fit faire peu de temps après, on ne put en recouvrer aucune. Cette perte est d'autant plus regrettable qu'il n'était pas impossible que beaucoup de ces lettres continssent des détails confidentiels qui auraient pu jeter quelques lumières sur certains faits historiques, ou ignorés ou mal connus.

On a vu à l'article de Saint-Florentin d'Amboise les détails dans lesquels nous sommes entrés au sujet du tombeau de Philbert Babou.

LA GUIERCHE, VICOMTÉ.

La Guierche ou la Guerche (*Guerchium*, *Guircia*), située sur la rive droite de la Creuse, à dix-sept lieues de Tours, n'était autrefois qu'une simple châtellenie, érigée depuis en vicomté en faveur d'André de Villequier par le roi Charles VII, qui en racheta l'hommage ainsi que tous les droits de Pierre Frottier, seigneur de Preuilly, en mai 1452, ce qui fut ratifié en octobre 1457 par Prégent Frottier son fils, lorsqu'il eut atteint sa majorité. L'ancien château, peu considérable, fut reconstruit à neuf par Charles VII pour la célèbre Agnès Sorel, qui avait coutume de l'habiter lorsque le monarque faisait son séjour à Loches. Il devenait ainsi le rendez-vous de ses chasses dans la forêt de la Guierche. C'est ce qu'indiquent encore des restes de sujets peints à fresque sur les murs. Ce château, qui pour l'époque ne manquait pas d'une certaine magnificence, n'offre plus qu'une image très-imparfaite de ce qu'il était au quinzième siècle.

Digitized by Google

L'aile droite et les communs ont disparu. Le corps-de-logis a été baissé d'un étage et les tours mises à ce niveau. Les douves ont été comblées. Le pont de pierre qui communiquait de la rive droite à la gauche de la Creuse, fut rompu en 1698. Enfin les murs dont elle était entourée ont été depuis long-temps démolis. Son église, dédiée à Saint-Marcellin, existait bien avant la fin du douzième siècle, ainsi qu'on le voit par une charte de Barthélemi de Vendôme, archevêque de Tours, datée de l'an 1194.

Nous n'avons point trouvé de seigneurs de la Guierche antérieurement au quatorzième siècle, quoique probablement il y en ait eu avant cette époque, suivant l'ancien axiome féodal : *Nulle terre sans seigneur*.

Jean de l'Ile, seigneur de Cinq-Maars, second fils de Barthélemi III, seigneur de l'Ile-Bouchard, était châtelain de la Guierche en 1336. Il n'eut que deux filles, dont l'aînée Jeanne porta cette seigneurie en dot à son mari, du nom de Rougé.

Bonabes de Rougé, quatrième du nom, chevalier, seigneur d'Erval et de Neuville, alla s'établir en Bretagne, où il avait des terres. S'étant mis au service du roi de France, il assista à la bataille de Poitiers, où il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre; il en sortit en payant rançon, et mourut en 1377, laissant de Jeanne de l'Ile, son épouse, Jean et Galiot de Rougé, successivement seigneurs de la Guierche, ainsi que deux filles.

Jean de Rougé étant mort sans enfans, sa succession échut à son frère.

Galiot de Rougé épousa Marguerite de Beaumanoir, dont il eut Jean, qui suit, et Jeanne, mariée à Armel de Château-Giron, d'où naquirent Patry et Valence de Château-Giron, dont il va être parlé.

Jean II de Rougé, sire de Derval, de Cinq-Maars-la-Pile, etc., prit alliance avec Béatrix de Dreux, et mourut sans postérité le 8 février 1415.

Patry, fils aîné d'Armel de Château-Giron et de Jeanne de Rougé, hérita de Jean II, son oncle maternel, les seigneuries de Derval, Rougé, Guémené, la Guierche et Cinq-Maars-la-Pile. Il épousa Louise de Rohan, dont il n'eut point d'enfans.

Valence de Château-Giron, sœur de Patry, succéda à son frère, mort en 1427. Elle s'était mariée à son parent Geoffroy de Château-Giron, dit de Malétroit, sire de Combout. De ce mariage naquirent trois enfans, Jean, Gillette et Marguerite. Valence mourut le 7 septembre 1435, et son mari en 1463.

Jean de Château-Giron, dit de Malétroit, leur fils aîné, succéda à sa mère en 1435. Ce fut lui probablement qui vendit à Charles VII le domaine de la Guierche, relevant de la baronnie de Preuilly, que possédait alors Pierre Frottier, de qui, comme nous l'avons dit, le roi racheta tous les droits seigneuriaux.

Agnès Sorel, dame de la Guierche, par concession de Charles VII, consentit sans doute à s'en démettre

en faveur de sa cousine, Antoinette de Maignelais, lors de son mariage avec le seigneur de Villequier.

André de Villequier, seigneur de Montrésor et des îles d'Oleron, gentilhomme de la chambre du roi, reçut en dot, lors de son mariage avec Antoinette de Maignelais, la châtellenie de la Guierche, qui fut érigée pour lui en vicomté. Il fit son testament le 15 juin 1454, et laissa en mourant un fils nommé Artus. Il y avait dans ce même temps une Marguerite de Maignelais, dame de Cholet, maîtresse de François II, duc de Bretagne, d'où sont sortis les comtes de Vertus.

Artus de Villequier, comte de Montrésor, vicomte de la Guierche, épousa Marie de Monbrun, dont il eut :

Baptiste de Villequier, marié d'abord avec Jacqueline de Miolans, et par contrat du 28 mai 1519 avec Anne de Rochechouart, dame d'Étableau, dont il eut Claude, René et Jaqueline de Villequier. Il comparut en 1559 à la deuxième réformation de la coutume de Touraine.

Claude Ier de Villequier, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, capitaine de cinquante hommes d'armes, fut marié à Renée d'Appelvoisin, dont il eut :

George de Villequier, chevalier de l'ordre, qui, en 1581, accompagna le duc d'Anjou dans son expédition de Flandre. Il épousa Louise Lejay, dont il n'eut point d'enfans.

Claude II, baron de Villequier, comte de Clervaux, avait pour père René, fils de Baptiste et de Louise

Digitized by Google

de Bernardin, le Bienheureux Gérard, Gérard-sans-Peur, sans doute du parti de Bernard.

Le Bienheureux Gérard de Cologne, fils puînné du comte de Frise, mort en 1095, se plaît à répéter, dans son testament, que, dans sa jeunesse, il s'appelait Bernard, et que, dans son âge mûr, il s'appelait Gérard, et, dans son âge plus mûr encore, Gérard-sans-Peur, Gerardus Sagittarius, surnommé le Bienheureux.

Gérard d'Aurillac, qui, dans le langue de la Bourgogne, s'appelait Bernard, quand il était jeune, et Gérard, quand il était plus mûr, et Gérard-sans-Peur, quand il était plus mûr encore, mort vers 1095, le même que Gérard de Cologne, le même que Gérard-sans-Peur, le même que Bernard, Bernardus, Gerardus, Gerardus Sagittarius, Gerardus Bernardus, et, de surcroît, le même que Gérard, le Bienheureux, le même que Gérard d'Aurillac.

Bernard, ou le Bienheureux Gérard, ou le Bienheureux Gérard-sans-Peur, ou le Bienheureux Gérard d'Aurillac, tout simple, tout le même de Gérard de Cologne, le même que Gérard-sans-Peur, le même que Bernard, Bernardus, Gerardus, Gerardus Sagittarius, Gerardus Bernardus.

Gérard-sans-Peur, le Bienheureux Gérard, le Bienheureux Gérard d'Aurillac, le même que Gérard de Cologne, le même que Gérard-sans-Peur, le même que Bernard, Bernardus, Gerardus, Gerardus Sagittarius, Gerardus Bernardus.

Gérard d'Aurillac, le Bienheureux Gérard, le Bienheureux Gérard-sans-Peur, le même que Gérard de Cologne, le même que Gérard-sans-Peur, le même que Bernard, Bernardus, Gerardus, Gerardus Sagittarius, Gerardus Bernardus.

Mais Bernard, ou Gérard d'Aurillac, ou Gérard-sans-Peur, ou le Bienheureux Gérard, ou le Bienheureux Gérard d'Aurillac, ou le même Gérard, ou le même Bernard, ou le même Gerardus, ou le même Gerardus Sagittarius, ou le même Gerardus Bernardus

signalé par son courage civique, l'une des vertus les plus rares en France, et par son zèle pour la défense des droits qu'un monarque législateur a garantis à la nation française.

LA HAYE, BARONNIE.

La Haye (*Haïa* ou *Haga*), ville située sur la rive droite de la Creuse, est éloignée de Tours de dix lieues du côté du midi. Dans le principe elle était possédée par les seigneurs de Loches, au nombre desquels un certain Garnier, fils d'Adeland, eut une fille nommée Roscille, qui fut mariée à Foulques-le-Roux, comte d'Anjou. L'auteur de l'Histoire d'Anjou rapporte que Foulques se rendit maître de La Haye par des voies violentes et injustes ; ce qui pourrait donner à penser que Roscille aurait eu un frère sur lequel le comte d'Anjou aurait usurpé la seigneurie de La Haye, qui, peu après cependant, retourna dans la même famille.

Le seigneur de La Haye était l'un des huit barons de Touraine qui devaient porter l'archevêque de Tours le jour de son entrée, et comme au dîner il faisait les fonctions d'échanson, il avait la coupe du prélat, ainsi que les restes des vins et des viandes qui avaient été servis.

La ville de La Haye était assez passablement fortifiée pour que le roi Jean, en 1356, y rassemblât l'armée qui poursuivait le prince de Galles, et qui,

Digitized by Google

l'atteignant près de Poitiers, y perdit cette bataille si funeste à la France.

Le maréchal de Sancerre la défendit contre les Anglais en 1369, et l'on y entretint bonne garnison tout le temps que durèrent les guerres de religion. Le roi de Navarre, en 1587, tenta vainement de l'enlever à Lavardin, qui y tenait pour la Ligue. Mais lorsque le royaume fut pacifié, ses fortifications furent démolies, et son château tomba en ruines.

Depuis Adeland, dont nous avons parlé plus haut, et qui devait vivre vers l'an 900, voici quels sont ceux que nous trouvons pour seigneurs de La Haye.

Sanson, ou plutôt Sanction. Il accompagna Eudes Ier, comte de Touraine, au siège de Langeais, en 995, et assista à la fondation de l'abbaye de Beaulieu en 1010. Il restitua, en 1050, quelques domaines à l'église de Tours, du consentement de ses enfans Renaud, Asselin et Hervé, qu'il avait eus d'Hameline son épouse.

Renaud, premier du nom, fut présent, en 1059, à la donation des bois de Gâtines faite par Geoffroy-Martel en faveur de l'abbaye de Marmoutier.

André était probablement fils de ce Renaud. Nous le voyons, en 1105, assister à un acte de ratification faite par Berlay de Montreuil au profit de Saint-Nicolas d'Angers.

Cassinotte, dame de La Haye, obtint par héritage, mais nous ignorons comment, non-seulement la baronnie de La Haye, mais encore la vicomté de Tours. Elle fut mariée à Gosselin II, seigneur de Sainte-Maure, qui fut assassiné avec son frère dans une ré-

Digitized by Google

volte de la garnison de La Haye. Cassinotte, devenue veuve, se remaria très-vraisemblablement à Jean de Montbazon, et lui porta en dot la baronnie de La Haye; car nous voyons par un titre de l'abbaye de Marmoutier que Hugues, fils de ce Jean de Montbazon et Renaud, petit-fils de Cassinotte, furent seigneurs de La Haye. Ces deux époux vivaient encore en 1126, temps auquel ils ratifièrent, avec leurs enfans Hugues et Renaud, une donation faite à l'abbaye de Fontevrault. Il y avait aussi un Barthélemi de La Haye, qui est nommé avec son frère Renaud dans une charte de l'abbaye de Marmoutier.

Renaud, deuxième du nom, épousa Hersende de Colombiers. Ils donnèrent à l'Hôtel-Dieu de Tours, en 1159, conjointement avec Hamelin leur fils, une dîme qu'ils avaient près le Ruau d'Épeigné, du consentement de l'archevêque Joscion.

Hamelin fut élevé par Cassinotte son aïeule. Il fut marié; mais nous ne connaissons que le nom de son fils Geoffroy.

Geoffroy, premier du nom, suivit le parti des fils de Henri II, révoltés contre leur père. Mais Henri étant passé en France au printemps de l'année 1173, Geoffroy alla le trouver à Angers, et lui remit son château, où le monarque anglais mit garnison. Cependant la paix s'étant faite entre le père et les enfans, La Haye fut rendue à Geoffroy.

Hugues vivait en 1205, selon André Duchesne. On présume qu'il fut père de celui qui suit.

Digitized by Google

Philippe est, suivant toute apparence, celui qui figure sur la liste des chevaliers bannerets de Touraine, où il est dit seulement : *Dominus Hajæ*. Il épousa Isabelle de Passavant, qui lui porta cette terre en mariage. Elle en était veuve en 1255, ainsi qu'on le voit par ses lettres du mois de mars de la même année, scellées de son sceau, qui est le même que celui des seigneurs de Montbazon ; ce qui confirme que Renaud II descendait de Jean de Montbazon. De ce mariage sortit Barthélemi, et Geoffroy, qui fut archevêque de Tours.

Barthélemi, seigneur de La Haye et de Passavant, assista à l'arrière-ban de France en 1304. Il avait, selon les frères Sainte-Marthe, épousé Édeline de Lusignan, fille de Geoffroy II, dont il eut Geoffroy et Isabelle, femme de Philippe Isoré.

Geoffroy, deuxième du nom, épousa Marie de Maillé, dame de la Croix-de-Bléré, qui, en 1370, fit aveu à l'archevêque de Tours pour la seigneurie de La Haye, en l'absence de son mari. Il ne laissa qu'une fille héritière de tous ses biens.

Isabelle, dame de La Haye, prit alliance avec Pierre, seigneur de Marmande, dont elle n'eut pareillement qu'une fille.

Marguerite de Marmande, dame de La Haye, Marmande et Saint-Michel, épousa Jean III, comte de Sancerre, qui, comme baron de La Haye et de Saint-Michel-sur-Loire, assista, en 1385, à l'entrée de Séguin d'Anton, archevêque de Tours, et

Digitized by

y fit les doubles fonctions d'écuyer tranchant et d'échanson. Deux filles, Marguerite et Jeanne, furent les seuls fruits de ce mariage.

Marguerite de Sancerre fut mariée trois fois; la première à Girard, seigneur de Retz; la seconde à Béraud, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont et de Mercœur, et la troisième à Jacques, seigneur de Monberon et de Maulévrier. Par le second contrat de mariage, son père et sa mère l'instituèrent héritière de tous leurs biens, à l'exception de Marmande, Faye-la-Vineuse et Saint-Michel-sur-Loire, qu'ils se réservèrent. De ce second mariage Marguerite eut un fils avec lequel elle fit, le 22 novembre 1409, une transaction en vertu de laquelle les terres de La Haye et d'Azay devaient rester au seigneur de Monberon, son troisième mari.

Jean de Torsay, chambellan du roi Charles VI et grand-maître des arbalétriers de France, paraît avoir acquis de Jacques de Monberon la seigneurie de La Haye. Il avait épousé Marie d'Argenton, veuve de Bertrand de Cazelas, chevalier de Béarn, dont il eut une fille unique. Il mourut en 1423.

Jeanne de Torsay, sa fille, fut également mariée trois fois, l'une à André de Beaumont, en 1424, dont elle eut Jacques de Beaumont; l'autre à Jean de Rochechouart, seigneur de Mortemart, qualifié de baron de La Haye dans un titre de 1432; et la dernière à Philippe de Melun, qui vivait encore en 1444.

Jacques de Beaumont, chambellan du roi, seigneur de La Haye, la Roche-Raffin, Bressuire, etc., épousa

Digitized by Google

Louise, fille de Jean de Rochechouart, son beau-père, et de Jeanne Turpin, sa première femme, par contrat du 9 janvier 1451. Il fut fait sénéchal de Poitou par lettres de Charles VIII du 23 mars 1491. Il eut de ce mariage trois filles, dont l'aînée, Jeanne, fut dame de Bressuire. Philippe, la seconde, eut La Haye, et la troisième la seigneurie de Beaumont.

Philippe de Beaumont fut alliée avec Pierre de Laval, seigneur de Loué et de Benais, fils de Guy Laval et de Charlotte de Sainte-Maure. De ce mariage naquirent Gilles et Guy de Laval, qui fut seigneur de Lezay.

Gilles de Laval, baron de La Haye, de Loué, de Bressuire, épousa Françoise de Maillé.

Pierre de Laval comparut l'an 1507 au premier procès-verbal de réformation des coutumes de Touraine en qualité de seigneur de La Haye. Il paraît que ce fut lui qui vendit cette baronnie à Guillaume de Morenne, qui la rétrocéda à Louis de Rohan, seigneur de Guémené.

Louis de Rohan-Guémené eut procès contre les officiers de la reine Éléonore, veuve de François Ier et duchesse de Touraine, qui avaient fait saisir la seigneurie de La Haye, faute par lui d'avoir exhibé son contrat d'acquêt, payé les droits seigneuriaux et rendu la foi et hommage. Il comparut, en 1559, à la seconde réformation des coutumes de Touraine. Mais en 1588 cette terre fut annexée à celle de Montbazon, qui fut alors érigée en duché-pairie en faveur de Louis de Rohan, septième du nom. Celui-ci étant

Digitized by Google

mort sans enfans, le duché passa à Hercule son frère, et depuis ce temps il est resté dans la même famille, branche dite de Montbazon.

La ville de La Haye avait deux paroisses : Saint-George et Notre-Dame.

La justice y était exercée par un bailli, un procureur de cour et un greffier. Six paroisses en relevaient en première instance, et deux autres en appel. Le maire avait été créé par l'édit de 1692.

Ce fut à La Haye que naquit l'illustre René Descartes le 31 mars 1596. On y conserve encore religieusement la maison où reçut le jour le père de la philosophie moderne, et la chambre qui fut son berceau est décorée d'un buste en terre cuite envoyé au propriétaire de cette maison par le ministre de l'intérieur, et solennellement inauguré par le général Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire, le samedi 2 octobre 1802. Depuis ce moment la ville a pris le nom de La Haye-Descartes. On se rappelle à ce sujet une plaisanterie de Voltaire. Il raconte qu'étant à La Haye en Hollande, on lui adressa une lettre qui fut dirigée sur La Haye en Touraine, mais que le directeur de la poste écrivit au dos : *Inconnu dans le pays.*

LANGEAIS, BARONNIE.

Langeais, autrefois Langez (*Alingavia*), ville située à la droite de la Loire, entre le fleuve et le coteau, à six lieues de Tours, fut un des premiers lieux de la province où saint Martin prêcha l'évangile; ce

qui prouve sa haute antiquité. Il y fit bâtir une église où il plaça des reliques de saint Jean, et qu'il mit sous son invocation. C'était en dernier lieu simultanément une paroisse et un chapitre composé de quatre canonicats, dont l'un était uni à la cure. La seconde paroisse était dédiée à saint Laurent.

Le château fut bâti par Foulques-Nerra sur la fin du dixième siècle. Eudes Ier, comte de Touraine, irrité d'une pareille entreprise de la part du comte d'Anjou, en fit le siège en 994, ainsi que ce fait nous est confirmé par la charte de fondation de l'abbaye de Bourgueil, datée de cette même année. Quoique nous ne sachions pas précisément quel en fut le succès, nous devons croire qu'il se rendit maître de la place, puisque ses successeurs la possédèrent depuis jusqu'à Thibaut II, comte de Touraine, son petit-fils, qui la donna pour sa rançon à Geoffroy-Martel, comte d'Anjou, en 1044.

On tient pour constant que le château fut rebâti en son dernier état sous le règne de Philippe-le-Hardi par son ministre Pierre de la Brosse, dont nous avons déjà rapporté la fin tragique. Les Anglais s'emparèrent de Langeais sous le roi Jean; mais ils furent obligés de le rendre en 1360 par le traité de Brétigny. Ils le reprirent encore en 1428. Comme les troupes de leur garnison faisaient des courses fréquentes jusqu'aux portes de Tours, les habitans composèrent avec le commandant, et achetèrent leur tranquillité moyennant une somme de deux mille cinq cents écus d'or.

Digitized by Google

Sous Jean de Montsoreau, archevêque de Tours, il y eut, en 1270, un concile provincial tenu à Langeais, où assistèrent tous les évêques suffragans.

Ce fut pareillement le lieu où on rédigea pour la première fois par écrit les coutumes de Touraine dans l'assemblée qui s'y tint le 14 mars 1460, par ordre de Charles VII, et où fut célébré, le 26 décembre 1491, le mariage de Charles VIII avec Anne, duchesse de Bretagne.

Hubert est le premier des seigneurs de Langeais qui soit venu à notre connaissance. Il est probable, ainsi qu'on le verra à l'article de son fils, qu'il vivait vers l'an 980. Il eut trois enfans : Hubert II; Foulcroy, père de Raoul, archevêque de Tours, et Robert de Langeais, qui se trouve présent à la donation du bourg et de l'église de Semblançay par Hubert, son frère.

Hubert, deuxième du nom, surnommé le Gros-Chevalier, accorda aux religieux de Marmoutier l'exemption des droits de péage, tant par eau que par terre, pour toutes celles de leurs provisions qui passeraient dans l'étendue de ses domaines. Cette donation eut lieu sous Ébrard, qui fut abbé de Marmoutier de 1015 à 1032, et il la confirma depuis, du consentement de Geoffroy son fils, sous Albert, qui gouverna cette abbaye de 1032 à 1064. Hubert II eut plusieurs enfans : 1° Hamelin, seigneur de Langeais; 2° Geoffroy, doyen de Saint-Martin de Tours; 3° Hugues qui donna plusieurs domaines à l'abbaye de Bourgueil, en 1059; 4° Gautier, qui ratifia, en

1065, la donation de quelques propriétés situées au Sentier, faites à l'abbaye de Marmoutier par Hamelin et Hugues, ses frères.

Hamelin de Langeais succéda à son père, et confirma l'exemption de péage, dont nous avons parlé, par lettres de l'année 1106, sous l'abbé Guillaume de Comborn.

Ingelger de Langeais ratifia la même exemption, du consentement d'Hermensande, son épouse, de Richilde, femme de Marcellus, et de ses autres enfans.

Léonin donna le lieu de Chaufournais, paroisse de Neuillé-Pont-Pierre, à Robert d'Arbrissel, du consentement de Barbotte sa femme, de Dreux son frère et de Guy, fils de Dreux. Cette donation eut lieu nécessairement avant l'année 1117, époque de la mort de Robert d'Arbrissel.

Depuis ce temps Langeais appartient aux comtes de Touraine, et en 1204 il fut réuni à la couronne de France; ce qui donna lieu aux seigneurs engagistes.

Robert de Vitré, premier baron de Bretagne, fut un des principaux partisans du jeune comte Artus, dont il était parent. Il l'enleva de Rennes, en 1196, par ordre de Constance sa mère, pour le soustraire à Richard, roi d'Angleterre. Artus, devenu comte de Touraine, lui donna le château et le domaine de Langeais par lettres du mois de juin 1199; mais après la mort de ce prince, Vitré les rendit à Philippe-Auguste, qui lui donna en échange Saint-Sever, avec

quelques terres en Normandie par lettres de l'an 1206.

Guillaume des Roches, sénéchal de Touraine, obtint de Philippe-Auguste la ville de Langeais, à condition de la garder à ses frais tant qu'elle ne serait pas assiégée par le roi d'Angleterre en personne. Il la remit depuis entre les mains du roi, s'étant seulement réservé les droits de sénéchaussée.

Hugues de Lézignan, deuxième du nom, comte de La Marche et d'Angoulême, avait épousé Isabeau, veuve de Jean-sans-Terre. Pour dédommager le comte du douaire qu'Isabeau avait en Angleterre, Louis VIII lui donna la ville de Langeais, à condition qu'il ne pourrait la fortifier sans son consentement. Il la rendit depuis à saint Louis moyennant dix mille six cents livres, que le roi s'obligea de lui payer chaque année pendant dix ans. Par le traité fait à Clisson en 1230, Louis la lui donna de nouveau avec quelques autres places, comme garantie du mariage de Hugues, fils aîné du comte, avec Isabeau de France. Mais la rébellion du père empêcha le mariage du fils. Obligé de prendre les armes contre lui, saint Louis le défit à Taillebourg, et reprit sur lui Langeais, ainsi que les autres places qui furent confisquées et de nouveau réunies à la couronne.

Alphonse de France, frère de saint Louis, comte de Poitiers et de Toulouse, fut mis en possession des terres du comte de La Marche, par lettres données au camp près la ville de Pons au mois d'août 1242.

Digitized by Google

Il mourut sans postérité en Italie, le 21 août 1271.

Pierre de Brosse ou de la Brosse, chambellan de France, second fils de Pierre de la Brosse, sergent à masse de saint Louis, acquit d'Alphonse de France la seigneurie de Langeais. Peu de temps après il racheta de Maurice de Craon, sénéchal des trois provinces, les droits qu'en cette qualité il avait sur Langeais. Il avait tellement capté la faveur de Philippe-le-Hardi, qu'il eut seul l'administration de l'état; ce qui excita contre lui la jalousie des ducs de Bourgogne, de Brabant et d'Artois, qui parvinrent à lui faire faire son procès et à le faire condamner à mort en 1278. Tous ses biens furent confisqués et réunis à la couronne. Il avait épousé Philippe, fille de Mathieu de Saint-Venant, dont il eut : Pierre de la Brosse, qui suit; Jeanne, femme de Simon de Beaugenci; Isabeau, alliée à Mathieu de Vatebois; et Perrenelle, mariée à Étienne II de Jaulnay. Pierre son fils avait été fiancé en 1274 avec Jeanne, sœur de Guillaume Larchevêque, seigneur de Parthenay; mais la fin funeste de son père le priva de cette alliance ainsi que de la seigneurie de Langeais.

Depuis ce moment jusqu'en 1466, il n'y eut plus à Langeais que des gouverneurs qu'on nommait châtelains.

François d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, fils du célèbre bâtard d'Orléans, obtint de Louis XI, par lettres données à Montargis le 2 juillet 1466, la ville et le domaine de Langeais en assigna-

Digitized by Google

tion de dot et pour garantie de quarante mille écus d'or que le roi promit en mariage à Agnès de Savoie, sa belle-sœur.

Jean-Bernardin de Saint-Severin, duc de Somma au royaume de Naples, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, fut gratifié de la seigneurie de Langeais par lettres de Henri II du 16 septembre 1547. Cette famille était établie en France depuis le traité de mariage projeté entre Charles d'Anjou, prince de Tarente, et Polyxène de Saint-Severin; mais on sait que ce traité n'eut pas d'exécution.

Marie, dame de Belleville, veuve de François de Balzac d'Entraigues, eut la châtellenie de Langeais à titre d'engagement pour neuf années, par contrat définitif du 13 février 1631.

Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri Ier, duc de Guise et veuve de François de Bourbon, prince de Conti, eut cette même châtellenie à titre d'échange, par lettres de Louis XIII du 2 février 1631, dont nous avons déjà parlé à l'article de Chinon. Mais dix-huit jours après elle la revendit au maréchal Antoine d'Effiat.

Antoine Coeffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, baron de Cinq-Maars, maréchal de France, acquit de la princesse de Conti la terre de Langeais, qui, au moyen de l'échange, cessa de faire partie du domaine engagé. Elle est restée dans la même famille jusqu'à l'année 1768, que le marquis d'Effiat la vendit au duc de Luines, qui la réunit à son duché. Elle avait précédemment été possédée par Armand-Charles de La

Digitized by Google

Porte, duc de Mazarin et de la Meilleraie, du chef de Marie Ruzé d'Effiat, sa première femme, et ensuite par l'une de leurs filles, qui avait épousé le marquis de Bellefons.

Il y avait à Langeais un siège royal dont la juridiction était de très-peu d'étendue. Il était composé d'un lieutenant-général et criminel, de deux conseillers et d'un greffier.

LA VALLIÈRE, DUCHÉ-PAIRIE.

Châteaux, aujourd'hui Château-la-Vallière, était autrefois la première baronnie d'Anjou, et fait maintenant partie du département d'Indre-et-Loire. Plusieurs barons de Saint-Christophe avaient en même temps, ainsi que nous le verrons à leur article, été seigneurs de Châteaux, et la réunion de ces deux terres pour en former un duché avait fini par en placer le siège en Touraine.

Pierre Trousseau, seigneur de Vérets, l'était aussi de Châteaux en 1394.

Hardouin de Bueil, évêque d'Angers, en était également seigneur en 1407 et même en 1434; mais nous ne savons comment il possédait ces deux baronnies. Il fallait qu'il n'en eût qu'une portion, puisqu'il est certain qu'à cette même époque Jean Larchevêque en prenait le titre. Mais sans nous arrêter à la baronnie de Châteaux, qui dans le principe ne faisait pas partie de notre province, nous ne nous occuperons ici que du duché de La Vallière.

Digitized by Google

Louise-Françoise de La Baume-le-Blanc de La Vallière, née à Amboise le samedi 6 août 1644, eut de Louis XIV, entre autres enfans, Marie-Anne de Bourbon, née le 17 octobre 1666 et légitimée de France le 14 mai 1667. Le roi, par ses lettres patentes du même mois, érigea en duché-pairie, en faveur de la mère et de la fille, avec clause de réversion à défaut d'héritiers directs, les baronnies de Châteaux, de Saint-Christophe et de Vaujour, sous l'appellation de La Vallière.

La Vallière est une terre située en Touraine dans la commune de Reugny, d'où la famille de La Baume-le-Blanc avait pris celui de La Vallière.

Marie-Anne de Bourbon épousa, le 16 janvier 1680, Louis-Armand de Bourbon, fils aîné d'Armand de Bourbon, prince de Conti, qui mourut sans postérité le 9 novembre 1686, à l'âge de vingt-cinq ans.

La duchesse de La Vallière étant retirée aux Carmélites, la princesse de Conti, douairière, resta en possession du duché : mais n'ayant point eu d'enfans, d'après la clause de retour, le duché devait s'éteindre, et les domaines qui l'avaient formé retourner à la couronne. En 1698 elle obtint du roi son père des lettres patentes qui l'autorisaient à disposer de ces domaines en faveur de son neveu le marquis de La Vallière. Ces lettres patentes furent enregistrées au siège de Tours le 12 août 1698.

Charles-François de La Baume-le-Blanc, marquis de La Vallière, fils de Jean-François, frère de la duchesse, épousa Marie-Thérèse, fille du maréchal de

Digitized by Google

Noailles. Ce fut en faveur de ce mariage qu'on songea à faire revivre le duché de La Vallière. Des lettres patentes du 7 février 1723 rétablirent l'union des baronnies de Saint-Christophe, Châteaux, Courcelles et autres pour n'en composer, y est-il dit, qu'un seul et même corps de terre sous l'appellation de duché-pairie de La Vallière. C'est peut-être le seul qui offre cette double érection. Les lettres patentes furent enregistrées au parlement le 22 février 1723, et le 28 mai suivant à la chambre des comptes. Quoique la princesse de Conti ait encore vécu jusqu'en 1739, le nouveau duc entra pourtant en possession du domaine dont il ne devait jouir qu'après la mort de la princesse douairière. Il eut de son mariage Louis-César, qui suit, et Louis-François, mort sans postérité.

Louis-César de La Baume-le-Blanc, duc de La Vallière, né le 9 octobre 1708, est connu dans le monde savant par la riche et curieuse bibliothèque qu'il avait rassemblée à très-grands frais, et dont les parties les plus précieuses furent dispersées par la vente qui en fut faite après sa mort, arrivée le 16 novembre 1780. Nous avons de lui la bibliothèque du Théâtre-Français en 3 vol. in-12. Il n'a laissé qu'une fille.

Louis Gaucher, duc de Châtillon, etc., épousa la fille unique de Louis-César, qui lui porta en dot le duché de La Vallière.

Adrienne-Émilie-Élisabeth de La Baume-le-Blanc de La Vallière, duchesse de Châtillon, était veuve, en 1790, de Louis Gaucher, duc de Châtillon, lors-

Digitized

qu'elle vit finir en elle le titre de duché de La Vallière, dont elle a conservé le domaine utile que depuis elle a aliéné. C'est en elle qu'a fini également la postérité de La Baume-le-Blanc.

Nous avons parlé dans notre introduction des forges de Château-la-Vallière, nom qui a prévalu aujourd'hui, lorsque l'on devrait dire plus correctement : Châteaux-la-Vallière.

La commune de Courcelles-la-Suse, qui concourait à former le second duché de La Vallière, offre du minerai dans lequel se trouvent quelques parties d'étain et d'argent, mais en très-petite quantité.

LIGUEIL, BARONNIE.

Ligueil (*Ligolium* ou *Luggogalus*) est un gros bourg à quatre lieues de Loches, sur la rive droite du Lestrigneul. C'était autrefois une petite ville ayant son château avec titre de baronnie, et renfermée de murailles. Nous aurons peu de choses à en dire, parce que nous ne lui connaissons d'autres seigneurs que les doyens du chapitre de Saint-Martin de Tours. Ce fut Eudes Clément, vingt-sixième doyen, qui, en 1213, l'acheta de Barthélemi Payen pour rester à perpétuité affectée au revenu du doyenné. Il est certain cependant que l'église de Saint-Martin avait déjà joui de ce domaine plusieurs siècles auparavant ; car nous voyons par une charte de Charlemagne de l'année 770, qu'Autland, prédécesseur d'Ithier, abbé de Saint-Martin, avait consacré à la mense annuelle des

Digitized by Google

frères plusieurs domaines, au nombre desquels était celui de Ligueil qu'ils perdirent ensuite, et que leur restitua Charles-le-Chauve par un diplôme donné à Tours en 862. Dépouillés de nouveau, ils furent remis en possession l'an 899 par Charles-le-Simple. Enfin Hugues Capet les y maintint par une charte de l'an 987. Malgré cela il paraît que le domaine de Ligueil était encore passé en d'autres mains, et ce fut probablement pour mettre un terme à ces alternatives de jouissance et de dépossession, que le doyen Eudes Clément se détermina à consolider irrévocablement par une acquisition authentique une propriété si souvent disputée à l'église, dont il était le premier dignitaire.

On voit par les différentes dates que nous venons de citer que Ligueil est une ville déjà assez ancienne. La fertilité des plaines au milieu desquelles elle se trouve située explique et justifie la persistance de l'église de Saint-Martin à se maintenir dans une pareille propriété.

Nous n'avons eu que trop souvent occasion de signaler les désastres qui affligèrent la Touraine pendant le cours des guerres de religion, principalement en 1562. Les protestans, dans cette même année, s'emparèrent de Ligueil, que ne purent défendre ses faibles murailles et d'assez mauvaises fortifications. Ils y commirent les mêmes excès que dans toutes les autres villes qui étaient tombées en leur pouvoir, en pillant et dévastant les églises, profanations qui exaspéraient le peuple au plus haut degré. Aussi lorsque la chance commença à tourner, les catholiques ne

Digitized by

restèrent pas en arrière, et se livrèrent même à des actes de cruauté dignes des nations les plus barbares. La populace, peu contente d'avoir massacré tous les protestans qui tombèrent sous ses mains, se saisit du ministre, lui creva les yeux, et le fit brûler à petit feu sur la place publique, sans songer qu'elle autorisait par là des représailles aussi cruelles. Mais la vengeance ne raisonne ni ne réfléchit. On doit croire pourtant que le souvenir de ces excès s'était affaibli par le temps; car on ne dit point qu'ils se soient renouvelés, quand, sept ans après, les réformés se saisirent de nouveau de Ligueil, où commandait Claude de Gouffier, et dont ils furent à leur tour chassés par Jean III de Voyer, vicomte de Paulmy, que le duc d'Anjou avait chargé de cette expédition.

Ligueil, comme nous l'avons dit, n'est plus qu'un gros bourg non fermé depuis que ses murs et son château ont disparu sans qu'il reste de traces de ses anciennes fortifications, si ce n'est celles des larges fossés qui entouraient la ville. On croit que ce château fut bâti par Foulques-Nerra, qui en effet en hérissa la province au nord et au midi, puisqu'il est certain que ce fut lui qui fit construire ceux de Chaumont, Langeais, Montrésor, Sainte-Maure, Faye-la-Vineuse et plusieurs autres encore.

LOCHES, VILLE ROYALE ET COMTÉ.

La ville de Loches (*Lochia, Lucca*, etc.), distante de celle de Tours de dix lieues au sud-est, est

Digitized by Google

située sur la rive gauche de l'Indre, au bas du coteau sur lequel son château est assis. Il serait difficile d'indiquer, même approximativement, l'époque de sa fondation. Le moine Jean, connu sous le nom de l'anonyme de Marmoutier, qui n'est jamais embarrassé pour trouver des origines, dans son histoire passablement fabuleuse de la construction d'Amboise, attribue celle de Loches à un personnage probablement de son invention, qu'il nomme *Tursiomodus Lochius*, et qu'il fait tout à la fois fils de Théodoric, roi des Visigoths de Toulouse et frère d'Alaric, avec lequel il partage les états de son père. Cet anachronisme joint à d'autres prouve quel degré de confiance peut inspirer cet auteur et combien on doit se mettre en garde contre tout ce qu'il avance. Ce que nous pouvons dire de plus positif, c'est que Loches existait déjà au milieu du cinquième siècle, puisque, selon le témoignage de Grégoire de Tours, l'évêque saint Eustoche y fit construire une église vers l'an 450 ou 455, ce qui supposait un bourg ou une réunion d'habitations déjà assez considérable, et qui par conséquent devait remonter à une époque beaucoup plus éloignée. D'après le même historien, on serait également fondé à croire que le château ne datait que des commencemens du sixième siècle; c'est du moins, en se pénétrant bien de ses expressions, ce qu'on peut entendre de ce passage de la vie de saint Ours, où il est dit que ce solitaire, qui vivait vers l'an 480, fit bâtir un autre monastère appelé Loches, et situé sur l'Indre au pied d'un coteau dominé *maintenant* par le château qui

porte le même nom, *cui nunc castrum supereminet.* D'où l'on doit naturellement conclure que dans l'opinion de Grégoire, ce château n'existait pas encore du temps de saint Ours; autrement il n'eût pas dit : *cui nunc castrum*, mais simplement *cui catirum supereminet.* On voit effectivement, par la portion la plus ancienne qui reste de cet édifice, la tour carrée, que c'est un ouvrage du moyen âge. Cette tour à quatre étages peut avoir cent vingt à cent vingt-quatre pieds de haut, et pouvait contenir environ douze cents hommes de guerre.

Les traces d'une voie romaine que l'on distingue encore dans quelques endroits du voisinage de Loches nous portent à croire que César la fit exécuter par ses légions, lorsque, après s'être emparé de la ville de Bourges, il se disposa à marcher sur le pays des *Turones;* et comme cet habile conquérant ne s'avançait jamais sans les plus sages précautions, il est à présumer que, indépendamment de cette voie, il aura profité de la situation avantageuse que lui offrait le coteau de Loches pour y établir une *mansion*, ainsi qu'il avait l'habitude d'en placer de distance en distance à mesure qu'il s'avançait dans le pays.

Loches était sans doute un de ces nombreux hameaux qui couvraient le sol des Gaules, mais dont les noms ne nous ont pas plus été conservés que ceux des cités principales. Ainsi les mots *Leuccæ*, *Lochiæ*, ne sont que des noms latins ou au moins latinisés, qui auront été substitués au nom primitif, dont il serait plus qu'inutile de prétendre aujourd'hui trou-

Digitized by Google

ver la racine ou l'étymologie dans le mot Loches, qui n'a probablement rien de commun avec le nom gaulois.

Quoique dans l'origine le territoire de Loches fût incontestablement compris dans celui des *Turones*, il fut long-temps par la suite sans faire partie intégrante de la Touraine. D'abord soumise comme tout le reste à la domination des Romains, lors de leur expulsion des Gaules en 480, la ville de Loches passa sous celle des Visigoths. Elle en dépendait encore en 742, lorsque Hunald, duc d'Aquitaine, refusant pour ce duché la foi et hommage à Pépin et à Carloman, prit les armes contre ces deux fils de Charles-Martel. Ceux-ci, marchant à sa poursuite, assiégèrent, prirent et ruinèrent la ville de Loches, dont ils firent les habitans prisonniers, et qu'ils traînèrent à leur suite jusqu'au vieux Poitiers, où ils les relâchèrent après avoir partagé le butin qu'ils avaient fait dans cette expédition. Il est évident, d'après cela, que Loches était alors étrangère à la France. Les comtes d'Anjou la possédèrent ensuite, avant même qu'ils eussent réuni la Touraine à leurs autres possessions; et voici comment cette ville passa sous leur autorité.

Sous Charles-le-Chauve le midi de la Touraine ne faisait plus partie du royaume d'Aquitaine. Ce monarque donna Loches et son domaine à Adeland, l'un des principaux seigneurs de sa cour, comme récompense des services signalés qu'il avait rendus à l'état. Adeland eut pour fils et héritier Garnier, que quelques-uns nomment Gautier, qui fut seigneur de Lo-

Digitized by Google

ches, de Villantrais et de La Haye. Celui-ci eut une fille nommée Roscille, qui épousa Foulques Ier, dit le Roux, auquel elle porta en dot la ville de Loches : mais il paraît que La Haye et Villantrais ne firent point partie de cette dot, puisque Foulques s'en empara dans la suite par ruse ou par violence.

Foulques-le-Roux avait succédé à son père Ingelger dans une partie de l'Anjou, qui, en ce temps, était partagé en deux portions égales portant chacune le titre de comté. Celle au-delà de la Mayenne appartenait à Robert-le-Fort, qui résidait à Châteauneuf, et l'autre, en-deçà, était possédée par Foulques, qui faisait sa demeure à Angers. Ce fut lui qui, sous l'espèce d'anarchie du règne de Charles-le-Simple, réunit en sa personne les deux portions de ce riche comté, dont il fut probablement redevable à Hugues-le-Grand; car nous voyons que Geoffroy Grisegonnelle, son petit-fils, se disait comte d'Anjou par la grace de Dieu, et par la faveur de Hugues son seigneur, ainsi que par celle de sa mère Gerberge : *gratiâ Dei et senioris mei largitione Andegavensis comes, matris quoque meæ Gerbergæ;* voulant sans doute faire connaître par ces mots *gratiâ Dei* qu'il ne devait qu'à sa naissance et à ses ancêtres le comté d'Anjou en-deçà de la Mayenne, et par les autres expressions qu'il était redevable de l'autre partie à Hugues-le-Grand son oncle, ainsi qu'à sa mère.

Les successeurs de Foulques dans le comté d'Anjou possédèrent donc comme lui la ville de Loches et celle de Beaulieu, qui n'étaient pas les seuls domaines

Digitized by Google

qu'ils eussent en Touraine. De là le désir qu'ils manifestèrent toujours d'envahir cette province, désir que montra plus que tout autre Foulques-Nerra, quand il l'entoura d'une ceinture de châteaux et de forteresses qu'il fit bâtir à grands frais et avec une promptitude qui pourrait étonner si l'on ne savait que ces comtes disposaient à leur gré des bras de leurs sujets, qui presque tous, surtout dans les campagnes, n'étaient alors que des serfs attachés à la glèbe.

Richard Cœur-de-Lion ayant été retenu prisonnier par l'empereur Henri VI, lorsqu'il revenait de la Terre-Sainte, Jean-sans-Terre, son frère, se mit en devoir de s'emparer de ses états. Il fallait pour cela mettre Philippe-Auguste dans ses intérêts. Pour mieux l'y décider, il lui abandonna plusieurs places, entre autres celle de Loches. Par le traité fait entre eux au mois de janvier 1193, il fut stipulé que la garnison serait entretenue aux dépens du prince anglais, qui serait obligé d'y tenir toujours des provisions pour deux mois et d'y maintenir onze chevaliers avec cent quarante écuyers. Mais le roi Richard, de retour en Angleterre, passa en France en 1194, reprit la ville de Loches, et y fit prisonniers quatre-vingts écuyers et soixante-quatre chevaliers, au nombre desquels était Guy de Laval, gouverneur de la place pour le roi de France. Philippe-Auguste à son tour l'assiégea, en 1204, aussitôt qu'il eut réuni la Touraine à sa couronne; mais cette fois elle fit une plus longue et une plus vigoureuse défense, et elle ne se rendit que par composition au commencement de l'année 1205, après

Digitized by

avoir soutenu un siège de près d'un an. C'est de cette époque seulement qu'elle peut être considérée comme appartenant à la Touraine.

Le roi la donna comme récompense à Dreux de Mello, connétable de France, qui s'était rendu célèbre par un grand nombre d'exploits militaires, tant dans l'intérieur du royaume qu'à la Terre-Sainte, où il avait accompagné le monarque en 1191. Loches appartenait alors à la reine Berengaire, veuve de Richard, et elle en jouissait comme faisant partie de son douaire, ce qui lui fit intenter un procès à Dreux de Mello; mais Philippe-Auguste étant intervenu dans la cause, Berengaire, au mois de janvier 1214, donna sa déclaration portant qu'elle n'entendait point contester au roi l'hommage et la souveraineté, mais seulement le domaine utile contre qui que ce fût. Cependant Dreux continua d'en jouir jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1218. Il était âgé de quatre-vingts ans, laissant d'Ermentrude de Moucy, son épouse, deux fils et une fille. Il paraît que Guillaume, l'aîné des deux, était mort avant son père.

Dreux de Mello, deuxième du nom, fils puîné du précédent, lui succéda dans les seigneuries de Loches et de Châtillon-sur-Indre, dont son père, en 1206, avait promis au roi de lui remettre les châteaux, toutes les fois qu'il l'exigerait. Il épousa Isabelle, dame de Mayenne, dont il n'eut point d'enfans, et mourut dans l'île de Chypre le 8 janvier 1249. Un mois auparavant il avait vendu ses deux seigneuries au roi saint Louis moyennant six cents livres de rente, dont il

Digitized by Google

donna ses lettres datées du mois de décembre 1249, au camp d'Égypte proche du fleuve du Nil, la vingt-quatrième année du règne de saint Louis.

Le domaine de Loches fut engagé le 26 juin 1594 à Gaillard de Saint-Pastour pour la somme de quatre mille cinq cents livres. Il le fut depuis à un seigneur de Braque, qui prit le titre de comte de Loches. En 1790 le marquis de Verneuil prenait ce même titre en qualité d'engagiste.

Depuis sa réunion à la couronne, Loches eut des gouverneurs particuliers. Tous ne nous sont pas connus. Voici ceux dont l'histoire ou les archives nous ont transmis les noms.

Pierre de la Brosse, sergent d'armes du roi saint Louis, est un des premiers. Il paraît d'après cela que son fils, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, n'était pas d'une si basse extraction qu'on le croit communément. Le roi Philippe de Valois, en 1345, lui accorda trente livres de rente pour lui et ses héritiers en ligne directe.

Enguerrand Dubin, chevalier, était gouverneur de Loches lorsque, le 5 septembre 1360, il fit un traité avec les habitans de Tours.

Philippon de Voyer, sire de Paulmy, fils de Guillaume et de Nicole de Pressigny, eut également le gouvernement de Loches.

Pierre de Voyer, sire de Paulmy, fils de Jean, premier du nom, et d'Alix de Cluys, figure au rang des gouverneurs de Loches.

Pierre d'Amboise, seigneur de Chaumont, remit,

Digitized by Google

en 1440, le château de Loches, que le roi lui avait confié, entre les mains du duc de Bourbon et des autres seigneurs mécontens qui avaient suivi le parti du duc d'Alençon. Mais, par le traité fait à Cassel dans le cours de la même année, il s'obligea de le rendre au roi.

Olivier Dain, barbier du roi Louis XI, fut placé par lui moins comme gouverneur que comme geôlier du château de Loches.

François de Ponbrillan, chambellan du même roi, obtint de lui, en 1479, dix mille arpens de terres et bois dans la forêt de Loches et aux environs pour y construire places fortes, maisons et métairies, projet qui, comme on croit bien, ne fut point exécuté. Ce même Ponbrian fut enlevé par la garnison de Beaugenci au mois de septembre 1485, tandis qu'il se rendait à Tours.

Louis Brossin, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Loches, était beau-frère de Jean de Taix, colonel de l'infanterie française.

Honorat de Savoie, marquis de Villars, baron de Pressigny, maréchal de France, gouverneur de Loches, y mourut en 1580.

Gaillard de Saint-Pastour, seigneur de Salerne. Nous avons vu plus haut qu'il avait obtenu le domaine de Loches, à titre d'engagiste, en 1594.

Jean-Louis Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, mourut dans son gouvernement de Loches, le 13

janvier 1642. Il est trop connu dans l'histoire pour que l'on entre ici dans aucuns détails sur ce qui le concerne.

Bernard de La Valette et de Foix, duc d'Épernon, succéda à son père, et mourut à Paris le 25 juillet 1661.

François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, réunit au gouvernement de la Touraine celui des ville et château de Loches. Il mourut en 1687, membre de l'académie française.

Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres, fut créé chef du conseil des finances et gouverneur du duc de Bourgogne. Il mourut en 1714, âgé de soixante ans.

Paul-Hippolyte de Beauvilliers, fils puîné du précédent, chevalier des ordres du roi. Comme son aïeul, il fut admis à l'académie française, et mourut en 1776.

Le château de Loches avait en outre un lieutenant de roi, et une compagnie d'invalides en formait la garnison.

L'église collégiale de Notre-Dame, située dans l'intérieur du château, a été bâtie vers l'an 985 par Geoffroy-Grisegonnelle, qui y était représenté à genoux sur un pilastre derrière l'autel, du côté gauche. A droite était une autre statue également en pierre que quelques-uns ont cru être celle du roi Lothaire, qui permit à Geoffroy de bâtir cette église

par lettres patentes données à Laon le 13 août 984; mais comme on n'y distinguait aucun signe de royauté, d'autres ont pensé que ce pouvait être la figure de Foulques-Nerra, qui aura voulu être placé auprès de son père, fondateur de cette église. Quoi qu'il en soit, ces deux statues méritaient d'être conservées comme monumens des arts du moyen âge. On nous assure cependant qu'elles ont échappé à la destruction par les soins d'un habitant de Loches qui les a recueillies et placées dans son jardin.

Cette église n'était auparavant qu'une simple chapelle dédiée à sainte Madeleine, et l'opinion commune est qu'elle avait été bâtie par saint Eustoche, cinquième évêque de Tours, vers l'an 450. Geoffroy, en la faisant reconstruire, y avait fondé douze chanoines. Ses lettres, sans date, furent données en présence de ses deux fils Foulques et Maurice, de Hardouin, archevêque de Tours, et de plusieurs autres. L'église, située au plus haut du château, est couverte en pierre, et offre à son sommet deux pyramides (1) hautes d'environ vingt-cinq toises, accompagnées de deux clochers qu'on tient avoir été bâtis aux frais de Thomas Paccius ou Pascius, prieur de Loches et auteur d'une chronique d'Anjou dont nous parlerons dans notre Biographie. Entre ces deux tours est la nef surmontée dans toute sa longueur de deux voûtes pyramidales

(1) Et non pas *trois*, ainsi que nous l'avons dit, tom. I, pag. 315. La tour la plus voisine du portail a 39^{m}, 65^{c} ou 119 pieds métriques de hauteur perpendiculaire; et celle plus rapprochée du sanctuaire, dont la base n'a pu être mesurée, peut avoir 4 à 5 pieds de plus.

Digitized by Google

en pierre, de forme octaèdre, recouvertes en ardoises, et dont les sommets sont élevés au-dessus du pavé de l'église de 80 pieds 9 pouces métriques, ou 26^{m}, 93^{c}.

Au milieu du chœur se voyait le tombeau d'Agnès Sorel. Nous ne placerons point ici ce que nous avons à dire de cette femme célèbre dans notre quatrième volume. Nous dirons seulement que ce tombeau, qui remonte à la renaissance des beaux arts en France, était relégué dans une chapelle où, tout-à-fait dégradé, il était menacé d'une destruction totale. L'administrateur qui était alors à la tête du département, le général Pommereul, consacra à sa restauration une somme de 1865 fr. La statue d'Agnès, envoyée à Paris, en revint aussi parfaite que dans son état primitif, et le monument fut placé dans une tour dont l'entrée, donnant sur la terrasse du château, est décorée de quatre colonnes et de leur entablement surmonté d'un fronton. On lit sur une des faces du sarcophage cette nouvelle inscription :

Les chanoines de Loches, enrichis de ses dons,
Demandèrent à Louis XI
D'éloigner son tombeau de leur chœur.
J'y consens, dit-il, mais rendez la dot.
Le tombeau y resta.
Un archevêque de Tours moins juste
Le fit reléguer dans une chapelle.
A la révolution il y fut détruit.
Des hommes sensibles recueillirent les restes d'Agnès,
Et le général Pommereul, préfet d'Indre-et-Loire,
Releva le mausolée de la seule maîtresse de nos rois
Qui ait bien mérité de sa patrie,

En mettant pour prix à ses faveurs
L'expulsion des Anglais hors de la France.
Sa restauration eut lieu l'an M. DCCC. VI.

Les anciennes inscriptions y ont été conservées.

Sous le Jubé se voyait un autre tombeau que l'on disait être celui du duc de Sforce, quoique rien ne pût autoriser cette opinion. Dans le mur de la nef à gauche était celui de Raoul de Préaux et de sa femme. Leurs figures y étaient sculptées en bas-relief, ainsi que celles des chanoines qui avaient assisté à leurs obsèques l'aumusse sur la tête : mais on n'y remarquait ni date ni inscription.

Les tapisseries qui décoraient le chœur de cette église, et qui étaient un don d'Agnès Sorel, passaient pour être d'un fort beau travail, mais relativement au temps où elles avaient été faites ; car quant au dessin et à la vérité du costume, on peut en juger par une Susanne qui était représentée avec des manchettes de dentelles, dont pourtant on ne pouvait s'empêcher d'admirer la finesse et la beauté.

Mais un monument auquel on n'a pas apporté assez d'attention est un autel antique d'un seul bloc de pierre de forme circulaire, qui a été renversé, et dont on a creusé le dessous pour en faire un bénitier. Il est orné dans son pourtour de diverses sculptures où l'on peut distinguer un guerrier nu dans l'attitude de combattre, un vase, une tête casquée ; le surplus est enclavé dans le mur, et peut-être y est-il encore intact. Il serait facile de remplacer par un bénitier plus élégant et plus conforme à sa destination ce monu-

Digitized by Google

ment antique, qui pourrait ainsi enrichir un musée ou tout autre édifice public.

Au bas de la porte du chœur se trouvait une tombe garnie de lames de cuivre sur lesquelles était gravée l'épitaphe suivante :

Sous ce piteulx édifice dolent
Se gist le corps de messire Roland
De l'Escoüet, trèz léal chevalier,
En son vivant chambellan, conseiller
Du roi des Francs, et grand veneur de France :
De Montargis baillif de grant prudence.
Maître des eaux et forêts de Touraine,
De Loches fust général capitaine,
Et de Bourgouin; moult vaillant et expert.
Seigneur aussi estoit de Kéripert
Et de Kemblec, voire de Grillemont,
Qui trespassa, comme tous vivans font,
Le jour mortel dixiesme de décembre
Mil et cinq cents, de ce suis-je rémembre :
Et puis luy mort fust mis soubs cette lame.
Priez à Dieu qu'il veuille avoir son ame.

L'église paroissiale sous l'invocation de saint Ours est dans l'intérieur de la ville, avec une succursale sous le nom de Saint-Antoine.

Le couvent des Cordeliers était situé au dehors; fondé vers l'an 1229, il fut consacré, en 1237, par l'archevêque de Tours, Juhel de Mayenne : mais il avait été supprimé dès l'année 1774. Il y avait également un couvent de capucins fondé en 1619 et une maison de religieuses ursulines établie en 1627; de plus un hôpital qui ne datait que de 1629, et un collège sous la direction de religieux barnabites. La

chartreuse du Liget était située dans la forêt de Loches. Nous avons rapporté son origine en parlant de Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, au sujet du meurtre de Thomas de Cantorbéry.

La justice consistait en un siège royal relevant par appel du présidial de Tours et composé d'un lieutenant-général, un lieutenant particulier, un lieutenant-criminel, un assesseur, huit conseillers, un procureur et un avocat du roi. Il y avait élection, grenier à sel, maîtrise des eaux et forêts. La police se faisait jadis par deux élus assistés du procureur de la commune, qui ne pouvaient juger les causes que jusqu'à la concurrence de cent sous. Lorsque la somme excédait, ils devaient en référer à l'assemblée des habitans, qui était présidée par le lieutenant-général. Ceci s'observa jusqu'en 1560, époque où le roi Charles IX permit aux habitans de se choisir un maire, un procureur de ville, trois échevins, deux élus et un greffier. Ces élections se faisaient tous les ans en présence du lieutenant-général. Mais ce corps de ville subit, comme tous les autres, les fréquens changemens qui eurent lieu sur la fin du règne de Louis XIV et sous celui de son successeur.

On trouve à une lieue de Loches, dans la commune de Ferrière, les restes d'un aquéduc dont quatre arcades assez bien conservées existent encore. On a prétendu, suivant la coutume, que c'était un ouvrage des Romains destiné à porter les eaux du ruisseau d'Orfon à la *mansio*, qu'on croit avoir été établie par eux à Cornillé. Mais d'abord rien n'y porte le carac-

Digitized by Google

tère des constructions romaines. En second lieu comment supposer qu'on eût à grands frais entrepris un pareil travail pour porter de l'eau au-delà de la rivière de l'Indre, et dans un lieu surtout où se trouve un ruisseau abondant dont les eaux sont les plus salubres et les plus limpides de toutes celles des alentours? On peut avancer avec plus de raison que cet aquéduc n'est qu'un ouvrage moderne destiné à quelque établissement qui a disparu, et qu'il doit être postérieur au commencement du onzième siècle, époque de la fondation de l'abbaye de Beaulieu, puisque dans le titre de cette fondation il est parlé de ce ruisseau d'Orfon, sans qu'il y soit fait aucune mention de cet aquéduc. Mais, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, il n'est ni ruines ni monumens anciens qu'on ne soit tenté d'attribuer aux conquérans des Gaules.

LOUDUN, DUCHÉ-PAIRIE.

La ville de Loudun (*Lausdunum*) a appartenu autrefois aux comtes de Poitou, puis à ceux d'Anjou et ensuite aux ducs de Touraine, si bien que chacune de ces trois provinces se croyait également fondée à la revendiquer, principalement le Poitou, puisqu'elle se trouvait comprise dans son diocèse, et que la circonscription ecclésiastique déterminait presque toujours l'état civil. D'un autre côté elle dépendait du duché de Touraine pour le temporel, du présidial de Tours pour la justice, et du bureau de la généralité de Tours pour les finances. C'est sous ce triple rap-

Digitized by Google

port que nous en faisons mention, la partie ecclésiastique étant étrangère aux objets que nous traitons ici. Cependant nous n'avons pas cru devoir donner place dans notre biographie aux hommes célèbres nés dans le Loudunois.

Loudun est à quatorze lieues de Tours du côté du midi, sur les confins du Poitou et de l'Anjou. Cette ville est située sur une hauteur; aussi l'on prétend qu'elle a pris son nom du mot celtique *dun*, d'où l'on a fait *Loudun* d'après l'usage du pays, où l'article *le* se prononce *lou*. Mais cette étymologie pourrait bien être controuvée, puisque le mot latin *Lausdunum* était connu bien long-temps avant qu'il fût question du dialecte loudunois. Quant au mot *Juliodunum*, ce ne fut qu'au seizième siècle que le poète Salmon Macrin s'avisa de l'imposer au lieu de sa naissance.

Les comtes de Poitou ont toujours été les seigneurs de Loudun jusqu'en 986. A cette époque Guillaume-Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, étant en guerre avec Geoffroy-Grisegonnelle, comte d'Anjou, il s'ensuivit un traité de paix d'après lequel Guillaume céda à Geoffroy le Loudunois, soit que Geoffroy eût battu le duc de Guienne, comme le prétendent les historiens d'Anjou, soit qu'il eût été vaincu par lui; ce qui est bien moins probable, puisqu'il agrandit ses domaines aux dépens de ceux de son ennemi.

Environ deux siècles après, Geoffroy-le-Bel, par son testament en forme de partage, donna Loudun à Geoffroy-Plantagenet, son second fils, par provision

et jusqu'à ce que Henri, son aîné, fût reconnu roi d'Angleterre; mais Geoffroy n'en fut pas moins dépouillé par son frère et contraint de l'abandonner, par le traité fait en 1156, moyennant mille livres sterling et deux mille livres monnaie d'Anjou.

Loudun, devenu partie intégrante de la Touraine, fut avec elle réuni à la couronne, en 1204, et Philippe-Auguste le donna, pour le récompenser de ses services, à Aimery, vicomte de Thouars, qui lui en fit hommage.

Au mois de février 1366, Charles V en fit don, à l'exception de l'hommage, de la souveraineté et du ressort, à Louis duc d'Anjou, son frère, pour le dédommager de Chantoceaux, qui venait d'être cédé au duc de Bretagne. Il lui accorda depuis la Touraine en augmentation d'apanage, l'an 1370, sa vie durant seulement, à la condition que Loudun et le Loudunois seraient réunis au duché de Touraine après sa mort et celle de son fils aîné. Ils en donnèrent le même jour leur reconnaissance par lettres datées de Vincennes le 17 mai 1376. Cependant René, roi de Sicile, ne laissa pas d'en jouir. Mais étant mort en 1480, sans laisser d'enfans, Louis XI, pour éviter les difficultés qui pouvaient s'élever à ce sujet, donna à Charles d'Anjou, neveu du roi de Sicile, tant pour lui que pour ses héritiers mâles, les comtés de Beaufort en Vallée, de Mirebeau, de Sablé et de la Roche-Guyon, à la charge par lui de renoncer aux droits qu'il pouvait avoir sur le duché d'Anjou, sur Baugé, Saumur et Loudun.

Digitized by

Louis XI, ayant ainsi réuni Loudun à la couronne, y érigea la même année un siège royal dont les appels allaient au présidial de Tours.

Loudun fut érigé en duché, l'an 1579, par Henri III, en faveur de Françoise de Rohan, dame de la Garnache, pour en jouir pendant sa vie; ce qui lui fut confirmé par Henri IV en avril 1591. Mais le duché fut éteint après sa mort. Ce domaine fut depuis engagé à Charles Bellegigue de La Trémouille, duc de Thouars, prince de Tarente, qui en a joui, ainsi que ses descendans, à titre de duché-pairie.

Cette ville possédait deux chapitres, trois paroisses, une maison de jésuites, trois couvens de religieux, autant de religieuses, une communauté de filles de l'Union chrétienne et une de sœurs hospitalières.

L'un de ces couvens, celui des Ursulines, a acquis une bien triste célébrité par le procès de l'infortuné Urbain Grandier, curé et chanoine de Saint-Pierre de Loudun, procès dans lequel on ne sait ce qui doit affliger et révolter le plus, ou la condescendance coupable des religieuses, ou la fourberie des exorcistes, ou la perversité des juges assez scélérats ou assez stupides pour entendre et recevoir comme preuves le témoignage des diables.

Loudun avait un temple de protestans que Louis XIV fit raser. Cependant le nombre de religionnaires y fut toujours assez considérable relativement à sa population.

La justice y était exercée par un bailli, un président, un lieutenant-civil, un lieutenant-criminel, un

assesseur, dix conseillers, deux conseillers vérificateurs des criées, un avocat et un procureur du roi, un substitut et un greffier. Il y avait aussi une élection et un hôtel-de-ville.

Le Loudunois avait sa coutume particulière, qui fut rédigée séparément en 1518. Elle était restée, à peu de chose près, la même que l'ancienne coutume de Touraine avant la réformation de 1559.

MAILLÉ, COMTÉ,

OU

LUINES, DUCHÉ-PAIRIE.

Maillé (*Malliacum*), aujourd'hui Luines, est une petite ville située à trois lieues au-dessous de Tours, sur la rive droite de la Loire et entre deux coteaux couverts de vignobles. Ce lieu avait donné son nom à une des plus anciennes familles du royaume alliée à la maison royale de France et aux maisons d'Amboise, de Bauçay, de Châteaubriant, de Champchevrier, de Laval, de Rohan, de Sainte-Maure et de plusieurs autres non moins illustres. Nous trouvons des preuves irrécusables de l'ancienneté de Maillé dans le testament de saint Perpète, qui date de l'an 475, et par lequel il recommande à son successeur de ne jamais rétablir dans ses fonctions le prêtre curé de Maillé. On en trouve de même dans Grégoire de Tours, qui nous dit que de son temps on y voyait encore les vestiges d'un ancien monastère qui était placé sur le haut

Digitized by Google

du coteau. Or ce monastère devait déjà remonter à une époque assez reculée, puisque alors on n'en voyait plus que les ruines. Il est assez probable que ce fut sur ce même emplacement que l'on construisit depuis le château de Maillé, puisqu'il était également sur le point le plus élevé du coteau. Quant à l'église de Saint-Venant, elle fut bâtie par les anciens seigneurs et donnée avec le monastère de Saint-Solenne, en 1084, à l'abbaye de Marmoutier par Hardouin II de Maillé.

Cette baronnie, l'une des plus anciennes de la Touraine, fut érigée en comté en faveur de Jean de Laval, baron de Roche-Corbon, Bressuire, etc., par lettres de Charles IX données à Boulogne au mois de juin 1572, à la charge qu'à défaut d'hoirs mâles elle reprendrait son premier titre de baronnie. Mais il n'y eut pas lieu à la clause de retour. Elle fut même érigée depuis en duché-pairie en faveur de Charles d'Albert sous l'appellation de Luines, par lettres patentes de Louis XIII données à Amboise au mois d'août 1619. On y avait postérieurement uni la baronnie de Semblançay, la vicomté de Thouars et la châtellenie de Neuvy, par lettres du mois de février 1663.

Quoique Maillé, ainsi que nous venons de le dire, nous soit connu dès le cinquième siècle, les noms des seigneurs qui l'ont possédé ne se trouvent dans aucun titre antérieur au dixième siècle.

Gelduin de Saumur, premier du nom, était seigneur de Maillé, d'Ussé, de Pont-le-Voy et de plusieurs autres grandes terres. Il prit alliance avec Ger-

Digitized by Google

berge, fille de Bérenger et sœur d'Hildegarde, femme d'Aimery, vicomte de Thouars. Il eut pour fils Gelduin et une fille nommée Adelaïs, femme de Berlay Ier, seigneur de Montreuil, aujourd'hui Montreuil-Beslay.

Gelduin de Saumur, deuxième du nom, fut un des principaux partisans d'Eudes II, comte de Touraine. Il l'accompagna dans toutes ses expéditions, et se trouva l'an 1016 à la bataille de Montrichard, ainsi qu'au siège de Montboyau en 1026. Il perdit dans cette circonstance le château et la ville de Saumur, qui lui furent enlevés par Foulques-Nerra, comte d'Anjou. Pour l'en dédommager, Eudes lui donna le château de Chaumont-sur-Loire. Gelduin fonda l'abbaye de Pont-le-Voy en 1035, et donna la seigneurie de Maillé à Gosbert à la charge de foi et hommage, clause qui fut la cause première des guerres qui eurent lieu entre les seigneurs d'Amboise et de Maillé, ceux-ci, comme héritiers de Gelduin, prétendant avoir droit à l'hommage de Maillé. Gelduin épousa Adenorde, autrement Honneur, dont il eut Geoffroy-le-Bel, seigneur de Chaumont, qui fut fait prisonnier, en 1044, à la bataille de Saint-Martin-le-Beau et conduit au château de Baugé, d'où il ne sortit qu'à condition qu'il rendrait hommage à Geoffroy-Martel pour toutes les terres qu'il possédait en Touraine. On dit qu'il mourut âgé de cent ans.

Gosbert de Maillé a été le premier et le chef de la maison de Maillé. En 1030 il eut un différend avec les religieux de Marmoutier relativement au droit de

Digitized by

péage, qu'il voulait exiger sur toutes leurs denrées passant par eau et par terre dans toute l'étendue de sa seigneurie : mais il se désista de ses prétentions en présence d'Eudes, comte de Touraine, et de Gelduin de qui il tenait Maillé. Ses enfans furent Hardouin; Gelduin, seigneur de Maillé après son frère; Sancelin ou Sanzo, clerc; Geoffroy; et Milesende, femme de Robert de Blo.

Hardouin, premier du nom, vivait en 1062, et mourut quelque temps après ses enfans, laissant son frère héritier de ses domaines. Il donna la terre de Martigny à l'abbaye de Marmoutier, à la charge par Gelduin son frère d'indemniser de ce qu'ils y possédaient ses trois chevaliers, Alfroy, Geoffroy et Garnier. Ces chevaliers étaient proprement des vassaux qui étaient obligés d'accompagner leur seigneur à la guerre et de faire la garde dans son château. Cette donation fut depuis ratifiée par ce Geoffroy de Chaumont, que nous venons de voir prisonnier à Baugé, duquel Maillé relevait à foi et hommage.

Gelduin, qui succéda à son frère, épousa en premières noces Agnès, dont il eut Hardouin, Hugues, Josbert ou Gosbert, Ammeline et Marguerite.

Hardouin II fit bâtir à Maillé l'église de Saint-Venant, qu'il donna à l'abbaye de Marmoutier en 1084, avec l'église de Saint-Solenne, en présence d'Agnès sa mère. C'est de lui que parle, dans une de ses lettres, Geoffroy, abbé de Vendôme, en se plaignant à Raoul, archevêque de Tours, des vexations qu'il exerçait contre son abbaye de la Trinité, ce qui le fit ex-

communier par ce prélat. Ce fut aussi sur ce même prétexte que Foulques-Réchin, lui ayant déclaré la guerre, assiégea et prit le château de Maillé en 1096, après avoir désolé toute la contrée. Il avait épousé Béatrix, dont il eut cinq fils et deux filles : Jacquelin, Barthélemi, Clérembault, Adaöe et Agnès. Les deux autres garçons nous sont inconnus.

Jacquelin de Maillé se rendit fameux ainsi que ses quatre frères dans les guerres des comtes d'Anjou contre Henri, roi d'Angleterre. Il accompagna Foulques-le-Jeune dans toutes ses expéditions militaires, et assista à la bataille de Séez en 1118. On le choisit entre les capitaines les plus vaillans et les plus habiles pour attaquer l'avant-garde de l'ennemi. Ce fut un des principaux barons qui accompagnèrent Geoffroy d'Anjou, fils de Foulques-le-Jeune, lorsqu'il alla à Rouen épouser Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, en 1127. L'an 1151, par l'ordre du comte d'Anjou, il fit la guerre à Sulpice d'Amboise, auquel cependant il rendit par la suite des services importans. De sa femme Adeline il eut Hardouin, qui suit.

Hardouin III fut père d'un autre Hardouin, seigneur de Maillé, et de Jacquelin de Maillé, chevalier de l'ordre des Templiers, qui se signala à la bataille de Tibériade, où il mourut glorieusement l'an 1187.

Hardouin IV, sénéchal de Poitou, s'était réuni à Amaury Ier de Craon pour secourir les barons de Bretagne, qui s'étaient révoltés contre leur duc Pierre, fils de Robert de Dreux; mais le 3 mars 1222 il fut,

Digitized by Google

ainsi qu'Amaury, fait prisonnier auprès de Châteaubriant. Depuis il fut caution de Louis IX pour le traité de paix fait avec le comte de Foix le 16 des calendes de juin 1229. Il eut de sa femme Emme, autrement nommée Ammette, Hardouin V et Catherine, dame de Saint-Brice et de Chahaigne.

Hardouin V fit le voyage de la Terre-Sainte avec saint Louis. Il fut marié deux fois : la première avec N. de Champchévrier, dont il n'eut point d'enfans, et la seconde avec Jeanne de Bauçay, de laquelle il eut Hardouin et Jean, seigneur de Clervaux. Quelques-uns ajoutent un autre Jean de Maillé, seigneur de Brézé, d'où seraient descendus les marquis de Brézé. Hardouin V et Jeanne, sa femme, eurent leur sépulture dans la nef de l'église des Cordeliers de Tours, sous une tombe placée auprès de la chaire du prédicateur.

Hardouin VI, dit le Jeune Chevalier, accompagna Philippe-le-Bel dans les guerres de Flandre en 1303. Il mourut le 24 février 1336, et fut de même inhumé aux Cordeliers de Tours dans la chapelle de Maillé, qui depuis était devenue la sacristie. Il avait épousé Jeanne, fille de Barthélemi de Montbason, qui lui apporta en dot les seigneuries d'Isernay, de Bois-Robert et de l'Archeraye avec trente livres de rente sur le péage de Colombiers. De cette alliance sortirent Hardouin, Jeanne, Marie (*Alias*) de Maillé, mariée à Robert de Silly, morte en odeur de sainteté, et Isabelle, femme de Jean de Beaumont, seigneur de Bressuire.

Hardouin VII, chevalier, se trouva, en 1340, à la

bataille où Eudes IV, duc de Bourgogne, battit l'armée d'Édouard III, et il y fut fait prisonnier avec le comte d'Harcourt et le vicomte de Melun. On le compte au nombre des cautions du roi Jean. Il mourut le 27 mai 1381, et fut, comme les précédens, enterré aux Cordeliers de Tours. Il avait épousé Mahaud, fille de Jean Levayer, chevalier, seigneur de la Clarté, qui après sa mort se remaria à Jean de Laval. Du premier lit était né Hardouin, qui suit.

Hardouin VIII, baron de Maillé et de Roche-Corbon, seigneur de Bauçay et des Montils-les-Tours, vicomte de Tours, assista au sacre de Charles VII à Reims le 8 juillet 1429, et y fit les fonctions de duc et pair de France à la place du comte de Champagne qui porta l'étendard de France à cette cérémonie. Il épousa à Angers, le 13 juin 1412, Perrenelle, fille d'Ingelger d'Amboise et de Jeanne de Craon, qui lui porta en mariage la baronnie de Roche-Corbon, la vicomté de Tours et la terre des Montils. Elle mourut le 13 juillet 1441. Son mari était mort le 2 mai 1432, et tous deux eurent leur sépulture dans l'église des Cordeliers de Tours. De ce mariage naquirent Hardouin-Juhez et Mahaud. Quelques généalogistes prétendent que les marquis de Carman, seigneurs de la Guéritaude, descendaient de Juhez de Maillé. Cependant nous voyons cent ans auparavant un Guy de Maillé, seigneur de la Guéritaude, dont la veuve Jeanne de Sillé donna les dîmes de Veigné à l'abbaye de Cormeri, le mercredi après la Saint-Denis, l'an 1372.

Digitized by

Hardouin IX, baron de Maillé, etc., sénéchal de Saintonge. Ce fut lui qui vendit à Louis XI, pour le prix de cinq mille cinq cents écus d'or, la baronnie des Montils-les-Tours, à la condition de l'union des trois seigneuries de Maillé, de Roche-Corbon et de la vicomté de Tours sous une même foi et hommage. L'acte en fut reçu sous le sceau royal de Tours par Pons Jean de Bire le 15 février 1463, époque des premiers travaux faits au château du Plessis. Il fonda, en 1486, le chapitre de Maillé. De sa première femme Antoinette, fille de Guy III, seigneur de Chavigny, morte le 20 février 1473, il eut Jacques, mort sans postérité; François, qui suit; Hardouin, qui épousa Françoise de Latour-Landry à condition d'en prendre le nom et les armes; et Françoise, mariée à François de Beaujeu, seigneur de Linières. Après la mort d'Antoinette, Hardouin épousa Marguerite de La Rochefoucauld, dame de Barbezieux, d'où Louis de Maillé et Claude, femme de Jean sire de Rieux.

François, baron de Maillé et dernier de cette famille, épousa Marguerite, fille de Louis de Rohan, seigneur de Guémené, dont il n'eut que deux filles du nom de Françoise. L'aînée fut mariée à Gilles de Laval, auquel elle porta en dot la baronnie de Maillé, et la cadette à François de Bastarnay.

Gilles de Laval, premier du nom, chevalier, seigneur de Loué et de Benais, baron de Maillé, de Roche-Corbon, de Bressuire et de La Haye, vicomte de Tours, fils aîné de Pierre de Laval, eut de Françoise de Maillé, son épouse, René, mort sans enfans;

Digitized by Google

Gilles, qui suit, et Anne, mariée à Philippe de la Chambre, baron de Montsoreau.

René de Laval, seigneur de Maillé et de Roche-Corbon, signa en cette qualité le second procès-verbal de réformation de la coutume de Touraine en 1559. Il n'eut point de postérité, et son héritage passa à Gilles son puîné.

Gilles II de Laval épousa Louise, fille de Jean de Sainte-Maure, comte de Nesle et de Joigny. De ce mariage naquirent Jean, qui suit, et René, marié à Renée de Rohan.

Jean de Laval, capitaine de cent gentilshommes de la maison du roi, qui érigea en sa faveur la baronnie de Maillé en comté, par lettres données à Boulogne au mois de juin 1572. Il épousa en premières noces Renée de Rohan, veuve de René son frère, dont il eut Guy, qui suit, et en secondes noces Françoise, fille de René de Birague, chancelier de France.

Guy de Laval, chevalier, etc., prit pour femme Marguerite, fille du chancelier Philippe Huraut de Chiverny. Il fut tué à la bataille d'Ivry en combattant sous la bannière de Henri IV, et sans laisser d'enfans. Après sa mort sa veuve se remaria à Anne d'Anglure, seigneur de Givry et de Narbonne, et en troisièmes noces à Arnaud-le-Dangereux, dont elle eut un fils unique du même nom.

Arnaud-le-Dangereux, seigneur de Beaupuy, comte de Maillé.

Charles d'Albert, seigneur de Luynes, ayant acquis par décret le comté de Maillé, la baronnie de

Digitized

Roche-Corbon et la vicomté de Tours, obtint des lettres de Louis XIII données à Amboise au mois d'août 1619, portant création de Maillé en duché-pairie sous le nom de Luynes. Il en prêta serment au parlement le 14 novembre de la même année. On sait comment il devint favori du roi, qui le fit conseiller d'État, chevalier de ses ordres, premier gentilhomme de sa chambre, grand-fauconnier, gouverneur de Picardie, etc., garde des sceaux et enfin connétable de France. On a dit que cette famille était issue des comtes d'Alberti en Italie, quoique pourtant son nom patronimique fût Cadenet. Celui-ci épousa, le 11 septembre 1617, Marie, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbason, et de Madeleine de Lénoncourt. Il mourut en Languedoc le 15 décembre 1621, d'où son corps fut apporté à Luynes et enterré dans l'église du château. De son mariage vint Louis-Charles d'Albert, qui suit. Sa veuve se remaria, en 1622, avec Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, pair et grand chambellan de France.

Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, etc., fut marié trois fois : la première, en 1651, avec Marie, fille et héritière de Louis Séguier, marquis de Nesle; la seconde, le 14 décembre 1661, avec Anne de Rohan, sa filleule, morte en 1684, et la troisième en 1685, avec Marguerite, fille d'Étienne d'Aligre, chancelier de France, qui elle-même était veuve du marquis de Vaneville. Il eut du premier lit Charles-Honoré, qui suit, et Paule-Charlotte-Françoise, épouse de Henri-Charles de Beaumanoir, marquis de Lavardin.

Digitized by Google

Charles-Honoré d'Albert, chevalier des ordres du roi, duc de Chevreuse, fut reçu duc de Luynes, au mois de décembre 1688, sur la démission de son père. Il avait épousé, le 1er février 1667, Jeanne-Marie, fille de Jean-Baptiste Colbert, ministre et secrétaire d'État, dont il eut cinq enfans, Honoré-Charles qui suit; Louis-Auguste, vidame d'Amiens; Marie-Anne, épouse du duc de Montmorenci; Thérèse, mariée au comte de Mortain, et Marie-Françoise, nommée mademoiselle de Chevreuse.

Honoré-Charles d'Albert, duc de Chevreuse, nommé ordinairement le duc de Montfort, ne jouit d'abord que du domaine du duché de Luynes, son père s'en étant réservé la nue-propriété pour avoir toujours l'entrée au parlement. Il épousa, en février 1694, Anne-Marie, fille de Philippe de Coursillon, marquis de Dangeau, gouverneur de Touraine.

Charles-Philippe d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, comte de Monfort et de Tours, né le 20 juillet 1695.

Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, etc., né le 24 avril 1617.

Louis d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, etc., colonel-général des dragons, épousa en premières noces, le 28 janvier 1735, Thérèse-Pélagie d'Albert de Grimberghem. Étant devenu veuf, il se remaria, le 27 avril 1738, à Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli, dont il eut

Louis-Joseph-Charles-Amable d'Albert, duc de

Digitized by Google

Luynes, né le 4 novembre 1748. Il avait épousé, le 19 avril 1768, Guyonne-Élisabeth-Josephe de Laval Montmorenci. Il est mort le 21 mai 1807, après avoir aliéné la plus grande partie du domaine qui constituait son ancien duché de Luynes.

Le chapitre que nous avons dit avoir été fondé en 1486, par Hardouin, neuvième du nom de Maillé, était composé d'un doyen avec six chanoines, sept prébendiers, un marguillier, et deux enfans choriaux.

Louis-Charles, duc de Luynes, fit démolir, en 1658, la tour du château, dont les matériaux servirent à bâtir l'enclos des religieuses chanoinesses du Saint-Sépulchre, ordre de Saint-Augustin, qui furent par lui établies le 21 octobre 1662, à la charge d'y avoir deux prêtres, une messe tous les jours, école et catéchisme.

Ce fut de même à lui, que Luynes fut redevable d'un hospice qu'il fonda le 22 novembre 1664. Il eut sa sépulture le 10 octobre 1690, « ayant voulu » dit son épitaphe, qu'on y lisait en lettres d'or sur un marbre noir, « être enseveli avec les pauvres qu'il avait tendrement aimés et généreusement secourus. » Sa seconde femme Anne de Rohan, eut sa sépulture dans le même tombeau.

On lisait également dans l'église des chanoinesses une longue épitaphe apologétique du connétable de Luynes, surmontée de ses armes, au bas desquelles étaient ces mots : *Pace micat, belloque furit.*

Les restes d'un aquéduc et quelques ruines

Digitized by Google

éparses sur les hauteurs de l'ancien Maillé, ont été l'objet des recherches d'un de nos compatriotes, le chevalier de la Sauvagère, qui y a vu l'ouvrage des Romains, ainsi que dans tous les monumens qu'il a eu occasion d'examiner. Ces ruines l'ont conduit à imaginer que la ville de Tours devait autrefois avoir été bâtie sur ces hauteurs, et que ce n'est qu'à une époque qu'il ne peut indiquer qu'elle a été reportée au lieu où nous la voyons aujourd'hui. Il s'appuie pour cela du nom de *Cæsarodunum*, parce que, dit-il, la terminaison celtique *Dun* ne s'applique qu'aux villes situées sur des éminences : mais il n'a pas fait réflexion que le nom de *Cæsarodunum*, comme nous l'avons dit ailleurs, n'avait été imposé à la capitale des Turones, que plus de deux siècles après la conquête, et dans un temps où la ville de Tours était incontestablement sur le bord de la Loire. Ce n'est pas le tout; il forme sa conviction sur deux vers de Paulin de Périgueux, dans sa Vie de saint Martin, qu'il cite de cette manière :

Gallorum quondam valde florebat in oris,
Urbs *Turonum distans ab agris*, populisque referta.

Ce qui n'offre aucun sens; car, qui pourrait expliquer *urbs Turonum distans ab agris?* Il y trouve cependant celui-ci, *que long-temps avant lui elle florissait dans les Gaules, qu'elle était très-peuplée, et qu'elle était distante de la ville de Tours de son temps.* Il n'y a à tout cela qu'une légère ob-

Digitized by Google

servation à faire, c'est que saint Paulin n'a point dit, en faisant l'éloge de Tours, *distans ab agris*, mais bien *distenta agris*, ce qui est fort différent, et ce qui s'entend à merveille. Nous nous bornerons à relever ces deux erreurs, bien convaincu que le paradoxe de la Sauvagère, ne mérite pas une plus longue réfutation.

D'après la conjecture de notre compatriote sur la situation de son ancien *Cæsarodunum*, il est évident que l'aquéduc dont il s'agit ici ne pouvait être qu'un ouvrage de Jules-César. Quoique nous ne puissions pas réfuter cette seconde assertion aussi victorieusement que la première, ni déterminer l'époque de la construction de cet aquéduc, nous allons à notre tour exposer notre opinion particulière. S'il n'y a eu sur les hauteurs de Maillé, ni ville de Tours, ni camp romain, notre aquéduc a dû avoir une destination quelconque, et voici ce que nous avons recueilli à cet égard.

Grégoire de Tours (chapitre XXI, de la gloire des confesseurs) nous apprend qu'il découvrit le corps de saint Solemne ou Solenne, évêque de Chartres, mort vers 511, dans le monastère de Maillé, situé sur le haut d'un côteau où l'on distinguait quelques ruines : mais il ne dit pas que ces ruines appartinssent à l'ancien *Cæsarodunum*, circonstance qu'à coup sûr il n'eût point oubliée. Or, ce monastère ne pouvait être que l'église que nous avons vu saint Eustoche fonder à Maillé vers 450. Il ne fit que s'accroître par la suite, et il existait

Digitized by Google

encore en 1084, puisque Hardouin deuxième de Maillé, en fit don, ainsi que du prieuré de Saint-Venant qu'il venait de fonder, à l'abbaye de Marmoutier. Placé sur un lieu aussi élevé, le premier soin de ses moines devenus plus nombreux et plus riches, dût être de se procurer de l'eau plus abondamment et avec moins de peines. N'en pouvant trouver qu'à une certaine distance, c'est-à-dire, à l'étang des Arènes et à la fontaine, dite aujourd'hui de la Pie-Noire, ils songèrent à rapprocher cette distance au moyen d'un aqueduc, procédé alors plus connu que celui des canaux souterrains. La citerne profonde qu'on remarque encore au lieu où était le monastère, indique assez un réservoir pour les besoins les plus communs. Si l'on opposait la dépense qu'a pu occasioner la construction d'un pareil édifice, il nous serait facile de fournir des preuves de travaux beaucoup plus considérables exécutés dans ces temps par des maisons religieuses. Quant au chemin qu'on a baptisé du nom de César, et que la Sauvagère attribue en effet à ce conquérant, nous en trouvons l'origine dans la Charte de fondation de Hardouin II, par laquelle il permet, en 1084, aux moines, d'ouvrir un grand chemin au milieu de ses terres, ce que probablement il n'eût pas fait s'il y en eût déjà existé un autre de la façon des Romains.

Au reste, quelle que soit l'époque de la construction de cet aquéduc qui ne peut être que fort ancien par rapport à nous, nous dirons qu'indépendamment de ses piliers plus ou moins ruinés, et dont les voûtes

Digitized by Google

sont tombées, il en reste encore huit arcades entières au moyen desquelles on peut juger de son élévation. Elle est de vingt-quatre pieds du cintre à la base, qui repose sur un mur de fondation ou espèce de chaussée pratiquée dans toute l'étendue que parcourait l'aquéduc, et dont on retrouve encore des vestiges dans les vignes et dans les champs voisins, mur que la Sauvagère a pris pour des restes de celui de l'enceinte de son *Cæsarodunum*. Les piliers ont cinq pieds six pouces sur chacune de leurs quatre faces, à six pieds de terre seulement : mais là ils diminuent progessivement d'environ six pouces par toise. Tous sont construits en moellon dur, de pierre calcaire de six pouces de parement, posés sur un lit de mortier à ciment, d'un pouce d'épaisseur. L'ouverture de chaque arcade est de dix pieds par la base, et de douze pieds six pouces vers le cintre, au moyen de la diminution progressive des piliers dont nous avons parlé.

Si l'on nous accorde que la ville de Tours n'a jamais existé primitivement sur les hauteurs de Luynes, on pourra croire également que cet aquéduc n'a jamais eu d'autre origine et d'autre destination que celles que nous lui assignons.

MARMANDE, BARONNIE.

La baronnie de Marmande (*Mirmanda*), aujourd'hui commune de Marigny-Marmande, située au midi de la Touraine, faisait autrefois partie de l'élec-

tion de Loudun et du duché de Tours. Elle a donné son nom à une ancienne famille qui s'est fondue dans celle de Sancerre, mais qui devait être bien antérieure au onzième siècle, temps où nous la voyons figurer pour la première fois dans un titre de l'abbaye de Marmoutier.

Bouchard Ier, seigneur de Marmande, et son épouse Elisabeth, vivaient, d'après ce même titre, l'an 1080. C'est tout ce que nous en savons, et pendant l'espace d'un siècle nous ne trouvons qu'un seul nom entre ceux qui ont dû lui succéder.

Acharie, seigneur de Marmande, pouvait être petit-fils de Bouchard Ier; il nous est connu par la guerre qu'il eut à soutenir, vers l'an 1148 ou 1150, contre le vicomte de Chatellerault, le seigneur de Faye et celui de l'Ile-Bouchard, à la suite de laquelle son château fut rasé de fond en comble, et lui-même fait prisonnier et renfermé au château de Nouâtre : mais par la suite il recouvra sa liberté, grace aux bons offices de Bernier, abbé de Noyers.

Guillaume, seigneur de Marmande, accompagna, en 1214, Philippe-Auguste, en qualité de chevalier banneret, à la célèbre bataille de Bovines, contre l'empereur Othon, le roi d'Angleterre et le comte de Flandres. Il avait épousé Béatrix, seconde fille de Gautier de Montsoreau et de Marguerite de Loudun, dont il eut Bouchard qui suit.

Bouchard, deuxième du nom, seigneur de Marmande, ratifia, au mois d'août 1276, la vente des bois de la Chateigneraie, faite quelques années aupa-

Digitized by Google

ravant par Thomas de la Roche-Clermau, à Vincent de Pilmil, archevêque de Tours.

Guillaume, deuxième du nom, seigneur de Marmande, était probablement fils du précédent; car, par un compte du bailliage de Touraine, rendu en 1278 par Denis de Paray, bailli, nous voyons que Guillaume II vivait dans cette même année, ce qui indique que Bouchard II serait mort dans l'intervalle de 1276 à 1278.

Pierre, chevalier, seigneur de Marmande, de La Haye, de Faye-la-Vineuse, et de la Roche-Clermau, institua, le 11 juillet 1343, avec Isabelle de La Haye, son épouse, quatre chapelains à Chinon, du consentement de Pierre de Frétaud, archevêque de Tours. Il n'eut qu'une fille unique qui hérita des baronnies de Marmande et de La Haye.

Marguerite, dame de Marmande, fut mariée à Jean III, comte de Sancerre, fils aîné de Louis II, connétable de France, et de Béatrix de Roucy. De cette alliance sortirent Marguerite et Jeanne.

Marguerite, deuxième du nom, comtesse de Sancerre, baronne de Marmande, de Saint-Michel sur Loire, de La Haye, et de Faye, fut mariée quatre fois. La première à N., seigneur de Retz; la deuxième à Béraud II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne; la troisième à Jacques de Monberon, et la quatrième à Jean III de Bueil, comte de Sancerre. Elle eut deux enfans de son second mariage, Marguerite de Clermont, et Béraud III, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, avec

lequel la mère transigea, le 22 novembre 1409, à la condition qu'elle conserverait en toute propriété la seigneurie de Marmande et les autres terres situées en Touraine et en Anjou. Béraud III étant mort sans enfans, Marguerite, sa sœur, hérita de tous ses biens, qu'elle porta par mariage dans la maison de Bueil.

Jean, troisième du nom, sire de Bueil, grand-maître des arbalétriers de France, eut de Marguerite, son épouse, Jean de Bueil qui suit; Pierre, seigneur de la Motthe-Sonzay; Louis, mort sans postérité; Guillaume-Hardouin, évêque d'Angers, et trois filles.

Jean, cinquième du nom, sire de Bueil, comte de Sancerre, baron de Marmande, amiral de France, épousa en premières noces Jeanne de Montejan, dont il eut Antoine de Bueil, comte de Sancerre. Il épousa en secondes noces Marguerite, fille d'Antoine Turpin-Crissé qui donna naissance à Edmond qui suit.

Edmond de Bueil, baron de Marmande, seigneur de Faye-la-Vineuse, fut marié à Françoise de Laval. Il fallait que son mari fût mort en 1507, car elle figure comme tutrice de ses enfans mineurs à la réformation de la coutume de Touraine, faite en cette même année. De cette alliance sortirent Louis, Isabelle et Françoise qui donna sa procuration en 1559 pour assister à la réformation de la coutume de Touraine, comme dame en partie de la baronnie de Marmande. Elle mourut depuis sans avoir été mariée.

Digitized by Google

Louis de Bueil, baron de Marmande, mourut sans alliance, laissant sa succession à ses sœurs, dont l'aînée Isabelle avait épousé Joachim Gillier.

Joachim Gillier, seigneur de Puy-Garreau, baron de Marmande et de Faye, eut de son mariage avec Isabelle de Bueil un fils unique.

Bonaventure Gillier épousa Marie, fille de Philbert Babou, seigneur de la Bourdaisière. De ce mariage sont issus René qui suit, et Anne, épouse de René de Larochefoucauld, seigneur de Neuilly-le-Noble, en Touraine.

René Gillier, baron de Puy-Garreau et de Marmande, eut pour femme Claude, fille de Pierre de Laval, baron de Lezay, d'où sont sortis Urbain, et Magdeleine, épouse de Balthazar le Breton, seigneur de Villandry, baron de Mondoucet.

Urbain Gillier, marquis de Puy-Garreau, baron de Marmande, eut d'une épouse dont nous ignorons le nom, Urbain et Gabriel Gillier, comte de Clérembault.

Urbain, deuxième du nom, marquis de Puy-Garreau, baron de Marmande, mourut sans postérité.

Louis Gillier, marquis de Puy-Garreau, baron de Marmande, laissa plusieurs enfans sur lesquels la baronnie de Marmande fut décrétée et adjugée à Gabriel Gillier, comte de Clérembault, leur oncle paternel, dans la famille duquel elle est restée.

MÉZIÈRES, MARQUISAT.

Le château de Mézières (*Maceria*), ancienne-

Digitized by Google

ment nommé Mazère, du mot latin *macera*, était seulement du duché de Touraine, et situé sur la Claîse, dans la paroisse de Subiray. Il y avait dans le château une chapelle desservie par les chanoines du lieu. On donne à ce pays le nom de Brenne; ainsi l'on dit Villiers en Brenne; Saint-Siran en Brenne, etc. On croit, mais nous ne l'affirmerions pas, que cette dénomination lui vient de Geoffroy de Brenne, premier mari de Jeanne de Mézières, pour distinguer ce Mézières de plusieurs autres lieux de Touraine et d'Anjou qui portent le même nom. Cette seigneurie fut érigée en marquisat en faveur de Nicolas d'Anjou, seigneur de Saint-Fargeau, fils de Nicolas d'Anjou et d'Antoinette de Chabannes, par lettres patentes de Charles IX du 16 juillet 1566.

Jeanne de Mézières, épousa Hervé, troisième du nom, seigneur de Vierzon, fils de Guillaume II. De ce mariage naquit une fille unique.

Jeanne de Vierzon, dame de Mézières, fut mariée deux fois : la première à Geoffroy de Brenne, que l'on suppose avoir donné son nom au pays de Brenne. Il était fils aîné de Robert de Brenne, comte de Dreux et seigneur de Rochecorbon; et la seconde à Geoffroy de Brabant, sire d'Arschot, frère puîné de Jean, duc de Brabant. Jeanne n'eut point d'enfans de Geoffroy de Brenne. Elle eut sa sépulture dans l'église des cordeliers de Vierzon qu'elle avait fait bâtir, où on lisait cette épitaphe :

Johanne, dame de Vierzon,
De Maizière et Rochecorbon,

Digitized by Google

Cy fist l'iune et l'autre maison.
Dieu li face à larme pardon.

Nous aurons lieu de parler plus amplement de Geoffroy de Brenne, à l'article des seigneurs de Rochecorbon.

Geoffroy de Braban, sire d'Arschot, fils de Henri, duc de Brabant, et d'Alix de Bourgogne, fut seigneur de Mézières et de Rochecorbon, du chef de Jeanne, son épouse. Il en eut Jean de Brabant, qui suit, et Alix, dame de Mézières, après la mort de son frère, laquelle fut mariée à Jean, baron d'Harcourt.

Jean de Brabant, seigneur de Mézières et de Rochecorbon, épousa Marie, dame de Mortagne, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Coutras, l'an 1302, laissant sa succession à son beau-frère, ou plutôt à Alix, sa sœur.

Jean d'Harcourt, troisième du nom, dit le Boiteux, vicomte de Chatellerault, fils de Jean II, dit le Pieux, maréchal et amiral de France, posséda les seigneuries de Vierzon et de Mézières, qui, comme nous l'avons dit, échurent à Alix sa femme. Il mourut le 9 novembre 1326, laissant quatre fils et quatre filles.

Jean d'Harcourt, quatrième du nom, fils aîné du précédent, seigneur de Mézières, se trouva engagé dans les intérêts de Charles d'Évreux, roi de Navarre, dit le Mauvais. Arrêté le 6 avril 1355, son procès lui fut fait, et, ayant été condamné à avoir la tête tranchée, il fut exécuté au mois d'avril 1357,

sous le règne du roi Jean : mais Charles V, parvenu à la couronne, reconnut que le jugement avait été rendu avec trop de précipitation, et que les formalités judiciaires n'avaient pas été observées. En conséquence, il rétablit sa mémoire par une déclaration de l'année 1374. Il avait été marié avec Blanche, fille aînée de Jean de Ponthieu, comte d'Aumale, et de Catherine d'Artois. De ce mariage sortirent onze enfans.

Jean d'Harcourt, sixième du nom, fils de Jean V, seigneur de Mézières, fut marié à Catherine, fille de Pierre de Bourbon, premier du nom, comte de Clermont et de la Marche. Il mourut le 29 février 1388, laissant plusieurs enfans.

Jean d'Harcourt, septième du nom, vicomte de Chatellerault, seigneur de Mézières, fils aîné de Jean VI, épousa, le 17 mai 1389, Marie, fille de Charles de Valois, comte d'Alençon. Il eut avec son frère Louis d'Harcourt, archevêque de Rouen, un différend relatif à la succession de leur mère. Par un accord fait entre eux le 18 février 1404, Louis renonça à toutes ses prétentions, moyennant la vicomté de Chatellerault, les seigneuries de Mézières et de l'île Savary, dont il jouirait pendant sa vie seulement. Jean, après la mort de Louis, étant rentré en possession de ses domaines, vendit, en 1440, sa seigneurie de Mézières et la vicomté de Chatellerault à Charles d'Anjou.

Charles d'Anjou, comte du Maine, troisième fils de Louis d'Anjou, deuxième du nom, roi de Sicile

Digitized by Google

et d'Yoland d'Aragon, était né au château des Montils-les-Tours, en 1414. Il rendit aveu à Charles VII pour la seigneurie de Mézières, au château de Chinon, le 14 janvier 1445, et mourut le 16 avril 1472. De sa seconde femme, Isabelle de Luxembourg, il eut Charles IV, roi de Naples, et Louise, femme de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Il eut aussi deux fils et une fille naturels. Louis, qui fut la souche des marquis de Mézières, Jean, mort sans postérité, et Jeanne, mariée à N. d'Autriche.

Louis d'Anjou, bâtard du Maine, fut légitimé à Amboise au mois de mai 1468. Son père, de son vivant, lui avait donné la baronnie de Mézières, par lettres expédiées à Poitiers, le 10 mars 1465. Cette donation fut confirmée le 10 août suivant, par Charles IV, roi de Sicile. Cent ans après cette baronnie fut érigée en marquisat par le roi Charles IX, le 16 juillet 1566. Louis d'Anjou fut marié à Anne, fille de Louis de La Trémouille, premier du nom, et de Marguerite d'Amboise. De cette alliance vinrent Louis, mort jeune; René qui suit; Anne, et Renée femme de François, vicomte de Rochechouart, tous les quatre nés à Mézières.

René d'Anjou, marquis de Mézières, seigneur de Saint-Fargeau, né à Mézières, le 5 octobre 1483, servit dans la marine et participa à la prise de la ville de Gènes, en 1507. Il épousa Antoinette, fille aînée de Jean de Chabannes, comte de Dammartin, et de Susanne de Bourbon-Roussillon, dont il eut Nicolas, Louis abbé de Pont-le-Voy, et trois filles.

Digitized by Google

Ce fut en sa faveur que Charles IX, en 1567, érigea la terre de Mézières en marquisat.

Nicolas d'Anjou, marquis de Mézières, comte de Saint-Fargeau, eut pour femme Gabrielle, fille unique de Guy de Mareuil, et de Catherine de Clermont. Il mourut en 1568, ne laissant de ses cinq enfans qu'une fille née à Mézières, le 21 octobre 1550, et mariée en 1566 à François de Bourbon, duc de Montpensier.

François de Bourbon, dauphin d'Auvergne, duc de Montpensier, gouverneur, lieutenant-général de Touraine, fut marquis de Mézières, en 1567, à cause de sa femme Renée d'Anjou, de laquelle il n'eut qu'un fils.

Henri de Bourbon, dernier duc de Montpensier, prince de Dombes, marquis de Mézières, épousa Henriette-Catherine de Joyeuse, fille unique de Henri, comte du Bouchage, maréchal de France. De ce mariage est sortie une fille unique.

Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, première femme de Gaston Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans. Elle mourut au Louvre, le 4 juin 1627.

Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, de Chatellerault, de Saint-Fargeau, marquise de Mézières, souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon et dauphine d'Auvergne, née à Paris, le 29 mai 1627, et morte au Luxembourg, le 5 avril 1693, sans avoir été mariée. Avant sa mort elle avait vendu le marquisat de Mézières à N., du-

Digitized

chesse de Mortemart, qui l'a transmis aux ducs de son nom.

MIRÉ, BARONNIE.

Miré (*Miriacus Vicus*), est un bourg de très-peu d'importance, situé à environ trois lieues sud-sud-ouest de Tours, entre les communes de Ballan et d'Artanne : mais ses landes, connues sous le nom de landes de Charlemagne, ont droit à quelque renommée puisqu'il paraît certain que c'est sur ce terrain aride et découvert que se donna, en 732, la célèbre bataille dans laquelle Charles-Martel défit les Sarrasins, commandés par Abdérame, qui y perdit la vie ainsi que la plus grande partie de son armée. Nous renvoyons à ce sujet à ce que nous avons dit de cette bataille dans notre troisième livre, année 732.

Les anciens barons de Miré ne nous sont connus que parce qu'ils étaient au nombre des huit qui avaient le droit de porter l'archevêque de Tours, le jour de son entrée solennelle dans sa cathédrale. Nous avons déjà dit que, dans cette cérémonie, le baron de Miré, faisant l'office d'écuyer-tranchant, pouvait s'approprier les couteaux et les fourchettes qui avaient servi au dîné. Depuis que cette baronnie avait cessé d'exister, c'était l'église de Tours qui faisait remplir par l'un de ses membres les fonctions d'écuyer-tranchant. C'est en cette seule circonstance que nous voyons qu'il soit fait mention des barons

Digitized by Google

de Miré, qu'on ne voit point figurer ailleurs dans notre histoire, au point qu'il nous serait impossible d'indiquer l'origine de cette baronnie, ainsi que l'époque où elle s'est éteinte.

Parmi les chevaliers bannerets, dont nous avons donné la liste d'après André Duchesne, se trouve un *Guillelmus de Meriaco* que nous n'oserions pas assurer être un baron de Miré, parce qu'il y a également en Touraine une commune de Méré. Cependant les noms chez Duchesne sont écrits d'une manière si incorrecte, et la seigneurie de Méré était si peu importante, qu'il ne serait pas impossible que ce banneret eût été réellement un baron de Miré.

MONTBAZON, DUCHÉ-PAIRIE.

Le château et la ville de Montbazon (*Mons Basonis*) sont situés sur l'Indre, à trois lieues de Tours, sur la route qui conduit à Poitiers. Le château fut bâti à la fin du dixième siècle par Foulques Nerra, comte d'Anjou, seigneur de Loches, qui s'emparait volontiers et sans titres des situations les plus avantageuses pour y construire des citadelles. Les religieux de Cormery prétendirent toujours que la propriété du fond du château de Montbazon leur appartenait, et que c'était pour cela que ces seigneurs leurs devaient cinq sous de rente payables tous les ans dans une bourse neuve, le jour de la conversion de saint Paul, jour auquel ils avaient

Digitized

coutume d'appeler le seigneur de Montbazon à l'offertoire de la messe.

Ce château ne fut pas plus tôt bâti que, malgré la distance, l'abbaye de Cormery en sentit toute l'incommodité, les soldats de la garnison faisant des courses sur ses terres et jusqu'à ses portes. Ils s'en plaignirent à Foulques, qui leur accorda des lettres de sauve-garde pour tous leurs biens, lettres dont la confirmation par le roi Robert était soigneusement conservée dans les archives du monastère.

Eudes II, comte de Touraine, s'étant emparé de Montbazon, Foulques Nerra vint l'assiéger dans le dessein de le reprendre; mais Eudes étant accouru au secours avec de bonnes troupes, le comte d'Anjou fut obligé de se retirer.

Ce fut en ce château que Pierre, duc de Bretagne, qui avait succédé à François, son frère aîné, vint rendre foi et hommage au roi Charles VII, le 3 novembre 1450, pour son duché de Bretagne, ainsi que nous l'avons détaillé dans notre histoire.

Cette seigneurie fut érigée en comté par Charles IX, au mois de décembre 1569, en faveur de Louis de Rohan, sixième du nom, prince de Guémené, et depuis, en duché-pairie en faveur de Louis VII, de Rohan, par lettres données à Paris au mois de mai 1588, et enregistrées au parlement, séant à Tours, le 27 avril 1589. La justice y était exercée par un bailli, un procureur de cour et un greffier. Douze paroisses en relevaient, et les appels allaient au présidial de Tours.

Digitized by Google

Le château n'offre plus que des ruines au milieu desquelles reste encore debout une grosse tour dégradée seulement vers sa sommité, sur laquelle on à récemment établi un télégraphe.

On distingue deux familles de Montbazon. La première n'a subsisté que pendant un siècle. La seconde s'est fondue dans la maison de Rohan. Un titre de l'abbaye de Cormery, sous le roi Robert II, fait mention d'un Godefroy de Montbazon. Un autre titre parle d'Aldegaire de Montbazon; enfin, dans un inventaire des titres de Marmoutier, nous avons trouvé un Hugues de Pocens, seigneur de Montbazon, cité, ainsi que sa femme Adenarde, à la date du 28 février 1095 : mais, selon toute apparence, ils n'en furent que gouverneurs, l'usage d'alors étant que ces sortes d'officiers portassent le titre de seigneurs des lieux où ils commandaient.

Payen de Mirebeau, autrement nommé Hémery Payen, seigneur de Colombiers, est reconnu pour le chef de la première famille de Montbazon. Il était fils de Guillaume de Mirebeau, auquel Foulques Nerra avait donné le gouvernement de Montbazon. Il épousa Bélutea de Sainte-Maure, dont il eut trois enfans, Jean, Geoffroy et Archambaud, du consentement desquels il fit quelques dons à l'abbaye de Fontevraut sous le règne de Philippe Ier.

Jean, seigneur de Montbazon, épousa, comme nous l'avons dit à l'article de La Haye, Cassinotte, dame de La Haye, et vicomtesse de Tours, du consentement de laquelle il ratifia le don fait par son

père à l'abbaye de Fontevraut. On présume qu'il fut père de Pierre qui suit.

Pierre, seigneur de Montbazon, eut un fils nommé Jean, qui vendit, en 1115, la seigneurie de Montbazon à Foulques-le-Jeune, comte de Touraine, entre les mains duquel et de ses successeurs elle demeura jusqu'à l'année 1204, époque de la réunion de la Touraine à la couronne. En effet, Montbazon fut donné en douaire à Éléonore de Poitou, veuve de Henri II, roi d'Angleterre, et Richard Cœur-de-Lion, son fils, l'assigna pareillement pour douaire avec la ville de Loches à la reine Berengaire, son épouse. C'est ici que finit la première branche des seigneurs de Montbazon.

Philibert Savary, seigneurs de Colombiers, reçut Montbazon de la générosité de Philippe-Auguste. Il mourut peu de temps après en avoir pris possession, c'est-à-dire vers 1204 ou 1205.

Pierre Savary, deuxième du nom, seigneur de Montbazon et de Colombiers, s'obligea, l'an 1206, envers Philippe-Auguste, de remettre Montbazon entre ses mains toute les fois qu'il en serait requis; promettant de ne le point fortifier sans son agrément. Ce même roi le choisit, en 1214, avec Guy Turpin, l'abbé de Marmoutier, et l'archidiacre de Tours, pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre. Il assista la même année à la bataille de Bovines, et donna, au mois de juillet 1220, à l'Hôtel-Dieu de Tours tout ce qu'il possédait au lieu de Bois-Robert, dans la paroisse de Savonnières, excepté le droit de

Digitized by Google

chasse. Il épousa la fille de Gautier, seigneur de Montsoreau. Un titre de l'abbaye de Marmoutier nous apprend qu'elle se nommait Féno, son fils Emery et ses filles Mabille, Mathilde et Tiphaine. Il paraît qu'il y eut encore un autre fils nommé Pierre.

Hémery ou Emery Savary, seigneur de Montbazon, épousa Alix. De cette alliance vinrent Philippe et Pierre qui, en 1232 et 1233, étaient sous la tutelle d'André de Chavigny. Celui-ci étant mort, ils eurent pour tuteur, en 1238 et 1239, Pierre, leur oncle paternel, qui, suivant l'usage, prenait le titre de seigneur de Montbazon. Alix était morte au mois de juin 1232.

Philippe ou Philbert Savary, fils aîné d'Émery, promit au roi saint Louis, l'an 1245, de lui remettre son château de Montbazon quand il l'exigerait. Il mourut en 1250 sans postérité.

Pierre Savary, troisième du nom, frère d'Emery, s'obligea en 1250 de payer au roi 70 liv. pour le rachat de la terre de Montbazon qui lui était échue par la mort de Philippe, son neveu. Ses enfans furent Geoffroy, et Renaud archevêque de Tours. Nous trouvons aussi un Jean de Montbazon qui fit, avec Hugues de Châtillon, une transaction que Geoffroy s'obligea, en 1271, ainsi que Guillaume de Sainte-Maure, de faire ratifier par ses enfans.

Geoffroy Savary, autrement nommé Payen Valet, assista Philippe-le-Hardi, l'an 1271, contre le comte de Foix, accompagné d'un chevalier et de cinq écuyers.

Digitized by Google

Il fut fait chevalier l'an 1287, et donna quittance de 22 liv. qu'il avait reçues *pro pallio novæ militiæ*. Il épousa Jeanne, fille de Bouchard VI, comte de Vendôme, morte le 25 décembre 1302, et enterrée dans l'église des cordeliers de Tours. Il paraît qu'il n'en eut qu'un fils.

Barthélemi, premier du nom, seigneur de Montbazon, de Colombiers, d'Isernay et de Bois-Robert. Il fut marié deux fois; la première avec Marie, fille de Robert II, de Dreux, et la seconde avec Jeanne Barbe, dame de Grillemont. Il mourut en 1347, et sa veuve se remaria à Hugues de Villaines. Les enfans du premier lit furent Barthélemi, et Jeanne, femme de Hardouin VI de Maillé. Jean de Montbazon fut le seul fruit du second mariage.

Barthélemi II, nommé ordinairement Berthelon ou Berthin, eut trois enfans, Barthélemi qui mourut en 1349, sans enfans de Jeanne de Maulevrier, son épouse; Renaud, et Jean avec lesquels leur père se déclara héritier de Barthélemi, son fils aîné, par acte du 5 avril 1350. En 1351, il assigna une rente de trois muids de froment à l'Hôtel-Dieu de Tours, sur les dîmes de Savonnières, moyennant 100 florins d'or, *nouvellement faits à l'Écu*. Il fut une des cautions du roi Jean, et vivait encore en 1362.

Renaud, seigneur de Montbazon, fonda dans son château une chapelle, d'accord avec Eustache d'Anthenaise, son épouse. De leur mariage, fait en 1350, sortit une fille unique.

Jeanne, dame de Montbazon, Colombiers, Mont-

soreau, etc., fut mariée deux fois; la première avec Simon, fils puîné de Bouchard VII, comte de Vendôme, et la seconde à Guillaume II de Craon, vicomte de Châteaudun, auquel elle porta en mariage les seigneuries de Montbazon, Colombiers, Savonnières, Montsoreau, la Ferrière, Moncontour, le Brandon, et plusieurs autres grandes terres. Elle fit son testament en 1394, et eut sa sépulture dans l'église des Cordeliers de Tours.

Guillaume de Craon, troisième du nom, seigneur de Montbazon, vicomte de Châteaudun, baron de Sainte-Maure, Pressigny, la Ferté-Bernard, eut de son alliance avec Jeanne de Montbazon : 1° Guillaume IV; 2° Jean; 3° Marguerite, épouse de Guy de La Rochefoucauld; 4° Marie, femme de Louis Chabot; 5° Isabelle, qui épousa Guillaume Oudart, seigneur de Verrières; 6° Louise, femme de Milez de Hangest, dit Rabâche; 7° enfin, Jeanne, femme de Pierre de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye.

Guillaume de Craon, quatrième du nom, chevalier, seigneur de Montbazon, etc., rendit hommage au roi Charles VI, en 1392, pour les seigneuries de Montbazon et de Sainte-Maure. Il mourut en 1396. D'après son testament fait en cette année, son corps fut apporté aux Cordeliers de Tours, où il eut, selon sa volonté, sa sépulture auprès de sa mère.

Jean de Craon, chevalier, second fils de Guillaume III, succéda à son frère, mort sans postérité. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, sans

avoir eu d'enfans de Jacqueline de Montagu, son épouse : sa succession échut ainsi à ses deux sœurs Marguerite et Marie qui la partagèrent en 1419.

Guy de La Rochefoucauld hérita, du chef de Marguerite de Craon, son épouse, les seigneuries de Montbazon, Sainte-Maure, Nouâtre et le Brandon. Marguerite ayant survécu à son mari, elle rendit foi et hommage à Charles VII, pour les terres qu'elle possédait. De leur alliance naquirent cinq enfans, 1° Foucauld III; 2° Aymard; 3° Hector, mort jeune; 4° Catherine-Agnès; 5° Létice.

Aymard de La Rochefoucauld eut en partage les seigneuries de Montbazon, de Sainte-Maure et de Nouâtre, ce qui fut le sujet d'un procès entre sa mère et lui; mais ils transigèrent le 18 août 1453. De son mariage avec Jeanne de Martreuil, il eut Jean qui suit; Françoise, mariée à Jean d'Estouteville chevalier, seigneur de Torcy; Jeanne, épouse de Jean Dufou; et Guillemette.

Jean de La Rochefoucauld mourut sans avoir été marié, vers l'an 1465.

Françoise de La Rochefoucauld fut dame de Montbazon, de Sainte-Maure et de Nouâtre, par le décès de Jean, son frère. De son mari Jean d'Estouteville, prévôt de Paris, et grand-maître des arbalétriers de France, elle eut Louis, mort sans postérité, laissant sa sœur Jeanne, épouse de Jean Dufou, héritière de tous ses biens.

Jean Dufou, chevalier, chambellan du roi Louis XI, et son premier échanson, bailli et gouverneur de

Touraine, fut, du chef de sa femme, seigneur de Montbazon, Sainte-Maure et Nouâtre. Il eut d'elle une fille unique.

Renée Dufou fut mariée deux fois : la première avec Louis de Rohan, seigneur de Guémené, troisième du nom, mort le 29 août 1498, et la seconde avec Guillaume de La Marche. Du premier lit elle eut un fils du nom de son père.

Louis IV de Rohan, seigneur de Guémené, Montbazon, etc., bailli et gouverneur de Touraine, fut marié avec Marie, fille puînée de Jean II, vicomte de Rohan, qui le rendit père de Louis V et de Renée.

Louis V de Rohan, seigneur de Guémené, Montauban, Montbazon, Sainte-Maure et Nouâtre, épousa Marguerite de Laval-Montmorenci, dont Louis VI de Rohan.

Louis VI de Rohan, prince de Guémené, comte de Montbazon, etc., sénéchal d'Anjou, épousa Eléonore, fille de François de Rohan, seigneur de Gié, dont il eut quatre fils et six filles : Louis qui suit; Pierre prince de Guémené; Hercule; Alexandre; Renée, Lucrèce, Isabelle, Éléonore, Sylvie et Marguerite.

Louis VII de Rohan, premier duc de Montbazon, pair de France, prêta serment en cette qualité, le 27 avril 1589, et mourut le 1er novembre de la même année sans avoir été marié, de sorte que le duché de Montbazon retourna à Louis, prince de Guémené, son père, qui en disposa en faveur d'Hercule de Rohan, son troisième fils, du consentement de Pierre qui se trouvait son aîné.

Digitized by Google

Hercule de Rohan, duc de Montbazon, comte de Rochefort, grand-veneur de France, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, fut confirmé dans le duché de Montbazon que lui avait cédé son père, par lettres de Henri IV données à Chartres, au mois de mars 1594. Il mourut à Couziers, près Montbazon, le 16 octobre 1654, âgé de quatre-vingt-six ans, ayant été marié deux fois. La première à Madeleine de Lénoncourt, morte le 28 août 1603, et la deuxième avec Marie de Bretagne, fille du comte de Vertus. Du premier lit il eut Louis VIII qui suit, et Marie, femme du connétable de Luines. Il eut du second lit François, prince de Soubise; Marie-Éléonore, abbesse de Malenoüe, et Anne, seconde femme de Louis-Charles, duc de Luines.

Louis VIII de Rohan, prince de Guémené, duc de Montbazon, grand-veneur, chevalier des ordres du roi. Il mourut à Paris le 19 février 1667, à soixante-huit ans. Il avait épousé Anne de Rohan, princesse de Guémené, sa cousine-germaine. De ce mariage sont venus Louis, nommé M. de Rohan et Charles qui suit.

Charles de Rohan, duc de Montbazon, prince de Guémené, etc., épousa Jeanne-Armande fille de Henri de Schomberg, maréchal de France, de laquelle il a eu trois fils et trois filles, Charles, Jean-Baptiste dit l'abbé de Rohan, et Jean dit le prince de Montauban; Thérèse, Élisabeth et Charlotte.

Charles II de Rohan, duc de Montbazon, etc., fut marié deux fois. La première en août 1678, à Marie-

Digitized by Google

Anne, fille du duc de Luines, et la seconde en décembre 1679, à Charlotte-Élisabeth de Cochefilet. De ce mariage sont issus François-Armand, nommé le prince de Rohan; Louis-Henri-Casimir, nommé le comte de Rochefort; le chevalier Charles de Rohan et cinq filles, Charlotte, Thérèse, N. nommée mademoiselle de Rochefort, Marie-Anne et Éléonore-Angélique, dont aucune ne fut mariée.

François-Armand, prince de Guémené, duc de Montbazon, succéda à Charles II, son père. Son fils, le duc de Montbazon, est mort à Cousiers, où il était dans une espèce d'exil pour parvenir à l'extinction de ses dettes.

Ainsi que nous l'avons vu, plusieurs terres importantes, telles que celles de Nouâtre, de Colombiers, autrement Villandry, et surtout de Sainte-Maure, étaient tombées par alliance dans la maison de Rohan, et avaient concouru à faire ériger Montbazon en duché-pairie. Ce fut, si l'on en excepte Loudun, le premier duché-pairie qui fut érigé dans la Touraine proprement dite, où dans les derniers temps ils étaient au nombre de cinq, sans compter celui de la province.

MONGOGER, DUCHÉ-PAIRIE.

Mongoger, Mongauger, ou Mongogier (*Mongaugerius*), est un château situé à environ huit lieues sud-ouest de Tours dans une commune du même nom réunie depuis à celle de Saint-Épain. Il avait

Digitized by Google

autrefois donné son nom à une famille de Mongogier, fondue dans la maison de Sainte-Maure, par le mariage d'une fille de Philippe de Mongogier avec Hugues II, seigneur de Sainte-Maure. Depuis elle passa à un puîné de cette maison, d'où sont venus les Sainte-Maure-Mongogier, héritiers du nom et des armes de Sainte-Maure. Cette terre fut par la suite érigée en marquisat, et enfin en duché-pairie, ainsi que nous allons le voir.

Philippe de Mongogier est le seul de ce nom dont nous ayons connaissance; il maria, comme nous venons de le dire, sa fille à Hugues II, seigneur de Sainte-Maure, dont il eut

Pierre de Sainte-Maure, seigneur de Mongogier, qui épousa Mahaud dont le nom de famille n'est pas venu jusqu'à nous. De ce mariage naquirent quatre garçons et deux filles, savoir : Pierre qui suit, Guillaume, chancelier de France en 1329, Guy et Hugues, Jeanne et Iseult, mariée à Geoffroy de Palluau. On tient que la branche de Sainte-Maure, ducs de Montausier et marquis de Jonsac, tirait son origine de ce Guy de Sainte-Maure.

Pierre de Sainte-Maure, deuxième du nom, seigneur de Mongogier, fut marié à Marguerite d'Amboise, dame de Blo, dont il eut :

Jean de Sainte-Maure, seigneur de Mongogier, qui épousa Jeanne, dame Des Roches en Anjou, et de La Haye-Jouslin. De ce mariage vinrent Jean II et Charlotte de Sainte-Maure, femme de Guy de Laval, seigneur de Loué.

Jean de Sainte-Maure, deuxième du nom, seigneur de Mongogier, de Nesle, de La Haye et Des Roches, prit alliance avec Jacquette de Puysieux, nièce de Renaud de Chartres, archevêque de Reims et chancelier de France. Il en eut un fils unique nommé Charles. Devenu veuf, il se remaria avec Louise de Rochechouart, dont il eut un autre fils du même nom de Charles.

Charles de Sainte-Maure, fils aîné de Jean, seigneur de Mongogier et de Nesle, fut marié à Catherine de Tourville, dont il n'eut qu'une fille.

Antoinette de Sainte-Maure, dame de Mongogier et de Rivarennes, fut mariée à Louis de Barathon. De leur mariage naquit

Guyonne de Barathon, qui porta en dot la seigneurie de Mongogier à Jacques de Brillouet, son mari, dont elle n'eut également qu'une fille.

Charlotte de Brillouet fut femme de Louis de Beauveau, seigneur des Aurais et de Rivarennes. Nous ignorons s'ils eurent des enfans, mais la terre de Mongogier passa en d'autres mains.

Louis de Burgensis fut seigneur de Mongogier par l'acquisition qu'il en fit. Premier médecin de Henri II, il l'avait été précédemment de François Ier, et contribua beaucoup, dit-on, à abréger la captivité de ce monarque, en persuadant à Charles-Quint que l'air de Madrid serait mortel à son prisonnier, qui pourtant n'était malade que d'ennui; ce qui fit craindre à l'empereur de perdre les dix-neuf cent mille écus d'or qu'il espérait pour la rançon du roi. Ce médecin

Digitized by Google

était né à Blois, vers 1494, et, suivant la coutume de ses confrères, il latinisa son nom de *Bourgeois* en celui de Burgensis, sous lequel il est plus particulièrement connu.

Claude de Burgensis, fils du précédent, secrétaire des finances du roi, seigneur de Mongogier et de Saint-Épain, terres que ses héritiers vendirent après sa mort.

Michel Duguast, chevalier de l'ordre du roi, dont nous avons parlé à l'article des gouverneurs de la ville et château d'Amboise. De cent mille écus qu'il avait reçus pour l'indemniser des fortifications qu'il avait ajoutées à ce château, il acquit la seigneurie de Mongogier, qui pour lui fut érigée en marquisat, et, après sa mort, vendue par décret sur ses héritiers. Elle rentra alors dans la maison de Beauveau, qui l'avait déjà possédée quelque temps. Un autre Louis de Beauveau en était possesseur au commencement du dix-huitième siècle. De lui elle est entrée dans la maison de Choiseul. C'est en faveur de César-Gabriel, comte de Choiseul-Chevigny, qu'en 1762 ce marquisat fut érigé en duché-pairie sous l'appellation de Praslin, pendant le ministère de son parent le duc de Choiseul-Stainville.

Regnault-César-Louis de Choiseul fut, en 1790, le dernier qui ait porté le titre de duc de Praslin. La terre de Mongogier est encore possédée par une dame du nom de Choiseul, madame de Gorlier-Choiseul.

Digitized by Google

MONTRÉSOR, COMTÉ.

Montrésor (*Mons Thesauri*) est situé à treize lieues sud-est de la ville de Tours, sur la rive gauche de l'Indrois, et à quatre lieues de Loches. C'était sans contredit le plus ancien comté de la province, puisque Balderic ou Baudry, abbé de Bourgueil et évêque de Dol, donne déjà, vers 1115, le titre de comte à Bouchard Ier. A la vérité, on ne voit pas comment est venu aux seigneurs de Montrésor ce titre qui n'appartenait alors qu'aux plus grands seigneurs, espèce de souverains dans leurs possessions. Une tradition populaire existe encore dans le pays au sujet de l'origine du château de Montrésor, qu'on prétend avoir été bâti par le roi Gontran qui lui imposa ce nom à cause d'un trésor qu'il trouva dans ce lieu. Voici la fable que racontent Aimoin, Sigebert et Paul Diacre. Ils disent que Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, s'étant endormi près d'un ruisseau sur les genoux de son écuyer, rêva qu'il était entré dans une grotte où il avait trouvé un trésor inestimable. A son réveil, son écuyer lui rapporta qu'il avait vu sortir de sa bouche une espèce de petit lézard qui s'était dirigé vers le coteau voisin, d'où il était revenu reluisant comme l'or, et était rentré dans sa bouche. Le roi fit alors fouiller dans le lieu, et y trouva des richesses immenses. Beaucoup d'étymologies reçues ne sont guère moins

absurdes. D'un autre côté, le fragment de l'histoire d'Anjou, écrite par Foulques-Réchin, nous dit que ce fut Foulques-Nerra, son aïeul, qui fit bâtir Montrésor : mais rien n'est encore moins certain si, comme le dit la chronique de Tours, le seigneur de Montrésor était du nombre de ceux qui, en 887, accompagnèrent Ingelger dans son expédition d'Auxerre pour reprendre les reliques de saint Martin. Maan prétend au contraire, dans son histoire de la cathédrale de Tours, que Montrésor fut ainsi nommé parce qu'il dépendait de la trésorerie de cette église. Nous voyons en effet que l'archevêque Hugues refusa de consacrer l'église de Beaulieu qu'avait fait bâtir Foulques-Nerra, parce que ce comte s'était emparé du terrain sur lequel était construit le château de Montrésor, terrain qui était la propriété de son église. Il résulte de ces diverses opinions que Montrésor était peut-être, même avant le huitième ou neuvième siècle, un simple castel que Foulques-Nerra, grand constructeur de châteaux, aura fait agrandir et fortifier en s'emparant pour cela, selon sa coutume, des terrains qui pouvaient lui convenir.

Il dut y avoir des seigneurs de Montrésor depuis celui qui accompagna Ingelger; cependant, l'histoire de ces temps ne nous en indique aucun.

Roger, surnommé le Diable, est le premier que nous voyons prendre le titre de seigneur de Montrésor. Il paraît assez probable qu'il n'était que gouverneur de ce château, mais que, suivant l'usage

Digitized by Google

observé dans ce temps, il s'en fit et en devint seigneur. Il eut deux fils : Bouchard qui continua la postérité, et Guillaume, mort en 1071.

Bouchard, premier du nom. Balderic, qui en fait un des héros de son siècle, dit de lui dans ses *carmina heroica.*

> Si quis Achilleos mirando recensuit actus,
> Actus Bucardi pluris habens recolat.

Il fut marié deux fois. La première avec Euphémie d'Amboise, fille de Lysois et d'Élinde de Buzançais. La seconde à Agnès, veuve d'un marquis de Lombardie, dont l'histoire ne nous a pas conservé le nom. Avant ce mariage, il s'était fait moine et avait été relevé de ses vœux par le pape. Nous croyons qu'il ne revint pas en Touraine et qu'il fit l'abandon de tous ses biens au fils qu'il eut d'Euphémie d'Amboise, ainsi qu'une fille, épouse de Robert II, seigneur de Buzançais. C'est à ce Bouchard Ier que Balderic, qui était son contemporain, donne le titre de comte.

Albéric de Montrésor fut père de Villaine, autrement nommée Wille, qui fit plusieurs donations à l'abbaye de Baugerais. L'abbé de Marolles croit que cette Wille fut mariée dans la maison de Vendôme, et que d'elle vint Mathilde, mariée à Geoffroy de Palluau.

Geoffroy de Palluau, premier du nom, seigneur de Montrésor et de Palluau, fit plusieurs donations à

Digitized by Google

l'abbaye de Baugerais, du consentement de Mahaud ou Mathilde, nièce de Barthélemi de Vendôme, archevêque de Tours en 1174. Il prêta serment de fidélité à Philippe-Auguste, en 1205, avec promesse de lui remettre à sa volonté la forteresse de Montrésor, sous la caution de Robert de Buzançais. L'an 1209, s'étant croisé pour la Terre-Sainte, Guy Sénébaud renouvela en son nom la même promesse. Son frère Roger de Palluau était un des chevaliers bannerets créés, en 1210, par Philippe-Auguste. Geoffroy était fils de Haraud de Palluau. Il eut de Mathilde, son épouse : Bouchard qui suit, Guy de Palluau, seigneur de Langé en 1231 et 1236, Jean, Isabelle, Pierre, seigneur d'Oigniez dans la paroisse de Préaux en 1265, et Églantine de Palluau, femme de Renaud de Pressigny. Mathilde testa en 1235, et donna dix sous de rente à l'abbaye de Baugerais pour célébrer son anniversaire.

Bouchard de Palluau, seigneur de Montrésor, deuxième du nom, fit, en 1239, une fondation à l'abbaye de Baugerais, du consentement de Marie, son épouse. De cette alliance sortirent Geoffroy et Adenorde, ou Honneur, religieuse à l'abbaye de la Virginité. Son frère Geoffroy et son oncle Pierre de Palluau lui assurèrent sa vie durant 21 liv. de rente, et deux muids et demi de méteil, rachetables moyennant quarante sous de rente. Ils en donnèrent leurs lettres au mois de décembre 1254.

Geoffroy de Palluau, deuxième du nom, dit Payen, chevalier, fit, en 1255, le voyage de Jéru-

Digitized by Google

salem. En 1271, il donna à l'abbaye de Baugerais les forges qu'il avait dans le bois de Chédon. Il eut de sa femme, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, Geoffroy, Marguerite et Perrenelle, religieuses à l'abbaye de la Virginité.

Geoffroy de Palluau, troisième du nom, était seigneur de Montrésor, en 1276; il l'était encore en 1297, comme on le voit par la donation de six livres de rente à prendre sur la taille de Montrésor, qu'il fit à l'abbaye de la Virginité, en considération de ce que ses deux sœurs y avaient été reçues religieuses. Il eut de Marguerite, son épouse, Bouchard et Geoffroy.

Bouchard de Palluau, troisième du nom, seigneur de Montrésor, de Luçay-le-Mal et de la Motthe, donna, en 1310, dix livres de rente à l'abbaye de Villeloin, où il eut sa sépulture. Il était mort avant 1319; car, en cette année, Hélie de Brosse, chevalier, qui probablement était tuteur de son fils, rendit hommage en son nom à Philippe-le-Long pour la seigneurie de Montrésor. L'aveu, qui est daté du lundi avant la Toussaint, porte qu'il est dû quarante jours de service au roi, dans son *ost*. Ce fils mineur étant mort jeune, l'héritage échut à Geoffroy, son oncle.

Geoffroy de Palluau, quatrième du nom, seigneur de Montrésor, etc., succéda à son neveu. Nous avons de lui deux titres de 1325 et 1335, relativement à cinq sous de rente qu'il reconnaît devoir à l'abbaye de Baugerais à cause de son château de Montrésor. Il épousa Iseult de Sainte-Maure, sœur de Guillaume,

Digitized by Google

chancelier de France, et il en eut Pierre, et Isabelle de Palluau, à laquelle cet oncle Guillaume laissa par son testament du 17 janvier 1334 mille liv. qu'il lui avait promises en mariage, et mille autres liv. qu'il ordonna lui être payées par Pierre de Palluau, son frère. L'abbé de Marolles a cru qu'Iseult était femme de Pierre de Palluau; mais il s'est trompé, puisqu'il est certain qu'elle était sa mère.

Pierre de Palluau, chevalier, seigneur de Montrésor, etc., donna à l'abbaye de Baugerais, en 1371, une rente de quatre septiers de seigle, à la charge de deux messes solennelles par an, et en 1391 il ratifia la donation faite par son aïeul à l'abbaye de Villeloin, en 1310. Il eut un fils d'une femme qui ne nous est pas connue.

Jean de Palluau, seigneur de Montrésor, etc., fils du précédent, mourut sans alliance, de sorte que sa succession échut à son cousin Jean de Bueil qui suit.

Jean de Bueil, chevalier, grand-maître des arbalétriers de France, petit-fils de Jean II de Bueil et de N. de Palluau, fit hommage au roi, à cause de sa seigneurie de Montrésor, le 2 octobre 1398. Il fut marié à Marguerite, fille de Beraud II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, et de Marguerite de Sancerre. De ce mariage vinrent Jean, Pierre, Louis et Anne.

Jean de Bueil, deuxième du nom, chevalier, sire de Bueil, amiral de France, comte de Sancerre et de Montrésor, vendit cette dernière terre le 5 mars

Digitized by Google

1451, à André de Villequier, fils de Colas et de Marie de Gamache.

André, baron de Villequier, vicomte de la Guierche, capitaine de cinquante hommes d'armes, et premier gentilhomme de la maison du roi Charles VI, eut d'Antoinette de Maignelais, son épouse, Artus de Villequier, vicomte de la Guierche, et Antoine qui suit. Artus se disait seigneur de Montrésor en 1483 : mais il est certain que cette seigneurie passa ensuite à son puîné.

Antoine de Villequier, seigneur de Montrésor, vicomte de Saint-Sauveur-le-Vicomte, épousa Charlotte de Bretagne, sur lesquels la seigneurie de Montrésor fut vendue par décret en 1491 à Imbert de Bastarnay, second fils d'Artaud de Bastarnay et de Catherine Gastonne.

Imbert de Bastarnay, chevalier, baron du Bouchage et d'Auton, seigneur de Montrésor et de Bridoré, chambellan de Louis XI, rendit foi et hommage-lige, en 1495, au roi Charles VIII, pour la seigneurie de Montrésor. Il y fonda, le 26 mars 1521, une collégiale dont le chapitre était composé d'un doyen, un chantre et six autres chanoines. Mort le 12 mai 1523, il eut sa sépulture dans l'église de cette collégiale. Il avait épousé Georgette, fille de Falco de Monchenu, qui mourut le 2 août 1511, et fut enterrée auprès de son mari. De cette alliance naquirent Jean, mort sans lignée, François, mort de même avant son père, mais ayant épousé, le 29

Digitized by Google

mai 1502, Françoise de Maillé, dont il eut un fils qui continua la postérité, et deux filles, l'une mariée à Jean de Daillon, comte du Lude, et l'autre à Jean de Poitiers de Saint-Vallier.

René de Bastarnay, chevalier, seigneur du Bouchage, d'Auton, de Montrésor, de Bridoré, de Saint-Michel, etc., fils de François, dont nous venons de parler, rendit foi et hommage au roi en 1539, pour son château de Montrésor. De son alliance avec Isabeau, fille de René, bâtard de Savoie, comte de Villars, vinrent Claude, tué à la bataille de Saint-Denis en 1567, âgé de vingt-deux ans, sans laisser de postérité de sa femme Jacqueline, comtesse de Montbel; René, mort jeune; Françoise, épouse de François d'Ailly, vidame d'Amiens, qui suit; Marie, femme de Guillaume II de Joyeuse, maréchal de France; Anne, morte sans enfans de l'amiral Bernard de La Valette; Henriette, morte sans alliance, et Gabrielle, mariée à Gaspard de la Châtre. René de Bastarnay et Isabeau, son épouse, furent inhumés dans l'église de Montrésor, où l'on voyait leur tombeau. Ce cénotaphe se composait d'un dé de marbre blanc, posé sur un socle de marbre noir et surmonté d'une table de même marbre sur laquelle étaient couchées trois figures de marbre blanc, représentant au milieu Isabeau, à droite René, son mari, et à gauche Claude, son fils. Dans les quatre niches des angles, on avait sculpté les quatre évangélistes, et dans douze autres niches les douze apôtres, le tout en marbre blanc. Claude avait eu sa sépulture particu-

lière dans la chapelle du château, sur laquelle on avait élevé un piédestal de pierre surmonté d'un bloc de marbre noir. Les quatre faces de ce pilier étaient revêtues de panneaux de marbre blanc sur l'un desquels on lisait :

« Cy gist enclos le cœur de feu haut et puissant « seigneur messire Claude de Bastarnay, chevalier, « baron d'Auton, capitaine de cinquante hommes « d'armes des ordonnances du roi, gentilhomme « ordinaire de la chambre de Sa Majesté, capitaine « et gouverneur du Mont-Saint-Michel, lequel décéda « à Paris le dix-huitième jour de novembre 1567, « estant au vingt-deuxième an de son âge. »

Ces monumens ont été impitoyablement détruits aux époques désastreuses de la révolution.

François d'Ailly, vidame d'Amiens, fut seigneur de Montrésor, du chef de Françoise de Bastarnay, son épouse : mais il n'en eut point d'enfans. Elle mourut en grande réputation de sainteté, le 17 octobre 1617, âgée de quatre-vingts ans, et fut enterrée dans l'église de Montrésor.

Henriette-Catherine de Joyeuse, fille unique de Henri, second fils de Guillaume de Joyeuse et de Marie de Bastarnay, hérita la seigneurie de Montrésor, en 1617, par la mort de Françoise, sa grand' tante maternelle; mais elle ne la garda pas longtemps, et la vendit en 1620 à Henri de Bourdeilles, son cousin, du consentement de Charles de Lorraine, duc de Guise, son second mari. Elle avait été mariée en premières noces à Henri de Bourbon, duc de

Digitized by

Montpensier, dont elle eut Marie de Bourbon, épouse de Gaston d'Orléans, frère unique de Louis XIII.

Henri de Bourdeilles, vicomte et baron de Bourdeilles, chevalier des ordres du roi, s'allia avec Madeleine, fille de Gaspard de la Châtre, et de Gabrielle de Bastarnay, dont il eut François-Sicaire de Bourdeilles, marquis d'Orchiac, et Claude qui suit.

Claude de Bourdeilles, comte de Montrésor, abbé de Launay. Il mourut sans postérité en 1663. Ainsi que son grand-oncle Brantôme, il a laissé des mémoires curieux en deux volumes, connus sous le nom de Mémoires de Montrésor. On a dit que c'était en sa faveur que cette terre avait été érigée en comté, mais il serait difficile d'en produire la preuve. Nous avons indiqué au commencement de cet article que Montrésor jouissait de ce titre plus de cinq cents ans auparavant.

Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, pair de France, gouverneur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, ministre d'État, fut comte de Montrésor par l'acquisition qu'il fit de cette terre après la mort de Claude de Bourdeilles.

On peut voir à l'article de Loches la suite des ducs de Saint-Aignan, qui furent en même temps comtes de Montrésor, jusqu'en ces derniers temps, c'est-à-dire jusqu'en 1790, que cette terre était possédée par indivis entre Paul-Marie-Victoire de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, Charles-Paul-François de Beauvilliers, comte de Buzançais, et leur

sœur Colette-Marie-Paul-Hortense-Bernardine, épouse d'Antoine-Charles-Guillaume, marquis de La Roche-Aymon, qui en est resté propriétaire.

La petite ville de Montrésor n'est pas très-ancienne et paraît n'avoir dû son existence qu'au château d'où elle a tiré son nom. Ce château, autrefois flanqué de tours, et entouré de douves profondes, est aujourd'hui tout-à-fait ruiné.

L'église fondée par Imbert de Bastarnay en 1521, fondation ratifiée en 1523 par Fournier de Beaune, archevêque de Tours, ne fut construite qu'en 1544, par René de Bastarnay.

MONTRICHARD, VILLE.

Cette ville, nommée en latin *Mons Ricardi* ou *Mons Tricardi* et située sur le Cher à neuf lieues de Tours du côté du levant, avait toujours fait partie de la Touraine, et n'en a été distraite que depuis la nouvelle division du territoire de la France. Son château fut bâti par Foulques-Nerra, au retour de son premier voyage à la Terre-Sainte, environ l'an 1010, pour réprimer les courses des seigneurs de Pont-le-Voy et de Saint-Aignan, qui incommodaient les habitans d'Amboise et de Loches. Rigord, historien presque contemporain, dit qu'il fut nommé Montrichard, c'est-à-dire Montricheur, ou trompeur, parce qu'il fallait y monter par un chemin fort étroit et presque impraticable. Mais cette étymologie ressemble beaucoup à celles dont nous avons

Digitized by Google

eu lieu de parler. La propriété du fonds où fut bâti ce château appartenait à Gelduin, premier du nom, seigneur de Saumur et de Pont-le-Voy, qui se plaignit de cette entreprise à Eudes II, comte de Touraine et de Blois. Le comte aussitôt manda ses vassaux pour l'aider à venger Gelduin. Ayant donc rassemblé ses troupes, il leur donna rendez-vous à Pont-le-Voy, où il ne tarda pas à les rejoindre : mais Foulques-Nerra, s'étant mis en mesure de défendre sa conquête, alla au-devant du comte de Blois, et gagna la bataille de Montrichard ou de Pont-le-Voy, qui se donna le 16 juillet 1016, et dont nous avons fait le récit dans le quatrième livre de notre Histoire.

Le château étant tombé au pouvoir des seigneurs d'Amboise, héritiers de Gelduin, Hugues Ier, seigneur d'Amboise, fit bâtir la grosse tour de Montrichard, avec la grande salle à côté. Il fut depuis fortifié de nouveau par les rois d'Angleterre, comtes de Touraine, qui étaient obligés d'y entretenir une garnison de cinq cents hommes pendant la guerre. La ville et le château furent pris d'assaut, en 1188, par Philippe-Auguste : mais deux ans après ils furent rendus au roi d'Angleterre par le traité fait à Colombiers, près Tours, le 5 juillet 1190, et Richard Cœur-de-Lion fit alors rétablir le château et renfermer la ville de murs. Ce château, étant retourné entre les mains des seigneurs d'Amboise qui y entretenaient garnison, fut pris par Foulques-Guidas, capitaine d'Amboise, et Jamet Dutillay, capitaine de Blois,

Digitized by Google

qui y entrèrent par l'entremise d'un maçon occupé à réparer une brèche.

Montrichard fut pris au mois de septembre 1589, par Claude de Marolles, l'un des plus fameux ligueurs. Ayant fortifié le château à la hâte; il fit des courses jusqu'aux portes de Tours : mais La Trémouille ayant été désigné pour marcher contre lui, et le roi étant alors près de se rendre à Tours, Marolles n'attendit pas son arrivée, et rendit la place.

Roger, que nous avons vu premier seigneur de Montrésor, le fut aussi de Montrichard; il n'avait d'abord été établi que gouverneur de ces places, dont il finit par se rendre tout-à-fait propriétaire.

Bouchard, fils de Roger. (*Voy.* son article aux seigneurs de Montrésor.)

Albéric, fils de Bouchard, seigneur de Montrésor, eut un démêlé pour la propriété de Montrichard avec Sulpice d'Amboise, premier du nom, son oncle maternel, qui avait épousé Denise de Fougère, petite-fille de Gelduin de Pont-le-Voy. Sulpice prétendait que le château de Montrichard avait été bâti sur un fonds appartenant à Gelduin, dont il était héritier universel. Le différend fut terminé à l'amiable par leurs amis communs, à condition qu'Alberic et ses successeurs tiendraient la ville et le château de Montrichard à foi et hommage des seigneurs d'Amboise. Mais après la mort de Sulpice, Albéric ayant refusé de rendre hommage à Hugues, son fils aîné, ce seigneur assembla ses sujets et ses vassaux pour le ramener à son devoir. Ceux de Sainte-Maure et

Digitized by

de La Haye vinrent au secours d'Albéric, de sorte qu'il y eut de part et d'autre plusieurs combats dont eurent à souffrir les campagnes voisines d'Amboise, de Loches, de La Haye, de Sainte-Maure, de Montrésor et de Montrichard. Enfin, Hugues ayant invoqué l'appui de Raoul de Beaugency, de Robert de Rochecorbon et de plusieurs autres, rencontra Albéric dans cette partie de la Touraine qu'on appelle Champagne, et après un assez long combat le défit complètement, prit douze chevaliers, fit une centaine d'autres prisonniers, et alla mettre le siège devant Montrichard : mais il se hâta de le lever sur l'avis qu'il reçut que le comte d'Anjou venait au secours des assiégés. Il y retourna quelque temps après, et attaqua la place avec tant de valeur qu'elle fut obligée de capituler. Montrichard alors fut mis en dépôt entre les mains du comte d'Anjou, qui le rendit à Hugues, en 1110, après s'être fait rembourser de ce qu'il avait dépensé pour les nouvelles fortifications.

Louis, dernier seigneur d'Amboise et de Montrichard, vit, comme nous l'avons dit ailleurs, tous ses biens confisqués et réunis à la couronne. Mais Montrichard se trouvant au nombre de ceux qui lui furent rendus, il le vendit, le 18 mars 1448, à Guillaume d'Harcourt et à Perrenelle d'Amboise, sa femme, moyennant la somme de onze mille écus.

Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, vicomte de Meulan, baron de Mongommeri, après la mort de Perrenelle d'Amboise, sa première femme,

Digitized by Google

épousa, au mois de juillet 1454, Yoland de Laval, et échangea avec Louis XI la seigneurie de Montrichard, contre la vicomté de Gournay en Normandie et La Ferté en Bray, par contrat passé à Tours, le 5 novembre 1461. Depuis, sous le règne de Louis XII, la ville et le château de Montrichard furent aliénés à faculté de rachat perpétuel au seigneur de Grignault, pour la somme de 7000 liv. qui fut remboursée à ses héritiers.

Jacques de Génouillac, dit Galiot, sénéchal d'Armagnac, chevalier de l'ordre du roi, grand-écuyer de France et général d'artillerie, obtint, en 1516, de François Ier, la terre et seigneurie de Montrichard avec tous les droits de justice pour la somme de 20,000 ducats que ce roi lui avait accordés pour récompense de ses services, à la charge de rembourser les héritiers Grignault. Ce fut lui qui fit bâtir le palais, le minage et la boucherie. Il mourut en 1546, et fut enterré aux Célestins de Paris. Montrichard étant depuis rentré à la couronne, la reine Éléonore d'Autriche, veuve de François Ier, Marie Stuart, veuve de François II, et François de France, duc de Touraine, en jouirent à titre d'apanage.

Scipion de Piovenne, chevalier, seigneur de Fouchant en Touraine, eut aussi la jouissance de Montrichard, qui lui fut donné par François II, en 1559, avec la charge de grand-écuyer.

Philippe Huraut, chevalier, comte de Chiverny, chancelier de France, acheta Montrichard de Henri III, le 23 octobre 1585, pour la somme de 6,134 écus,

Digitized by Google

à faculté de rachat perpétuel, et il en jouit tant qu'il vécut. Il mourut le 29 juillet 1599, ayant épousé Anne, fille du premier-président Christophe de Thou, dont il eut Henri, comte d'Esclimont; Henri, comte de Chiverny; Louis qui suit; Marguerite, Anne et Catherine.

Louis Huraut, comte de Limours, baron de Vriel, fut seigneur de Montrichard après son père. Il épousa Isabelle d'Escoubleau, dont il n'eut point d'enfans, ce qui le décida à vendre Montrichard à la marquise de Sourdis, sa belle-sœur.

Jeanne de Monluc, épouse de Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, dame de Montrichard, laissa pour enfans Paul, marquis d'Alluye; Henri, comte de Monluc; l'abbé et le chevalier de Sourdis, et Isabelle, femme d'Antoine Rusé, marquis d'Effiat, père d'Antoine qui suit :

Antoine Rusé, marquis d'Effiat, premier écuyer du duc d'Orléans, eut Montrichard dans son partage. Il avait épousé Marie-Anne, fille de Louis Olivier, marquis de Leuville, dont il n'eut point d'enfans.

La terre de Montrichard est tombée ensuite à la princesse de Chabanais, puis à son fils le marquis de Chabanais, en son nom Colbert de Saint-Pouange, et est enfin rentrée au domaine royal.

La paroisse de Notre-Dame est située dans le faubourg de Nanteuil; mais il y a dans l'intérieur de la ville une succursale sous l'invocation de sainte Croix.

Un hôpital fut fondé à Montrichard, vers la fin

Digitized by Google

du dix-septième siècle, par le marquis d'Effiat, seigneur engagiste, pour y recevoir six pauvres infirmes, savoir : deux de la ville, deux de Chissay, et deux de Cinq-Mars-la-Pile. Il y avait en outre un couvent de religieuses ursulines.

NOUATRE, BARONNIE.

La baronnie de Nouâtre (*Noastrum*), située sur la Vienne au-dessus de l'île Bouchard, peu considérable d'ailleurs, ne figure ici que sous le rapport de son ancienneté. Il y a eu autrefois une famille du nom de Nouâtre, mais dont il serait impossible aujourd'hui de retrouver la filiation. Nous nous bornerons donc à indiquer ce que nous avons pu recueillir dans quelques anciens titres.

Marray, baron de Nouâtre, vivait en 1027. C'est ce qu'on voit par un titre du monastère de Cormery, dont Bouchard était alors abbé. Il eut un fils du même nom.

Marray II, baron de Nouâtre, fils et héritier du précédent. Nous ignorons de même avec qui il prit alliance de laquelle sortit celui qui suit.

Gueunon ou Ganillon, baron de Nouâtre, était un des principaux partisans de Foulques-Nerra, comte d'Anjou et seigneur de Loches.

Clerpas, baron de Nouâtre. Nous ne pourrions pas dire de qui il était fils; mais il vivait vers la fin du onzième siècle, du temps de Guy, deuxième du nom, abbé de Cormery.

Digitized by Google

L'histoire ne nous a point conservé le nom du seigneur de Nouâtre qui reçut Acarie prisonnier dans son château, vers l'an 1148, ainsi que nous l'avons dit à l'article des seigneurs de Marmande.

Dans le treizième siècle, Nouâtre était possédé par les seigneurs de Pressigny et de Sainte-Maure, d'où il passa dans la maison de La Rochefoucauld, et de là dans celle de Montbazon, ainsi qu'on peut le voir aux articles Montbazon, Pressigny et Sainte-Maure.

Le château de Nouâtre était très-ancien, puisque nous avons vu qu'en 925 il existait déjà, et que ce fut là que se jugea, par l'épreuve du feu, un procès survenu entre les curés d'Antogny et de Pussigny. Sa position au sein de la Vienne le rendait très-fort : mais il n'en reste plus que la roche sur laquelle il était assis.

Cette baronnie fut réunie, en 1588, au duché de Montbazon, la maison de Rohan possédant déjà depuis long-temps la terre de Nouâtre.

PALLUAU, BARONNIE.

Palluau (*Paludellus*), baronnie du duché de Touraine, dépendait de la généralité de Bourges, tant pour le spirituel que pour les finances; situé sur la rivière de l'Indre, à quinze lieues de Tours, le château est sur une hauteur et la ville est au-dessous. Il paraît qu'elle était anciennement fortifiée, car nous voyons qu'en 1188 Philippe-Auguste la reprit sur les Anglais, ainsi que Montluçon. Il y avait une

Digitized by Google

collégiale. La paroisse nommée Onzay est au-delà de la rivière. Palluau fut érigé en comté vers les commencemens du dix-septième siècle, en faveur de Henri de Buade, vice-roi du Canada.

Jean de Palluau, qui vivait vers 1075, est le premier des seigneurs de Palluau dont nos anciens titres fassent mention. On le voit figurer dans une donation faite par Foulques-Réchin.

Geoffroy, premier du nom, était seigneur de Palluau, en 1155, selon des titres de l'abbaye du Landais. Il pouvait être fils, ou petit-fils de Jean.

Guillaume de Palluau eut plusieurs enfans de Béatrix, sa femme, savoir : Geoffroy qui suit, Harraud, seigneur de Montrésor, et Hervé, chanoine de Saint-Martin de Tours.

Geoffroy de Palluau, deuxième du nom, sur lequel nous ne savons rien.

Pierre de Palluau, dont la femme se nommait Létice.

Geoffroy de Palluau, troisième du nom, vivait encore en 1236. On a parlé de lui sous le nom de Geoffroy Ier, seigneur de Montrésor. Nous ne pourrions dire comment la seigneurie de Palluau passa entre les mains de la maison d'Argy et de celle-ci dans la famille de Tranchelion.

Archambaud d'Argy, chevalier, fils de Guillaume et de Philippe de Mœuvres, était seigneur d'Argy et de Palluau, en 1249. Il fonda en 1260 un anniversaire dans l'abbaye du Landais, pour Guillaume d'Argy, son fils ; ce fut sans doute à défaut de pos-

Digitized by Google

térité que la terre de Palluau changea de propriétaire.

Charles de Tranchelion, seigneur de Palluau et de Ville-Savin, épousa Anne de Silly.

Guillaume de Tranchelion, seigneur des Roches, près l'Ile-Bouchard, fit hommage de la seigneurie de Palluau au roi Charles VI, en 1400, et à Charles VII, le 18 juillet 1438. Il fut marié deux fois. La première avec Isabeau de Menou, dame de Sennevières, dont il eut Jean qui suit, et Jeannet, seigneur de Sennevières. Sa seconde femme fut Guillaume d'Orcy.

Jean de Tranchelion, seigneur de Palluau, épousa Jeanne de Roucy, dont il eut une fille unique nommée Charlotte, qui porta son héritage dans la maison de Brachet.

Gilles Brachet, chevalier, baron de Maignac, de Palluau et de la Péruse, eut de sa femme Charlotte de Tranchelion, entre autres enfans,

Jean Brachet, chevalier, seigneur de Palluau, qui eut pour femme Jeanne, fille de Jean de Blanchefort, seigneur de Saint-Janvrin. De ce mariage sortit

Claude Brachet, chevalier, seigneur de Palluau. Il épousa Anne, fille de Pierre de Conighan, seigneur de Cangé près Tours. Il n'en eut qu'un fils.

Claude Brachet, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Palluau et de Villegouin, fut marié à Françoise, fille d'Edme de Prie. Il vivait en 1559, et assista à la seconde réformation de la coutume de Touraine.

Antoine de Buade, seigneur de Frontenac, cheva-

lier de l'ordre du Saint-Esprit, fut seigneur de Palluau par acquêt. Il en rendit hommage le 17 septembre 1606, entre les mains du garde-des-sceaux Brulard de Sillery. De sa femme Jeanne de Secondat, il eut Henri qui suit et Roger, abbé d'Obasine.

Henri de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, premier-maître-d'hôtel du roi, fut nommé vice-roi du Canada. Nous avons dit que ce fut pour lui que Palluau fut érigé en comté. Il eut d'Anne Phelipeaux, son épouse, Louis qui suit, Anne et Henriette.

Louis de Buade, comte de Frontenac et de Palluau, seigneur de l'Ile-Savary, n'eut d'Anne de Lagrange de Trianon, son épouse, qu'un fils nommé François, tué dans une campagne d'Allemagne sans avoir été marié.

Roger de Buade, fils puîné d'Antoine, abbé d'Obasine et d'Angle, reçut son prénom de Roger, duc de Bellegarde, qui fut son parrain. Il joignit à sa terre de Palluau celle de l'Ile-Savary qu'il acquit de Louis de Couhé, seigneur de Betz. Mais à sa mort sa succession fut vendue.

Jacques Clérembault, chevalier, comte de Palluau par acquêt. Il avait épousé Louise de Villepied dont il eut

Louis-Philippe Clérembault, chevalier, comte de Palluau, seigneur de l'Ile-Bouin, maréchal de France, célèbre par son esprit et sa bravoure, dont les enfans sont morts sans postérité. La baronnie de Palluau fut alors unie au comté de Montrésor.

Digitized by Google

PAULMY, VICOMTÉ.

Le château de Paulmy (*Palmarium*) est situé à dix lieues de la ville de Tours, du côté du midi, sur la petite rivière du Brignon, qui se jette dans la Claise à quatre lieues de sa source. Il fut bâti en 1441 par Pierre de Voyer, seigneur du lieu. Étienne Jodelle, meilleur poète latin que français, prétend que ce château fut appelé Paulmy, à cause des palmes et des lauriers qui ont honoré les victoires des seigneurs de cette maison. C'est ce qu'il donne à entendre dans l'épitaphe de Jean II de Voyer.

Ex titulis tibi jure tuis facit inclyta nomen
Palma, diù palmas Musis ac Marte tulisti.
Vivere rite, mori quoque rite, fit unica genti
Palma piæ : reliquas terris fas quærere palmas,
Hæc tibi suprema est quæsita in æthere palma.

Cette étymologie poétique se fonde sur ce que Paulmy se nomme en latin *Palmarium*.

Il y avait autrefois dans le château une chapelle pour la sépulture des seigneurs, consacrée en 1476 par l'archevêque de Tours, sous l'invocation de saint Nicolas. Jean II y fut enterré. Elle était desservie par un doyen et quatre chapelains : mais en 1615 Louis de Voyer la fit détruire et remplacer par un couvent qu'il fit bâtir dans l'intérieur de son parc. Ainsi, en 1622, les cinq anciens desservans ou cha-

Digitized by Google

pelains furent changés en Augustins réformés de la province de Bourges.

Paulmy, dans l'origine, n'était qu'un hameau dépendant de la paroisse de Ferrière-l'Arçon, mais, par lettres patentes du 2 septembre 1757, on en fit une paroisse particulière formée du démembrement de quatre autres, et desservie par le prieur de ces Augustins.

Le château et le beau parc de Paulmy, qui avait alors deux lieues d'étendue, eurent d'autant plus à souffrir des excès commis par les protestans dans la province, depuis 1562 jusqu'en 1575, que le vicomte de Paulmy, Jean, troisième du nom, fut un des chefs de l'armée royale qui les poursuivirent avec le plus de vigueur. Aussi son château fut-il pillé et dévasté en 1569, époque où le vicomte se rendait personnellement caution des cinquante mille livres que Charles IX empruntait à la ville de Tours, pour la solde de ses troupes. La famille de Voyer, dans laquelle cette terre se trouve encore, est aujourd'hui, ainsi qu'on va le voir, l'une des plus anciennes de la Touraine.

Mathieu de Voyer, chevalier, seigneur du Breuil dans la paroisse de Saint-Aubin-le-Dépeint, vivait en 1202. Robert III, comte d'Alençon, qui mourut en 1217, lui donna pour ses bois du Breuil une exemption de toute espèce de droits, excepté le service pendant huit jours dans son château d'Essé. Il y eut procès entre ses héritiers et ceux de Robert qui prétendaient le tiers des bois; mais un arrêt du par-

Digitized by Google

lement de la Pentecôte 1269 déclara qu'il n'était rien dû. Nous ignorons quels furent ses successeurs immédiats jusqu'au suivant.

Étienne de Voyer est le premier que nous voyons faire souche. L'abbé de Marolles, dans ses mémoires, nous apprend qu'un titre de son abbaye de Baugerais, parle d'une rente de blé que lui donna Agathe, femme de cet Étienne, à prendre sur sa dîme de Ferrière-l'Arçon. On pourrait conclure de là qu'elle lui avait apporté en dot cette seigneurie, ou du moins la portion où se trouvait Paulmy, dont ses descendans auront porté le nom. Étienne, dans les titres, est nommé *Stephanus Vigerii.*

Renaud de Voyer, chevalier, par un acte du jeudi avant la Saint-George (19 avril) 1285, obtint pour lui et ses héritiers, de Berthelemy, seigneur de La Haye et de Passavant, la remise de plusieurs droits qui lui étaient dus comme baron de La Haye.

Guillaume de Voyer, qualifié de varlet, rendit aveu du lieu de la Touche des Ferreaux, situé dans la paroisse de Mouzé ou Mouzay, le mardi avant l'Épiphanie 1333. Ce même lieu de Mouzé fut, l'an 1680, érigé en vicomté en faveur de Pierre de Voyer.

Phelippin ou Phelippon de Voyer, écuyer, seigneur de Paulmy, est relaté dans des actes de 1374 et 1378. Il se maria deux fois : la première à Jeanne de Verneuil, et la seconde à Marguerite Sigoigne. Il vivait encore le 2 février 1411. On ne lui connaît qu'un fils.

Jean de Voyer, premier du nom, seigneur de Paulmy, épousa en 1408 Alix, fille de Mouton de Cluys, qui en était veuve en 1443. De ce mariage naquirent : Pierre Ier ; Jeanne, épouse du seigneur de Preuilly ; Jeanne II et Marie, vivantes en 1443 ; Imblette, mariée la même année à Jean d'Artannes, et enfin Josseline, qui épousa, en 1458, Hélion de la Motthe, dit Bouchardon.

Pierre de Voyer, premier du nom, seigneur de Paulmy et de La Roche de Gennes, épousa, en 1434, Marguerite de Betz. Il mourut vers 1481 ou 1482 ; car sa veuve transigea avec Jean, l'un de ses fils, en 1483. Les enfans furent : Pierre II ; Bertrand, grand-prieur de France ; Jean ; Jeanne, mariée en 1482, à Mathurin de Gannes ; et Jacquette, mariée en 1485 à Victor de l'Espinay.

Pierre II de Voyer, seigneur de Paulmy, de La Roche de Gennes, etc., s'allia par contrat passé à Chinon, en 1471, à Jeanne des Aubuys dont il eut Jean II, Nicolas, Pierre, Renée, mariée en 1505 à Jacques de Saint-Jouy, et Marie, femme de Bertrand le Gay, chevalier.

Jean de Voyer, deuxième du nom, seigneur de Paulmy, rendit hommage de ce fief, le 23 avril 1532, à Jean de Laval, seigneur de La Haye, et de La Roche de Gennes le 10 mars 1547. Il mourut à La Haye, âgé d'environ quatre-vingts ans, et fut enterré dans la chapelle de Paulmy, où on lisait son épitaphe faite par Jodelle. Il fut marié deux fois ; la première à Louise, fille de Guillaume Dupuy, sei-

gneur de Baigneux, et la seconde à Françoise de Haulbuys. Il eut du premier lit seulement, Jean III, qui suit ; François ; Renée, femme de Jacques Herpin, seigneur de Guindray ; Anne, épouse de François Ancelon, seigneur de Fonbaudry, près Preuilly, en 1530 ; Catherine, mariée en 1536 à Isaac de Mons, écuyer ; et Jeanne, qui, en 1542, épousa René Persil, écuyer, seigneur des Genets.

Jean III de Voyer, seigneur de Paulmy, Argenson, Rippon, Balême et La Roche de Gennes ; chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, épousa, le 9 novembre 1538, Jeanne de Gueffaut, dame d'Argenson, dont il eut : René de Voyer de Paulmy ; Pierre, qui fit la branche d'Argenson ; Yolande, mariée en 1563 avec Pierre Frottier ; Anne ; Louise, femme de Louis Fumée ; et Marguerite, mariée en 1573, à Robert Robin, écuyer. Jean III, mourut en 1571. La même année Jean Bienné publia son Tombeau, vol. in-4, qui contient en plusieurs langues les pièces composées en son honneur par Antoine Valet et autres.

René-Victor de Voyer, vicomte de Paulmy, de La Roche de Gennes, etc., grand-bailli de Touraine, en 1571, mourut en 1586. Il avait épousé Claude de Turpin-Crissé, avec laquelle il fonda à Paulmy un collège pour douze élèves : il n'en eut qu'un fils.

Louis de Voyer, vicomte de Paulmy, etc., chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes

et conseiller d'état, né en 1575. En 1605, il épousa Françoise de Larçay, dont il eut : Jacques qui suit ; François, seigneur de Boizé; Gabriel, évêque de Rhodez; René, comte de Dorée; Hardouin, chevalier de Malte; et Léonor, mariée en 1629 à Léonor Barjot, comte de Roncé.

Jacques de Voyer, vicomte de Paulmy, etc., chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, mort en 1674. Il avait épousé, en 1638, Françoise de Beauveau, dont il eut Jean-Armand, Gabriel, Marc-Antoine, Louis-Basile-Alexandre, Jacques, René, Marie et Françoise, religieuses.

Jean-Armand de Voyer, vicomte de Paulmy, etc., épousa en premières noces Anne-Radegonde de Mauroy, et après sa mort, arrivée en 1674, elle se remaria à François de Crussol-d'Uzès. Il eut pour enfans Séraphin-Jean-Armand, mort sans alliance au combat de Senef, en 1674, et Marie-Françoise-Céleste, héritière de sa branche par la mort de son frère. Elle épousa, le 30 août 1689, le comte de La Rivière, auquel elle porta en dot la vicomté de Paulmy, etc.

Charles-Yves-Jacques du Plessis, comte de la Rivière et de Ploeuc, vicomte de Paulmy et de La Roche de Gennes, du chef de sa femme Marie-Françoise-Céleste de Voyer qui mourut en 1732, et dont il eut

Charles-Yves-Thibaud, comte de La Rivière, de Mur, de Ploeuc, marquis de Paulmy, qui épousa Louise-Julie de Barberin de Reignac. Il revendit les

Digitized by Google

biens qu'avait apportés sa mère à Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, baron des Ormes, alors ministre de la guerre.

Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, marquis de Paulmy, ministre de la guerre, sur-intendant des postes, etc., racheta, comme nous l'avons dit, les terres de Paulmy, de La Roche de Gennes et de Mouzé. Le 24 mai 1719, il avait épousé Anne Larcher, dont il eut

Marc-René de Voyer, deuxième du nom, baron des Ormes, connu sous le nom de marquis de Voyer, grand-bailli, lieutenant-général pour le roi en Touraine, directeur-général des haras, né le 22 septembre 1772, mort en 1781; il avait épousé Constance de Mailli, dont il eut Marc-René qui suit.

Marc René de Voyer, troisième du nom, actuellement vivant, né en 1771, a épousé Sophie de Rosen, veuve de Victor prince de Broglie, dont il a eu René et quatre filles, dont l'une morte en bas âge.

PRESSIGNY, BARONNIE.

Précigny, ou le grand Pressigny (*Prisciniacum, Preciniacum*), est nommé dans les anciens titres Précigny-le-Souverain. On l'a depuis appelé le Grand, pour le distinguer d'une autre paroisse qui en est distante de deux lieues, nommé le Petit-Pressigny. Le Grand, qui avait le titre de baronnie, est à sept lieues sud-ouest de Loches, et à dix-sept lieues sud-est de

Digitized by Google

Tours, non loin des bords de la Claise. Grégoire de Tours, dans la vie de saint Nizier, § 11, nous apprend qu'il y avait une église bâtie depuis long-temps à Pressigny, lorsqu'il y plaça des reliques de cet évêque de Lyon. Ainsi, l'on ne peut révoquer en doute l'ancienneté de ce lieu, dont il est également fait mention dans une charte de Charles-le-Chauve, de l'an 862, relative à la mense des chanoines de Saint-Martin de Tours. Il serait difficile d'après cela d'indiquer l'époque où son château fut construit. Ce fut Guillaume Ier qui, vers 1190, y fonda un chapitre composé de sept chanoines.

Pressigny avait donné son nom à une famille dont la souche doit remonter à des temps assez reculés. Cependant nous n'en trouvons de traces que vers la fin du onzième siècle, lorsque cette famille se confondit avec celle de Sainte-Maure.

Guillaume de Pressigny, chevalier, est le plus ancien dont nous ayons connaissance. Il épousa vers 1160, Avoise ou Avoy, dame de Sainte-Maure, qui lui porta en dot tous les biens de son père Guillaume Ier, seigneur de Sainte-Maure. Il en eut entre autres enfans Guillaume II, qui continua la postérité. Il portait tantôt le nom de Pressigny, tantôt celui de Sainte-Maure, selon les actes qu'il faisait dans l'une ou dans l'autre de ces deux seigneuries : quelquefois aussi il prenait le titre de Pressigny-Sainte-Maure, mais il scellait toujours du sceau de Pressigny.

On trouvera à l'article des seigneurs de Sainte-

Digitized by Google

Maure les détails relatifs aux six noms suivans, distingués par des italiques.

Guillaume II, seigneur de Pressigny et de Sainte-Maure.

Guillaume III, idem, chevalier banneret en 1214.

Josbert, seigneur de Pressigny et de Sainte-Maure.

Guillaume IV, seigneur de Pressigny, de Sainte-Maure et de Nouâtre, en 1250.

Guillaume V, idem, en 1271.

Isabeau, idem, en 1310. Celle-ci, fille unique de Guillaume V, porta tous les biens de la maison de Craon, par son mariage avec Guillaume Ier.

Guillaume de Craon, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Montbazon, de Sainte-Maure, de Nouâtre, fit hommage au roi à cause de sa baronnie de Pressigny, le 6 septembre 1392. Il épousa, le 13 avril 1396, Jeanne de Montbazon, dont il eut : Guillaume III; Jean de Craon; Marguerite, alliée à Guy de La Rochefoucauld; Marie de Craon qui suit; Isabelle et Louise.

Marie de Craon épousa Louis Chabot, seigneur du Petit-Château et de la Grève en Poitou, fils de Thibaut Chabot, et d'Amicie de Sainte-Maure. Elle lui porta en mariage les seigneuries de Pressigny, de Colombiers, Moncontour, Montsoreau et Jarnac; leurs enfans furent Thibaut Chabot qui suit, et Renaud qui fit la souche des seigneurs de Jarnac.

Thibaut Chabot, seigneur de la Grève et de Montsoreau, fit hommage au roi, le 17 mars 1422, pour

Digitized by Google

les seigneuries de Pressigny, de Colombiers et de la Ferrière. Il épousa Bonnissarde, autrement Brinissant, fille de Guillaume, seigneur d'Argenton, en Poitou, qui, étant veuve de lui, fit hommage au roi des terres de Pressigny et de la Ferrière, le 8 juin 1433. Ses enfans furent : Louis qui suit; Catherine, femme de Charles de Chatillon; et Jeanne, dame de Montsoreau.

Louis Chabot, baron de Pressigny, demeura en la garde noble de sa mère, et eut depuis pour tuteur Guillaume d'Argenton, son aïeul maternel, qui vendit la baronnie de Pressigny à Bertrand de Beauveau, et à Françoise de Brézé, sa seconde femme.

Bertrand de Beauveau était fils puîné de Jean II de Beauveau, et de Jeanne de Rigny, chevalier, bailli-gouverneur de Touraine, baron de Pressigny et de Briançon. Il fut marié quatre fois : la première à Jeanne de La Tour Landry; la deuxième à Françoise de Brézé-Maulevrier; la troisième à Ide du Châtelet, et la quatrième à Blanche, fille naturelle de René, roi de Sicile, par contrat du 20 novembre 1467. Du premier lit il eut Louis, mort jeune, et Antoine qui continua la postérité; Jean, évêque d'Angers; Catherine, femme de Philippe de Lénoncourt; Charlotte, femme de Yves de Scépeaux, et Marguerite, mariée à N. de Maigneville. Du second lit vinrent Jean et Jacques de Beauveau-Tigny; Charles, depuis baron de Pressigny, Bertrand, Pierre et trois filles. Enfin, du troizième lit, il eut René, Jean et Guyonne qui épousa Jean-Juvénal des Ursins.

Digitized by Google

La baronnie de Pressigny ayant été acquise par lui conjointement avec sa seconde femme, dont les enfans, suivant leurs conventions matrimoniales, devaient succéder aux acquets, le père ordonna par son testament, le 10 février 1468, que cette baronnie appartiendrait à Antoine, fils aîné de cette seconde femme.

Antoine de Beauveau, comte de Policaste, baron de Pressigny et de Sillé-le-Guillaume, prit, du vivant de son père, le titre de baron de Pressigny. Il assista, le 10 novembre 1449, à l'entrée de Charles VII dans la ville de Rouen, et mourut au mois de mai 1489, laissant d'Anne d'Interville, son épouse, Louis, Bertrand, Jean, Artus, et deux filles.

Louis de Beauveau, chevalier, baron de Pressigny, de Sillé, etc., épousa Renaude Huré, dont il n'eut qu'un fils. Aussitôt la mort de son père, il rendit hommage au roi pour les seigneuries de Pressigny et de Ferrière-l'Arçon, par acte du 11 juin 1589; mais il fut obligé de rendre la première à son oncle.

Charles de Beauveau, seigneur de Passavant, de Tigny et de Ternay, troisième fils de Bertrand de Beauveau, et de Françoise de Brézé, sa seconde femme, après la mort de Jean et Jacques, ses frères aînés, succéda à la baronnie de Pressigny, qui lui appartenait suivant les conventions matrimoniales de sa mère. Il épousa Barbe de Lange, et mourut en 1508.

René, bâtard de Savoie, fut reconnu par Philippe II, duc de Savoie, son père, qui lui donna, en

Digitized by Google

1457, le comté de Villars. Il acheta Pressigny et Ferrière-l'Arçon dont il fit hommage à François Ier, le 18 juillet 1523. Il mourut peu de temps après la bataille de Pavie, des blessures qu'il y avait reçues. Il eut d'Anne de Lascaris, comtesse de Tende, Claude, comte de Tende, Honorat qui suit; Madeleine, mariée à Anne de Montmorenci, connétable de France; Marguerite, épouse d'Antoine de Luxembourg, comte de Brienne, et Isabelle, mariée à René de Bastarnay, comte du Bouchage.

Honorat de Savoie, marquis de Villars, comte de Tende, maréchal et amiral de France, fit hommage au roi de la baronnie de Pressigny, le 25 novembre 1546. Il avait épousé Françoise de Foix, dont il eut Henriette, mariée en premières noces à Melchior Des Prés, seigneur de Monpezat, et en deuxièmes à Charles de Lorraine, duc de Mayenne.

Macé Bertrand, premier du nom, seigneur de la Basinière, trésorier de l'épargne, fit l'acquisition de la baronnie de Pressigny. Il épousa Marguerite de Vertamont, dont il eut un fils qui suit.

Macé Bertrand, deuxième du nom, seigneur de la Basinière, de Clichy, de la Garenne, baron de Vouvant et de Pressigny, trésorier de l'épargne, épousa, en 1645, Françoise de Barbezieux, fille d'honneur de la reine-mère, dont il eut Louis, mort en 1686, N. Bertrand; N. abbé, tué en duel dans la place des Victoires; Marguerite, femme de Jean-Jacques de Mesme, comte d'Avaux, et Marie-Anne qui suit.

Digitized by Google

Marie-Anne Bertrand de la Basinière fut mariée à Claude Dreux, marquis de Nancré, capitaine aux gardes, gouverneur d'Arras, lieutenant-général des armées, mort en 1689.

La baronnie de Pressigny a été possédée depuis, et jusqu'en nos derniers temps, par la famille Gilbert de Voisins.

Pierre Gilbert de Voisins, président à mortier au parlement de Paris, en était propriétaire, en 1789.

Le château de Pressigny était très-fort autrefois, et même encore dans le cours du quinzième siècle, car l'histoire nous apprend qu'après s'en être emparé en 1417, le duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur, y mit une garnison qui en fut délogée par Charles VII, en 1418. Ce château est aujourd'hui entièrement détruit, et son parc, qui était très-vaste et très-bien planté, a été converti en terres labourables. La collégiale dont nous avons parlé au commencement fut supprimée, en 1782, par l'archevêque de Tours.

PREUILLY, BARONNIE.

Preuilly (*Prulliacum*) est une petite ville sur la Claise, à dix-neuf lieues sud-sud-est de Tours, et à neuf lieues sud-sud-ouest de Loches. Elle avait le titre de première baronnie de Touraine. Nous jugeons en effet de son ancienneté par le testament de saint Perpète, fait en 475, par lequel il donne à l'église de Preuilly un calice et deux burettes d'argent. Elle

a donné son nom au château et à une des plus anciennes familles du royaume d'où sont sortis les comtes de Vendôme. Ce château fut bâti au commencement du dixième siècle, par le vicomte Atton, qui, peu de temps après, c'est-à-dire vers 935, acquit soixante-deux arpens de terre auprès de son manoir, par échange avec Hugues-le-Grand, pour d'autres terres que le vicomte possédait dans la voirie de Dolus. Ils en donnèrent leurs lettres au mois d'avril 936, la première année du règne de Louis d'Outre-mer. La seigneurie de Preuilly était dans son principe beaucoup plus considérable. Pressigny et la Guierche en relevaient il y a plus de quatre cents ans. On y comptait encore cinq châtellenies et cent fiefs qui lui devaient foi et hommage. Sa justice était une des plus grandes de la Touraine, et s'étendait sur vingt-sept paroisses, dont sept en première instance et vingt par appel. Les barons de Preuilly étaient avoués de l'église de Saint-Martin, et avaient seuls le privilège de porter son étendard en l'absence des comtes d'Anjou.

Les Anglais se saisirent du château, sous le règne du roi Jean, et s'y retranchèrent si bien qu'ils purent faire des courses dans toute la Touraine, et jusque dans l'Anjou. Le pillage qui en était la suite obligea les seigneurs voisins de se réunir pour les chasser de ce poste. Jean de Bueil, depuis grand-maître des arbalétriers de France, fut le chef de cette entreprise; et le célèbre Duguesclin voulut en cette occasion combattre sous sa bannière. Les Anglais en

Digitized by Google

furent chassés, et le seigneur de Preuilly rentra dans son château qu'il mit en état de résister à une nouvelle attaque.

On croit que ce fut en ce temps que les barons de Preuilly ordonnèrent à leurs principaux vassaux de fortifier leurs châteaux, soit pour y recevoir garnison, soit pour y renfermer les prisonniers de guerre. Nous observerons à ce sujet que, pendant toute la durée des hostilités, le seigneur de Preuilly était maître absolu du château de son vassal, dont il devait user en bon père de famille, et le rendre dans le même état qu'il l'avait pris. Au nombre des châteaux qui relevaient à ce titre de la baronnie de Preuilly, nous voyons Doiré, près Châtellerault, Rouvray, la Gâtelinière, Launay-sur-Fourche, Tourneau, Monéor, la tour de la Charlottière et le Roullet, nommé depuis Verneuil-le-Château.

La ville et le château de Preuilly furent pris pendant les guerres de la religion par un enseigne du capitaine Belon. Ses intelligences avec quelques-uns des habitans lui en facilitèrent l'entrée, le 2 juin 1562, et il s'y maintint avec sa troupe jusqu'au 16 octobre suivant. Sans attendre qu'il en fût chassé, il prit le chemin de la Charité-sur-Loire.

Le vicomte Atton, quoiqu'il eût fait bâtir le château de Preuilly, pouvait bien n'en pas être le premier seigneur, de même qu'il est assez probable que ce ne fut pas lui qui, en 888, accompagna Ingelger dans son expédition d'Auxerre; car, en ne lui supposant que vingt-cinq ans à cette époque, comme

Digitized by Google

nous avons vu plus haut qu'il traita, en 936, avec Hugues-le-Grand, il aurait alors été âgé de soixante-douze ans. Nous observerons que dans cet acte d'échange il est qualifié d'*illustre*, titre qui ne se donnait qu'aux plus grands seigneurs et aux principaux officiers de la couronne. Nous savons que sa femme se nommait Emme; mais nous ignorons s'il en eut des enfans, et de quelle manière la baronnie de Preuilly passa dans la famille de ce nom. Au reste, s'il y a une lacune entre lui et le suivant, elle ne peut être tout au plus que d'une génération.

Effroy ou Euffroy est le premier que l'on voit paraître sous le nom de Preuilly, vers l'an 965. Ce fut lui qui, en l'an 1001, fonda dans la ville l'abbaye de Saint-Pierre, où il eut sa sépulture. On y lisait cette épitaphe en vers rimés et léonins, suivant l'usage et le goût du temps un peu récent où elle fut composée :

Inter mortales quos Gallia nobilitavit,
Quondam regales genus et probitas decoravit,
Tutor eram patriæ, pax juris et emolumentum,
Dux quoque militiæ, subvertens castra furentum.
Sic cum viderent mihi facta, meique valerent
Sensus et mores, in Christo splendidiores,
Fanum fundavi, cultuque sacro decoravi,
In quo nunc jaceo sublimis honore trophæo.
Effredus nomen, plebs, clerus funeris omen
Supplens, subveniat prece, voto munere fiat.

Effroy, qui était aussi seigneur de la Roche-Posay, avait épousé Béatrix d'Issoudun, dont il eut Geof-

Digitized by Google

froy, Robert et Gosbert, ou Gaudebert qui fonda l'église de Bossay, l'an 1024, ou, suivant la tradition du pays, en 1080, ainsi qu'on l'a consacré par cette inscription. « L'an mille quatre-vingts de grace, « monsieur de Preuilly Godebert, fils d'Effroy, fonda « cette place. » Mais cette date ne saurait s'accorder avec le temps où vivait son successeur.

Geoffroy, premier du nom, baron de Preuilly, seigneur de la Roche-Posay, épousa Almodie, avec laquelle il vivait encore en 1030, car ils cédèrent ensemble à cette époque à l'abbaye de Marmoutier un droit de forage qu'ils avaient sur la terre de Martigny. C'est ce titre qui nous a transmis le nom de ses enfans, savoir : Geoffroy, Guy, Gosbert, Hildegarde et Adenorde ou Honneur, dont quelques-uns ont été omis par André Duchêne. Notre Geoffroy est mentionné dans plusieurs chartes de Geoffroy Martel, et notamment dans celle de 1050, par laquelle il soumet au saint-siège l'abbaye de Vendôme.

Geoffroy II, baron de Preuilly et de la Roche-Posay, fut tué le jeudi-saint 1066 avec quelques autres barons qui tenaient le parti de Foulques-Réchin, contre Geoffroy-le-Barbu, son frère, comte de Touraine. La chronique de Tours et celle de Saint-Martin le font l'inventeur des tournois : mais il ne fit que les renouveler et en dresser les réglemens, car on sait qu'ils étaient en usage dès le règne de Charles-le-Chauve. Il eut d'Ameline, son épouse, deux fils : Geoffroy, comte de Vendôme, surnommé Jourdain, qui épousa Euphrosine, fille de Foulques Loyson,

Digitized by Google

comte de Vendôme, souche des comtes de Vendôme de la première branche, et Eschivard qui suit.

Eschivard, premier du nom, baron de Preuilly et de la Roche-Posay, se révolta contre Foulques-le-Jeune, comte de Touraine, qui se vit ainsi forcé de lui faire la guerre; il l'assiégea vainement dans son château; mais l'ayant rencontré en campagne, il le battit et le fit prisonnier. Cependant il lui pardonna depuis sa rébellion. Les enfans d'Eschivard furent Pierre; Joubert ou Gosbert, chevalier, qualifié de seigneur de la Guierche dans un titre du Cartulaire de Saint-Martin, de l'an 1168; Jourdain et Gautier.

Pierre, dit Montrabel ou Montrabut, baron de Preuilly et de la Roche-Posay. Il accompagna le comte d'Anjou dans les guerres qu'il eut avec Henri Ier, roi d'Angleterre, et se trouva à la bataille de Séez, en 1115. Il fut enterré dans l'abbaye de la Mercy-Dieu qu'il avait fondée. Il n'eut qu'un fils d'une femme dont le nom est inconnu.

Pierre II de Montrabel, baron de Preuilly, etc., suivit le parti de Henri II, qui s'était révolté contre son père. Celui-ci, étant venu en Touraine, assiégea et prit le château de Preuilly, l'an 1173 : mais il le rendit l'année suivante, par le traité de paix fait entre le roi d'Angleterre et ses enfans. Ce prince le choisit depuis, avec Maurice de Craon et Guillaume Meingot, pour traiter de la paix avec Louis VII, dit le Jeune, l'an 1177. Il eut un fils unique qui lui succéda.

Eschivard II, baron de Preuilly, etc., se trouva à la Roche-Martel au Loudunois, l'an 1183, aux

Digitized by Google

obsèques de Henri au Court-Mantel, fils aîné du roi d'Angleterre, qui y mourut le samedi 5 juin. Après l'assassinat d'Artus, comte de Touraine, il rentra dans le parti de la France, et, en 1206, jura la trève conclue entre Philippe-Auguste et Jean-sans-Terre. La même année, il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, et étant prêt à partir, il donna à l'église de Saint-Martin cinq sous de rente (1), à prendre sur les droits qui lui étaient dus par la Monnaie de Tours. Ce fut en considération de ce don que le chapitre le nomma chanoine honoraire. Il mourut vers 1260, et fut enterré dans l'abbaye de Preuilly. De sa femme Marille il eut Geoffroy III, Josbert qui épousa N. de La Trémouille, d'où vint Guy ou Gace de Preuilly, seigneur de la Roche-Posay. C'est depuis notre Eschivard II qu'on commença à dire, par altération, Preuilly-l'Eschoart, parce qu'alors on écrivait *Eschiuard.*

Geoffroy III, baron de Preuilly, fut caution envers le roi Louis VIII, en juillet 1218, que Guillaume de Faye ne ferait la guerre ni à lui ni à ses sujets. Il eut quatre enfans, dont Eschivard qui continua la branche; Jourdain, marié à Guy-de-Leste de Montreuil, avec laquelle, au mois de novembre 1231, il engagea les dîmes d'Autrêche à l'église de Tours, pour la somme de quatre cents livres; et Isabelle, femme de Geoffroy Payen, seigneur de Bossay, en 1223. Le roi saint Louis, en 1229, lui confia la

(1) On sait qu'en ce cas il faut toujours entendre des sous d'or.

Digitized by Google

garde de sa maison du Bouchet qu'il promit de lui rendre à sa volonté.

Eschivard III, baron de Preuilly et de la Roche-Posay, accompagna Louis IX, en 1242, contre Hugues de Lézignhem, seigneur de La Marche, et par lettres du mois de septembre 1256, il accorda à son beau-frère Geoffroy Payen le droit de chasse dans les bois de Bossay et de Chambon; la même année il composa avec les habitans de Preuilly pour la taille qu'ils payaient à ses prédécesseurs, moyennant cinquante livres de rente. Il laissa d'Alix, sa femme, deux fils, Geoffroy qui suit, et Eschivard, qui servit Philippe-le-Bel dans les guerres de Flandres, en 1302 et 1303.

Geoffroy IV succéda à son père aux seigneuries de Preuilly et de la Roche-Posay, et fit hommage en 1274, au célèbre Pierre de Brosse, seigneur de Langeais et de Châtillon-sur-Indre, des terres qu'il tenait de lui, à cause de la terre de Châtillon. Par son testament fait en 1285, il voulut avoir sa sépulture dans l'abbaye de Preuilly, auprès d'Eschivard, son père. Il avait épousé Marguerite, dont il eut Eschivard IV, et Jeanne, femme de Guillaume Meingot, seigneur de Surgères.

Eschivard IV, baron de Preuilly et de la Roche-Posay, contracta mariage avec Marguerite Turpin, dame de Cingé et d'Azay-le-Féron, fille de Guy Turpin de Crissé. De ce mariage naquirent trois fils et trois filles, 1° Eschivard; 2° André, seigneur d'Azay-le-Féron; 3° Grisel; 4° Marguerite, mariée à Jean,

chevalier, seigneur de Pierre Buffier, et de Château-Neuf en Timerais; 5° Jeanne, femme de Bernard Robert, chevalier, seigneur de Saint-Jal; 6° Isabeau, religieuse.

Eschivard V, baron de Preuilly, etc., fut fait chevalier en 1341, et mourut en 1348 ou 1349. Il épousa Isabeau de Mongeron, dont il n'eut qu'un fils.

Eschivard VI, baron de Preuilly, etc., eut procès avec Bernard Robert et Jeanne de Preuilly, sa tante maternelle, pour la succession de Marguerite Turpin, son aïeule, sur lequel il y eut un arrêt de rendu en 1363; mais il fut depuis terminé par une transaction de 1369. Il fut marié trois fois : la première, avec Blanche, fille de Guillaume de Montendre, seigneur de Gié et de Mauléon, dont il n'eut point d'enfans; la deuxième, avec Isabeau, fille de Guy, seigneur de Brizay; et la troisième, avec Sarrasine de Prie, fille de Jean de Prie, seigneur de Buzançais. Du second lit seulement il eut Orable de Preuilly, femme de Renaud de Mauléon, seigneur de Toufou. Il mourut le 23 avril 1409, et fut enterré dans l'abbaye de la Mercy-Dieu, laissant de son troisième mariage deux fils et deux filles : savoir, Gilles; Antoine, seigneur de la Roche-Posay; Louise, mariée à Geoffroy Chateigner, auquel elle porta en dot la seigneurie de la Roche-Posay, après la mort de Pierre de Preuilly, son neveu; enfin Jeanne, premièrement mariée à Nicolas Braque, seigneur du Laz et de Coucy en Gâtinois, ensuite à Gaucher Aubin, seigneur de Malicorne, maître-d'hôtel du roi Charles VI.

Digitized by Google

Gilles, unique du nom et le dernier de cette famille, baron de Preuilly, rendit hommage à Charles VI pour la baronnie de Preuilly, le 28 juin 1409. Il s'allia avec Françoise, fille de Guillaume de Naillac, vicomte de Bridieu, seigneur du Blanc en Berry. Il fut tué au combat du pont de Saint-Cloud, l'an 1412, dans le parti du duc d'Orléans contre le duc de Bourgogne, et ne laissa que quatre filles : 1° Marie de Preuilly, femme de Jacques Pot, dont elle n'eut point d'enfans; 2° Marguerite, qui suit; 3° Isabeau, religieuse; 4° Jeanne, mariée à Raoul de Gaucourt, grand-maître de France. Aussitôt après la mort de Gilles de Preuilly, Gaucher Aubin, son beau-frère, fit hommage au roi de la baronnie de Preuilly, au nom de ses nièces, le 18 décembre 1412.

Marguerite de Preuilly, seconde fille de Gilles, devint héritière de la baronnie et du Blanc en Berri par la mort de Marie, sa sœur aînée. Elle fut mariée le 6 août 1421 à Pierre Frottier, seigneur de Melzéart, grand-écuyer de France, auquel elle porta en dot sa terre de Preuilly. Elle mourut le 12 août 1445, et son mari en 1459, laissant deux enfans, George et Prégent Frottier. George fut fiancé fort jeune avec Marguerite d'Amboise, par contrat du 27 janvier 1435; mais il mourut du vivant de son père avant la conclusion du mariage.

Prégent Frottier, deuxième du nom, succéda à sa mère dans la baronnie de Preuilly et la seigneurie du Blanc. Il se saisit du château de la Roche-Posay en vertu d'une lettre de cachet qu'il avait obtenue par

Digitized by Google

surprise du roi Louis XI, et s'empara de tout l'argent et des meubles de Louise de Preuilly, sa grand' tante maternelle, veuve de Geoffroy de Chateigner. Cette veuve rendit plainte au parlement, qui permit d'informer; mais elle se désista et transigea avec lui. Il épousa Isabeau de Billy. De ce mariage sortirent Grisegonnelle Frottier; Pierre, seigneur d'Azay-le-Féron; Charles, seigneur de la Messelière; Isabelle, femme de Guillaume d'Avaric ou de Varic, seigneur de l'Ile-Savary, et Jeanne, femme de Léon Taveau, seigneur de Mortemar.

Grisegonnelle Frottier, baron de Preuilly et seigneur du Blanc, épousa Françoise, fille de Jean d'Amboise, seigneur de Bussy, par contrat du 31 mai 1664. De ce mariage sortit Jean Frottier qui suit.

Jean Frottier, baron de Preuilly, seigneur du Blanc, reçut, en 1523, l'aveu de la terre de Fombaudry relevant de Preuilly. Il épousa Louise de Reillac, et n'en ayant point d'enfans, il transporta ses terres de Preuilly et du Blanc à Louis de Clermont d'Anjou, son oncle maternel.

Louis de Clermont d'Anjou, baron de Preuilly, seigneur de Gallerande, d'Azay-le-Féron et du Blanc, reçut l'hommage de ses vassaux le 8 octobre 1529, et le 21 du même mois il confirma à René de Menou plusieurs privilèges pour sa terre de Boussay. Il épousa Renée d'Amboise, dame de Bussy, et en eut plusieurs enfans qui prirent le nom et les armes d'Amboise.

François de Vendôme, prince de Chabannais,

Digitized by Google

vidame de Chartres, était baron de Preuilly en 1544. Il mourut à trente-huit ans, le 16 décembre 1560, sans enfans de Jeanne d'Estissac. Après sa mort le roi donna les rachats, lots et ventes qui lui appartenaient sur la terre de Preuilly, en qualité de comte de Poitiers, à Claude Gouffier, seigneur de Boisy, grand-écuyer de France, par lettres patentes du 19 juillet 1561.

Antoine de La Rochefoucauld, baron de Barbezieux, ayant acquis, comme nous l'avons dit, avec sa femme Antoinette d'Amboise, les droits d'Antoine Frottier, héritier en partie de Jean Frottier, s'empara de toute la terre de Preuilly; mais il y fut troublé par les époux de Madelaine et Renée Frottier, cousines-germaines de Jean. Ils s'accommodèrent depuis et vendirent leurs droits. Peu de temps après Jean Chateigner, seigneur de la Roche-Posay, s'étant fait relever de la transaction faite par Louise de Preuilly sa mère, avec Prégent Frottier, obtint, le 11 mars 1552, un arrêt définitif par lequel le tiers de la baronnie de Preuilly lui fut adjugé contre Louis de Luxembourg et Antoinette d'Amboise, qu'il avait épousée après la mort d'Antoine de La Rochefoucauld son premier mari.

François Chateigner, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Roche-Posay, et de Preuilly en partie, épousa Louise de Laval, dont il eut un fils unique, mort à l'âge de treize ans, de manière que toute sa succession échut à Louis d'Abain, son oncle, qui réunit toute la baronnie de Preuilly.

Digitized by

Charles de La Rochefoucauld, seigneur de Barbezieux, etc., fils aîné d'Antoine et d'Antoinette d'Amboise, succéda à son père dans la baronnie de Preuilly. Il mourut en 1583; mais après sa mort sa veuve et ses enfans vendirent cette terre, le 24 avril 1586, à Charles d'Escars, évêque et duc de Langres, sur lequel elle fut retirée féodalement par Louis Chasteigner, seigneur d'Abain en 1588, le 18 décembre.

Louis Chasteigner, baron de Preuilly, seigneur de la Roche-Posay et d'Abain, épousa Claude Du Puy. Après sa mort, sa veuve et ses enfans vendirent la terre de Preuilly à César, duc de Vendôme, le 26 janvier 1607.

César, duc de Vendôme, comte de Buzançais, etc., fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée, jouit de la baronnie de Preuilly depuis 1607 jusqu'à 1660 qu'il la vendit à Louis de Crévant, moyennant 200,000 livres et 6000 de pot-de-vin.

Louis de Crévant d'Humières, chevalier des ordres du roi, vicomte de Brigueil, seigneur d'Argy, d'Azay-le-Féron, etc., baron de Preuilly, fut marié avec Jacqueline, fille de Jacques, marquis d'Humières, dont il eut Hercule, tué au siège de Royan, et Louis, mari d'Isabelle Phelipeaux, d'où sont issus Louis qui suit, cinq autres fils et trois filles religieuses.

Louis de Crévant d'Humières, maréchal de France, grand-maître de l'artillerie, duc d'Humières, baron de Preuilly, etc., épousa Louise-Antoinette de La Châtre, dont il eut Henri-Louis, tué au siège de

Luxembourg en 1634; Marie-Thérèse, épouse du prince de Senghien; Marie-Louise, religieuse; Anne-Louise et Julie.

Louis-Nicolas Le Tonnelier, baron de Breteuil, Fombaudry, Tournon, etc., acheta la baronnie de Preuilly 378,000 livres, d'Anne-Louise de Crévant, héritière de feu le maréchal d'Humières, par contrat du 11 avril 1699. Il avait épousé Anne-Gabrielle de Froullay, et eut d'elle Louis-Alexandre, François-César et une fille.

Louis-François, marquis de Gallifet, baron d'Honon, acquit, en 1741, la baronnie de Preuilly de Louis-Nicolas de Breteuil. Il fut le dernier de ces barons qui se soient fait installer à Saint-Martin en qualité de chanoine honoraire.

Hyacinthe-Marie Du Tertre, baron de Sancé, a été le dernier des barons de Preuilly en 1789.

La ville de Preuilly, indépendamment de son abbaye, comptait trois paroisses, Notre-Dame, Saint-Pierre et Saint-Melaine. On ne sait comment le corps de ce dernier, qui était évêque de Redon, fut transporté à Preuilly, où on en fit la reconnaissance, l'an 1224, le dimanche avant l'Ascension. La justice était exercée par un bailli, un avocat, un procureur fiscal et un greffier. Il y avait un maire en titre d'office, et six échevins ou conseillers, un grenier à sel, un bureau de contrôle et un des fermes.

Digitized by Google

REIGNAC, MARQUISAT.

Reignac, situé à trois lieues nord-ouest de Loches, et à sept lieues de Tours, se nommait dans l'origine Bray ou Brays. On l'appela depuis Le Fau, et enfin Reignac, nom qu'il porte exclusivement aujourd'hui.

Grégoire de Tours, liv. X, ch. XXXI, § 4, nous apprend que saint Brice, évêque de Tours, fit construire pendant son épiscopat cinq églises au nombre desquelles était celle du lieu nommé *Bricca*, que l'on croit être notre Bray, ce qui placerait cette commune au rang des plus anciennes de notre province. Cependant son nom ne se trouve plus prononcé dans notre Histoire jusqu'au douzième siècle où il est question, en 1120, d'un Archambaud, seigneur de Bray, qui épousa Ermensande, fille de Sulpice Ier d'Amboise. Un siècle plus tard, en 1213, Pierre de Brosse ou de La Brosse, premier du nom, en était probablement seigneur, puisqu'il fit don des dîmes qu'il y possédait à l'église de cette paroisse. Il eut pour successeur son fils Pierre II, sergent à masse du roi saint Louis. Celui-ci fut père de Pierre III de La Brosse, chambellan, puis principal ministre du roi Philippe-le-Hardi, sous le règne duquel il fut pendu, ainsi que nous l'avons dit dans notre septième livre, à l'année 1278. Ses biens ayant été confisqués et réunis à la couronne, nous ignorons en quelles mains passa alors la seigneurie de Bray.

La famille Du Fau en était propriétaire dès les

Digitized by Google

commencemens du quinzième siècle, et ce fut elle qui lui imposa le nom Du Fau, substitué à celui de Bray.

Jean, seigneur Du Fau, maître-d'hôtel du roi Louis XI, épousa, en 1472, Jeanne de Bourbon, fille naturelle de Charles Ier, duc de Bourbon, et de Jeanne Souldet, légitimée en 1462.

Ce fut en faveur de son fils Louis, seigneur Du Fau, que cette terre fut érigée en baronnie. Hardouin Du Fau vivait dans le seizième siècle, et comparut en 1559 à la deuxième réformation des coutumes de Touraine. Adrien Du Fau, son fils, seigneur Du Fau et d'Espinay, lui succéda. La branche masculine s'étant éteinte, la terre passa dans la famille Gillis, vers l'an 1580, par le mariage de Marthe Du Fau avec Alexandre Gillis.

Louis Barberin, comte de Reignac, marquis de Vartigny et lieutenant pour le roi de la Haute-Touraine, ayant acquis la baronnie Du Fau, lui fit à son tour changer de nom en obtenant, en 1710, des lettres patentes qui l'érigèrent en titre de marquisat sous l'appellation de Reignac. Louis Barberin n'ayant laissé que deux filles de son mariage avec Marie-Marguerite de la Vallée de Pimodan, le marquisat de Reignac passa par l'une d'elles dans la maison de Laval, et de là aux marquis de Lafayette et de Lusignem, qui en jouissaient encore par indivis en 1789; mais cette terre a été dépecée par l'injuste inscription sur la liste des émigrés de l'illustre général Lafayette, dans le temps même qu'il gémissait dans les cachots d'Olmutz.

Digitized by Google

On n'aperçoit plus de traces de l'ancien château de Bray qui était situé sur le coteau qui domine le village, autrefois fermé par des ponts-levis. Le nouveau château a été reconstruit entre le bourg et la rivière de l'Indre. Le comte de Reignac s'était plu à l'agrandir et à l'embellir. Il y mourut en 1719, et eut sa sépulture dans la chapelle qu'il y avait fait bâtir. On y lisait son épitaphe sur un mausolée érigé par son épouse et par ses deux filles, la comtesse de La Rivière et la comtesse de Laval-Montmorenci.

Lorsque le roi venait pour la première fois au château de Loches, le seigneur de Bray devait l'attendre à la porte de la ville, lui tenir l'étrier pour descendre de cheval, et le conduire à l'église ou au château, en menant par la bride le cheval dont il était alors libre de disposer à son gré. Le même cérémonial s'observait à l'entrée de la reine, et son cheval, ou son carrosse, ou sa litière devenait également la propriété du seigneur de Bray.

ROCHE-CORBON, BARONNIE.

Roche-Corbon (*Rupes Corbonis*) est un village situé à une lieue est de la ville de Tours, sur le coteau qui règne le long de la rive droite de la Loire. Il se nommait anciennement Les Roches, du nom de l'une des plus anciennes familles de la province, dont sortait le célèbre Guillaume Des Roches, sénéchal de Touraine, d'Anjou et du Maine, sous Philippe-Auguste. Le château qui existait dans l'origine fut

Digitized by Google

rebâti par Robert Des Roches, petit-fils de Corbon, et depuis ce temps on le nomma toujours Roche-Corbon pour le distinguer de plusieurs autres châteaux qui s'appelaient également Les Roches. Ce Robert était cousin de Hugues d'Amboise, premier du nom. Celui-ci s'étant croisé pour la Terre-Sainte, en 1095, lui laissa le gouvernement de la tour d'Amboise. Or, Robert craignant que Foulques-Réchin, comte de Touraine et d'Anjou, ne fît quelque entreprise sur le château de Roche-Corbon tandis qu'il garderait la tour d'Amboise, le fit fortifier, et y fit élever une tour carrée dans un des angles du château qui regarde la Loire. Par ce moyen les soldats de la garnison pouvaient instruire ceux de la tour d'Amboise de ce qui se passait, et réciproquement, ce qui s'exécutait au moyen d'un certain nombre de flambeaux allumés qu'on élevait au haut de ces deux tours correspondantes, et qu'on abaissait selon les signes dont on était convenu. La tradition lui a conservé le nom de Lanterne de Roche-Corbon. Elle est encore entière, et c'est, avec quelques fragmens de murs, tout ce qui reste de l'ancien château. La tour elle-même n'a pas plus de trente pieds de haut; mais elle est construite sur le point le plus élevé du rocher qui n'a souffert aucune altération, quoiqu'il y ait eu des éboulemens fréquens dans les autres parties du roc.

Ingelger, seigneur d'Amboise, surnommé le Grand, fit reconstruire encore, vers 1350, le château de Roche-Corbon qui lui avait été porté en dot par Jeanne de

Thouars sa seconde femme. Cette baronnie fut depuis unie, ainsi que la vicomté de Tours, à celle de Maillé par lettres de Louis XI, données en 1462 en faveur de Hardouin IX de Maillé. Cette union fut confirmée par Charles IX lors de l'érection de Maillé en comté, et enfin par Louis XIII, au mois de novembre 1619, lorsque Maillé fut érigé en duché de Luines. C'est depuis cette époque qu'on a laissé son château tomber en ruines.

Les Anglais s'emparèrent de cette place au commencement de l'année 1428; et comme ils occupaient également celle de Maillé, c'est-à-dire, au-dessus et au-dessous de la ville de Tours, les habitans, fort incommodés de leurs courses, furent obligés de les faire cesser au prix de cinq cents écus d'or qu'ils payèrent au commandant.

Corbon, chevalier, seigneur Des Roches, neveu de Hardouin, archevêque de Tours, vivait sur la fin du dixième siècle. C'était un des plus riches seigneurs de la Touraine. En 999 il donna le métairie de Sully à l'abbaye de Bourgueil, du consentement d'Aldesende sa femme. Il était alors vassal d'Archambaud de Sully, archevêque de Tours. Ce vassal était un officier que le roi donnait à l'archevêque pour prendre soin de ses revenus, maintenir la paix dans sa maison, et rendre les honneurs aux commissaires qui venaient dans la province de la part du roi. Corbon fut ensuite vassal royal, et assista en cette qualité à plusieurs jugemens rendus à Tours, ainsi que nous l'apprennent plusieurs titres de l'abbaye de Marmoutier,

Digitized by Google

commençant par ces mots : *In nomine Salvatoris Dei, ego Corbo gratia Dei vasus dominicus et indominicatus :* ces mots *vasus dominicus* signifient vassal royal. Il y avait plusieurs sortes de vassaux royaux distingués par la nature de leurs emplois. Les uns étaient occupés au service du roi, ainsi que le sont encore les officiers commensaux; d'autres l'étaient à garder les frontières du royaume, tels que nos gouverneurs de provinces; il y en avait d'autres qui faisaient valoir les domaines et les fiefs qu'ils tenaient du roi à titre de bénéfice, ou qu'ils possédaient en propre. Ces fiefs se donnaient ordinairement aux militaires pour leur entretien tant qu'ils étaient au service du prince, ou même pendant leur vie pour les récompenser de leurs services; c'est pourquoi on appelait ces domaines des bénéfices. Il y en avait aussi d'autres qui se tenaient auprès des comtes pour les aider dans l'administration de la justice. Corbon était au nombre de ces derniers. Il assistait le comte de Touraine au jugement des causes; et comme les comtes et vicomtes avaient déjà de son temps négligé leurs plus belles fonctions, qui étaient de rendre la justice, il était devenu par ce moyen le principal juge de la province. Cette dignité de vassal royal avait été déjà, avant lui, possédée par un autre Corvon, ainsi que nous le voyons par un jugement que rendit Thibaut, vicomte de Tours, le 8 des calendes de juillet 908, car Corbon ou Corvon n'étaient qu'un même nom par le changement très-fréquent du V en B. Ce Corvon nous semble donc

Digitized by Google

devoir être le père de notre Corbon, parce que l'un et l'autre se trouvent dans le même siècle revêtus de la même dignité au même lieu. Corbon Des Roches voulant témoigner qu'il ne tenait pas sa dignité à titre de bénéfice, comme les autres vassaux, mais à titre héréditaire et successif, se sert du mot latin *indominicatus* qui répond au mot *propriétaire*. Il eut d'Aldésende, son épouse, Corbon, probablement mort jeune; Thibaut qui suit; Handouin; Guillaume et Hervé. On croit que Guillaume Des Roches, qui fut sénéchal héréditaire des trois provinces, était issu d'un petit-fils de Hardouin.

Thibaut Des Roches, premier du nom, seigneur de Roche-Corbon, épousa Sibylle d'Amboise, fille de Lysois, dont il eut Robert et N. Des Roches.

Robert Des Roches, seigneur de Roche-Corbon, assista, en 1096, à la dédicace de l'église de Marmoutier, faite par le pape Urbain II. Il vivait encore en 1127, car dans cette même année il accompagna Hugues d'Amboise au siège de Montrichard, et fut présent à la donation que fit Renaud, seigneur de Château-Regnault, à l'abbaye de Fontaines-les-Blanches. Il fut marié deux fois : la première, selon toute apparence, avec Ammeline, fille de Gelduin, seigneur de Maillé; la seconde, avec Mayence, dont la famille nous est inconnue. Il eut plusieurs enfans : savoir, 1° Thibaut, qui continua la postérité; 2° Robert; 3° Sulpice, moine à Marmoutier; 4° Ganelon, doyen de l'église de Tours en 1142 et 1149; 5° Lucie;

6° Sibylle, qui fut mariée avec Renaud II, seigneur de Château-Regnault.

Thibaut Des Roches, deuxième du nom, seigneur de Roche-Corbon, accompagna sulpice d'Amboise dans la guerre qu'il eut à soutenir contre Thibaut, comte de Blois; mais Sulpice ayant été pris dans une embuscade avec deux de ses enfans, Thibaut Des Roches eut le temps de se sauver dans le château de Chaumont, près duquel l'action se passait. Il eut pour enfans Geoffroy, Hugues, Hervé et Robert; mais on ignore quelle fut sa femme.

Geoffroy Des Roches succéda à son père, comme on le voit par une enquête faite sur un différend entre le seigneur de Roche-Corbon et le chapitre de l'église de Tours; mais nous n'avons pu apprendre de même comment cette baronnie passa dans la maison de Dreux. Nous trouvons en ce même temps un Geoffroy Des Roches, gouverneur de la ville et du château de Tours qu'il rendit assez lâchement au roi d'Angleterre, et il pourrait bien se faire que ce fût le nôtre, si, comme il est plus que probable, il n'y en avait pas alors deux du même nom.

Robert de Brenne, chevalier, seigneur de Roche-Corbon. On croit, mais sans certitude, qu'il était fils de Robert de France, comte de Dreux et de Brenne. Il fit plusieurs transactions avec l'église de Tours en 1202, 1204, 1214 et 1218. Il y a deux choses à remarquer dans celle de 1214; c'est qu'il avait un fils du nom de Geoffroy, dont les généalogistes ne

Digitized by Google

parlent point, et en second lieu, c'est que sur son sceau est une cotice chargée de six fleurs de lis, ce qui fait voir que Robert n'avait ni quitté les armes de France, ni pris celles de Dreux, comme le prétendent tous les généalogistes. Il fut marié deux fois : la première, avec Mahaut de Bourgogne, dont il fut séparé pour cause de parenté; la seconde, avec Yoland, fille de Raoul Ier, sire de Coucy. Ses enfans furent : Geoffroy de Brenne qui suit; Robert; Pierre de Dreux ou de Brenne, duc de Bretagne; Henri, archevêque de Reims; Jean, et six filles.

Geoffroy de Brenne, chevalier, seigneur de Roche-Corbon, fils aîné de Robert, fut aussi seigneur de Mézières, du chef de sa femme. Nous avons de lui un sceau où l'on voit un cavalier tenant une épée nue de la main droite, et sur le bras gauche un écu chargé d'un lion rampant, entouré de ces mots : *Sigillum Gauffredi de Brenna*, et au contre-sceau, une biche courante, autour de laquelle on lit : *Rupium Corbonis*. En 1230, à la prière de Louis IX, il fit remise au chapitre de Saint-Martin, de Tours, de l'hommage qui lui était dû pour les dîmes de Saint-Pater. Il épousa Jeanne de Vierzon; mais ils ne vécurent pas long-temps ensemble, Geoffroy étant mort jeune.

Jeanne de Vierzon. Nous en avons déjà parlé à l'article des seigneurs de Mézières. Elle jouit à titre de douaire de la baronnie, et prit, suivant l'usage du temps, le titre de dame de Roche-Corbon. Elle se remaria à Geoffroy de Brabant. On lit autour de son

Digitized by Google

sceau : *Johanna de Vierzon et de Rupibus Corb.*

Jean, deuxième du nom, surnommé le Bon, fils de Robert IV, comte de Dreux, et de Béatrix de Montfort, hérita la seigneurie de Roche-Corbon, après la mort de Jeanne de Vierzon. Sa première femme fut Jeanne, fille unique de Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier et connétable de France, et la seconde fut Perrenelle, fille de Henri III, de Sully, dont il eut pour fille unique, Jeanne de Dreux, première femme de Louis, vicomte de Thouars. Jean était mort en 1338.

Louis, vicomte de Thouars, seigneur de Roche-Corbon, eut, de son mariage avec Jeanne de Dreux, deux fils et trois filles : Jean, mort du vivant de sa mère; Simon, qui mourut en 1363, sans enfans de Jeanne d'Artois; Perrenelle, femme d'Amaury de Craon; Isabeau dont nous parlerons tout à l'heure, et Marguerite, femme de Guy Turpin, seigneur de Crissé.

Amaury de Craon, quatrième du nom, seigneur de Sainte-Maure, etc., était fils de Maurice de Craon et de Marguerite de Mello. Il y a apparence que Perrenelle de Thouars, son épouse, fut dotée de la baronnie de Roche-Corbon, car il la possédait déjà en 1348. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, en 1356, et conduit prisonnier en Angleterre, d'où il eut permission de revenir en France, pour travailler à sa rançon. Lorsqu'il fut libre, le roi le nomma avec le maréchal Boucicaut pour traiter de la paix avec le duc de Bretagne. Il mourut le 30 mai 1379, sans avoir eu d'enfans. Après sa mort, sa

veuve se remaria à Clément Rouault, dit Tristan, chevalier, seigneur à cause d'elle de la baronnie de Roche-Corbon. Ils ne laissèrent également aucune postérité.

Isabelle de Thouars, seconde fille de Louis, et de Jeanne de Dreux, dont nous avons déjà parlé, fut héritière, après la mort de sa sœur, de la baronnie de Roche-Corbon. Elle eut trois maris : 1° Guy de Nesle, maréchal de France; 2° Ingelger, fils de Pierre d'Amboise; 3° Guillaume d'Harcourt. Du deuxième lit, naquit Pierre, seigneur d'Amboise; Ingelger, et quelques autres dont nous avons fait mention dans la série des seigneurs d'Amboise.

Ingelger ou Ingerger d'Amboise, deuxième du nom, fils d'Ingelger Ier et d'Isabelle de Thouars, eut en partage la seigneurie de Roche-Corbon, celle de La Ferrière et la vicomté de Tours. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les armes, et fit la guerre d'Afrique, en 1390, avec le duc de Bourbon. Il mourut vers l'an 1410, et laissa de sa femme Jeanne de Craon deux fils et quatre filles : 1° Louis; 2° Jean; 3° Perrenelle; 4° Isabeau, alliée au seigneur de Montigny-Griant; 5° Jacqueline, femme de Jean de La Trémouille; 6° Marie. Les deux fils moururent jeunes, ou du moins sans avoir été mariés.

Perrenelle d'Amboise, épousa, le 13 juin 1412 Hardouin VIII, baron de Maillé, auquel elle apporta en mariage la baronnie de Roche-Corbon, la vicomté des ponts de Tours et la terre des Montils. Son fils, Hardouin IX de Maillé, vendit cette dernière à

Digitized by Google

Louis XI, qui y bâtit son château du Plessis-les-Tours dont elle prit le nom. Par l'une des clauses de la vente, Roche-Corbon et les ponts de Tours furent réunis à Maillé, et depuis ce moment n'eurent pas d'autres seigneurs que ceux de Maillé et de Luines, auxquels nous renvoyons.

Il dépendait de la baronnie de Roche-Corbon trois châtellenies et vingt-deux fiefs, au nombre de ceux-ci était le château de Saint-George, dans la commune de ce nom, distante de Roche-Corbon d'une demi-lieue. Il était situé sur le penchant du coteau qui domine et termine la vallée qui le partage, à quelques toises de distance de la Loire. Ce château ne joue aucun rôle dans notre histoire, et il n'en existe plus de traces depuis long-temps, si ce n'est un escalier de cent vingt-deux marches et cinq paliers, taillé dans le roc, espèce de chemin couvert, conduisant sur le sommet du coteau, et dont l'issue déguisée avec soin, d'ailleurs très-facile à défendre, permettait la sortie et la rentrée des troupes, ainsi que l'introduction sans danger des approvisionnemens du château.

ROCHE-POSAY (LA), BARONNIE.

La Roche-Posay (*Rupes Pusiaca*), nommée anciennement la Roche de Pouzay, située sur la Gartempe, à dix-neuf lieues sud de Tours, était du duché de Touraine pour le temporel, mais du diocèse de Poitiers quant au spirituel, quoique sa cure fût

Digitized by Google

à la collation de l'archevêque de Tours. Sa position entre deux coteaux élevés donne naissance à un ruisseau qui disparaît pendant l'été, et a une source d'eau minérale très-limpide et sans aucune saveur. Ces eaux ont quelque réputation dans le pays, mais en général, elles sont peu fréquentées.

Cette source ne fut découverte qu'en 1573. Millon, premier médecin du roi, en donna l'analyse dans une brochure intitulée : *Description des fontaines médicinales de Roche-Posay, en Touraine;* Paris, 1617, in-8.

Les barons de Preuilly sont les plus anciens seigneurs de la Roche-Posay que nous offre notre histoire; peut-être en existait-il avant eux; mais ce serait en vain qu'on en chercherait quelques traces antérieurement à Euffroy, qui vivait en 965. Trois familles principalement ont composé la série des seigneurs de la Roche-Posay. Ce sont celles de Preuilly, de Chasteignier, et d'Isoré d'Hervaut. Nous ne répéterons donc pas ici les détails que nous avons déjà donnés sur les quinze premiers seigneurs de Preuilly, qui l'étaient en même temps de la Roche-Posay. Nous nous bornerons seulement à rappeler leurs noms en cette dernière qualité.

Effroy ou Euffroy de Preuilly, seigneur de la Roche-Posay, vivait en 965.

Geoffroy de Preuilly vivait encore en 1030.

Geoffroy de Preuilly, deuxième du nom, mort en 1068.

Eschivard Ier, vivait en 1110.

Digitized by Google

Pierre, son fils, dit Montrabel, premier du nom, était à la bataille de Séez, en 1115.

Pierre, dit aussi Montrabel, deuxième du nom, assiégé par Henri II, en 1173.

Eschivard II, assista, en 1180, aux funérailles de Henri au Court-Mantel.

Geoffroy III, cité dans un titre de 1218.

Eschivard III. On a de lui des lettres datées de 1256.

Geoffroy IV, fit hommage à Pierre de Brosse, en 1274.

Eschivard IV, de 1281 à 1318.

Eschivard V, de 1318 à 1349.

Eschivard VI, mort en 1409, âgé de quatre-vingts ans.

Gilles de Preuilly, tué en 1412, eut pour fille Marguerite, qui épousa Prégent Frottier.

Antoine de Preuilly, frère de Gilles, fut tué en 1423, laissant Pierre et Louise de Preuilly.

Pierre de Preuilly, étant mort sans alliance, la seigneurie de la Roche-Posay, passa à sa sœur Louise, qui fut mariée à Geoffroy Chasteignier.

Geoffroy Chasteignier, devint baron de la Roche-Posay, du chef de Louise de Preuilly, sa femme, de laquelle il eut Guy Chasteignier.

Prégent Frottier était fils de Pierre Frottier, et de Marguerite de Preuilly, dont nous avons parlé plus haut. Mécontent sans doute de ce que la baronnie de la Roche-Posay avait été distraite de celle de Preuilly, et qu'elle était passée à Guy Chasteignier, du chef

Digitized by Google

de Louise, alors veuve de Geoffroy Chasteignier, il obtint de Louis XI, en 1471, une lettre de cachet, en vertu de laquelle il se mit en possession du château de la Roche-Posay, d'où il chassa violemment sa grand'tante maternelle. Il y eut entre eux un procès à ce sujet ; mais il se termina par une transaction dont le résultat fut que la Roche-Posay demeura dans la famille Chasteignier.

Guy Chasteignier, épousa, en 1480, Catherine du Puy, dont il eut

Jean Chasteignier, premier du nom, baron de la Roche-Posay, qui fut père de

Jean Chasteignier, deuxième du nom, baron de la Roche-Posay.

Jean Chasteignier, troisième du nom, comparut à Langeais, en 1559, lors de sa seconde réformation des coutumes de Touraine. Il avait épousé Claude de Montléon, dont il eut Roch-François, qui suit, et Jeanne, qui épousa, le 15 juillet 1573, Henri Clufin.

Roch-François Chasteignier, baron de la Roche-Posay, de Touffou, de Talmont, chevalier de l'ordre du roi, se distingua, en 1555, dans la guerre d'Italie, au siège de San-Balegno, où il tailla en pièces les six cents mousquetaires que commandait Emmanuel de Luna, qui n'entra dans la place assiégée qu'avec quatre-vingts de ses hommes, le reste ayant été tué ou pris. Il avait épousé, le 27 septembre 1566, Louise de Laval.

Louis Chasteignier, seigneur d'Abain et de la Roche-Posay, ambassadeur en Suisse, prit alliance

le 15 de janvier 1567, avec Claude Dupuy, dont, entre autres enfans, il eut Jean qui suit.

Jean Chasteignier, quatrième du nom, seigneur de la Roche-Posay, lieutenant-général au gouvernement de la Haute et Basse Marche, eut pour femme Diane, fille de Charles de Fonsèque, baron de Surgère, dont il eut

Charles Chasteignier, baron d'Abain et de la Roche-Posay, comte de Chinssé. Il avait épousé Charlotte de Jousseran. Des enfans nés de ce mariage, il ne resta qu'une fille, Marie-Gabrielle. qui, en 1662, épousa René Isoré d'Hervault.

René Isoré d'Hervault, troisième du nom, marquis de Pleumartin, baron de la Roche-Posay, lieutenant-général pour le roi, dans le Haut Poitou, et ensuite dans la Touraine. Ce fut en sa faveur que la terre de Pleumartin fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de janvier 1652. Depuis ce temps, la terre de la Roche-Posay est constamment restée dans la même famille.

Armand-Louis-François Isoré d'Hervault, marquis de Pleumartin, fut, en 1790, le dernier baron de la Roche-Posay.

SACHÉ, BARONNIE.

La commune de Saché (*Sacciacum*), située sur la rive gauche de l'Indre, dans le canton d'Azay-le-Rideau, avait donné son nom à une ancienne famille, dont la descendance nous est totalement inconnue.

Digitized by Google

Nous savons seulement qu'en 1250, le mardi après l'octave de la Trinité, un Guillaume de Saché transigea avec le chapitre de l'église de Tours, et s'obligea de lui payer, conjointement avec le prieur de Saché, quinze septiers de seigle pour les dîmes et novales. Depuis ce temps, il s'écoule un assez long espace sans que nous voyions aucun seigneur de Saché reparaître sur la scène.

François Savary, seigneur de Saché et du Pont-de-Ruan, épousa Marguerite, fille de N. Bérard, seigneur de Bléré, dont il eut François qui suit, et Jeanne, mariée à Louis d'Aloigny.

François Savary, deuxième du nom, seigneur de Saché et du Pont-de-Ruan, eut une fille unique nommée Renée, qui porta son héritage dans la famille de Rouxelley.

François de Rouxelley, seigneur de La Treille en Anjou, le devint de Saché et du Pont-de-Ruan, par son mariage avec Renée Savary, d'où naquit

René de Rouxelley, seigneur de Saché, du Pont-de-Ruan et de La Treille, chevalier des ordres du roi. Il épousa Marguerite de Montmorenci-Bouteville, dame de Roche-Millet et de Corbeil-le-Cerf, par contrat du 23 juin 1589. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entre autres René qui suit, et une fille nommée Marguerite, comme sa mère; elle voulut se faire carmélite; mais ses parens s'y étant constamment opposés, elle persista à vouloir en suivre le règle au sein même de la maison paternelle, et mourut en 1628, victime des austérités qu'elle s'im-

posait. Nous en parlons plus en détail dans le quatrième volume. On lui donna, après sa mort, la qualification de *Bienheureuse*.

René de Rouxelley, deuxième du nom, fils du précédent, seigneur de Saché, du Pont-de-Ruan et de La Treille, eut entre autres enfans François qui suit.

François de Rouxelley, deuxième du nom, seigneur de Saché, du Pont-de-Ruan et de La Treille, épousa Henriette-Antoinette, fille de Hyacinthe de Quatrebarbes, chevalier d'honneur de Madame, charge dont il obtint la survivance. Il mourut en 1692. On le nommait le marquis de Saché, quoique cette terre n'eût que le titre de baronnie.

Au commencement du dix-huitième siècle, N. de Villiers était propriétaire de la baronnie de Saché, qui se composait alors des seigneuries de Saché, Villaines, Thilouze, Pont-de-Ruan, Méré dans la commune d'Artannes, et Vallesne dans celle de Saché. Étant célibataire, il démembra sa baronnie en vendant la terre de Villaine au seigneur d'Azay-le-Rideau, celle de Thilouse à N....., et le surplus, c'est-à-dire, Saché, Vallesne, Pont-de-Ruan et Méré à celui qui suit.

N. Péan, chef d'escadre, après avoir été amputé d'une jambe, obtint sa retraite, et se maria à la dame veuve de Blois, avec laquelle il acquit ce qui restait de la baronnie de Saché. Après sa mort, sa veuve, qui avait eu une fille de son premier mariage, la dota de la seigneurie de Méré, que celle-ci vendit

Digitized by Google

à la dame veuve Landrième. De son côté, la mère vendit Saché, Vallesne et le Pont-de-Ruan à

Jean Butet, ancien négociant à Tours qui, lors de l'assemblée de la noblesse, en 1789, prit encore la qualité de seigneur de Saché. Depuis, cette propriété à été partagée entre ses deux filles, mesdames de Savary et de Margonne.

SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER.

Saint-Antoine-du-Rocher n'est qu'un simple village non titré, situé à environ trois lieues nord-ouest de la ville de Tours. Nous n'en eussions pas fait mention s'il ne se trouvait sur son territoire un monument celtique le plus grand et le mieux conservé de ceux, en petit nombre, que renferme la province. C'est un de ces édifices grossiers connus sous le nom de dolmen ou dolmein, mot qui signifie en breton *table de pierre*, et formé de *taol*, table, contracté en dol, et de *men*, pierre, au pluriel *mein*.

Trois pierres, dont deux debout et une placée horizontalement au-dessus, composent assez ordinairement ces dolmen que l'on considère comme des autels druidiques. Celui-ci, connu dans le pays sous le nom de grotte de fées, est formé de douze pierres, savoir : deux à l'ouverture, 1, 2; trois du côté gauche, 3, 4, 5; une au fond, 6; trois du côté droit, 7, 8, 9; et trois placées horizontalement au-dessus, 10, 11 et 12. Les pierres numéros 1 et 2 sont rentrantes de cinq pieds, de manière à former une espèce de vestibule; des

Digitized by Google

trois pierres posées à plat, celle du milieu, numéro 10, domine les deux autres d'environ deux pieds, et l'on pourrait croire que c'était véritablement la table ou l'autel, dans la supposition où ce monument eût été destiné aux sacrifices. Ces trois pierres sont beaucoup plus grosses que les autres, qui toutes sont brutes et du même grain que celles qui se trouvent dans le voisinage. On serait volontiers tenté de croire que le nombre trois, si respecté dans l'antiquité, a présidé à la distribution de ce dolmen. Il est à remarquer aussi que les trois pierres horizontales sont placées de manière que chacune d'elle ne porte que sur trois pierres, savoir : le numéro 10 sur 5, 6, 7 ; le numéro 11 sur 4, 5, 7, et le numéro 12 sur 3, 4, 9 ; et qu'ainsi il reste trois pierres 1, 2, 8, qui ne portent rien : aussi le numéro 8 est-il un peu incliné. On retrouve encore le nombre trois dans cette sorte d'arrangement.

Ce monument est placé à mi-côte à environ cinquante toises de la petite rivière de la Choisille. Sa direction est du levant au couchant; ainsi, l'entrée se trouve au levant, contrairement à l'usage observé pour les temples du christianisme. A quelque distance de l'entrée on aperçoit une treizième pierre enterrée, dont on ne découvre que la surface ; mais, selon toute apparence, ce n'est qu'une prolongation de la roche sur laquelle le monument est assis.

Sa longueur totale est de trente-quatre pieds sur onze pieds de haut, et sa largeur est de neuf pieds dans œuvre. Le bloc numéro 11 a dix-huit pieds de long.

Digitized by Google

Le bloc numéro 10, qui forme le milieu de la couverture, cubant environ quarante pieds, et la pesanteur spécifique de cette sorte de pierre étant de 170 liv. par pied cube, il en résulte que son poids doit être de 40,800 liv.

Le bloc numéro 11 cubant, à très-peu de chose près, trois cents pieds, son poids doit être de 51,000 liv.

Enfin, le bloc numéro 12, étant de cinq cents pieds cubes, pèsera 85,000 liv.

Total pour les trois pierres de la couverture, 176,800 liv.

Nous avons dit qu'il se trouvait dans notre province peu de monumens de cette espèce, et l'on devrait même s'étonner qu'il y en existât encore d'après les arrêts sévères qui les proscrivirent dès les premiers siècles du christianisme. Nous voyons en effet dans les Capitulaires un édit du roi Childebert, publié en 554, qui ordonne d'abattre les statues et les monumens des dieux du paganisme, portant en outre que quiconque ne rejetterait pas de son champ les simulacres qui s'y trouvaient, et empêcherait les prêtres de les détruire, serait considéré comme sacrilège. Quelques années après, Chilpéric renouvela cette ordonnance, et prescrivit de même de détruire toutes les pierres qui couvraient les champs de la Gaule. Nous ne devons pas être surpris maintenant si les monumens druidiques sont devenus si rares dans un pays voisin des lieux où les rois faisaient leur résidence, et où même ils fai-

Digitized by Google

saient d'assez fréquens voyages. Peut-être les anciens monumens que l'on rencontre encore n'ont-ils dû leur conservation qu'aux bois épais dont les campagnes étaient alors couvertes, et surtout à l'attachement secret que les habitans portaient toujours au culte de leurs aïeux, puisque nous avons vu, au troisième livre de notre Histoire, que le vingt-et-unième canon du concile de Nantes, en 658, enjoignit aux évêques de faire abattre et brûler les arbres que le peuple révérait encore.

En consacrant cet article au dolmen de Saint-Antoine-du-Rocher, nous avons cru qu'il serait inutile de parler de quelques autres monumens de la même nature, mais beaucoup moins considérables, qui se trouvent disséminés sur quelques points de notre territoire. Si l'on nous objectait qu'ils se rencontrent en très-grand nombre dans la Basse-Bretagne, nous répondrions que l'Armorique, dans tout le moyen âge, fut gouvernée par des princes particuliers, et n'était point soumise aux lois françaises.

SAINT-CHRISTOPHE, BARONNIE.

Saint-Christophe, ou Christophle, ainsi qu'on écrivait autrefois, est un gros bourg, distant de Tours de six lieues du côté du nord, sur le penchant du coteau, dont le vallon est arrosé par le Gavot, ruisseau qui tombe dans le Loir. C'était la première baronnie de Touraine, et le *Sergent bailliager* de la province : mais depuis l'érection de Châteaux en

Digitized

duché-pairie, sous le nom de La Vallière, avec l'union de la baronnie de Saint-Christophe, elle ne reconnaissait plus le bailli de Touraine pour la justice, et ses appels allaient droit à Château-La Vallière, et de là au parlement de Paris. Il reste encore à Saint-Christophe quelques traces du château qui était sur la hauteur du côté de l'orient. On voit sur les registres de la maison-de-ville de Tours, de l'année 1426, que les habitans de Tours étaient fort incommodés par les courses de la garnison de Saint-Christophe, et qu'ils furent obligés de recourir à la reine de Sicile, duchesse de Touraine, pour l'inviter à y faire mettre un terme. On pourrait présumer de là, que cette place était alors plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Nous voyons dès le dixième siècle paraître sur la scène des barons de Saint-Christophe.

Hugues d'Aluys est le premier qui se présente. C'était un des favoris et des plus zélés partisans de Foulques-Nerra, il l'accompagna dans toutes ses guerres, et le reçut dans son château lorsqu'il traversait la Touraine pour aller d'Angers à Amboise. Il laissa deux enfans de Richilde, son épouse : Jean et Hugues.

Jean d'Aluys, premier du nom, baron de Saint-Christophe et de Châteaux, accompagna Foulques-le-Jeune, comte d'Anjou, à la bataille de Séez, en 1115, avec Hugues, son frère, et seconda utilement le seigneur d'Amboise dans la guerre qu'il eut contre Geoffroy de Preuilly, comme nous l'avons dit précé-

demment. Il épousa une fille de Robert II, seigneur de Semblançay, dont il eut Hugues qui suit.

Hugues d'Aluys, quatrième du nom, baron de Saint-Christophe et de Châteaux, était un des plus considérables barons du royaume. Il passa en Angleterre avec les troupes que le roi Louis-le-Jeune envoyait au secours des fils de Henri II, révoltés contre lui : mais l'armée conduite par Robert, comte de Leicester, fut défaite en 1173, et Hugues d'Aluys fut comme lui fait prisonnier. Conduit au château de Falaise, il en sortit bientôt moyennant une légère rançon. S'étant croisé pour la Terre-Sainte, avant que de partir, il restitua à l'église de Tours tout ce qu'il avait pris injustement sur ses sujets. Il en donna ses lettres sans date, du consentement de Guiburge de Charocé, sa femme, et d'André, son fils unique.

André d'Aluys, baron de Saint-Christophe et de Châteaux, épousa Élisabeth, fille de Sulpice II d'Amboise, qui mourut à la fleur de son âge, et fut enterrée dans l'abbaye de Pont-le-Voy, laissant un fils et une fille, Hugues et Agnès.

Hugues d'Aluys, cinquième du nom, baron de Saint-Christophe et de Châteaux, succéda à son père. Sa femme nous est inconnue. Il n'en eut qu'un fils.

Jean d'Aluys, deuxième du nom, baron de Saint-Christophe et de Châteaux, est nommé entre les principaux seigneurs du royaume qui portaient bannière, sous Philippe-Auguste, en 1214. En 1239, il fit plusieurs donations à l'abbaye de la

Clarté-Dieu, où il eut sa sépulture à l'entrée des galeries. Sur son tombeau, élevé de deux pieds, il était représenté armé de sa cotte-d'armes, l'épée au côté, et son écu sur le bras sans aucunes armoiries. Il eut pour fils

Hugues d'Aluys, sixième du nom, baron de Saint-Christophe et de Châteaux. Il ratifia les dons faits par son père, en 1239, à l'abbaye de la Clarté-Dieu, et lui-même lui abandonna toute la justice, au mois de juillet 1248, du consentement d'Alix, sa femme, et de ses quatre filles, Catherine, Marguerite, Constance et Isabelle; l'aînée mourut jeune. Les deux autres furent dotées de cent livres de rente, et la seconde lui succéda.

Marguerite d'Aluys, devenue unique héritière de Hugues, fut mariée à Rotrou de Montfort, seigneur de Semblançay, de Pernay et de la Motthe-de-Sonzay, auquel elle porta en dot les baronnies de Saint-Christophe et de Châteaux. Ils échangèrent, en 1257, avec les religieux de la Clarté, le bourg que leur avait donné Hugues IV, contre quelques terres, et trente livres de rente sur le péage de Saint-Christophe; et, en 1267, ils payèrent la somme de trois cents livres qu'ils devaient à l'abbaye de La Boissière, pour l'exécution du testament de Hugues, leur aïeul maternel. Jeanne fut le seul fruit de ce mariage.

Jeanne de Montfort, fille de Rotrou et de Marguerite d'Aluys, fut mariée, en 1275, à Guillaume l'Archevêque, deuxième du nom, seigneur de Parthenay, Mervant, Vouvent et Taillebourg, en la

famille duquel elle porta les baronnies de Saint-Christophe, Châteaux, Semblançay, Montfort, et plusieurs autres belles terres et seigneuries. On tient que cette famille descendait d'un archevêque de Bordeaux qui quitta son archevêché pour se marier, et qu'en raison de cela, les garçons prirent le nom d'Archevêque, et les filles celui de Parthenay. Mais ce récit ressemble fort à un conte fait à plaisir; car cet archevêque avait sans doute un nom que ses enfans n'auraient pas répudié.

Notre Guillaume eut de Jeanne de Montfort trois fils et trois filles, 1° Hugues, seigneur de Saint-Christophe; 2° Jean qui continua la postérité; 3° Guy, baron de Soubise et de Taillebourg; 4° Marie de Parthenay, femme de Girard Chabot; 5° Isabeau, dame d'Apremont, mariée en 1256, à Jacques d'Harcourt; 6° Létice, mariée en 1283, à Maurice d'Harpedane, seigneur de Belleville.

Hugues Larchevêque, cinquième du nom, seigneur de Parthenay, de Saint-Christophe, de Châteaux et de Semblançay, épousa Isabeau de Nesle, dont il n'eut point d'enfans, de sorte que sa succession passa à son puîné.

Jean Larchevêque, seigneur de Parthenay, Saint-Christophe, etc., prit alliance avec Marie, fille de Guichard V, comte de Beaujeu, dont il n'eut qu'un fils.

Guillaume Larchevêque, seigneur de Parthenay, Saint-Christophe, Semblançay, Châteaux, les Ponts-de-Tours, Secondigny, Fontenay, Vouvant, Chas-

Digitized by

telaillon et Bezay, épousa, en 1340, Jeanne de Mathefelon, fille de Thibaut et de Béatrix de Dreux. Il mourut le mardi 17 mai 1407. Ses enfans furent Jean qui suit, Jeanne de Parthenay, femme de Guillaume vicomte de Melun et de Tancarville, et Marie, épouse de Louis de Challon, comte de Tonnerre.

Jean Larchevêque, deuxième du nom, succéda à son père aux baronnies de Saint-Christophe et de Châteaux. Il fut marié à Brunissant, vicomtesse de Limoges, dont il n'eut point d'enfans. Il suivit le parti de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, contre le roi Charles VI, l'an 1415. Il fut condamné pour ce sujet, et ses biens confisqués à la couronne furent donnés à Charles dauphin de France, duc de Touraine, qui s'en dessaisit en faveur du comte de Richemont, connétable de France. Mais il se vit remis en grace l'année suivante, et fut rétabli dans tous ses biens. Il était encore baron de Saint-Christophe en 1445.

Nous venons de dire, d'après les généalogistes, que Jean Larchevêque n'avait point eu d'enfans. Cependant nous trouvons à Tours, en 1467, un Guillaume Larchevêque qui ne pouvait être que son fils. Il y a à ce sujet une anecdote qui mérite d'être rapportée. Maittaire, dans ses annales typographiques, a cru que la ville de Tours avait été la première en France où l'imprimerie avait été introduite dès l'année 1467, se fondant pour cela sur la souscription de l'ouvrage de Florius, *de Amore Camilli et*

Digitized by Google

Æmiliæ, à la fin duquel on lit : *Francisci Florii Florentini liber feliciter expletus est Turonis, et editus in domo dom. Guillermi archiepiscopi, Turonensis, pridie kalendas januarii, anno Domini* 1467. Il est clair qu'il s'agit ici de Guillaume Larchevêque Tourangeau, et non de l'archevêque de Tours qui était alors Gérard de Crussol. Quant au mot *editus*, on a fort bien prouvé par plusieurs exemples que *libri editi* ne signifie autre chose que livres publiés, quoique manuscrits; et celui-ci ne pouvait être autrement qu'écrit à la main, puisqu'il n'y eut d'imprimerie en France que trois ans plus tard.

Les baronnies de Saint-Christophe et de Châteaux furent, comme nous l'avons dit, réunies pour former le duché de La Vallière.

SAINT-MICHEL, BARONNIE.

Saint-Michel-sur-Loire est situé à une lieue au-dessus de Langeais. C'est un bourg qui n'est considérable ni par son titre, ni par sa population; cette baronnie est cependant l'une des plus anciennes de la province. Elle a été possédée, il y a plus de neuf cents ans, par une famille qui n'avait point d'autre nom, mais qui a fini par être fondue dans celle de Marmande. On ne doit pas confondre cette terre avec celle de Saint-Michel-des-Bois, dans l'arrondissement de Loches, qui n'était qu'une simple châtellenie.

Ebbon est le premier baron de Saint-Michel dont nous ayons connaissance. Il signa les lettres que Foulques-Réchin donna, le 3 des ides de mars 1073, en faveur de l'abbaye de Marmoutier.

Depuis ce temps, les seigneurs de Saint-Michel ne figurent que très-rarement dans l'histoire de la province. Cependant nous trouvons, en 1214, parmi les chevaliers bannerets créés par Philippe-Auguste, un seigneur de Saint-Michel qui n'est désigné par aucun prénom, ainsi que quelques autres qui sont venus après lui.

Vers 1390, Marguerite, fille aînée de Jean III, comte de Sancerre, et de Béatrix de Roucy, est indiquée comme baronne de Marmande et de Saint-Michel.

Dans les commencemens du seizième siècle, et même sur la fin du quinzième, cette baronnie était possédée par la famille d'Espinay.

En 1507, nous voyons assister à la première réformation des coutumes de Touraine Jacques d'Espinay, premier du nom; et, en 1559, un autre Jacques d'Espinay comparaît également à la seconde réformation.

Il est probable que ce fut quelque temps après que cette baronnie fut fondue dans celle de Marmande.

SAINTE-MAURE, BARONNIE.

La ville de Sainte-Maure, située à neuf lieues de

Tours, du côté du Poitou, doit son nom et son origine à une sainte du même nom, qui avait été enterrée dans ce lieu avec sa sœur nommée Britte. Grégoire de Tours rapporte qu'un des principaux habitans du pays y bâtit une église qui fut consacrée par saint Eufrône, évêque de Tours, en 570. La dévotion y ayant attiré plusieurs personnes, il s'y forma en peu de temps un bourg où Foulques-Nerra, comte d'Anjou, profitant de sa situation élevée, fit bâtir un château au commencement du onzième siècle. Ce château a donné son nom à une famille long-temps célèbre, mais dont l'existence connue ne peut guère remonter qu'à la construction de ce château, où, selon sa coutume, Foulques-Nerra aura mis des gouverneurs qui en sont devenus propriétaires.

Geoffroy de Sainte-Maure, fils d'Amaury, était seigneur de Sainte-Maure dès le commencement du onzième siècle.

Gosselin, autrement Josselin, qu'on reconnaît pour le chef de la famille de Sainte-Maure, fut surnommé le Poitevin. C'était un des chevaliers les plus considérables de son temps, qui prit part aux actions les plus célèbres de cette époque. On le voit présent à la fondation de l'abbaye de Beaulieu, en 1012, et encore en 1040, à celle de la Trinité de Vendôme. Il eut plusieurs enfans de sa femme Aremburge, savoir: Hugues qui lui succéda, Guillaume, Gosbert, Clerc, et Geoffroy. Il est probable qu'il eut aussi une fille du nom de Bélutia, qui fut mariée à Émery, dit Payen, seigneur de Colombiers.

Digitized by Google

Hugues, premier du nom, chevalier, baron de Sainte-Maure, eut plusieurs démêlés avec les principaux seigneurs de Touraine, particulièrement avec l'archevêque de Tours, et l'abbé de Marmoutier. Le pape Grégoire VII, irrité de ses procédés, le somma de comparaître au premier synode qu'il tiendrait à Rome pour donner ses moyens de défense, le menaçant des censures ecclésiastiques, s'il n'obéissait à ses ordres. Nous ignorons s'il fut docile à l'injonction de l'impérieux Hildebrand. Il fonda à Sainte-Maure, vers l'an 1060, le prieuré de Saint-Même. Le titre de cette fondation est remarquable en ce qu'il s'y dit : par la grace de Dieu, seigneur et propriétaire à titre héréditaire du château de Sainte-Maure. Un titre de donation faite à l'abbaye de Fontevraud, par Bélutia, sa sœur, et approuvée par lui, vient à l'appui de ce que nous avons dit des enfans de Gosselin. Il épousa Adénorde, autrement Aénor ou Honneur, fille de Berlay, premier seigneur de Montreuil et d'Adelaïs de Saumur, dont il eut trois garçons et une fille, Gosselin, Hugues, Geoffroy et Denise, mariée à Gosbert, qui fit le voyage de la Terre-Sainte.

Gosselin ou Josselin, deuxième du nom, baron de Sainte-Maure, jouissait ainsi que ses frères d'une grande réputation de bravoure et de puissance, fortifiée de l'appui de Foulques-Réchin, qui les rendait redoutables à leurs ennemis. Ils déclarèrent la guerre à Hugues, premier seigneur d'Amboise, à l'instigation du comte qui cherchait l'occasion de se venger

Digitized by Google

de la prise du château d'Amboise, dont Hugues s'était emparé. Ils prirent le prétexte de réclamer le partage de leur aïeule, tante de Geoffroy-le-Bel. Après la mort de Foulques-Réchin, ils s'attachèrent à Foulques, son fils aîné, dit le Jeune, et le secondèrent à la bataille de Séez, en 1115. Gosselin épousa Cassinotte, dame de La Haye, dont il n'eut point d'enfans. L'auteur du traité de la construction d'Amboise, assure que les deux frères de Gosselin furent massacrés par les soldats de la garnison de La Haye, révoltés de leur cruauté.

Hugues, deuxième du nom, chevalier, était fils, ou de Hugues ou de Geoffroy, fils de Hugues Ier, et d'Adenorde de Berlay, et succéda à son oncle Gosselin. Il eut un démêlé avec le chapitre de Saint-Martin de Tours, au sujet des exactions et des mauvais traitemens qu'il avait exercés envers les habitans de Saint-Épain, sujets de cette église. Il en fit satisfaction, en 1155, en présence de l'archevêque Engebaud, et du consentement de ses deux fils Guillaume et Gosselin. Les lettres portent que, par l'ordre de l'archevêque, ayant l'habit de pénitent, il alla nu-pieds depuis l'archevêché jusqu'au tombeau de saint-Martin, tenant en main une poignée de verges, dont il se donna plusieurs fois la discipline. Ces sortes de pénitences publiques étaient alors assez en usage à l'égard des grands, et s'exécutaient avec beaucoup de sévérité, par le soin des évêques qui, sous prétexte de religion, voulaient s'acquérir une sorte de suprématie sur les grands seigneurs. La chronique de

Tours rapporte que Hugues II fut, avec Raoul de Faye, un des principaux moteurs de la rébellion des enfans de Henri II, roi d'Angleterre. L'an 1172, il les accompagna dans cette guerre, et remit son château entre leurs mains. Selon toute apparence, il épousa la fille de Philippe, seigneur de Mongoger, qui lui apporta cette terre en mariage. Il en eut Guillaume, Gosselin et Josbert, doyen de l'église de Tours, qui donna à son chapitre plusieurs maisons dans le cloître que son père lui avait léguées avec la terre de Charentilly.

Guillaume, premier du nom, seigneur de Sainte-Maure, avait été présent, en 1155, à la satisfaction faite par son père à l'église de Saint-Martin. On ne sait pas le nom de sa femme, dont il n'eut qu'une fille nommée Avoyse.

Guillaume, deuxième du nom, seigneur de Sainte-Maure et de Pressigny, reçut en dot d'Avoyse, sa femme, la baronnie de Sainte-Maure. Il fonda avec elle, dans l'église de Tours, la chapelle de Saint-Jacques, où leurs armes sont peintes sur les vitraux. Leurs enfans furent 1° Guillaume qui suit; 2° Josbert, seigneur de Sainte-Maure, après son frère; 3° Hugues, doyen de Saint-Gatien, en 1222-1229; 4° Garcie; 5° Aremburge, femme de Renaud de Sublaines; 6° Pétronille; 7° Domite.

Guillaume, troisième du nom, seigneur de Sainte-Maure et de Pressigny, laissa tout-à-fait le nom de Pressigny pour prendre celui de Sainte-Maure. Il promit au roi que Guillaume de Faye ne prendrait

les armes, ni contre lui, ni contre ses sujets, sous peine de deux cents marcs d'argent, qu'il s'obligea de payer en cas contraire. Il en donna acte au mois de juillet 1218. C'était souvent par de pareilles précautions que le souverain était obligé de s'assurer de la fidélité de ces grands seigneurs. Ou il ne fut pas marié, ou il n'eut pas d'enfans.

Josbert, seigneur de Sainte-Maure et de Pressigny, succéda au précédent, son frère aîné. Il ratifia, au mois de janvier 1228, la fondation de la chapelle de Saint-Jacques dont nous avons parlé, et fut une des cautions du roi saint Louis, pour son traité de paix avec le comte de Foix, en 1229. Il épousa Agnès, fille de Bouchard V, comte de Vendôme, dont

Guillaume, quatrième du nom, seigneur de Sainte-Maure, de Pressigny, de la Croix-de-Bléré, le Plessis, Nouâtre et Chissay, fut présent en 1250, à une ordonnance rendue au château de Saumur, par Charles, comte d'Anjou et de Provence, touchant le salaire des avocats en cour laye. Il épousa Jeanne de Rançon, dont il eut plusieurs enfans qui héritèrent en partie de Geoffroy, seigneur de Rançon et de Taillebourg, mort sans postérité. Cette succession fut la source d'un procès contre Hugues Larchevêque, qui fut jugé par Alphonse de France, frère de saint Louis, le vendredi 15 août 1269. Ses enfans furent Guillaume qui suit, et Pierre, seigneur de Mongoger, père de Guillaume, chancelier de France.

Guillaume, cinquième du nom, seigneur de Sainte-Maure, de Pressigny et de Marsillac, vivait en 1271.

Digitized by Google

Il n'eut qu'une fille, Isabeau, héritière universelle de tous ses biens.

Isabeau de Sainte-Maure, dame de Sainte-Maure, de Pressigny et de Marsillac, prit alliance avec Amaury de Craon. Elle mourut le 16 décembre 1310, et fut inhumée aux Cordeliers d'Angers, dans la chapelle de Craon, ayant eu de son mari Maurice, seigneur de Craon et de Sablé, et Guillaume, surnommé le Grand, qui continua la postérité.

Guillaume de Craon, seigneur de Sainte-Maure, de Pressigny et de La Ferté-Bernard, épousa Marguerite de Flandre, vicomtesse de Châteaudun, fille puînée de Jean de Flandre, seigneur de Nesle, vicomte de Châteaudun. Il en eut sept enfans : 1° Guillaume qui suit; 2° Pierre, seigneur de Sablé, qui assassina le connétable de Clisson, le 14 juin 1391. Ses biens furent confisqués, ses châteaux démolis, et son hôtel converti en cimetière. On sait que le connétable ne mourut pas de ses blessures. 3° Jean, seigneur de Montsoreau et de Nouâtre; 4° Guy, seigneur de Sainte-Julitte en Touraine; 5° Marie, femme en premières noces de Marie d'Anton, et en secondes de Hervé, seigneur de Mauny; 6° Béatrix, mariée à Renaud de Maulévrier; 7° Jeanne, épouse de Pierre de Tournemine, seigneur de la Hunaudaye.

Guillaume II de Craon, vicomte de Châteaudun, seigneur de Sainte-Maure, de Pressigny, Maulévrier, etc., chambellan du roi Charles VII, épousa Jeanne de Montbazon, dont nous avons déjà indiqué

la descendance à l'article des seigneurs de Montbazon.

Cette baronnie fut unie à Montbazon, par lettres d'érection en duché, du mois de mai 1588. Sa justice, exercée par un sénéchal, un procureur de cour et un greffier, comprenait trois paroisses qui en relevaient en première instance, et deux autres en appel. Le corps de ville était composé d'un maire, un échevin, un conseiller, un greffier et un receveur. Il y avait grenier à sel, contrôle et maréchaussée.

L'hôpital, qui n'avait été établi qu'en 1750, était desservi par des religieuses de la Providence. L'église paroissiale n'avait rien de remarquable. Les ducs de Montbazon l'avaient choisie pour le lieu de leur sépulture. On voyait précédemment un tombeau en pierre dure du pays sur lequel étaient sculptées trois figures en marbre blanc, ayant chacune la tête appuyée sur un carreau de marbre pareil. Celle du milieu représentait une femme; les deux autres aussi de grandeur naturelle étaient celles de deux hommes revêtus de leurs habits de cour, et décorés du cordon de Saint-Michel. On lisait sur une des faces du tombeau :

« Cy gist messire Loys de Rohan, en son vivant « conseiller, chamberlan du Roy, nostre sire, seigneur « de Montbazon, Sainte-Maure et Nouastre, lequel « décéda le vingt-neuvième jour d'aoust, l'an de « grace 1498. Priez Dieu pour son ame. »

Ce tombeau était celui de Louis de Rohan, quatrième du nom, auquel son épouse Renée Dufou apporta la terre de Montbazon en mariage. Dans

Digitized by Google

l'épitaphe, les deux femmes n'étaient pas nommées; mais il est probable que l'une était cette Renée Dufou, épouse de Louis, et l'autre Louise de Rieux, sa mère.

Dans la chapelle à gauche, près celle de Notre-Dame-des-Vertus, on lisait les vers suivans, gravés sur une table de marbre noir, adossée au mur et surmontée d'un cœur doré.

Ici repose un cœur où nul vice du monde
Ne sçut oncq acquérir la force de germer,
Non plus qu'on dit qu'en Crète, isle riche et féconde,
Rien qui soit venimeux ne sçauroit se former.
Les plus rares vertus dont on prise l'exemple
Logeaient dedans ce cœur en un corps jeune et beau:
Mais ainsi que vivant il leur servoit de temple,
Maintenant qu'il est mort il leur sert de tombeau;
Car alors qu'il mourut, aussi moururent-elles,
Et dans lui pour jamais s'enterrèrent en deuil,
Ne pouvant vivre ailleurs en ces plaines mortelles,
Et ne se voulant pas choisir d'autre cercueil.
Non, je faux : les vertus d'une ame si parfaite
N'ont point senti le coup que donne le trépas;
Ains vivent d'une vie à la mort non sujette,
Et la font elle-mesme encor vivre ici-bas.
Pour le moins leur mémoire incessamment vivante
La maintient immortelle au cœur de son époux,
A qui, bien que la perte en soit triste et cuisante,
Le nom ne laisse pas d'en estre cher et doux.
Aussi, portant en l'ame une juste tristesse
De voir que cette tombe enferme tout son bien,
Il donne ses soupirs au regret qui le blesse,
Et grave sur ce cœur les paroles du sien;
Paroles qui font voir que rien ne le contente;
Sinon le souvenir de leurs aimables feux,
Et que dedans le vase où, trompant son attente,
La mort n'a mis qu'un cœur, l'amour en loge deux.

Digitized by Google

On lisait sur un marbre placé au-dessous : « Haulte « et puissante dame Magdelaine de Lénoncourt, femme « de hault et puissant seigneur messire Hercule de « Rohan, duc de Montbazon, pair et grand-veneur « de France, lieutenant-général au gouvernement de « Bretagne, laquelle décéda en sa maison de Coupuray « en-Brie, le 28 août 1603. »

SEMBLANÇAY, BARONNIE.

Le château de Semblançay (*Semblancæum*), situé à quatre lieues nord de la ville de Tours, n'était pas moins considérable par son ancienneté que par sa position au milieu d'un étang rempli d'eaux vives, que sa largeur et sa profondeur rendaient autrefois impraticable ; de même que par là le château devenait en quelque façon inaccessible. La chronique de Tours nous apprend qu'un seigneur du lieu, en 888, accompagna Ingelger lorsqu'il rapporta d'Auxerre le corps de saint Martin, et que les chanoines, voulant reconnaître ce service, lui donnèrent l'église et le bourg de Semblançay avec les vinages d'outre-Loire. Le même auteur nous dit encore que Foulques-Nerra, s'en étant rendu maître, y fit bâtir et fortifier cet ancien château, dont il ne reste plus rien maintenant.

Semblançay et la Roche-Posay étaient les deux seuls endroits de la province où se trouvassent des eaux minérales : mais ni les unes ni les autres n'ont encore pu acquérir aucune célébrité.

gitized by Google

Pendant l'espace de deux siècles, c'est-à-dire depuis l'expédition d'Ingelger jusque vers l'an 1060, nous ne connaissons aucun de ceux qui ont possédé Semblançay.

Alleaume, chevalier, est le premier qui soit mentionné dans les anciens titres. On y voit qu'en 1064 il donna le bourg et l'église de Semblançay à l'abbaye de Marmoutier, du consentement de Rostalde ou Rohaide, sa femme, en présence de Robert de Langeais, son frère. Il mourut en 1083.

Robert, premier du nom, succéda à son père dans la seigneurie de Semblançay. Il se désista, en 1091, des prétentions qu'il pouvait avoir sur un clos de vigne qui avait appartenu à l'abbaye de Marmontier du temps de son abbé Bernard, c'est-à-dire sept à huit ans seulement auparavant. Il vivait encore fort vieux, en 1105, temps auquel il se fit moine à Marmoutier, du consentement de sa femme Ammeline, dont il avait eu deux enfans : Alleaume qui suit, et Robert de Semblançay, moine dans la même abbaye, vers 1140 ou 1150.

Alleaume, deuxième du nom, chevalier, seigneur de Semblançay, assistait Foulques-le-Jeune, en 1115, à la bataille de Séez ou d'Alençon. Sa femme Boschère le fit père de deux enfans, Robert et Philippe. Nous voyons ce dernier témoin dans un acte de Hugues d'Aluys, seigneur de Saint-Christophe, en 1174.

Robert, deuxième du nom, seigneur de Semblan-

Digitized by Google

çay, fut un des chevaliers qui accompagnèrent Geoffroy-le-Bel, comte d'Anjou, dans la ville de Rouen, en 1128, lorsqu'il alla épouser Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Il eut deux enfans, Guillaume et N. qui épousa Hugues III d'Aluys, baron de Saint-Christophe.

Guillaume, premier du nom, seigneur de Semblançay et de la Carte, prétendit à une indemnité des dîmes des Ruaux, dans la paroisse de Balan, qui avaient été données à l'Hôtel-Dieu de Tours, par Renaud, seigneur de La Haye, et par Hamelin, son fils : mais il s'en désista depuis en faveur des pauvres, par un titre daté de 1159. Il n'eut qu'une fille nommée Édeline.

Édeline ou Asceline, dame de Semblançay, fut mariée deux fois ; la première à Guillaume Hostile qui était bailli du Maine. Il fut un des principaux officiers de Henri II, et l'un de ceux à qui ce monarque adressa ses lettres pour la fondation de la Chartreuse du Liget ; il y est nommé immédiatement après le sénéchal d'Anjou. Il fit aussi plusieurs dons à l'Hôtel-Dieu de Tours, en ratifiant ceux que Robert et Guillaume lui avaient faits précédemment. Il mourut sans enfans, et sa veuve se remaria à Robert de Perrenay, aujourd'hui Pernay. De ce second mariage sortirent Robert, Gautier et Geoffroy. Gautier, chevalier et seigneur de la Motthe-Sonzay donna, en 1228, à l'église de Tours ce qui lui était dû pour les dîmes de Sonzay. Quant à Geoffroy, il fut

chanoine de la même église, et fit son testament en 1253, ce qui doit être à peu près l'époque de sa mort.

Robert de Perrenay, deuxième du nom, seigneur de Semblançay, assista, en 1214, à la convocation du ban et de l'arrière-ban de France, et accorda au prieur de Semblançay le droit de moyenne justice, ainsi que plusieurs autres droits. De son alliance avec Persois vinrent deux filles, Isabelle et N. de Perrenay, femme de Guy Turpin.

Isabelle de Perrenay, dame de Semblançay, fille aînée du précédent, fut mariée deux fois; la première à Rotrou de Montfort, premier du nom, dont elle était déjà veuve en 1200; en secondes noces, elle épousa Herbert Turpin, frère de Guy, qui avait épousé sa sœur puînée. Cet Herbert, en 1223, prenait le titre de seigneur de Semblançay. Du premier lit seulement vinrent Geoffroy et Rotrou de Montfort qui suivent.

Geoffroy de Montfort, seigneur de Semblançay. On ne sait s'il fut marié : mais n'ayant point laissé d'enfans, sa succession passa à son frère.

Rotrou de Montfort, seigneur de Monfort et de Semblançay, s'allia avec Marguerite d'Aluys, fille de Hugues, seigneur de Châteaux et de Saint-Christophe, dont elle eut Jeanne, fille unique.

Jeanne de Montfort épousa Guillaume Larchevêque, seigneur de Parthenay, Mervant, Vouant et Taillebourg, auquel elle porta en mariage les baronnies de Semblançay, Montfort, Châteaux et Saint-

Christophe. D'après un titre de l'abbaye de Marmoutier, tous les deux vivaient encore en 1291. De ce mariage sortirent trois fils : Hugues et Jean, successivement barons de Semblançay, et Guy, baron de Soubise.

Hugues Larchevêque, seigneur de Semblançay et de Montfort, etc., prit alliance avec Isabeau, fille de Raoul de Clermont, seigneur de Nesle, connétable de France, laquelle, après la mort de son mari, prit le titre de dame de Semblançay, dont elle n'était que douairière, mais dont les dispositions entre-vifs avaient été approuvées par lettres patentes du roi Louis-Hutin, du 1er décembre 1314. Elle signa en cette qualité le contrat de mariage d'Alix de Flandre, sa petite-nièce, avec Jean de Luxembourg, au mois de juillet, et donna en même temps à l'abbaye de Marmoutier huit livres de rente, sept sommes de vins et deux muids de froment, à la mesure des Ponts-de-Tours. Elle mourut en 1334, sans enfans, et eut sa sépulture au milieu du chœur de l'église des Cordeliers.

Jean Larchevêque, frère de Hugues, hérita de lui la seigneurie de Semblançay, dont il était en possession dès l'année 1348; car nous voyons qu'en cette même année il fit faire le procès au prieur de Semblançay, au sujet de quelques crimes qu'il avait commis. Il n'eut qu'un fils, du nom de Guillaume.

Guillaume Larchevêque, troisième du nom, seigneur de Semblançay, de Parthenay, de Saint-Christophe, de Bézay et des Ponts-de-Tours, épousa

Digitized by Google

Jeanne de Mathefelon, dont il eut Jean, qui fut seigneur de Parthenay et de Saint-Christophe; Jeanne qui suit, et Marie, alliée, en 1370, avec Louis de Challon, comte de Tonnerre et de Saint-Aignan.

Jeanne de Parthenay fut dotée par son père et par Jean, son frère, de la seigneurie de Semblançay. Elle épousa Guillaume, vicomte de Melun, comte de Tancarville. De ce mariage sortit Marguerite.

Marguerite de Melun épousa Jacques d'Harcourt, seigneur de Montgommery, auquel elle porta en dot la seigneurie de Semblançay. Elle n'eut également qu'une fille unique.

Marie d'Harcourt fit de même passer la baronnie de Semblançay dans une nouvelle famille, par son mariage avec Jean de Beaumont, mariage d'où ne sortit qu'une fille.

Marie de Beaumont, fut mariée à Guillaume Chamaillard, chevalier, seigneur d'Anthenaise, auquel elle porta la vicomté de Beaumont, et les seigneuries de Semblançay et des Ponts-de-Tours, comme seule héritière de Louis, vicomte de Beaumont, son oncle maternel. Ils eurent pour enfans Simon, mort sans postérité, et Marie qui suit.

Marie Chamaillard, fut mariée le 20 octobre 1371 à Pierre II, comte d'Alençon et du Perche, surnommé le Noble, qui, par ce mariage, reçut les seigneuries de Semblançay et des Ponts-de-Tours, dont il rendit hommage le 10 février 1393, en déclarant qu'il les tenait à cause de sa très-chère et amée compagne, comtesse et vicomtesse. Il mourut le 20 septembre

Digitized by Google

1404, et sa femme le 18 novembre 1425, ayant eu six enfans, Pierre, qui mourut jeune, Jean qui continua la postérité, et quatre filles.

Jean, premier du nom, duc d'Alençon, comte du Perche et vicomte de Beaumont, fut seigneur des Ponts-de-Tours et de Semblançay. Gilles Bry s'est trompé en disant dans son histoire du Perche que Jean avait acheté la terre de Semblançay, puisqu'il est évident qu'il la tenait du chef de sa mère. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, ayant eu de son mariage avec Marie de Bretagne deux fils et trois filles.

Jean II, duc d'Alençon, pair de France, comte du Perche, seigneur de Semblançay et des Ponts-de-Tours, fils aîné de Jean Ier, fut convaincu d'intelligence avec les Anglais, condamné à mort au château de Vendôme, le 10 octobre 1458, et toutes ses terres confisquées au profit du roi. L'arrêt porte que le roi a retenu et retient à lui le châtel et châtellenie, terre et seigneurie de Semblançay, en Touraine, ensemble les péages que ledit d'Alençon prenait en la ville et châtellenie de Tours.

Antoine d'Aubusson, seigneur de Monteil, chambellan du roi, bailli de Touraine, jouit pendant quelque temps de la seigneurie de Semblançay, que le roi Charles VII lui donna par lettres du 20 novembre 1458. Louis XI, parvenu à la couronne, par lettres données à Tours, le 10 octobre 1461, rendit la liberté au duc d'Alençon, et le rétablit dans tous ses biens : mais, étant retombé dans son pre-

mier crime, il fut de nouveau arrêté, condamné à mort le 14 juillet 1474, et ses biens furent confisqués à la couronne. Il mourut depuis, à Paris, de sa mort naturelle, laissant de Marie d'Armagnac, sa seconde femme, René, et Catherine, femme de François, appelé communément Guy, comte de Laval.

René, duc d'Alençon, comte du Perche, etc., fut remis en possession de tous les biens de son père. Le roi lui avait donné, par provision, les revenus du comté du Perche, avec les seigneuries de Semblançay, des Ponts-de-Tours, et de quelques autres terres; mais, ayant été calomnié auprès du roi, il fut arrêté, enfermé au château de Chinon, et condamné par une commission, le 22 mars 1482. Louis XI étant mort l'année suivante, il fut reconnu et déclaré innocent. Il vécut encore jusqu'au 1er novembre 1492, laissant un fils et deux filles : Charles qui suit; Françoise, femme de François II d'Orléans, duc de Longueville, puis de Charles de Bourbon, duc de Vendôme; et Anne, mariée à Guillaume Paléologue, marquis de Montferrat.

Charles, dernier duc d'Alençon, etc., seigneur de Semblançay et des Ponts-de-Tours, retira, le 30 avril 1516, la seigneurie de Baugé, avec quelques autres terres et châteaux, que François Ier avait engagés à Louis de Rohan, seigneur de Montbazon, auquel il donna en échange Semblançay et les Ponts-de-Tours.

Louis de Rohan, cinquième du nom, seigneur de Guémené, Montbazon, Sainte-Maure, vendit la même année, par acte du 21 octobre 1516, les seigneuries

Digitized by Google

de Neuvy, de Semblançay, et des Ponts-de-Tours, à Jacques de Beaune, surintendant des finances, qui depuis ne fut connu que sous le nom de Semblançay.

Jacques de Beaune, chevalier, fils aîné de Jean de Beaune, argentier de Charles VIII, alors Dauphin de France, baron de Semblançay, vicomte de Tours, seigneur de Neuvy, de la Carte, près Balan, et de Bezay, chambellan du roi François Ier, surintendant des finances, bailli et gouverneur de Touraine, épousa Jeanne Rusé, dont il eut trois fils et deux filles : 1° Guillaume, qui continua la postérité; 2° Jacques, évêque de Vannes; 3° Martin, archevêque de Tours; Marie, femme de Raoul Huraut II de Chiverny, général de France; et Anne, épouse de René Duchesnel, bailli et gouverneur de Touraine, de 1510 à 1512. On connaît sa catastrophe, dont on trouvera les détails à son article dans notre quatrième volume.

Guillaume de Beaune, baron de Semblançay, vicomte de Tours, etc., général des finances en la généralité de Languedoc, fut pourvu, en survivance de son père, de la charge de gouverneur de Touraine, le 22 décembre 1522. Il épousa Bonne Cotereau, dame de Vauperreux et de Maintenon, dont il eut : 1° Jacques qui suit; 2° Jean, seigneur de la tour d'Argy et de Vauperreux, premier maître-d'hôtel de Catherine de Médicis; 3° Martin, évêque du Puy; 4° Renaud, archevêque de Bourges; 5° Claude, femme en premières noces de Louis Burgensis, sei-

Digitized by

gneur de Mongoger et premier médecin du roi, et en secondes noces de Claude Gouffier, duc de Roannais; et Bonne, morte en bas âge.

Jacques de Beaune, deuxième du nom, chevalier, baron de Semblançay, vicomte de Tours, seigneur de la Carte, de Neuvy, ambassadeur en Suisse, épousa Gabrielle de Sade, dont il eut 1° Jean; 2° Claude, 3° Marie, toutes deux mortes au berceau; 4° Charlotte qui succéda à Jean.

Jean de Beaune, baron de Semblançay, etc., favori du duc d'Alençon, frère du roi Henri III, mourut sans avoir été marié.

Charlotte de Beaune fut héritière de tous les biens de son frère. Elle eut la réputation d'être la plus belle femme de son temps. Elle fut mariée deux fois; la première avec Simon de Fizes, seigneur de Saumur et secrétaire d'état; la seconde avec François de la Trémouille, marquis de Noirmoutier. De ce dernier mariage vinrent deux fils, Louis qui suit, et François.

Louis de la Trémouille, premier du nom, marquis de Noirmoutier, baron de Semblançay, vicomte de Tours, etc., épousa Lucrèce, fille de Vincent Rahier, trésorier de l'épargne, dont il eut

Louis de la Trémouille, deuxième du nom, duc de Montmirail, marquis de Noirmoutier, etc.; il vendit, en 1648, la baronnie de Semblançay et la vicomté de Tours, avec la terre de Neuvy, à N. Mallier, sieur du Housset, qui la revendit à

Louis-Charles d'Albert, duc de Luines, grand-

Digitized by Google

fauconnier de France. On peut voir la suite de la descendance à l'article de Luines.

SENNEVIÈRES, BARONNIE.

Sennevières est situé à deux lieues est-sud-est de Loches, à l'entrée de la forêt, et à douze lieues sud-sud-est de la ville de Tours. Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, croit que son nom latin de *Sinapariæ* lui vient de ce qu'il croissait beaucoup de sénevé dans ses environs. Quoi qu'il en soit, ce bourg peut être mis au rang des plus anciens de la province. Ce fut en ce lieu que saint Ours fit bâtir un monastère au commencement du cinquième siècle. Plusieurs personnes attirées par sa piété et par son exemple, se rangèrent sous sa discipline. Saint-Leubaste ayant succédé à saint Ours, ce monastère se rendit célèbre jusqu'au temps où il fut tellement ruiné par les guerres, qu'il n'en resta plus aucun vestige. On tient même que l'église, mise sous l'invocation de saint Leubaste, qu'on nomme maintenant saint Libesse, ne fut bâtie que long-temps après la mort de saint Ours.

Les barons de Sennevières y avaient une justice exercée par un bailli, un procureur fiscal et un greffier. Le bourg ni le château n'offraient rien de remarquable.

Malgré l'ancienneté de Sennevières, ses seigneurs ainsi que ceux de beaucoup d'autres lieux ne remon-

Digitized by Google

tent pas, du moins à notre connaissance, au-delà du onzième siècle.

Renaud de Sennevières fut un des seigneurs de Touraine qui se croisèrent en 1146. On présume que celui qui vient après fut son fils.

Renaud II de Sennevières fut témoin à une donation faite en faveur de l'abbaye de Villeloin, par Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine, l'an 1178. Il est probable que ce Renaud eut une fille qui porta la seigneurie de Sennevières dans la famille Péan, ou plutôt Payen, alors fort considérable en Touraine.

Geoffroy Payen, surnommé le Chien, seigneur de Sennevières et de Boussay, était frère de Barthélemi Payen, l'un des chevaliers bannerets de la Touraine en 1214.

Jean Payen, seigneur de Sennevières, eut d'une femme inconnue une fille nommée Jeanne, qui fut mariée à Nicolas de Menou, deuxième du nom, communément nommé Colas.

Nicolas de Menou, seigneur de Boussay, le fut aussi de Sennevières, du chef de sa femme Jeanne Péan, qui lui apporta cette terre en mariage. Jeanne étant morte, il se remaria avec Marguerite de Clermont. Il eut du premier lit, Amaury qui suit; Jean, seigneur de Boussay, Perrinet, Admains et Alix, mariée à Véron-le-Vert, mais morte sans postérité, ainsi que son frère Perrinet.

Jean de Menou, chevalier, seigneur de Sennevières, de Boussay, Dumée et de Cougny, capitaine

Digitized by Google

de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi. Il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et conduit en Angleterre où il resta cinq ans, jusqu'à son échange. De retour en France, il épousa en 1369 Agnès de Galardon, qui le fit père de quatre enfans. Jean mort sans postérité, Perrinet, seigneur de Boussay, amiral de France; Collinet, qui a fait la branche des seigneurs Dumée, et Isabelle qui suit. Jean fit partage à ses enfans en 1401, et vivait encore en 1402.

Isabelle de Menou fut apanagée de la seigneurie de Sennevières, qu'elle porta dans la maison de Tranche-Lion, par son mariage avec Guillaume de Tranche-Lion, chevalier, seigneur de Marteau, puis de Palluau, auquel Geoffroy de Fougères rendit par aveu la moitié de la grande dîme de Bridoré, l'an 1419, à cause de sa seigneurie de Sennevières. Ses enfans furent Jean de Tranche-Lion, seigneur de Palluau, et Jeannet qui suit.

La famille de Menou, l'une des plus anciennes de la province, s'est maintenue jusqu'à nous en Touraine, dans les branches de Boussay et Dumée, ainsi qu'en Nivernois et Auxerrois, par la branche de Charnisay et du Chiron.

Jeannet de Tranche-Lion, seigneur de Sennevières, puîné de Jean, qui eut en partage la baronnie de Palluau, épousa N. de Chévrières de la maison de Pody. De ce mariage sortit un fils unique.

Antoine de Tranche-Lion, seigneur de Sennevières. Le chapitre de l'église de Tours lui rendit

aveu pour la Tour Ysoré, en 1545. Il n'eut qu'un fils de son mariage avec Antoinette de Siry.

Gabriel de Tranche-Lion, chevalier, seigneur de Sennevières, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III. Il épousa Renée, fille de René de Marray, seigneur de la Roche-Chargé, auprès d'Amboise, dont il eut Charles qui continua la postérité; François, Antoinette, mariée à Charles Guénant, seigneur du Breuil Guénant, et N. de Tranche-Lion, épouse d'Émery Dupuy, seigneur de la Roche-Peloquin.

Charles de Tranche-Lion, seigneur de Rochefort, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de Châtillon-sur-Indre. Ce fut en sa faveur que Louis XIII érigea en baronnie la terre de Sennevières. Il épousa en 1598 Jeanne, fille d'Honorat Ysoré, baron d'Hervaut, seigneur de Pleumartin, de Coiron et du grand Bossay. Sa mère était Marguerite Babou. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entre autres René, seigneur de Bussy en Bourbonnais; Charles, destiné à l'église, et Charlotte. La seigneurie de Sennevières, ayant été saisie sur eux, fut vendue par décret à

Bertrand de Grateloup, écuyer, sieur Dufay, capitaine au régiment de Piémont et sous-lieutenant du duc d'Épernon à Metz. Il épousa N. dont, entre autres enfans, il eut celui qui suit.

Gabriel de Grateloup, chevalier, baron de Sennevières, lieutenant-général pour le roi, et gouverneur des ville et château de Loches.

Digitized by Google

TOURS, VILLE, VICOMTÉ.

Tours est une de ces anciennes villes gauloises dont on chercherait en vain l'origine, et dont le nom primitif n'est pas venu jusqu'à nous. César, qui parle en plusieurs endroits des peuples appelés *Turones*, ne nomme point leur ville capitale, non plus que beaucoup d'autres, et la désigne toujours sous le nom de cité des *Turones*. Le géographe Ptolémée nous apprend que sous l'empereur Hadrien Tours se nommait *Cæsarodunum*, ce qui prouverait, selon Scaliger, que *dunum* ou *dun*, vieux mot celtique, signifie ville ou fort, aussi bien que montagne ou lieu élevé, puisque Tours est situé dans un vallon. C'est probablement cette terminaison en *dunum* qui a fait croire à quelques-uns que le Tours des Gaulois existait ou sur les hauteurs de Saint-Symphorien ou même sur celles de Luines, et qu'il n'a été transporté sur son assiette actuelle que du temps de César; mais ils n'ont pas réfléchi, d'après leur système étymologique, que s'il en eût été ainsi, on n'eût pas alors terminé en *dunum* le nom d'une ville bâtie en plat pays. Ce fut seulement vers le quatrième siècle qu'on commença à donner aux cités le nom de leurs peuples; ce qui arriva surtout lorsque les Francs eurent chassé les Romains de la Gaule.

Les étymologistes trouvent l'origine du nom de Tours dans le mot celtique *Tur*, et en construction

Digitized by Google

Turon, qui tourne, qui change, ce qui, selon eux, aurait fait dire à Lucain, liv. Ier, vers 436:

Nec ultra
Instabiles Turones circumsita castra coercent.

Mais il est bien reconnu que ces vers et les trois suivans ne sont point de l'auteur de la Pharsale, et qu'ils ont été interpolés dans son poëme où on a soin de les mettre en italiques pour indiquer la supposition.

Les villes des Gaulois étaient en général peu considérables. Ce n'étaient que des espèces de bourgades, à l'exception des cités ou capitales des différens peuples, qui étaient défendues par des bastions et des murs faits de poutres entrelacées de pierres et de terre délayée en guise de mortier, ce qui pouvait leur suffire entre Gaulois, mais non contre des troupes munies de machines de guerre dont ils ignoraient l'usage. Tours devait être ainsi construit dans le principe en sa qualité de capitale. Il fallait cependant qu'il l'emportât sur la plupart des autres villes, si nous en croyons le témoignage d'Ammien Marcellin, contemporain de l'empereur Julien. Cet historien nous dit que Tours et Rouen faisaient l'ornement de la Seconde Lyonnaise. Paulin de Périgueux, qui vivait dans le cinquième siècle, assure de même que Tours était autrefois l'une des villes les plus florissantes des Gaules par sa richesse et sa population.

Gallorum quondam valde florebat in oris
Urbs Turonum, distenta agris, populisque referta.

Digitized by Google

De la Gaule autrefois Tours effaçait les villes
Par ses peuples nombreux et ses plaines fertiles.

Elle jouissait encore de cette réputation de prospérité au commencement du treizième siècle, sous le règne de Philippe-Auguste, quoiqu'elle fût alors bien loin d'avoir l'étendue que nous lui voyons aujourd'hui. Ce fait est constaté par ces vers de Guillaume-le-Breton, au troisième livre de sa Philippide :

Inde iter accelerat Turonis festinus in urbem
Quam geminum nitidâ flumen circumfluit undâ.
Hinc Liger, inde Carus : medio sedet inter utrumque
Clara situ, speciosa solo, jucunda fluentis,
Fertilis arboribus, uberrima fruge, superba
Cive, potens clero, populis numerosa, referta
Divitiis, lucis et vitibus ubique lucens;
Quam sacro sancti præsentia corporis ornat
Præsulis eximii Martini, gloria cujus
Omnibus ecclesiis summum decus accumulavit.

Il dirige ses pas vers les remparts de Tours,
Que deux fleuves voisins embrassent dans leur cours.
Assis entre les bords du Cher et de la Loire,
Tours, d'un peuple nombreux et l'amour et la gloire,
Dans un site enchanteur offre aux yeux étonnés
Ses fertiles coteaux de vignes couronnés,
Ses vergers, ses jardins, ses eaux délicieuses,
Et d'un brillant clergé les cohortes pieuses.
C'est peu que tant de biens, et Tours possède encor
Dans son temple célèbre un plus rare trésor,
Le corps de saint Martin, de ce prélat illustre,
Qui sur l'Église entière a répandu son lustre.

On ne peut disconvenir en effet que l'accroissement de

Digitized by Google

la ville de Tours, dans les siècles qui suivirent la mort de saint Martin, ne soit dû en grande partie aux fréquens pèlerinages des chrétiens qui venaient de toutes parts visiter son tombeau. Le séjour de plusieurs de nos rois acheva dans la suite ce que la dévotion des premiers temps avait commencé. A la vérité l'assiette de cette ville est aussi riante qu'avantageuse, grace au large vallon dans lequel elle est placée entre la Loire, qui baigne ses murs au nord, et le Cher qui n'en est éloigné que d'un quart de lieue du côté du midi.

Son enceinte actuelle ne date que de la fin du seizième siècle, époque où l'on résolut de l'entourer de nouvelles fortifications; mais ce projet ne reçut qu'un commencement d'exécution. Elle avait alors douze portes, sans y comprendre celles de l'intérieur qui fermaient les cloîtres de Saint-Gatien et de Saint-Martin. Il n'en reste plus aujourd'hui, si ce n'est celle de Saint-Éloi qui a été conservée dans sa forme primitive, à l'exception de son pont-levis devenu un pont solide.

On peut diviser la ville en quatre parties : 1° la cité ou ancienne ville; 2° Château-Neuf ou Martinopolis; 3° la ville neuve; 4° les faubourgs; division que nous allons rendre plus claire.

1° La cité s'étendait au levant, depuis la Ruelle et la tour du Cupidon jusqu'à la tour feu Hugon, du côté de la Loire; au nord, le long des murs du château; au couchant, jusqu'à la rue des Amandiers; et du côté du midi, le long de la rue des Ursulines

Digitized by Google

jusqu'au point de départ. Les terrains qui l'environnaient étaient fermés par de larges fossés où coulaient les eaux de la Loire, et en outre par un chemin couvert destiné à empêcher l'approche de l'ennemi. On assure que les murs du cloître qui s'avancent en forme de ravelin du côté des Ursulines, n'ont été bâtis que pour soutenir les terres qu'on avait tirées en jetant les fondemens de la cathédrale, et qu'ensuite ou les fortifia d'un bastion pour ajouter à la défense de la ville. En ce cas cette partie ne daterait que du douzième siècle.

Il y avait près de la cité, au nord et au nord-ouest, un faubourg qui prenait depuis une des tours de l'archevêché jusqu'à celle nommée autrefois la tour de Saint-Vincent, aujourd'hui le portail de la chancellerie, et qui de là, passant au milieu de la paroisse de Saint-Pierre du Boile, finissait à une tour parallèle. Entre ces deux tours était la principale porte de la cité. Le corps de ville ayant depuis obtenu de Charles VII la permission d'abattre la tour de Saint-Vincent, et d'y faire bâtir une porte pour aller directement de la cathédrale à Saint-Martin, le roi donna la propriété des murs et des fossés au chancelier Guillaume Juvénal des Ursins qui fit bâtir la porte, que de là on nomma portail de la Chancellerie. De même la rue qu'on perça prit le nom de la Séellerie ou Scellerie. On pourrait retrouver encore dans quelques anciennes maisons voisines des restes de murs à créneaux qui avaient formé la clôture de ce faubourg appelé faubourg de la Trésorerie.

Digitized by Google

Quant aux anciens murs de la cité, dont il ne reste plus que quelques fragmens, on peut se convaincre encore qu'ils avaient été construits sur le modèle indiqué par Vitruve. Ce sont de petites pierres de trois pouces en carré, taillées seulement en dehors, et dont les liaisons sont faites de deux tiers de chaux et d'un tiers de sable mêlé de ciment. On y remarque plusieurs rangs de grandes briques placées en forme de cordons à distances inégales. Il y avait des tours éloignées de quatre-vingts pieds les unes des autres, selon la règle observée par les anciens architectes, excepté pourtant du côté de la Loire, parce que la ville y était assez bien défendue par le fleuve qui baignait ces murs dont les fondemens se composaient de très-grandes pierres superposées sans aucune espèce de liaison, ainsi qu'on a pu le voir par les fouilles qui ont été faites.

2° Château-Neuf, dont nous avons souvent parlé dans notre histoire, se composait des maisons qui s'étaient successivement agglomérées autour de l'église de Saint-Martin. Ce bourg décrivait un carré assez régulier qui traversait le cloître au sud, passait le long des maisons du grand-marché, parcourait la rue de la Rotisserie jusqu'au portail Saint-Denis, qui formait une des portes de Château-Neuf nommée la porte Pétrucienne, parce que par elle on entrait dans le faubourg de Saint-Pierre-le-Puellier; traversait ensuite la rue du Petit-Soleil jusqu'au portail de l'Écrignole, abattu en 1660, et continuant par la rue de Jérusalem, allait finir à une tour placée à l'extré-

mité de la rue Quincangrogne, et détruite tout récemment.

3° La ville neuve n'était proprement composée que de tout ce qui avait été bâti entre la cité et Château-Neuf, et qui avait fini par les lier ensemble. Elle conserva cette dénomination long-temps encore après la réunion qui fut opérée de ces trois parties en une seule et même ville par lettres patentes du roi Jean, données à Beauvais le 30 mars 1354.

4° Les faubourgs de la Ville perdue, de Saint-Éloi, de Saint-Étienne, de Saint-Pierre-des-Corps et de Saint-Symphorien, ne faisaient point alors partie intégrante de la ville. Le faubourg Saint-Père, ou Saint-Pierre-le-Puellier, était, comme Château-Neuf, sous la dépendance du chapitre de Saint-Martin. Mais tous se trouvèrent enveloppés dans son enceinte au moyen des fortifications dont elle fut entourée, et qui furent détruites en 1724, époque où les fossés furent comblés.

L'intérieur de la ville n'offre aucun monument d'antiquité. Son château, presque entièrement détruit et converti en caserne de cavalerie, ne pouvait être considéré que comme datant du onzième siècle, ayant été rebâti par Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine. Il fut agrandi un siècle après, par Philippe-le-Hardi. La Tour Hugon, nommée dans les anciens titres la Tour du Comte, était auparavant le seul manoir des comtes de Touraine.

Ce château formait un carré irrégulier, flanqué de quatre tours, dont une seule est encore debout;

c'est celle qui a pris et conservé le nom de Tour de Guise, depuis la prison du prince de Joinville, dont nous avons rapporté l'évasion dans notre dixième livre, année 1591. Il n'occupait qu'une partie de l'enceinte de l'ancien palais que, dit-on, les empereurs romains avaient à Tours : mais, si ce palais a réellement existé, l'époque de sa construction et celle où il fut détruit sont des faits absolument inconnus. Du reste, il n'offrait rien qui fût digne de fixer l'attention : seulement on remarquait au-dessus de la porte principale trois figures en relief, dont les connaisseurs faisaient assez de cas ; l'une représentait un architecte, vêtu à la romaine, tenant à la main une équerre à angle obtus, sans doute pour désigner l'irrégularité des angles du château ; les deux autres étaient des figures de femme, dont l'une était nue, et l'autre en costume romain : mais elles n'avaient aucun attribut qui indiquât l'emblème que nécessairement elles devaient offrir.

Au-dessus d'une fausse porte, pratiquée au nord dans la muraille de ce château, pour aller à la rivière qui coulait immédiatement au bas, se trouvait une pierre que l'ignorance offrit long-temps à la crédulité comme étant le tombeau de *Turnus*, prétendu fondateur de la ville de Tours. On y voit, car on la conserve encore, une coupe sculptée en bas-reliefs, d'où sort à droite et à gauche un fleuron en forme d'arabesque dans les contours duquel se trouve de chaque côté un oiseau ressemblant à une colombe. Cette pierre, haute de deux pieds et demi, et longue

Digitized by Google

de quatre pieds quatre pouces, avait sûrement fait partie de quelque édifice d'ordre corinthien avant que d'être employée dans la construction du mur. Tel était ce fameux tombeau, dont les historiens du seizième siècle, et même des écrivains plus modernes, s'autorisaient pour faire remonter à *Turnus* la fondation de la ville de Tours.

Il ne se trouve aujourd'hui aucunes traces des édifices que les Romains pouvaient avoir construits à Tours pendant un séjour de près de cinq cents ans, si ce n'est quelques ruines informes ensevelies dans les caves et dans les fondations de plusieurs maisons situées dans le voisinage de la cathédrale. Les siècles plus rapprochés n'ont pas été plus féconds en constructions dignes de remarque. Les temples même n'offraient rien qui fût au-dessus du médiocre, à l'exception pourtant de la cathédrale, d'une architecture assez élégante, et dont on admire le portail, orné d'une belle rosace, entre ses deux tours jumelles de deux cent seize pieds de haut, dont les nombreuses sculptures étaient garanties par des verres que le temps a détruits, mais dont on aperçoit encore des vestiges. L'église de Saint-Martin était beaucoup plus ancienne, quoique toutes ses parties ne fussent pas du même âge. Le chevet, ou rond-point, était la seule qui méritât quelque attention. Le reste n'était qu'une vaste carrière où le goût était aussi oublié que la matière y était prodiguée : mais nous renvoyons à la quatrième partie, où nous traitons des établissemens ecclésiastiques. Nous nous bornerons

à dire ici qu'en tout temps ils furent très-nombreux à Tours. En 1777, on y comptait encore, outre ces deux chapitres, seize paroisses, dont deux étaient en même temps collégiales; deux séminaires, trois hospices, deux prieurés, six chapelles, onze couvens d'hommes et neuf de filles, dont nous ne présenterons ici que la simple énumération.

Paroisses :

Saint-Clément, place du marché, aujourd'hui la halle au blé.

Sainte-Croix, rue de la Longue Echelle, supprimée le 1er janvier 1782.

Saint-Denis, rue du Change, supprimée à la même époque.

Saint-Étienne, place de l'Archevêché, détruite.

Saint-Hilaire, rue de l'Intendance, détruite.

Notre-Dame de l'Écrignole, place Saint-Martin, détruite.

Notre-Dame-La-Riche, conservée comme paroisse.

Saint-Pierre-des-Corps, conservée comme paroisse.

Saint-Pierre-du-Boile, Grande Rue, détruite.

Saint-Pierre-le-Puellier, carroi de Saint-Pierre, détruite.

Saint-Pierre du Chardonnet, rue du Chardonnet, supprimée le 1er janvier 1782.

Saint-Saturnin, Grande Rue, détruite.

Saint-Simple, au nord de la place d'Aumont, supprimée le 17 juin 1777.

Saint-Symphorien, faubourg du même nom, conservée comme paroisse.

Saint-Vincent, rue de la Scellerie, détruite.

Il y avait en outre une succursale dans l'île Saint-Jacques qui a été détruite lors de la construction du nouveau pont.

Saint-Gatien, autrefois Saint-Maurice, cathédrale, a été conservée. La paroisse Saint-Martin y a été réunie.

Saint-Martin, collégiale détruite. La rue Saint-Martin a été percée sur son emplacement.

Le grand et le petit séminaire, rue Chaude. Le collége en occupe les bâtimens.

L'Hôtel-Dieu, en face de la cathédrale, détruit.

L'Hospice des enfans trouvés, à l'extrémité du faubourg Saint-Pierre-des-Corps, détruit.

L'Hôpital-général de la Charité réunit aujourd'hui les deux précédens.

Le prieuré de Saint-Éloi, à l'extrémité occidentale du Mail, détruit.

Le prieuré de Saint-Jean-des-Coups forme le cimetière de l'Est.

La chapelle de Saint-André, à l'extrémité nord de la rue Rapin, détruite.

La chapelle de Tous les Saints, place du Grand Marché, supprimée vers 1770.

La chapelle de Saint-Sébastien, faubourg Saint-Étienne, supprimée dans le siècle dernier.

La chapelle de Saint-Protais et Saint-Gervais, sur les murs de la ville, supprimée.

La chapelle du Petit-Saint-Martin, fossés Saint-Martin, détruite.

Digitized by

La chapelle de Sainte-Anne, à l'extrémité de la Ville perdue, détruite.

Le couvent des Augustins, à l'angle des rues de l'Intendance et de la Galère, détruit.

Le couvent des Bénédictins de Saint-Julien, rue Traversaine, aujourd'hui rue Royale, détruit.

Le couvent des Capucins, sur le coteau de Saint-Symphorien, détruit.

Le couvent des Carmes. Son église forme la paroisse de Saint-Saturnin, succursale.

Le couvent des Cordeliers, rue de la Scellerie, aujourd'hui salle de spectacle.

Le couvent des Feuillans, près la place de l'Archevêché, détruit.

Le couvent des Jacobins, place de la Foire-le-Roi, aujourd'hui magasins du munitionnaire.

Le couvent des Jésuites, aujourd'hui Saint-François-de-Paule, paroisse succursale.

Le couvent des Minimes, rue Chaude, bâtimens détruits, église conservée, formant chapelle à l'usage du collège.

Le couvent des Oratoriens, rue de la Guerche, détruit.

Le couvent des Récollets, rue des Récollets, aujourd'hui caserne d'infanterie.

Le couvent des Annonciades, ou Bleues, place de l'Archevêché, supprimé en 1777.

Le couvent des Calvairiennes, faubourg Saint-Symphorien, détruit.

Digitized by Google

Le couvent des Capucines, place d'Aumont, détruit.

Le couvent des Carmélites, rue de Mont-Fumier, rétabli.

Le couvent des Repenties, faubourg La Riche, rétabli.

Le couvent des Sœurs-Grises, rue des Récollets, rétabli.

Le couvent des sœurs de l'Union-Chrétienne, rue Chaude, détruit.

Le couvent des Ursulines, rue du même nom, détruit.

Le couvent des Visitandines, rue Chaude, détruit. On y a reconstruit depuis le vaste hôtel de la Préfecture. Cet édifice et celui de l'Archevêché sont les seuls de la ville qui aient quelque importance.

Tous ces établissemens ecclésiastiques pouvaient être en rapport avec l'ancienne population; mais dès 1777 on en avait déjà senti l'exubérance, en supprimant cinq paroisses qui en laissaient encore trop de onze.

On croit que vers la fin du seizième siècle la population de Tours ne s'élevait pas à moins de quatre-vingt mille ames; en 1672 on y comptait de même soixante mille communians, dont trente mille, dit-on, en état de porter les armes. On se demande comment la ville, avec cent trente-huit rues et quatre mille cinq cents maisons, pouvait contenir autant d'habitans : mais on ne fait pas attention que de quarante mille

Digitized by Google

individus, alors employés aux travaux de la soie, plus de la moitié logeait dans des chambres, dans des greniers, et même dans des caves où la plupart des métiers étaient établis. En 1698, après la révocation de l'édit de Nantes, la population était tombée à six mille six cent soixante-dix-huit feux, non compris environ mille deux cents ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers; la consommation des bœufs, qui précédemment était d'environ quatre-vingt-dix par semaine, fut réduite à vingt-six. En 1763, on comptait encore quarante mille ames; mais ce recensement fut fait sans doute d'une manière fort inexacte, puisque celui qui eut lieu quatre ans après, et qui repose sur des détails plus circonstanciés, ne s'élève qu'à vingt-sept mille ames. Quoi qu'il en soit, en 1790 il n'en restait pas plus de vingt et un mille qui forment la population actuelle.

L'industrie et le commerce étant déchus en proportion, et ne s'étant pas encore relevés, les capitaux ont cherché une autre direction en se portant vers les reconstructions. Ainsi disparaissent journellement les masures et les antiques maisons bâties en colombage et recouvertes d'ardoises depuis le haut jusques en bas, pour faire place à des habitations qui, en élargissant les rues, reçoivent plus d'élégance et de commodité, et donnent à la ville un aspect moins sombre. Les habitans semblent s'être dit : *ne pouvant la faire riche, faisons-la belle.* Ce goût paraît avoir pris naissance lors de la construction du nouveau pont et de la rue qui la traverse dans sa moyenne

Digitized by Google

largeur qui n'est que de quatre cents toises du pont au Mail, sur mille trois cents toises de longueur. Ce Mail, planté de quatre rangs d'ormeaux (1), est bordé dans toute son étendue, du côté du midi, par une terrasse ou rempart long de neuf cent quatre-vingt-dix-huit toises, sur vingt-quatre pieds de large, formant une double promenade d'où la vue s'étend d'abord sur les riantes campagnes que le Cher arrose, et ensuite sur le riche coteau que baigne la Loire.

Ce sont les sources des coteaux du Cher qui alimentent les sept fontaines de la ville, commencées en 1507. Les quatre premières furent terminées en 1511, et deux autres en 1519. Une seule est remarquable par sa belle pyramide de marbre blanc de Gênes, ornée de sculptures, présent du surintendant de Beaune de Semblançay : mais elle est défigurée par un bassin en pierre commune, qu'avec l'amour du beau le corps de ville d'alors eût pu faire exécuter en marbre pareil. Les cinq autres sont de la simplicité la plus mesquine. Quant à celle exécutée dernièrement pour remplacer l'ancien réservoir appelé *la Belle Fontaine*, elle ne se distingue que par un excès de mauvais goût qui la fait ressembler à ces anciens tombeaux qu'on trouvait sur les voies romaines.

Il en est une septième placée à l'extrémité sud de la rue Royale. Celle-ci plus moderne, et construite

(1) 1374 ormeaux, sur deux rangs de chaque côté, espacés de trois toises chacun.

Digitized by Google

en même temps que la rue par les soins de l'intendant Ducluzel (et non De Cluzel comme le porte l'inscription), est d'une élégante simplicité qui se lie à l'ordre d'architecture de cette partie de la rue.

Depuis l'année 1347, la commune était administrée par six, et ensuite par quatre élus, expression du vœu des habitans. Mais Louis XI, en 1462, leur substitua un corps de ville, composé d'un maire, de vingt-cinq échevins perpétuels, et de soixante-quinze pairs à vie, auxquels il accorda le privilège de noblesse. Nous ne retracerons point les nombreuses modifications que ce régime éprouva jusqu'en 1771, époque où l'office de maire fut de nouveau rendu vénal, et où les échevins étaient réduits à quatre. Nous dirons seulement que de Jean Briçonnet, en 1462, à Étienne Benoît de la Grandière, en 1790, la ville de Tours a compté deux cents maires dans une période de trois cent vingt-neuf ans.

Quoique Tours fût une ville royale depuis la réunion de la Touraine à la couronne, elle avait dans son sein, outre la baronnie de Château-Neuf, dont nous avons parlé, une autre seigneurie connue sous le nom de vicomté des Ponts-de-Tours, qui datait du temps où les comtes de Touraine abandonnèrent l'administration de la province à des suppléans nommés pour cela vicomtes. Adralde en fut le premier, en 889. Cette vicomté passa successivement de famille en famille, jusques à celle de Maillé. Louis XI, en 1463, ayant acheté de Hardouin de Maillé la terre

Digitized by Google

des Montils, consentit à l'union de la vicomté de Tours aux baronnies de Maillé et de Roche-Corbon. C'est ainsi qu'en dernier lieu elle fit partie du duché de Luines, avec lequel elle s'est éteinte.

Nous ne parlerons point des événemens dont la ville de Tours a été le théâtre, parce qu'on les a trouvés répandus dans tout le cours de notre histoire, et qu'il en sera encore fait mention dans ce qui nous reste à dire.

VÉRETS, BARONNIE.

Le château de Vérets (*Pagus de Viretis*), situé auprès du bourg de ce nom, sur le coteau que baigne la rivière du Cher, à trois lieues sud de Tours, fut bâti, il y a environ trois cent cinquante ans, par Jean de La Barre, premier gentilhomme de la chambre de Charles VIII, qui fit placer au-dessus du grand escalier la statue équestre en pierre de ce prince. Il y était représenté à l'âge de vingt-cinq ans, tel qu'il était à la bataille de Fornoue, selon la description qu'en a donnée Sala, son pannetier, qui l'avait suivi au voyage d'Italie. L'opinion vulgaire des habitans du pays était que cette figure représentait le fils aîné de Jean de La Barre, également seigneur de Vérets; mais on peut croire qu'ils n'avaient pas lu l'ouvrage de Sala, où il est dit en parlant de cette bataille et de Charles VIII : « Il estoit petit de corps, mais fort bel « homme, et avoit alors vingt-cinq ans. Ainsy que le « roy estoit parmy les rangs combattant, un escadron

Digitized by Google

« d'environ vingt-cinq hommes bien armés et bardés, « cogneurent de loin le roy au garnement de ses armes « qui estoit *tout semé de croix de Hiérusalem*, et « à son cheval, qui estoit par adventure le plus beau « et le meilleur qu'on eut sçeu choisir. Le duc Charles « de Savoye, qui son cousin-germain estoit, le lui « avoit donné, et pour ce le nommoit Savoye, etc. » Il ne fallait donc pas beaucoup de discernement pour voir qu'on n'aurait pas mis sur la statue d'un simple seigneur de Vérets, une cotte d'armes semée de croix de Jérusalem qui n'appartenaient qu'à la maison royale de France, car on sait que Charles VIII écartelait de France et de Jérusalem.

Les Anglais s'emparèrent de ce château pendant leurs guerres avec le roi Jean, et furent obligés de le rendre en 1360, par le traité de Brétigny.

En 1730, le poète Ducerceau fut trouvé mort dans le parc de Vérets. Ce jésuite faisait alors l'éducation du fils du duc d'Aiguillon. On prétendit qu'il avait été tué par son élève. Sa sépulture précipitée dans le cimetière de Vérets, où on ne lui donna pas même une pierre sépulcrale, sembla confirmer cette opinion, qui d'ailleurs ne reposait sur aucune conjecture raisonnable.

L'archevêque de Tours de Chapt de Rastignac mourut de même subitement, dit-on, au château de Vérets, en 1750. Son mandement contre le père Pichon fit accuser les jésuites de sa mort. Cette accusation a été accueillie par l'auteur des Jésuitiques, qui a dit, ode 2, strophe 5 :

Sous leurs coups Rastignac succombe,
Et je vois entrer dans la tombe
Maillard et La Rochefoucauld.

Mais cette mort subite est plus qu'apocryphe, puisqu'il fut ordonné des prières de quarante heures dans tout le diocèse, pour la conservation de ses jours.

Voici ce que nous avons pu recueillir sur les différens seigneurs de Vérets.

Pierre Trousseau, chevalier, seigneur de Vérets, de Launay, de Trousseau et de Châteaux, aujourd'hui Château-la-Vallière, était chambellan de Philippe de Valois, au mois de janvier 1350. Il fut nommé en 1369 gouverneur du château de Tours, et en 1370, par lettres patentes de Charles V, du 12 février, il fut retenu au nombre de dix hommes d'armes. Il eut plusieurs enfans.

Guillaume Trousseau, chevalier, seigneur de Vérets, vicomte de Bourges, etc., fils aîné de Pierre, fut au nombre des cautions pour le traité de paix de Brétigny, en 1360.

Catherine de l'Isle, dame de Vérets, lui succéda vers 1388.

Catherine de La Trémouille était dame de Craon et de Vérets, en 1430.

Jean de La Barre, premier gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII, prévôt de Paris, comte d'Étampes, vicomte de Bridieu et baron de Vérets, épousa Marie de la Primaudaye, dont il eut Marguerite, mariée le 10 mai 1527 à François de Courtenay.

Digitized by Google

François de Courtenay fut seigneur de Vérets du chef de sa femme.

Jean d'Estouteville, chevalier, seigneur châtelain de Vérets, comparut en cette qualité à la deuxième réformation des coutumes de Touraine, en 1559.

Pierre Forget Dufresne, secrétaire d'état.

Denis Le Bouthillier, seigneur de Rancé, baron de Vérets et de Larcé, eut deux fils. François, chanoine de Notre-Dame de Paris, mort en 1640, et le célèbre abbé de Rancé, qui suit :

Armand-Jean Le Bouthillier de Rancé, abbé de la Trappe. Son frère aîné François étant mort, il se trouva héritier de la terre de Vérets. On prétend qu'au retour d'un voyage il vint à sa terre, d'où il se hâta de se rendre à Couziers, pour y voir sa maîtresse, la belle duchesse de Montbazon, dont il ignorait la mort toute récente. Étant monté par un escalier dérobé qui conduisait à la chambre de la duchesse, il fut frappé de terreur en voyant dans un bassin d'argent la tête séparée du corps, parce que l'on avait fait le cercueil de plomb beaucoup trop court. Tel est le motif que l'on donne à sa conversion; mais ce récit a bien l'air d'une fable : car comment supposer que Rancé eût pu entrer dans le château sans rencontrer au moins quelque domestique qui n'eût pas manqué de lui annoncer la mort de la duchesse? Quoi qu'il en soit, avant que de se rendre à la Trappe, Rancé, en 1660, vendit à l'abbé d'Effiat sa terre de Vérets, moyennant la somme de 300,000 liv. qu'il donna à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Jean Ruzé d'Effiat, abbé de Saint-Sorlin de Toulouse, et de Trois-Fontaines, mort le 19 octobre 1698, avait revendu la terre de Vérets au duc de Mazarin, qui suit :

Armand-Charles de La Porte, fils du maréchal de La Meilleraye, duc de Richelieu-Mazarin, pair de France, etc., épousa Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, à condition d'en prendre le nom et les armes. Il en eut un fils unique.

Armand de La Porte, duc de Mazarin, etc., baron de Vérets, n'eut qu'une fille qui fut mariée au marquis de Richelieu.

Louis Duplessis, marquis de Richelieu, neveu de Marie-Madelaine, duchesse d'Aiguillon, qui n'avait point d'enfans, fut substitué par elle dans son duché et dans tous ses autres biens. En conséquence, il fut institué duc d'Aiguillon, par arrêt du parlement de Paris, en 1731.

Emmanuel-Armand Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, connu par son ministère, sous le règne de Louis XV, après avoir fait exiler à Chanteloup le duc de Choiseul, fut exilé lui-même, en 1775, dans le château de Vérets qu'il avait fait reconstruire dans un goût plus moderne. En 1760, quelques cailloux agatisés trouvés par hasard engagèrent le duc à faire faire des fouilles auprès de son château, et l'on y trouva beaucoup de pétrifications et de fossiles, dont à la vérité la Touraine abonde, des cailloux susceptibles de recevoir le plus beau poli, mais surtout des agates de diverses couleurs. Il ne paraît pas que

Digitized by Google

l'on ait donné plus de suite à ces recherches. Il eut une fille mariée au comte de Chabrillant, et un fils qui suit :

Armand-Désiré Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, fut le dernier des seigneurs de Vérets. Il s'est fait connaître dans le parti de la minorité de la noblesse de l'assemblée constituante, et est mort à Hambourg, le 4 mai 1800.

Le château de Vérets a été entièrement détruit depuis cette époque.

VERNOU, BARONNIE.

Vernou (*Vernotum*), suivant la Notitia Galliarum, fol. 594, est un nom commun à plusieurs bourgs de France, placés dans le voisinage des forêts. On tient en effet que notre Vernou était autrefois couvert de bois, et que la forêt de Reugny s'étendait jusques-là : mais ces bois en très-grande partie ont fait place à de riches vignobles, principalement sur les coteaux. Le village est situé sur la Bransle, à quatre lieues nord-est de la ville de Tours.

De tout temps cette baronnie a été dans le temporel des archevêques de Tours, qui en ont été les premiers et les derniers seigneurs; ainsi nous n'avons à cet égard à offrir aucuns détails particuliers; ils y avaient leur justice, dont relevaient trois châtellenies et dix fiefs. L'archevêque Victor Le Bouthillier avait obtenu en faveur de Vernou l'établissement d'un marché qui s'y tenait tous les lundis.

VILLANDRY, MARQUISAT.

Villandry (*Villa Andriaca*), situé vers l'embouchure du Cher, à trois lieues au-dessous de Tours, n'était autrefois qu'un petit château connu sous le nom de Colombiers, dont nous avons eu occasion de parler dans notre Histoire au sujet de la paix qui y fut conclue en 1189, au mois de juillet, entre Philippe-Auguste et Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine. Il fut rebâti par Jean Le Breton, secrétaire-d'état, qui en devint acquéreur, en 1532, ainsi que de la châtellenie de Savonnières, et ce fut son petit-fils, Balthasar Le Breton, qui obtint la réunion de ces deux seigneuries et leur érection en marquisat, sous l'appellation de Villandry, par lettres patentes de Louis XIII de 1619, qui ne furent vérifiées au parlement que le 26 novembre 1639.

Le bourg de Savonnières dont il est ici question, nommé en latin *Saponaria*, ainsi que nous le voyons par le testament de saint Perpète, fait le 1er mars 475, était à cette époque déjà renommé par les savons blancs qu'on y fabriquait. Comme l'usage en était fréquent parmi les Romains, et qu'ils estimaient beaucoup les savons blancs qui venaient de la Gaule, il s'en faisait un très-grand commerce; c'est pourquoi il y avait toujours non loin des grandes villes un lieu nommé Savonnerie ou Savonnières.

Nous avons parlé dans notre introduction des sou-

terrains, ou grottes de Savonnières, connus sous le nom de Caves Gouttières.

Ces deux châtellenies, avant le treizième siècle, avaient chacune leurs seigneurs particuliers, dont ceux qui suivent étaient mentionnés au chartrier de Marmoutier.

Geoffroy, dit Le Roux, ainsi que nous l'avons vu précédemment à l'article de Hugues Ier d'Amboise, était seigneur de Colombiers, vers la fin du onzième siècle, et avait épousé Lisoye, fille de ce même Hugues d'Amboise, dont il n'eut point d'enfans.

Émery Payen était seigneur de Colombiers et de Montbazon, en 1083.

Auger, seigneur de Colombiers, vivait en 1094.

Létice, dame de Savonnières en 1185, fut mariée à Philippe, seigneur de Montoire, d'où est sortie une branche des seigneurs de Vendôme.

Philbert Savary, seigneur de Colombiers, étant devenu seigneur de Savonnières, et Philippe-Auguste lui ayant donné le château de Montbazon, au commencement du treizième siècle, les seigneuries de Colombiers et de Savonnières furent unies à celle de Montbazon, ce qui dura environ deux cents ans, jusqu'à Guillaume de Craon, troisième du nom. Jean de Craon, son frère puîné, étant comme lui mort sans enfans, leur succession fut partagée entre leurs sœurs.

Marie de Craon, seconde fille de Guillaume de Craon et de Jeanne de Montbazon, eut en partage les seigneuries de Montsoreau, Jarnac, Pressigny,

Colombiers et Savonnières qu'elle porta en dot à Louis Chabot.

Louis Chabot, seigneur du Petit-Château et de la Grève, était fils de Thibaut Chabot, sixième du nom. De sa femme, Marie de Craon, il eut Thibaut et Renaud.

Thibaut Chabot, septième du nom, fit hommage à Charles VII, le 17 mars 1427, des seigneuries de Colombiers et de Savonnières. Il prit pour femme Brunissant d'Argenton, dont il eut trois enfans, Louis qui suit et deux filles.

Louis Chabot, baron de Pressigny, seigneur de La Grève, de Colombiers et de Savonnières rendit par aveu la seigneurie de Savonnières, à Philippe de Coëtquis, archevêque de Tours, le 1er juin 1436. Il épousa Jeanne, fille de Guillaume de Coursillon, dont il eut une fille unique.

Marie Chabot, fille du précédent, dame de Savonnières et de Colombiers, fut mariée deux fois; la première à Joachim Rouault, et la seconde à Navarret d'Anglade. Celui-ci, pendant la minorité d'Adolphe Rouault, né du premier mariage, vendit les biens de la succession de son père Joachim. Il y eut procès à ce sujet, et en 1505 intervint un arrêt du parlement d'après lequel les biens furent revendus au profit du mineur. Henri Bohier s'en rendit acquéreur.

Henri Bohier, chevalier, sénéchal de Lyon, seigneur de Chesnaye, deuxième fils d'Astremoine Bohier, devint seigneur des terres de Colombiers et de

Savonnières, par l'achat qu'il en fit en 1505 : mais elles furent revendues sur lui par décret forcé.

Jean Le Breton, chevalier, baron de Mondoucet, seigneur de Villesquin, conseiller du roi et secrétaire d'état, acquit les châtellenies de Colombiers et de Savonnières, en vertu de l'arrêt rendu par les juges des finances, le 4 mars 1532, moyennant la somme de 35,000 liv., formant 132,290 liv. de notre monnaie, le marc d'argent étant alors à 13 liv. 5 sous. Il épousa Anne Gédouin, dont il eut deux enfans, Claude et Balthasar. Lui-même était fils de Charles Le Breton, seigneur de Chanceaux, et de Jeanne, fille de François Bérard, premier du nom, seigneur de Bléré.

Claude Le Breton, seigneur de Villandry, de Colombiers et de Savonnières, épousa Claude, fille de Florimond Robertet, secrétaire d'état sous les rois Louis XII, François Ier et Henri II. Il mourut sans enfans, en 1556. Il reste de lui des lettres écrites en 1536 et 1537, relatives au règne de François Ier : elles étaient conservées parmi les manuscrits de Pierre Dupuy, numéro 265.

Balthasar Le Breton, premier du nom, succéda à Claude, son frère, et fut, ainsi que nous l'avons dit en commençant, le premier marquis de Villandry. Il avait épousé Madelaine, fille de René Gillier, baron de Marmande et de Puy Garreaux, dont il eut, entre autres enfans, Balthasar qui suit.

Balthasar Le Breton, deuxième du nom, seigneur de Villandry, épousa N. de Goulas, dont il eut un fils.

Digitized by Google

Balthasar-Léonor Le Breton-Gouias, seigneur de Villandry, prit alliance avec Marie-Claude Bonneau de Rubellez. Cette union ne leur donna qu'une fille, Henriette-Marguerite, qui porta la terre de Villandry dans une autre famille.

Louis-François, comte d'Aubigny, seigneur de La Touche, épousa en 1713 Henriette-Marguerite Le Breton-Goulas, et devint par là seigneur de Villandry. Sa femme mourut en 1721, âgée de trente-deux ans.

Esprit-François-Henri, marquis de Castellane, maréchal-de-camp, ayant acquis la terre de Villandry, en fit reconstruire entièrement le château tel qu'il existe aujourd'hui; il en fut aussi le dernier seigneur, et depuis sa mort cette terre est passée successivement en différentes mains.

USSÉ, CHATELLENIE.

Le château d'Ussé (*Ussæum*) se trouve dans la commune de Rigny, canton d'Azay-le-Rideau, sur la rive gauche de la Loire, au point où l'Indre vient terminer sa course dans ce fleuve. Il ne pouvait être remarquable autrefois que par ses eaux, ses bois, et son site heureux sur le penchant d'une colline, d'où l'œil découvre à travers le bassin de la Loire les riches coteaux de la rive opposée : mais depuis sa reconstruction, ses vastes bâtimens sa belle et noble architecture en ont fait l'un des édifices de ce genre dont le sol de la Touraine ait le plus à s'enorgueillir.

Digitized by

Il est vrai qu'il est en partie l'ouvrage du célèbre Vauban, qui venait quelquefois dans cette agréable retraite passer chez son gendre les courts instans de loisir que lui permettaient les innombrables occupations qui remplirent le cours de sa vie. Ce fut sur ses plans et ses dessins que les travaux en furent exécutés.

Gelduin de Saumur est le premier que, dans l'histoire de notre province, nous voyons paraître comme seigneur d'Ussé, en même temps qu'il l'était de Maillé et de Pont-le-Voy, vers la fin du onzième siècle.

Gelduin, deuxième du nom, son fils, le fut également après lui : mais depuis eux il s'écoule un assez long espace de temps sans que nous ayons connaissance d'aucun des seigneurs d'Ussé.

Jacques d'Espinay possédait cette terre vers 1480. Il comparut à ce titre au procès-verbal de réformation des coutumes de Touraine, en 1507. Ce fut lui qui fit construire la chapelle du château que consacra le cardinal André d'Espinay, son frère, archevêque de Lyon, mort en 1500.

Jacques d'Espinay, deuxième du nom, seigneur d'Ussé, y fonda, en 1538, une collégiale de huit chanoines, tous à la collation du châtelain. François d'Espinay, surnommé le Brave-Saint-Luc, était de cette même famille. Ce fut lui qui fut envoyé à Senlis, en 1594, vers Henri IV, pour traiter de la reddition de Paris.

Claude Ier, sire de Rieux, seigneur de Rochefort, d'Ancenis et d'Ussé, avait probablement acheté cette

Digitized by Google

terre de la famille d'Épinay, ou plutôt ce fut sa femme Suzanne de Bourbon, fille de Louis prince de La Roche-sur-Yon, qu'il épousa en secondes noces, en 1529, car il était mort en 1538. Il n'eut de ce second mariage qu'un fils, nommé Claude, comme lui, qui mourut sans avoir été marié, en 1548.

Suzanne de Bourbon, après la mort de son époux et de son fils, devint dame d'Ussé, et comparut en cette qualité à la seconde réformation des coutumes de Touraine, en 1559. Elle mourut en 1570. Claude II, en mourant, avait laissé héritière de tous ses biens Louise de Rieux, sa sœur paternelle du premier lit. Celle-ci fut mariée à René de Lorraine, marquis d'Elbeuf, auquel elle porta en dot toute cette succession.

Louis Bernin de Valentinay, premier du nom, contrôleur-général de la maison du roi, fut acquéreur de la terre d'Ussé. Il épousa Catherine, fille d'André Coudreau, seigneur de Planchouri en Touraine, et maire de Tours en 1651. Il eut de ce mariage Louis qui suit.

Louis Bernin de Valentinay, deuxième du nom, contrôleur-général de la maison du roi, épousa Jeanne-Françoise, fille aînée du maréchal de Vauban, qui, comme nous l'avons dit, donna ses soins à la reconstruction du château d'Ussé, où l'on reconnaît facilement la main de ce grand homme.

Louis de Bernin de Valentinay, troisième du nom, seigneur d'Ussé, contrôleur-général de la maison du

Digitized by Google

roi, était fils de Louis II, et de Jeanne-Françoise de Vauban. Il prit alliance, en 1708, avec Anne-Théodore de Carvoisin.

Louis-Vincent Roger, marquis de Chalabre, était seigneur d'Ussé, lorsqu'il quitta la France à l'époque de la révolution. Cette terre était déjà sous le séquestre lorsqu'un fils légitimé en réclama et en obtint la restitution; elle a passé depuis à M. le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, qui en est aujourd'hui propriétaire.

On a cru voir dans la chronique du petit Jehan de Saintré, long et ennuyeux roman d'Antoine de La Salle, rajeuni, raccourci et rendu supportable par le comte de Tressan, quelque analogie entre Ussé et les lieux où le romancier place le théâtre des aventures de la dame aux belles cousines. Quoique Saintré fût effectivement né sur la rive opposée de la Loire, nous ignorons comment on prétendrait chercher quelque air de vérité dans des faits entièrement fabuleux.

On remarquait à Ussé deux caisses de momies, l'une en marbre blanc, l'autre en basalte, ou plutôt en pierre de touche, toutes deux couvertes d'inscriptions hiéroglyphiques, que tenta vainement d'expliquer Court de Gébelin, trop peu versé dans ce genre d'études, dont les étonnans progrès semblent être réservés aux travaux et à la sagacité de M. Champollion. Ces caisses, venues de la Haute-Égypte, furent débarquées à Marseille en 1631; plus de vingt ans après, elles furent achetées par le surintendant Fou-

Digitized by Google

quet, et revendues après sa mort, en 1680. Le célèbre Lenostre, qui en fut acquéreur, en fit présent à Louis II de Valentinay, qui les fit placer dans son château d'Ussé. Enfin, pendant le séquestre momentané dont nous avons parlé, ces deux monumens précieux ont été transportés à Paris, et réunis à tous ceux que renferme le Musée des Arts.

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE TOURAINE.

TROISIÈME PARTIE,

CONTENANT

LE TABLEAU HISTORIQUE DES SÉNÉCHAUX, GOUVERNEURS, LIEUTENANS-GÉNÉRAUX, GRANDS-BAILLIS, INTENDANS, ETC., DE LA PROVINCE.

CHAPITRE I.

SÉNÉCHAUX.

La dignité de sénéchal de Touraine a pris naissance sous les comtes héréditaires. Les fonctions de ces officiers comprenaient l'intendance de la maison du prince, l'administration de la justice, la disposition des charges de judicature, la direction des troupes, enfin le gouvernement des places fortes. Le sénéchal de Touraine l'était en même temps de l'Anjou et du Maine; mais généralement on ne le

Digitized by Google

désignait que sous le nom de sénéchal d'Anjou. C'était, après le comte, le personnage le plus important, et les évêques même, soit par écrit, soit en parlant de lui, se servaient toujours de l'expression de seigneur, titre qui ne se donnait alors qu'aux princes et aux grands-officiers de la couronne.

Ces places furent amovibles jusqu'à la fin du douzième siècle; mais, en 1204, Philippe-Auguste, ayant réuni ces trois provinces à sa couronne, conféra la dignité de sénéchal à titre héréditaire à Guillaume Des Roches, qu'Artus, duc de Bretagne, avait déjà institué, en 1195, sénéchal héréditaire et feudataire d'Anjou. La sénéchaussée passa après lui à la maison de Craon, qui la posséda jusqu'à ce que le titre en eût été supprimé, ce qui eut lieu pour la Touraine en 1323, et en 1330 pour les deux autres provinces, au moyen des arrangemens faits avec les titulaires dont il sera parlé à leur article.

Ce n'a été qu'à force de recherches que nous avons pu former une nomenclature exacte des sénéchaux amovibles; mais il ne nous a pas été possible de déterminer aussi bien la durée exacte de leurs fonctions. Il en est même quelques-uns dont nous n'avons pu connaître que les noms.

La série des sénéchaux héréditaires ne se composant que de sept individus, il nous a été plus aisé de la donner plus complète.

Lorsque cette dernière dignité eut été abolie, une partie de ses attributions passa aux grands-baillis, qui, dès ce moment, furent institués gou-

Digitized by Google

verneurs des provinces. Auparavant ces baillis avaient l'administration de la justice ainsi que la conduite des nobles et des autres militaires lorsque la guerre survenait. Quelquefois les rois envoyaient en outre des lieutenans qui souvent n'avaient que le titre de capitaines, et auxquels on donnait la direction des gens de guerre de trois ou quatre provinces contiguës. C'est ce qui s'observa assez régulièrement jusqu'au règne du roi Jean, c'est-à-dire, tant que la Touraine se trouva exposée aux courses continuelles des Anglais qui étaient maîtres de la Guienne et d'une partie du Poitou; mais après le trop célèbre traité de Brétigny, en 1360, les baillis reprirent la plénitude de leur autorité, et firent rentrer dans leurs attributions toutes les parties qui en avaient été distraites par la force des circonstances.

Indépendamment des grands-baillis-gouverneurs, il y avait dans chaque province un lieutenant-général pour le roi, qui pouvait être considéré comme un vice-gouverneur. Les fonctions de gouverneur et de grand-bailli commencèrent à être désunies et distinctes en 1543. Alors il s'en forma trois, différentes de dénomination et d'attributions, savoir : gouverneurs, lieutenans-généraux et grands-baillis d'épée. Ceux-ci avaient leurs lieutenans chargés exclusivement de l'administration de la justice, et connus depuis sous le nom de lieutenans-généraux du bailliage.

En 1532 les gouverneurs des provinces furent autorisés à prendre le titre de gouverneurs lieutenans-généraux; mais les lieutenans-généraux pour le roi

Digitized by Google

n'en subsistèrent pas moins, et leurs attributions n'en éprouvèrent aucun changement.

Ces éclaircissemens préliminaires nous ont paru indispensables pour mettre à même de bien connaître la nature des fonctions des divers officiers dont nous avons à parler. Les sénéchaux amovibles étant les plus anciens, ce sera par eux que nous commencerons.

§ I.

SÉNÉCHAUX AMOVIBLES.

Lysois, chef de l'ancienne famille du nom d'Amboise, était fils aîné de Hugues de Lavardin. Après que Geoffroy-Martel eut réuni la Touraine à son comté d'Anjou, il créa Lysois de Bazogers sénéchal des trois provinces pour le récompenser des services signalés qu'il lui avait rendus, principalement à la bataille de Nouy qui l'avait rendu possesseur de la Touraine. Lysois fut revêtu de la dignité de sénéchal, vers l'an 1046 ou 1047. L'époque de sa mort n'est pas bien connue : on pense qu'elle eut lieu peu de temps après celle de Geoffroy-Martel, c'est-à-dire vers 1060 ou 1061.

Algérius ou Auger de Bazogers, frère de Lysois, lui succéda dans l'office de sénéchal, sous Geoffroy-le-Barbu et Foulques-Réchin. On croit communément qu'il mourut vers 1080.

Pierre. On ne lui connaît pas d'autre nom. Il succéda à Auger, en 1080. Il est fait mention de lui,

Digitized by Google

comme sénéchal des trois provinces, dans un titre de l'église de Saint-Aubin d'Angers, daté de 1083.

Giroye, ou Giroir. Claude Ménard le nomme Girard dans son histoire d'Anjou. Un titre de l'abbaye de Marmoutier de 1085 l'indique comme sénéchal des trois provinces, fonctions que, d'après l'article suivant, il paraît avoir exercées seulement jusqu'en 1088.

Payen de Maugé prend la même qualification en 1089, dans une charte de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers.

Durand Broquet. On ne sait rien de lui.

Étienne Bautan. Il est fait mention de lui dans un titre de l'abbaye de Marmoutier, de 1122.

Geoffroy, sans autre dénomination. Il pourrait se faire que ce fût Geoffroy Fuel, seigneur de l'Ile-Bouchard, qui vivait en ce temps. Ce sénéchal fut présent à un jugement rendu à l'audience, dans la salle du comte Geoffroy, au profit de l'abbaye de Marmoutier, le 3 août, jour de l'invention de saint Clément, sans indication d'année. Le comte Geoffroy, dont il est parlé dans ce jugement, ne pouvait être que Geoffroy-le-Bel, mort en 1151.

Blo ou Blé (Robert de), fils de Gosselin de Blo, seigneur de Champigny et grand-père de Josselin, qui fut l'un des chevaliers bannerets, sous Philippe-Auguste. Il a été fait mention de lui à l'article des seigneurs de Champigny.

Jean Jouslain de Tours, autrement nommé Josselin et même Gosselin, seigneur de Fontaine-Milon en

Digitized by Google

Anjou. Ce fut Geoffroy-le-Bel qui le nomma sénéchal, dignité qu'il conserva depuis 1158 jusqu'en 1163, ayant été maintenu par Henri II, roi d'Angleterre. Il signa, en 1162, le privilège que le prince avait accordé à l'abbaye de Saint-Florent, portant exemption du droit de péage sur le pont de Saumur. De Barvine, sa femme, il eut un fils nommé Geoffroy, qui épousa Hilarie.

Guy Des Moulins paraît comme sénéchal, en 1164, dans le cartulaire de l'abbaye de Ronceray, d'Angers.

Guillaume, fils d'Hémon, fut premièrement sénéchal de Bretagne, sous le duc Geoffroy, puis sénéchal d'Anjou, sous Henri II, en 1170. C'est de lui que Guillaume, évêque d'Angers, se plaignit au roi, prétendant qu'il l'avait empêché de juger une cause que le pape avait renvoyée devant lui au sujet d'un bénéfice de l'église de Saint-Martin de Tours. Les deux parties étaient Hugues de Marson et Olivier, neveu du sénéchal. Le prélat l'accusait d'avoir intimidé les témoins de Hugues, et de les avoir détournés par menaces d'aller déposer à Tours. Il paraît en effet qu'il avait une telle autorité, que Barthélemi, doyen de Saint-Martin, pria un jour le roi Louis VII de lui recommander une affaire pendante devant lui.

Étienne de Marçay, ou plutôt de Marchay. Il est indiqué comme sénéchal dans des titres de 1172 et 1180, époque où il fonda l'hôpital de Saint-Jean d'Angers. Il mourut en 1190: mais, quelques années auparavant, il avait remis la dignité de sénéchal entre les mains de Henri II. Ce fut probablement en 1184 ou

Digitized by Google

1185, puisque, comme on le verra à l'article suivant, nous avons une sentence rendue par son successeur, en 1185.

Étienne. Il est nommé en latin *Stephanus de Turonis*, d'où nous avions pensé qu'il fallait traduire Étienne de Tours; mais il paraît certain qu'il était anglais. Matthieu Paris l'appelle *Stephanus de Tournham*. Quant à nous, nous croyons que son véritable nom était Étienne de Tournon. C'est ainsi qu'il est désigné dans la charte de Henri II qui donne les Ponts-de-Cé à l'abbaye de Fontevraud, où il est dit : *Testibus Stephano de Turon, senescalco andegavensi*, etc. C'était un des principaux confidens de Henri II qui, en 1169, lui confia la garde de son trésor en lui donnant le gouvernement de la ville et du château de Chinon. Lorsque ce roi fonda la Chartreuse du Liget, ce fut lui qu'il choisit pour l'exécution de ses lettres, conjointement avec Guillaume, chancelier d'Angleterre, et Guillaume de Hostile. Étienne commandait dans la ville du Mans, lorsqu'elle fut assiégée, en 1189, par Philippe-Auguste : mais après la mort de Henri II, son fils Richard Cœur-de-Lion le fit emprisonner, le destitua de sa charge, et le dépouilla de tous ses biens. On ôta même à son fils, sous prétexte de sa basse extraction, la femme qu'il avait épousée pendant la fortune de son père, parce que les lois du royaume ne permettaient pas aux femmes nobles de se mésallier.

Péau, ou Payen de Rochefort, favori du roi Richard, profita de son crédit pour obtenir la dignité

de sénéchal des trois provinces, après la disgrace d'Étienne. Il fut témoin, avec l'archevêque de Tours et l'évêque d'Angers, à la confirmation du droit d'usage dans la forêt de Chinon, que Richard donna à l'abbaye de Turpenay, le 19 avril 1190. Mais sa faveur n'ayant pas été de longue durée, avec elle il perdit, en 1192, sa dignité de sénéchal.

Robert de Turneham était anglais, d'une famille illustre, et shérif de Wiltshire, selon Dugdale dans son Baronnage. Il eut beaucoup de part à la faveur du roi Richard, qu'il accompagna dans son voyage de Palestine, où il commanda l'aile gauche de son armée navale à l'attaque de l'île de Chypre, en 1191, et après qu'elle eut été prise, il en fut nommé vice-roi, conjointement avec Robert de Chamwrill. Celui-ci étant mort, il en eut seul le gouvernement. De retour en France, il fut nommé sénéchal des trois provinces; mais, en 1199, Jean-sans-Terre ayant succédé à Richard, il lui remit la dignité de sénéchal et ses autres gouvernemens, ainsi que le trésor du feu roi. Jean cependant, ne voulant pas le laisser sans récompense, lui donna la sénéchaussée du Poitou, où il alla réprimer quelques désordres et contenir la noblesse dans les bornes de son devoir.

Aimery, vicomte de Thouars. Vers la fin d'avril 1199, le roi Jean l'investit de la dignité de sénéchal, ainsi que du gouvernement de la ville et du château de Chinon : mais sa conduite l'ayant fait soupçonner d'intelligence avec les Français, il fut contraint, au mois d'octobre suivant, de remettre entre les mains

du roi sa dignité et son gouvernement. Aimery était frère aîné de Guy de Thouars, qui, en 1199, épousa Constance, duchesse de Bretagne, veuve de Geoffroy II, et mère d'Artus, comte de Touraine.

§ II.

SÉNÉCHAUX HÉRÉDITAIRES.

Guillaume Des Roches, seigneur du Château-du-Loir, de Sablé, de Baugé, de Mouliherne, de Saumur, de Précigné, et de plusieurs autres grandes terres, fut nommé sénéchal amovible des trois provinces, par lettres d'Artus de Bretagne, du mois de mai 1199, confirmées par Philippe-Auguste; d'où il résulte qu'il y eut alors deux sénéchaux, l'un nommé par le roi Jean, qui se prétendait comte de Touraine, et l'autre par Artus, son neveu, qui l'était plus légitimement, comme représentant Geoffroy, son père, qui était l'aîné de Jean-sans-Terre. Philippe-Auguste, en vertu de l'arrêt de confiscation prononcé contre ce dernier, ayant réuni ces trois comtés à sa couronne de France, continua Guillaume Des Roches dans ses fonctions de sénéchal, qu'il rendit même héréditaires en sa faveur par ses lettres du mois d'août 1204.

Il mourut en 1222, et eut sa sépulture dans l'abbaye de Bonlieu, auprès du Château-du-Loir. On y voyait son tombeau et celui de sa femme Marguerite de Sablé. Il en eut un fils et deux filles : Robert,

mort en bas âge, Jeanne et Clémence. Celle-ci fut mariée premièrement à Thibaut VI comte de Blois, puis à Geoffroy vicomte de Châteaudun. Jeanne l'aînée épousa Amaury de Craon. Ce fut par ce mariage que la dignité de sénéchal passa dans l'illustre maison de Craon.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'enquête sur les usages d'Anjou, de Touraine et du Maine : « et en-« sement ot missires Guillaume Des Roches deux « filles, desquelles missires Amorris de Craon ot « l'aisnée, et por ce ot li diz Amorris toutes les appar-« tenances au D. Guillaume, sans que l'autre fille « qui fut comtesse de Blois, et puis vicomtesse de « Châteaudun, ot rien en l'héritage, ne ez con-« questes, oultre son mariage que son père lui donna, « sans que missire Jeufroy Marciau qui ot l'autre à « femme en eust ne tenist rien oultre cinquante livres « de rente que li diz Robert li avoit donné en ma-« riage. » En effet, les dots des plus grandes dames n'excédaient jamais, en ce temps, cinquante ou soixante livres de rente.

Amaury de Craon, premier du nom, de 1222 à 1226. Il était seigneur de Durtal et de Sablé, et fils de Maurice II de Craon. On vient de voir comment il se trouvait possesseur de la dignité de sénéchal des trois provinces. Il fit la guerre en 1222 à Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, et prit sur lui la Guerche et Châteaubriant; mais dans le combat du mois de mars, il fut battu et fait prisonnier avec quelques seigneurs de Touraine et d'Anjou. Guillaume-le-Bre-

ton parle de lui en ces termes, au douzième livre de sa Philippide :

> Hinc sub Amalrico Cenomanensis, et omnis
> Andegavensis eques, Turonique, et quisquis ab usque
> Carnuto laudis aliquid, vel honoris habebat.

Il mourut en Anjou, au mois de mai 1226, et fut enterré dans l'abbaye de La Roë. Après sa mort, sa veuve exerça la charge de sénéchal qu'elle avait apportée en dot à son mari, et dont elle fit hommage-lige, en 1226, au roi saint Louis, qui dit à ce sujet dans ses lettres : « Notum sit omnibus quod nos di-« lectam et fidelem nostram Johannam de Credona « recepimus in feminam ligiam nostram de sene-« caltiâ Andegaviæ, Turoniæ et Cenomaniæ tenenda « de nobis et habenda; sicut bonæ memoriæ Guillel-« mus de Rupibus pater ejus eam tenuit et habuit. » Jeanne, par cet hommage, s'engagea envers le roi de s'en rapporter au jugement de ses pairs s'il s'élevait entre lui et elle quelque contestation au sujet de cette sénéchaussée. Elle eut de son mariage avec Amaury deux filles et Maurice qui suit.

On lit dans les preuves de l'histoire de Bretagne, tom 1er, page 847, qu'un Thierri de Galardon était sénéchal de Touraine en 1220, et qu'il fit, par ordre de Philippe-Auguste, une enquête à Nantes au sujet des droits du duc de Bretagne sur les sels ; mais il y a erreur, et ce sénéchal de Poitou ne pouvait l'être

Digitized by Google

de la Touraine, puisqu'à cette époque la sénéchaussée était déjà devenue héréditaire.

Maurice de Craon, quatrième du nom, seigneur de Sablé, de Briolé, de Chantocé, d'Ingrande, etc. A la mort de sa mère, en 1236, il hérita de la dignité de sénéchal. Il avait épousé Jeanne, dont le nom de famille n'est pas plus connu que l'époque de la mort de son mari. Elle en eut Amaury II et Maurice que quelques-uns ont confondu avec son père.

Amaury de Craon, deuxième du nom, seigneur de Sablé, etc., succéda à son père Maurice IV, dans la dignité de sénéchal. Il avait épousé Yolande, fille de Jean de Dreux, premier du nom, et de Marie de Bourbon-l'Archambault; étant mort sans postérité, en 1268, l'office de sénéchal passa sur la tête de son frère puîné Maurice V.

Maurice de Craon, cinquième du nom, succéda à son frère, en 1268, non-seulement dans la dignité de sénéchal, mais encore dans les seigneuries de Craon et de Sablé. Par un compte que rendit à la chambre Gaultier de Villette, bailli de Touraine, pour le terme de l'Ascension 1269, on voit qu'en cette année Maurice était sénéchal. Il épousa Isabelle de Lusignhem, fille de Hugues X, comte de La Marche, et d'Isabelle, comtesse d'Angoulême, dont il eut Maurice qui suit, et mourut en 1282.

Maurice de Craon, sixième du nom, succéda à son père en 1282, et mourut lui-même en 1292, le 11 février, qui devait alors être 1283. Il avait

épousé, en 1277, Mahaut de Malines, fille de Gautier Berthoul et de Marie d'Auvergne. Les enfans nés de ce mariage furent : Amaury qui suit ; Marie, femme de Robert de Brienne, vicomte de Beaumont ; Isabelle, mariée à Olivier de Clisson ; et Jeanne, morte sans alliance.

Amaury de Craon, troisième du nom, seigneur de Sablé et de Briolé, fut, en 1292, le dernier sénéchal héréditaire des trois provinces. Charles-le-Bel, ayant conçu le dessein d'éteindre cette dignité, traita d'abord de la sénéchaussée de Touraine avec notre Amaury qui la lui céda au mois de juin 1323, avec tous les droits et émolumens qui en dépendaient, du consentement de Béatrix de Roucy, dame de la Suze, son épouse, qui en donna ses lettres le 4 juin. Il traita de même avec le roi Philippe de Valois, au mois de mars 1330, pour celles de l'Anjou et du Maine, qu'il lui abandonna moyennant mille cinq cents livres de rente.

Ce fut ainsi que s'éteignit cette dignité, qui s'était maintenue pendant cent trente ans. Amaury mourut le 26 janvier 1332. Il avait épousé Isabelle, dame de Sainte-Maure, fille et unique héritière de Guillaume IV, seigneur de Sainte-Maure ; et en secondes noces Béatrix, fille de Jean IV de Roucy et de Jeanne de Dreux. Du premier lit il eut Maurice VII et Guillaume de Craon, surnommé le Grand, qui devint seigneur de Sainte-Maure, comme on l'a vu à son article.

CHAPITRE II.

GOUVERNEURS DE TOURAINE.

Les baillis, dont les fonctions étaient subordonnées à celles du sénéchal, devinrent, lors de l'abolition de cette dignité, les premiers officiers de la province, parce que, comme nous l'avons dit, on réunit à ce titre celui de gouverneur, et celui de bailli n'en fut distrait que quand les gouverneurs furent créés lieutenans-généraux.

§ I.

GRANDS-BAILLIS-GOUVERNEURS.

Davoir (Pierre), chevalier, sire de Château-Fourmont, est le premier bailli de Touraine que nous trouvons avoir été revêtu du titre de gouverneur. Il existe à la maison-de-ville de Tours des titres des 29 août 1385, 18 août 1386 et 6 novembre 1387, où il est nommé gouverneur au bailliage de Touraine. Il était chambellan de Louis Ier d'Anjou, duc de Touraine et roi de Sicile. Il y a de lui des lettres données au Mans, le 23 octobre 1383, dans lesquelles il prend la qualité de *lieutenant-général au pays de*

Digitized by Google

Touraine pour mondit seigneur le duc d'Anjou. Elles sont adressées au sénéchal de Tours.

Il paraît qu'il eut le titre de gouverneur vers l'an 1380. Il mourut sans enfans, en 1390.

Prunelé (Jean de), chevalier, sire d'Herbaut, de Marchainville et de Beauverger, de l'une des plus anciennes maisons de la Beauce. Il était chambellan du roi Charles VI et du duc de Touraine. Celui-ci le nomma bailli et gouverneur de la province après la mort du sire de Château-Fourmont. Il mourut, en 1417, dans un âge fort avancé. Il avait épousé Mabille, fille de Guy-le-Baveux et de Marie d'Amboise.

Remeneuil (Guillaume de), ou Riveneuil, e tmême Remenel, suivant Froissard, chambellan du roi Charles VI et duc de Bourgogne, fut pourvu de la charge de bailli-gouverneur de Touraine, par la reine Isabeau de Bavière, par lettres du 18 novembre 1417. Il était fils de Guyon de Remeneuil et de Jeanne de Brenezay. De Marguerite d'Azay, son épouse, il eut un fils qui, comme lui, fut obligé de sortir de France pour avoir pris le parti du duc de Bourgogne contre le roi Charles VII. Leurs biens furent confisqués et acquis à la couronne; mais après leur mort on les rendit à leurs héritiers.

Avaugour (Guillaume d'), seigneur de Roche-Mabille, chambellan du roi Charles VII, issu d'une des plus illustres maisons de Bretagne, fondue par la suite dans celle de Rohan-Soubise. Après la disgrace des Remeneuil, en 1423, il fut nommé bailli-gouverneur de Touraine, et il assista en cette qualité

Digitized by Google

à l'entrée de Charles VII dans la ville d'Angers, le 19 octobre 1424. On assure qu'il fut un de ceux qui donnèrent au dauphin le mauvais conseil de faire assassiner le duc de Bourgogne à Montereau, et que ce fut le motif de sa disgrace, en 1425. Il fut en effet à cette époque privé de son emploi, qui fut donné au sire de Tassé.

Baudouin de Champagne, seigneur de Tassé ou Tucé, et de La Bourdaisière, chevalier, conseiller et premier chambellan du roi Louis XI, grand-chambellan de René, roi de Sicile, fut bailli-gouverneur de Touraine, en 1425. Il avait assisté à la bataille du Petit-Baugé, où les Anglais furent défaits le samedi 22 mars 1421, et fut nommé, en 1436, par Charles VII, pour demander à l'archevêque de Tours dispense d'âge en faveur du dauphin Louis, fiancé à Marguerite d'Écosse.

Il était le second fils de Pierre de Champagne, premier du nom, et de Marie de Laval. Il épousa Jeanne, fille et unique héritière du sire de Tussé, à la charge d'en prendre le nom et les armes.

Avaugour (Guillaume d'), de 1440 à 1446. Étant rentré en grace auprès du roi Charles VII, il fut réintégré dans son gouvernement, et en donna avis au parlement par une lettre du 11 avril 1440, où il est dit : « qu'il plaise à la cour commettre et ordonner « aucun notable homme, pour être son juge et lieu-« tenant à Tours. » Il ne conserva ce gouvernement que jusqu'en 1446. Il paraît qu'il n'en avait pas moins fixé sa résidence à Tours, car y il mourut en

1472, et fut inhumé le 8 mai aux Cordeliers, dans la chapelle de Saint-Lidoire, où l'on voyait ses armes dans les vitraux. Sa femme, Blanche de La Tour, mourut à Angers, le 2 mars de l'année suivante. Son corps fut apporté à Tours et enterré auprès de celui de son mari, ainsi qu'elle l'avait ordonné par son testament.

Beauveau (Bertrand de), de 1446 à 1450, baron de Pressigny et de Briançon, chambellan du roi, président des comptes, grand-conservateur des domaines du roi, gouverneur-bailli de Touraine, capitaine des châteaux de Tours et d'Angers, suivant des titres de 1446 et 1447. Il fut envoyé en Écosse, en 1448, avec l'évêque de Maillezais et Guillaume Cousinot, maître des requêtes, pour renouveler l'alliance avec Jacques II. Disgracié par Louis XI, il mourut à Angers, le 30 septembre 1474. Il avait eu quatre femmes : 1° Jeanne de La Tour-Laudry; 2° Françoise de Brézé; 3° Ide Duchastelet; 4° Blanche d'Anjou, dame de Mirebeau. Il fut auteur de la branche de Beauveau-Pressigny, en Touraine.

Il est peint aux premiers vitraux de la cathédrale de Tours, à genoux, avec cinq de ses fils; en regard, dans la même vitre, est sa seconde femme Françoise de Brézé, avec leurs quatre filles, et au-dessous des armes qui sont d'azur, à un écusson d'or vidé et rempli d'argent, en cœur à l'orle de huit croisettes d'or, trois au chef, deux en fasce et trois en pointe. De ses trois premières femmes, il eut dix-sept enfans, dont l'aîné, Antoine, continua la branche.

Digitized by Google

Aubusson (Antoine d') de 1450 à 1460, seigneur de Monteil-au-Vicomte et de Semblançay, chambellan du roi, bailli-gouverneur de Touraine, jusqu'à la fin de l'année 1459, car en 1458, il rendit encore une sentence en faveur de l'abbaye de Marmoutier. Il servit fidèlement Charles VII contre les Anglais, se trouva, en 1453, à la prise de Castillon en Périgord, où le général Talbot fut tué. Accompagné de plusieurs gentilshommes français, il conduisit mille hommes de pied à Pierre d'Aubusson, son frère, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, si célèbre par le siège de Rhodes, qui le fit général de ses troupes.

Il était fils aîné de Renaud d'Aubusson et de Marguerite de Comborne. Il épousa en premières noces Marguerite de Villequier, et en deuxièmes, Louise de Peyre.

Bar (Jean de), de 1460 à 1466, seigneur de Baugy, de la Guerche, de Savigny et d'Estrechy, chambellan des rois Charles VII et Louis XI, général des finances, bailli et gouverneur de Touraine jusqu'en 1465, capitaine des villes et châteaux de Tours et d'Amboise. Il se rendit utile à Charles VII, tant de ses biens que de sa personne, et contribua beaucoup à la réduction de la Normandie. Il fut fait chevalier le 20 juillet 1449, auprès du château d'Harcourt, par le célèbre comte de Dunois, à la tête de l'armée qui était en bataille pour combattre le général anglais Talbot. Il mourut le jour de Pâques 1469, et fut enterré dans l'église des Jacobins de Bourges,

Digitized by Google

où l'on voyait sur son tombeau son effigie et son épitaphe.

Il était fils de Jean de Bar, seigneur de Villemart, premier valet-de-chambre du roi. On ignore le nom de sa femme, mais on voit par ses armoiries qu'elle portait d'azur au cygne d'argent, à la bande de gueule brochant sur le tout. Il en eut six enfans, dont Robert, seigneur de la Guerche et de Chanteloup, fut député de la noblesse de Touraine aux États tenus à Tours, en 1484.

La Trémouille (George de), de 1466 à 1479, seigneur de Craon, de l'Ile-Bouchard, chevalier de l'ordre, premier chambellan du roi, bailli-gouverneur de Touraine, et bailli des exemptions d'Anjou et du Maine. Il résulte d'un compte de la ville de Tours pour 1466, que, par délibération du 30 mai, il fut arrêté par le corps de ville *qu'il lui serait fait présent de deux cents écus d'or neufs, pour reconnaissance de bailli-nouvel, et à ce qu'il eût les affaires de la ville en plus grande considération.* Il assista, en 1467, aux états-généraux de Tours sous le nom de sire de Craon, et se trouva à l'affaire de Liège, en 1468. Chevalier de l'ordre de Saint-Michel, en 1469, lieutenant-général au gouvernement de Champagne et de Brie, en 1474; il mourut en 1479. Il avait épousé Marie de Montauban, dont il n'eut point d'enfans.

Il était le second fils de George Ier de La Trémouille, et de Catherine de l'Ile, dame de l'Ile-Bou-

Digitized by Google

chard, qui porta cette terre dans la maison de La Trémouille.

George II fut le premier gouverneur de Touraine qui annexa à son gouvernement celui de la ville et du château de Tours.

Daillon (Jean de), de 1479 à 1480, seigneur du Lude, chambellan de Louis XI, et l'un de ses favoris; capitaine de sa porte et de cent hommes d'armes de ses ordonnances; gouverneur d'Alençon, du Perche et du Dauphiné, en 1474, de la ville d'Arras et du comté d'Artois, en 1477; lieutenant-général en Roussillon, et depuis en Picardie, gouverneur, bailli de Touraine, des ressorts et exemptions de l'Anjou et du Maine, en 1479. Il fallait, dit Brantôme, que ce fût quelque chose de poids, car le roi se connaissait en gens de bien.

Fils de Gilles de Daillon et de Marguerite de Monberon, il épousa d'abord Renée, dame de Fontaine, fille de René et de Jeanne de Vendôme, et en deuxièmes noces Marie, fille de Guy de Laval et de Charlotte de Sainte-Maure.

Dufou (Jean), de 1480 à 1483, seigneur de Rostenay ou Rostrenen, et de Nouâtre, chambellan de Louis XI, et son premier échanson. Il entra en exercice des fonctions de bailli-gouverneur le 9 novembre 1480; mais trois ans après il se vit disgracié et destitué de ces deux charges qui furent momentanément séparées. Celle de grand-bailli fut donnée à Yves Dufou, son frère, également chambellan du roi, grand-

Digitized by Google

veneur de France, gouverneur d'Angoulême, et celle de gouverneur de la Touraine, à Guy Pot.

Dufou avait épousé Jeanne de La Rochefoucauld, fille d'Aymar, seigneur de Montbazon et de Sainte-Maure. De cette alliance sortit Renée Dufou, qui fut mariée à Louis II de Rohan, auquel elle porta en dot ces deux seigneuries ainsi que celle de Nouâtre.

Pot (Guy), comte de Saint-Pol, seigneur de La Roche-Pot, de Château-Neuf, de Damville, de la Prugne et de Toiré, chambellan du roi Louis XI, bailli du Vendômois, fut établi gouverneur de la Touraine après la disgrace de Jean Dufou; mais il ne jouit pas long-temps de cet emploi, car nous trouvons qu'il eut un successeur dans le courant de la même année. Il était le second fils de Renier Pot et de Radegonde Guénant, auparavant veuve de Guy V, sire de La Trémouille.

Il épousa Marie de Villiers de l'Ile-Adam, sœur de Philippe, grand-maître de Rhodes. De cette alliance naquirent deux enfans : 1° Renier, mort sans postérité; 2° Anne, dame de Damville, héritière universelle de son frère. Elle fut mariée, le 17 juillet 1484, à Guillaume, sire de Montmorenci, fils de Jean, grand-chambellan de France.

Laval (Louis de), de 1483 à 1489, seigneur de Châtillon en Bretagne, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fut nommé gouverneur de Touraine après Guy Pot, et le fut aussi du Dauphiné, de Paris, de Gênes, de Champagne et de Brie. Il était en même

Digitized by Google

temps grand-maître des eaux et forêts de France.

Son père, Jean de Montfort, prit le nom et les armes de Laval à cause d'Anne de Laval, son épouse, fille et unique héritière de Guy XII, sire de Laval et de Vitré, et de Jeanne de Laval, veuve de Bertrand Duguesclin, connétable de France.

On l'appelait ordinairement le seigneur de Châtillon, et c'est sous ce titre ce qu'il est désigné dans plusieurs lettres patentes des rois Charles VII et Louis XI, ainsi que dans l'histoire de Charles VII, composée par le hérault d'armes du Berri, et publiée sous le nom d'Alain Chartier. Il mourut sans laisser d'enfans, le 21 août 1489.

Dufou (Jean). Après la mort de Louis de Laval, Charles VIII le rétablit dans les deux charges dont il avait été dépouillé. Il ne les conserva que trois ans environ, et s'en démit en faveur de Louis de Rohan au commencement de l'année 1492.

Rohan (Louis IV de), de 1492 à 1502, seigneur de Guémené, de Montbazon, de Nouâtre, de Sainte-Maure et de Montauban, fils aîné de Louis III, et de Renée Dufou. Sur la démission de Jean Dufou, son aïeul maternel, il fut, par Charles VIII, pourvu de la charge de bailli-gouverneur de la Touraine, et reçu au parlement, le 5 juin 1492, en présence de Pierre de Rohan, maréchal de France, son grand-oncle, et de Louis de Rohan, son père, du consentement de Raoul Dufou, évêque d'Évreux, son grand-oncle maternel, qui présenta au parlement la procuration et le consentement de son frère Jean.

Digitized by Google

Il avait épousé Marie de Rohan, fille de Jean III, vicomte de Rohan, et de Marie de Bretagne.

Duchesnel (René), écuyer, seigneur d'Angé, conseiller et chambellan du roi, succéda à Louis de Rohan, en 1502. Nous voyons qu'en 1510, conjointement avec le maire Victor Blondelet, il donna, le 28 octobre, les provisions de procureur de l'hôtel-de-ville de Tours. Il exerça les fonctions de bailli-gouverneur jusqu'en 1519.

De Beaune (Jacques), vicomte de Tours, seigneur de Semblançay et de la Carte près Ballan, surintendant des finances, fils de Jean de Beaune et de Jeanne Binet. Il fut bailli-gouverneur de Touraine depuis 1519 jusqu'en 1527, époque de son supplice, dont nous donnons les détails dans notre quatrième volume. Il avait obtenu, pour Guillaume, son fils aîné, la survivance de cette charge qui fut enregistrée à la cour de parlement le 12 décembre 1522; mais la condamnation du père priva le fils des avantages que lui promettaient ces dispositions.

C'est à tort que quelques-uns ont mis Jean de Beaune, père de Semblançay, au rang des gouverneurs de Touraine, en 1511 et 1512; à cette époque, il avait été exilé à Montpellier par Louis XI, et il est certain qu'il y mourut de chagrin de sa disgrace, en 1480.

La Marthonie (Robert de), chevalier, seigneur de Bonne en Périgord, province où il était né d'une très-ancienne famille. Il était maître-d'hôtel du roi François Ier, sous le règne duquel il eut la direction

des vivres de toutes les armées de France, conjointement avec Charles Duplessis, seigneur de Savonnières, et Philbert Babou de La Bourdaisière. Nommé bailli-gouverneur en 1527, il en exerça les fonctions jusqu'en 1530. Il était le quatrième fils d'Étienne de La Marthonie, conseiller au parlement de Bordeaux, et d'Isabeau de Pompadour. Son oncle, Pierre Mondot de La Marthonie, premier-président au parlement de Bordeaux, fut appelé par François Ier pour occuper le même poste au parlement de Paris.

Villemart (Jean de), écuyer, conseiller du roi, seigneur de La Motthe et de l'Ile-Barbe, fut le dernier pourvu du titre de bailli-gouverneur de Touraine. Il n'exerça ces deux fonctions que pendant les années 1530 et 1531. Alors, elles furent désunies lorsque les gouverneurs furent érigés en lieutenans-généraux.

§ II.

GOUVERNEURS-LIEUTENANS-GÉNÉRAUX.

Clermont (Jacques de), gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Ce n'est que par les provisions de son successeur que nous voyons que dès la création il avait été nommé gouverneur-lieutenant-général du roi au pays et duché de Touraine, emploi dont, est-il dit dans ces provisions, il donna sa démission en faveur d'Antoine Bohier. Du reste, aucun acte

Digitized by Google

n'indique qu'il en ait jamais exercé les fonctions, que l'on peut en conséquence considérer comme ayant été vacantes depuis 1531 jusqu'à 1543.

Ce Jacques était fils de Louis de Clermont, maître-d'hôtel de François Ier et de Renée d'Amboise, sœur du cardinal George. Il fut la tige des barons de Bussi au moyen de la donation du cardinal, son oncle, qui lui imposa l'obligation de prendre le nom et les armes de la maison d'Amboise, qui portait d'or à trois pals de gueule.

Bohier (Antoine, deuxième du nom), de 1543 à 1560, chevalier, baron de Saint-Cyergue, de La Tour-Bohier, de Chenonceaux, Saint-Martin-le-Beau, Nazelle et Berri, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, et général de ses finances. Il fut pourvu de la charge de lieutenant-général au pays et duché de Touraine, par lettres patentes du roi François Ier, données à la Ferté-sur-Oise le 24 octobre 1543, et enregistrées au parlement le 13 novembre suivant, avec la clause ordinaire, « pour en jouir et user suivant les ordonnances royaux, et comme avaient « accoutumé ses prédécesseurs. » Mais ayant fait remontrer au parlement par Gilles Le Maître, avocat du roi, qu'il était le premier gouverneur-lieutenant-général qui eût été reçu à la cour, il y eut, le 20 novembre, arrêt portant que la clause, « comme « avaient accoutumé ses prédécesseurs, » serait rayée. Il alla le lendemain remercier la cour, et prit séance au-dessus des conseillers, au rang des lieutenans-généraux des provinces, usage abrogé depuis, le

Digitized by Google

gouverneur de Paris ayant seul conservé ce privilège.

Antoine était fils de Thomas Bohier, chambellan des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, général des finances, lieutenant-général des armées, mort au camp de Vigelli, en 1524. Il avait épousé Anne de Poncher, dame de Villemenon, dont il n'eut qu'une fille nommée Anne, mariée à Nicolas de Cérizay, baron de La Rivière.

Bourbon (Louis de), surnommé le Bon, duc de Montpensier, pair de France, souverain de Dombes, prince de La Roche-sur-Yon, dauphin d'Auvergne, comte de Castres et de Mortain, seigneur de Champigny, fils aîné de Louis de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier et dauphine d'Auvergne, gouverneur-lieutenant-général au pays et duché de Touraine, d'Anjou et du Maine, par lettres patentes du roi François II, données au mois d'août 1560.

Il se rendit aussitôt dans son gouvernement, visita toutes les places et forteresses, et arrêta la révolte de la ville d'Angers, alors remplie de religionnaires étrangers, dont il ramena plusieurs à son parti, entre autres Gaspard de Schomberg, seigneur allemand, qui fut depuis colonel des reitres, et qui servit utilement les rois Charles IX, Henri III et Henri IV, pendant les guerres des protestans.

La guerre civile ayant recommencé en 1562, le duc de Montpensier se rendit à Angers, au mois de juin, et s'étant jeté dans le château qui tenait pour le roi, il attaqua les rebelles dans la ville même,

Digitized by

força les retranchemens, et fit exécuter les principaux de ceux qui furent pris. Il reprit ensuite Saumur et tous les autres châteaux de la province, dont les religionnaires s'étaient emparés. En Touraine, ceux-ci n'attendirent pas son arrivée, et abandonnèrent Tours, Chinon, Loches, Cormery, Ligueil, l'Ile-Bouchard, en un mot toutes les places qui, depuis deux mois, étaient en leur pouvoir.

Ce fut lui qui fit bâtir le château de Champigny en Touraine. Il en acheva la Sainte-Chapelle, qui fut dédiée à saint Louis. Il fonda aussi au même lieu un couvent de religieuses de l'ordre de saint François : enfin, en 1565, il se démit de son gouvernement en faveur de son fils, pour passer à celui du Dauphiné. Il mourut à Champigny, le 23 septembre 1582. Il fut marié deux fois, la première à Jacqueline de Longwy, comtesse de Bar-sur-Aube, fille de Jean, et de Jeanne bâtarde d'Angoulême. Sa seconde femme fut Catherine de Lorraine, fille de François, duc de Guise; il n'eut point d'enfans de ce dernier mariage, du premier il eut cinq filles et François de Bourbon qui suit.

Sous lui le gouvernement-général comprenait la Touraine, l'Anjou, le Maine, le comté de Laval, le grand et le petit Perche, le Vendômois, le comté de Blois, les bailliages d'Amboise et du Loudunois, division qui, comme on va le voir, reçut quelques restrictions sous son successeur.

Bourbon (François de), duc de Montpensier, de Châtellerault et de Saint-Fargeau, pair de France,

Digitized by Google

souverain de Dombes, prince de La Roche-sur-Yon, dauphin d'Auvergne, marquis de Mézières, comte de Mortain et seigneur de Champigny, né en 1542. On l'appelait le prince dauphin d'Auvergne, du vivant de son père, auquel il succéda en 1565 jusqu'en 1570 dans le gouvernement de Touraine, suivant les provisions qui lui en furent données par Charles IX à Champigny, le 30 septembre. Peu de temps après il se démit du gouvernement d'Anjou, entre les mains du roi, qui l'en dédommagea par celui d'Orléans et d'Étampes. Les lettres lui en furent délivrées à Moulins le premier mars 1566, et vérifiées au parlement avec les provisions de celui de Touraine le 11 mai suivant; « aux conditions de garder les ordonnances « royaux, de ne rien entreprendre contre l'autorité « de la cour, et de n'avoir qu'un lieutenant en cha- « cun de ses gouvernemens. » On voit par là qu'ils se réduisaient à deux. Son père étant passé depuis au gouvernement de Bretagne, il le remplaça dans celui du Dauphiné, par provisions données au camp de Thonne-Boutonne le 10 septembre 1569. Il s'en démit en 1575, et obtint le gouvernement-général de Normandie, sur la démission du duc d'Épernon, par lettres du 15 juillet 1488. Il y commanda jusqu'à sa mort, arrivée à Lisieux, le 4 juin 1592, à l'âge de cinquante ans. De Renée d'Anjou, marquise de Mézières, en Touraine, il eut un fils unique nommé Henri, né à Mézières le 12 mai 1573, et mort en 1608.

Cossé (Artus de), seigneur de Gonnor, comte de

Digitized by Google

Secondigny, chevalier des ordres du roi, grand-pannetier, maréchal de France, et surintendant des finances, fut pourvu de la charge de gouverneur, lieutenant-général en Touraine, par lettres patentes de Charles IX, vérifiées au parlement le 17 avril 1570. Il eut part aux affaires sous la régence de Catherine de Médicis, mais n'ayant pas gardé assez de mesure dans sa conduite et dans ses paroles, il se rendit suspect d'intelligence avec le duc d'Alençon, et fut enfermé avec le duc de Montmorenci. Cette disgrace ne fit que l'attacher davantage aux intérêts du prince, dont la protection parvint à lui procurer la liberté. Il acquit beaucoup de gloire au siège de Metz, dont il était gouverneur, lorsque cette place fut vainement attaquée par Charles-Quint, avec une armée de cent mille hommes. Il se signala également aux affaires de Saint-Denis et de Moncontour. Il était de petite taille, mais bien fait, et si brave que le duc de Montmorenci, en mourant, le désigna au roi comme l'un des plus capables de lui succéder au commandement des armées. Il obtint le bâton de maréchal, en 1567, et le collier de l'ordre du Saint-Esprit, en décembre 1518. On l'appelait ordinairement le maréchal de Cossé, pour le distinguer de son frère qu'on nommait le maréchal de Brissac. On l'avait surnommé le Maréchal des Bouteilles, parce que, aimant la bonne chère, il ne marchait jamais sans une grande quantité de provisions de toute espèce. Il quitta le gouvernement de la Touraine en l'année 1576, et mourut dans son château de Gonnor

en Anjou, le 15 janvier 1582. Il eut pour père René de Cossé, grand-pannetier et grand-fauconnier de France, et pour mère Charlotte de Gouffier. Devenu veuf de Françoise Du Bouchet, dont il eut trois filles, il épousa en secondes noces Anne-Charlotte Le Roi, dont il n'eut point d'enfans.

La Tour (Henri de), duc de Bouillon, prince de Sedan, vicomte de Turenne et maréchal de France, de 1576 à 1583. Le gouvernement de Touraine et d'Anjou lui fut donné le 14 mai 1576, par lettres de François de France, duc d'Alençon, qui avait en apanage l'Anjou et la Touraine. Castelnau rapporte dans ses Mémoires que Charles IX, ayant eu quelque soupçon qu'il favorisait secrètement le parti protestant en Normandie, lui fit permuter ce gouvernement avec le duc de Montpensier pour celui de Touraine: cependant, nous n'avons trouvé cette particularité dans aucun autre historien. Il eut une très-grande part aux événemens les plus mémorables, tant dans la paix que dans la guerre, sous les rois Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, commanda une compagnie de trente lanciers au siège de La Rochelle, en 1573, combattit pour le roi de Navarre à la bataille de Coutras, en 1586, le suivit au siège de Paris, en 1590, et fut envoyé par lui, en 1591, vers Élisabeth, reine d'Angleterre. Il fut également député vers les princes protestans pour leur demander du secours, défit en 1595 les troupes du duc de Lorraine; enfin, Henri IV le choisit une seconde fois pour aller conclure un traité d'alliance contre les

Digitized by Google

Espagnols avec les états de Hollande et la reine Élisabeth. On l'accusa d'être un des principaux moteurs des troubles qui agitèrent la France sous la régence de Marie de Médicis, jusqu'à la mort du maréchal d'Ancre.

Il termina sa carrière à Sedan, le 25 mars 1623. Son père était François de La Tour, vicomte de Turenne, gouverneur de Bresse, et sa mère Éléonore de Montmorenci, fille du connétable. Jacques VI, roi d'Écosse, en parlant de cette famille, disait qu'elle était une des premières de la chrétienté.

En premières noces, il épousa Charlotte de La Mark, duchesse de Bouillon et princesse de Sedan, morte sans postérité. Malgré cela, il conserva la principauté de Sedan pour ses enfans du second lit, sans avoir égard à la revendication du comte de Maulevrier qui s'en prétendait légitime héritier. De sa seconde femme, Isabelle de Nassau, fille de Guillaume, prince d'Orange, il eut, indépendamment de six filles, Frédéric-Maurice, duc de Bouillon, et Henri de La Tour, devenu depuis si célèbre sous le nom de maréchal de Turenne, l'un des plus grands hommes de guerre que la France eût produits.

Aurilly (Jacques d'), conseiller de François de France, duc d'Alençon et duc apanagiste de Touraine, grand-maître de sa garde-robe, fut nommé par lui, en 1583, au gouvernement de Touraine : mais le duc étant mort en 1584, le roi lui retira ce gouvernement dans la même année.

Joyeuse (Henri de), comte du Bouchage, puis

duc de Joyeuse, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi, grand-maître de sa garde-robe, de 1584 à 1585. Après la mort du duc d'Alençon, Joyeuse fut pourvu par le roi du gouvernement-général de Touraine, d'Anjou, du Maine et du Perche : mais il ne le conserva que peu de temps, ayant été nommé, vers le commencement de 1585, au gouvernement de Languedoc qu'il quitta au mois de septembre 1587 pour entrer aux Capucins, où il fit profession sous le nom de père Ange. Il sortit de son couvent en 1592, à la sollicitation des seigneurs du Languedoc, pour reprendre le gouvernement de cette province pendant les guerres de la Ligue. Il fut fait maréchal de France, en 1596 : mais trois ans après il rentra aux Capucins, où il mourut le 27 septembre 1608, âgé de quarante-six ans. C'est de lui que Voltaire a dit dans la Henriade :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haire.

Son père Guillaume II, vicomte de Joyeuse, avait eu trois garçons de son mariage avec Marie de Bastarnay, héritière du comté du Bouchage. Lui-même avait épousé Catherine de La Valette, dont il eut Henriette-Catherine, femme en premières noces de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et en secondes, de Charles de Lorraine, duc de Guise.

Dubois (Louis), seigneur des Arpentis, chevalier des ordres du roi, maître de sa garde-robe et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordon-

Digitized by Google

nances, fut d'abord lieutenant-général au gouvernement de Touraine, par lettres du 17 janvier 1578, puis gouverneur lieutenant-général vers la fin de 1585. La guerre civile s'étant alors déclarée dans les provinces, il eut ordre de se rendre de suite dans son gouvernement pour apaiser les troubles suscités par les querelles des catholiques et des protestans. Il fit plusieurs réglemens utiles à la discipline militaire dans ces temps de désordre et d'anarchie, et fut décoré du collier du Saint-Esprit, au huitième chapitre tenu par Henri III, le 31 décembre 1585, où il est qualifié de gouverneur lieutenant-général de Touraine.

Il était fils de Louis Dubois, deuxième du nom, chevalier, seigneur des Arpentis, Montreuil, Autrêche, etc., et de Louise, fille de Jacques de Surgères, et avait épousé Claudine, fille de Claude de Robertet, seigneur d'Alluye, et d'Anne Briçonnet. Il mourut en 1588.

Souvré (Gilles de), marquis de Courtenvaux, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, premier gentilhomme de sa chambre, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, fut pourvu de la charge de gouverneur lieutenant-général au duché de Touraine, par Henri III, après la mort de Louis Dubois, avec lequel il avait été reçu chevalier de l'ordre, en 1585. Il se signala à la bataille de Coutras, en 1587, et conserva la ville de Tours sous l'obéissance du roi, pendant les troubles de la Ligue. Il y reçut Henri III avec toute sa cour au mois de

janvier 1589, et fut choisi par Henri IV pour être gouverneur du dauphin Louis. Créé maréchal de France en 1615, il mourut en 1626, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Dès l'année 1610, il s'était démis de son gouvernement en faveur de son fils.

Il avait suivi en Pologne Henri III, qui eut toujours pour lui beaucoup d'affection. Ce prince avait résolu de perdre le maréchal de Montmorenci. « L'exécution de ce projet, dit de Thou, fut commise « à Gilles de Souvré, grand-maître de la garde-robe : « mais Souvré était trop honnête homme et trop en- « nemi de la violence pour obéir aveuglément. Il sut « habilement traîner l'affaire en longueur. Il donna « au repentir le temps de succéder à la haine, et aux « faux bruits de la mort de Damville, frère du maré- « chal, celui de s'évanouir. Ce fut ainsi que le roi, à « qui la reine sa mère avait persuadé que cette mort « était nécessaire, fut malgré lui redevable à Souvré « de la vie de ce grand homme. »

Gilles de Souvré était fils de Jean, seigneur de Courtenvaux, et de Françoise Martel. Il avait épousé Françoise de Bailleul, dont il eut Jean qui suit, et Jacques de Souvré, grand-prieur de France. Ce fut en faveur de Gilles que la terre de Courtenvaux fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de mars 1609.

Souvré (Jean de), marquis de Courtenvaux, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, chevalier de ses ordres, premier gentilhomme de sa chambre, capitaine de Fontainebleau et de cent hommes d'armes

des ordonnances, fut nommé au gouvernement de Touraine, sur la démission de son père, datée du mois de mai 1610.

Le 26 mai 1616, il rendit une ordonnance pour l'embellissement de la ville de Tours, et pour les fortifications que Henri IV avait prescrit d'y faire dès l'année 1591. Cette ordonnance est signée par le père et par le fils, quoique le premier ne fût plus gouverneur depuis 1610. Le fils à son tour se démit de cet emploi entre les mains du roi, dès l'année 1627.

Il avait épousé Catherine, fille de Charles de Neuville, marquis de Villeroi, baron d'Allincourt, dont il eut Louis de Souvré tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 juin 1640, et Charles, marquis de Courtenvaux, qui n'eut que trois filles dont l'une fut mariée au marquis de Louvois.

Coëffier, dit Ruzé (Antoine), marquis d'Effiat, de Chilly et de Longjumeau, baron de Massy et de Cinq-Mars, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses conseils d'état et privé, surintendant des finances, grand-maître des mines et minières de France, et grand-bailli de Touraine.

Le marquis de Courtenvaux s'étant, comme nous l'avons dit, démis du gouvernement de Touraine, celui-ci en fut pourvu par lettres patentes de Louis XIII, données à Villeroi, le 27 juillet 1627. Il s'en démit en 1630 pour passer à celui d'Anjou, ensuite à ceux d'Auvergne et du Bourbonnais. Il fut fait maréchal de France, en 1631.

Le 30 septembre 1610, il épousa Marie, fille de

Jean de Fourcy, surintendant des bâtimens, dont il eut Martin, marquis d'Effiat, Henri, marquis de Cinq-Mars, Jean, abbé de Saint-Sorlin, et Marie première femme de Charles, duc de La Meilleraye, pair et maréchal de France. Le roi l'avait envoyé prendre le commandement de l'armée en Allemagne, lorsqu'il mourut en chemin à Luzzelstein, près Trèves, le 27 juillet 1632.

On peut consulter son article au tome IV de cette Histoire.

Orléans (François d'), comte de Saint-Pol, duc de Fronsac et de Château-Thierri, pair de France et chevalier des ordres du roi. Les provisions en vertu desquelles il fut nommé gouverneur de Touraine sont datées de Paris, le 31 janvier 1630, enregistrées au parlement le 2 mars suivant. Il avait auparavant le gouvernement-général de l'Orléanais, Blaisois, Vendômois et pays Chartrain, dont le roi disposa au mois de février de la même année en faveur de son frère le duc d'Orléans.

Nous voyons qu'il prit possession de son gouvernement de Touraine, et fit son entrée solennelle dans sa capitale, le 13 août 1630 : mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort à Château-Neuf-sur-Loire, le 7 octobre 1631, ne laissant d'Anne de Caumont, marquise de Fronsac, son épouse, auparavant veuve de Claude d'Escars, seigneur de Carency, qu'un fils nommé Éléonor, tué au siège de Montpellier, le 3 septembre 1622.

Il était le deuxième fils de Léonor d'Orléans, duc

Digitized by Google

de Longueville et d'Estouteville, souverain de Neuf-Châtel, marquis de Rothelin, et de Marie de Bourbon, fille unique de François de Bourbon, comte de Saint-Pol, et d'Adrienne d'Estouteville.

Aubépine (Charles de l'), chevalier, marquis de Château-Neuf, abbé de Préaux, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, commandeur de ses ordres, né le 23 février 1580. D'abord conseiller au parlement de Paris, en 1603, il fut envoyé ambassadeur en Hollande, en 1609. Il négocia en 1617 le retour des princes, fut chancelier des ordres du roi, en survivance de son père, l'an 1620; envoyé en 1621 et 1622 vers l'empereur Ferdinand, et vers Bethlem Gabor, prince de Transylvanie, pour réconcilier ces deux souverains dont la mésintelligence mettait l'Allemagne en feu; ambassadeur à Venise, en 1626, puis en Angleterre, en 1629 et 1630, au retour il reçut les sceaux de la main du roi, le 4 novembre, et fut nommé gouverneur lieutenant-général de Touraine par lettres patentes données à Saint-Michel, le 22 juin 1632. Malgré tant d'importans services, devenu suspect au cardinal de Richelieu, le roi lui ordonna de remettre les sceaux entre les mains de La Vrillière, secrétaire d'état, ce qu'il fit à Saint-Germain-en-Laye, le soir du 25 février 1633. Le même jour il fut arrêté et conduit prisonnier au château d'Angoulême, où il demeura jusqu'au mois de janvier 1643. Il fut, du moment de son arrestation, privé de fait de son gouvernement de Touraine. Cependant ce ne fut qu'en 1637 que le roi lui donna un successeur.

Digitized by Google

Henri II de Bourbon, prince de Condé, fut établi par Louis XIII lieutenant-général, commandant pour les provinces de Nivernais, Berri, Bourbonnais, Touraine, Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Haute et Basse-Marche, Limousin, et Haute et Basse-Auvergne. Cette commission est datée de Paris, le 12 août 1631. Il paraît en effet que, déjà en 1632, le prince de Condé commandait à Tours, puisque ce fut lui qui, au moyen de lettres de cachet dont il les menaça, contraignit les membres du corps-de-ville à admettre les jésuites repoussés par eux et par la généralité des habitans.

Lorraine (Henri de), comte d'Harcourt et d'Armagnac, chevalier des ordres du roi, grand-écuyer de France et sénéchal de Bourgogne.

Ce ne fut, comme nous l'avons dit, qu'en 1637 que le roi se décida à retirer définitivement les provisions du marquis de Château-Neuf, qui furent transmises à Henri de Lorraine par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye, le 15 décembre de la même année. Il y est dit : « qu'il avait com-
« mandé l'armée navale avec autant de conduite que
« de valeur, fait descente dans les pays ennemis, et
« remporté tous les avantages qu'on pouvait attendre
« pour la gloire et la réputation des armes de Sa
« Majesté; qu'il avait donné des preuves signalées de
« son courage dans l'action des îles de Sainte-Mar-
« guerite et de Saint-Honorat en Provence, que
« quoique les ennemis eussent fortifié ces îles avec
« tant de soin, de peine et de travail, qu'on croyait

« cette entreprise une des plus difficiles et hasardeuses « qui se fussent trouvées depuis un fort long temps, « néanmoins il avait attaqué les retranchemens des « ennemis avec tant de conduite et de courage qu'il « les avait chassés. »

Le 4 janvier 1638, il prêta serment de fidélité entre les mains du roi à Saint-Germain-en-Laye, et ses lettres furent enregistrées au parlement le 27 avril suivant. En 1642, il se démit de ce gouvernement pour celui de Guienne; en 1643, il obtint la charge de grand-écuyer, et fut envoyé dans la même année ambassadeur en Angleterre. De là il passa avec le titre de vice-roi en Catalogne, et eut ensuite le gouvernement d'Alsace, dont il se démit pour celui d'Anjou. Il mourut subitement le 25 juillet 1666.

Il était le second fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, grand-écuyer de France, et de Marguerite Chabot.

De son mariage avec Marguerite de Combout, veuve d'Antoine Delage, duc de Puy-Laurens, sortirent cinq garçons et une fille : 1° Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand-écuyer de France; 2° Philippe, dit le chevalier de Lorraine; 3° Alphonse-Louis, chevalier de Malte, général des galères de la religion; 4° Raymond-Béranger, abbé de Saint-Faron; 5° Charles, comte de Marsan; 6° Armande-Henriette, abbesse de Notre-Dame de Soissons.

Pottier (Louis), marquis de Gesvres, maréchal-de-camp, bailli de Caen et de Valois, de 1642 à

1643. Le roi lui donna le gouvernement de Touraine aussitôt que le comte d'Harcourt fut nommé à celui de Guyenne; mais il n'en jouit que pendant à peu près l'espace de dix mois, car il fut tué le 6 août de l'année suivante, au siège de Thionville, n'étant âgé que de trente-trois ans, sans avoir été marié, et fort regretté à cause de sa bravoure et de ses autres qualités. Il était fils de René Potier, duc de Tresmes, pair de France, capitaine des gardes-du-corps du roi, et de Marguerite de Luxembourg.

Aubépine (Charles de l'), de 1643 à 1650. Louis XIV étant monté sur le trône, le marquis de Château-Neuf sortit enfin de sa prison après dix années d'une injuste captivité. Le roi lui rendit son gouvernement de Touraine, le 29 décembre de cette même année, immédiatement après la mort du marquis de Gesvres. Le mercredi 2 mars 1650, il reçut une seconde fois les sceaux des mains du même La Vrillière à qui il les avait remis en 1633. Ce fut alors qu'il donna sa démission du gouvernement de Touraine; mais l'âge et la prison ayant affaibli sa santé, il rendit les sceaux au président Molé, le 3 avril 1651, et mourut à Leuville, près Montlhéri, le 26 septembre 1653, âgé de soixante-treize ans et demi. Son corps fut porté à Bourges, où il eut un tombeau sur lequel on lisait son épitaphe.

Son père était Guillaume de l'Aubépine, seigneur de Château-Neuf-sur-Cher, chancelier des ordres du roi, et sa mère Jeanne Bochetel.

Aumont (César d'), marquis d'Aumont et de Clair-

Digitized by Google

vaux, vicomte de La Guerche en Touraine, seigneur d'Ivry-les-Châteaux, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, chevalier de ses ordres et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Après la démission du marquis de Château-Neuf, il fut pourvu du gouvernement de Touraine, au mois de juin 1650. Ce fut de son temps que l'on déblaya et que l'on forma à Tours la place qui porte encore son nom, quoique depuis quelque temps on lui ait imposé celui de place du Cirque. Comme il n'y avait point alors d'issue pour aller au Mail, on en pratiqua une au moyen d'un terrain qu'on acheta de la famille Chaloineau dont cette rue a pris et conserve le nom. Il mourut le 20 avril 1661.

Il était fils aîné de Jacques d'Aumont, baron de Chappes, gentilhomme de la chambre du roi, prévôt de Paris, et de Charlotte-Catherine de Villequier, et par conséquent petit-fils du maréchal d'Aumont, qui avait servi les rois Henri III et Henri IV avec un égal succès à la guerre et dans les négociations.

Sa première femme fut Renée de Laval, fille de René aux Épaules, dit Laval, et sa seconde fut Marie Amelot de Carnetin, de laquelle il eut cinq filles et un garçon mort en bas âge.

Beauvilliers (François de), duc de Saint-Aignan, pair de France, comte de Séry, vicomte de Jalongnes, baron de La Ferté-Hubert, de La Salle et de Chémery, seigneur de Montigny-la-Grange, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, enfin gouverneur de ville et citadelle du Hâvre.

Digitized by Google

La charge de gouverneur-lieutenant-général de Touraine, vacante par la mort du marquis d'Aumont, lui fut accordée par lettres patentes données à Fontainebleau, le 1er mai 1661. Il s'en démit en 1664.

Il commença par servir pendant les années 1634 et 1635, en qualité de capitaine d'une compagnie de chevau-légers, dans l'armée que le cardinal de La Valette commandait en Allemagne. Il se distingua surtout au combat de Steinbruck en Alsace, sous le duc de Rohan, ainsi qu'à la retraite de Mayence où, avec quatre cents chevaux, il soutint par sa valeur et sa prudence l'effort de plus de quatre mille cavaliers ennemis, étant resté seul de tous les commandans à la tête de son escadron. En 1636, il se trouva au siège de Dôle, où il fut blessé à la cuisse, ensuite à ceux de Corbie, de Landrécies, de Chimay, de Barlemont, de Maubeuge et d'Yroi. Il était au passage de Colme, en 1645, et à la prise du fort de Lincke, en 1649. Lors de la première guerre civile, il rendit au roi un service important en lui amenant à Saint-Germain quatre cents gentilshommes qu'il avait levés à ses frais, et en 1650 en remettant sous son obéissance la grosse tour de Bourges, et plusieurs châteaux en Berri. Chevalier de l'ordre en 1661, il fut créé duc et pair en 1663, et mourut le 16 juin 1687. Il aimait et cultivait les lettres. On a de lui quelques poésies éparses dans différens recueils et qui l'avaient fait admettre à l'académie française.

Il était fils aîné d'Honorat de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan, mestre-de-camp de la cavalerie

légère de France, et de Jacqueline, fille du maréchal de Montigny. En premières noces il avait épousé Antoinette Servien, dont il eut douze enfans, cinq garçons et sept filles. Il eut encore deux garçons et une fille de sa seconde femme, Françoise Géré de Rancé.

Son fils Paul, duc de Saint-Aignan, fut gouverneur du duc de Bourgogne, père de Louis XV, et mérita que l'académie française proposât son éloge pour sujet de l'un de ses prix.

Courcillon (Philippe de), marquis de Dangeau, comte de Mesle et de Civray, baron de Sainte-Hermine, de Saint-Amand et de Bressuire, seigneur de La Bourdaisière et de Chausseraye, fut pourvu du gouvernement de Touraine par lettres patentes données à Saint-Germain en Laye, le 4 mars 1664, sur la démission du duc de Saint-Aignan.

Après avoir été colonel du régiment du Roi, il fut nommé aide-de-camp de Sa Majesté, en 1672, et continua toujours de servir en cette qualité dans toutes les campagnes que le roi fit depuis. En 1679, il fut choisi pour être placé auprès du dauphin, et en 1685, pour être chevalier d'honneur de la dauphine, sur la démission du duc de Richelieu que le roi venait de nommer pour exercer le même emploi auprès de la duchesse de Bourgogne, et d'envoyer au-devant de cette princesse pour la recevoir aux frontières de France et de Savoie. Le 30 décembre 1688, il reçut le collier de l'ordre du Saint-Esprit, et en 1691,

après la mort de Louvois qui était grand-vicaire de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, il en fut nommé grand-maître au spirituel et au temporel, tant de çà que de là les mers. L'année suivante, le roi le fit conseiller-d'état d'épée. L'académie française l'admit au nombre de ses membres, en 1667, et celle de Padoue en 1680. Le roi le désigna en 1687, après la mort du duc de Saint-Aignan, pour être le protecteur de l'académie d'Arles. Il fut aussi employé dans plusieurs ambassades.

Il tenait son nom du château de Courcillon sur les confins du Maine et de la Touraine. Sa famille, l'une des plus anciennes de France, était alliée à celles de Craon, Perrenay, Montfort, Chabot, Saintré, Tais, Liancourt, en un mot à ce qu'il y avait de plus illustre. Le roi les avait toujours traités de cousins, jusqu'à l'époque où ils changèrent de religion.

Le marquis de Dangeau, né en 1638, mourut à Paris, en 1720, âgé de quatre-vingt-deux ans. Ses mémoires, long-temps connus manuscrits, n'ont été imprimés par extrait qu'en 1817.

Il avait fait recevoir en survivance du gouvernement de Touraine le marquis de Courcillon, son fils, qui mourut avant lui. Celui-ci avait pour mère Sophie de Bavière, comtesse de Loevenstein, sœur du cardinal prince de Furstemberg, seconde femme du marquis de Dangeau, qui, de son premier mariage avec Françoise Morin, sœur de la maréchale d'Estrées,

Digitized by Google

n'eut qu'une fille mariée à Honoré-Charles Dalbert, duc de Chevreuse, auquel elle porta en dot tous les biens de la maison de Courcillon.

Bourbon-Condé (Charles de), comte de Charolais, pair de France, chevalier des ordres du roi, né le 19 juin 1700. Il partit secrètement de Chantilly, en 1717, pour aller faire la campagne de Hongrie, en qualité de volontaire dans l'armée impériale contre les Turcs. Après cette campagne il voyagea en Italie, et de là se rendit en Bavière, et fit un assez long séjour à la cour électorale de Munich. Il revint en France, en 1720, et le 16 juin, fut admis au conseil de régence. Le 9 septembre suivant il succéda au marquis de Dangeau dans le gouvernement de Touraine. Il représenta le comte de Toulouse à la cérémonie du sacre de Louis XV, le 25 octobre 1722, fut fait chevalier des ordres dans l'église de Reims, le 27 du même mois, et mourut sans alliance en 1760.

Il était fils de Louis III de Bourbon-Condé, et de Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, appelée auparavant mademoiselle de Nantes, fille de Louis XIV.

Choiseul (Étienne-François), d'abord duc de Choiseul-Stainville, ensuite duc de Choiseul-Amboise, pair de France, grand-bailli des Vosges et de Mirecourt, fut colonel du régiment de Navarre, en 1745; brigadier des armées, en 1746; maréchal-de-camp, en 1748; ambassadeur à Rome, en 1753, et à Vienne, en 1759; chevalier des ordres du roi et de

Digitized by Google

la Toison-d'Or, en 1761; ministre de la guerre la même année jusqu'à la paix; colonel-général des Suisses et Grisons, en 1762; ministre des affaires étrangères, en 1768; enfin ministre de la marine, et pour la seconde fois, des affaires étrangères.

Après la mort du comte de Charolais, en 1760, il obtint le gouvernement de la Touraine, où il s'était établi par l'acquisition de la terre de Chanteloup, dont il fit rebâtir le château avec beaucoup de magnificence.

Le duc de Choiseul, sacrifié dans des intrigues de cour au parti des ducs d'Aiguillon et de Richelieu, appuyés par la favorite Dubarri, se vit exiler à Chanteloup, en 1770. Ce fut là qu'il composa et qu'il imprima lui-même sa comédie intitulée : « Le Royaume « d'Arlequinerie, ou Arlequin prince héréditaire, de- « venu homme d'esprit par amour, » satire fort médiocre contre Louis XV, dont il n'aurait pas dû oublier les bienfaits. Malgré sa disgrace, il ne fut pas privé de son gouvernement de Touraine, qu'il conserva tant qu'il vécut. Il était né en 1719, et mourut à Paris en 1785.

Il était fils de François-Joseph de Choiseul, deuxième du nom, baron de Stainville, et de Beaupré, que le comte de Stainville son oncle maternel avait institué son héritier universel, à la charge de prendre son nom et ses armes. Sa mère était Françoise-Louise de Bassompierre.

Le 12 décembre 1750, il épousa Louise-Honorine Crozat du Châtel, de laquelle il n'eut point d'en-

fans. Nous avons déjà parlé de lui à l'article d'Amboise.

Estaing (Jean-Baptiste-Charles-Henri, comte d'), marquis de Saillans et de Château-Regnault, vicomte de Ravel, lieutenant-général des armées, vice-amiral de France, chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne de première classe, citoyen de l'état de Georgie, fut d'abord colonel d'un régiment d'infanterie, passa dans l'Inde en qualité de brigadier, et fut fait prisonnier en 1759, au siège de Madras. Relâché sur parole, il n'en porta pas moins les armes; il équipa deux bâtimens, détruisit le comptoir de Gomron dans le golfe Persique, et s'empara de tous les établissemens anglais dans l'île de Sumatra : mais pris une seconde, il fut envoyé en Angleterre, et jeté dans un cachot à Portsmouth. En 1763, il fut fait lieutenant-général des armées navales, chevalier des ordres du roi et gouverneur de Saint-Domingue, en 1764, jusqu'en 1766. La France, en 1778, ayant envoyé des forces de terre et de mer au secours de la nouvelle Angleterre, il y commanda une escadre de douze vaisseaux, et prit l'île de la Grenade, après avoir échoué devant celle de Sainte-Lucie. Blessé deux fois au siège de Savanah, qu'il manqua de prendre par un délai de vingt-quatre heures imprudemment accordé à l'ennemi, il fut contraint de repasser en France, en 1780. L'année suivante il eut le commandement d'une flotte qu'il ramena heureusement de Cadix à Brest, et il était

Digitized by Google

encore à la tête des flottes combinées de France et d'Espagne, lorsque la paix se fit en 1783, entre la France et l'Angleterre.

La mort du duc de Choiseul, en 1785, lui procura le gouvernement de Touraine, où, comme son prédécesseur, il avait ses principales possessions. Ce fut à ce titre, qu'en 1787, il fut nommé à l'assemblée des notables. Dans les crises de la révolution il crut pouvoir ménager les deux partis, et se rendit suspect à la cour, comme il le fut ensuite aux comités de la Convention, qui le firent périr sous la hache révolutionnaire, le 29 avril 1793, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était né en 1729, de Charles-François d'Estaing, marquis de Saillans, et de Marie-Henriette, fille de François-Édouard Colbert, marquis de Maulévrier.

En 1746, il avait épousé Marie de Rousselet de Château-Regnault, fille du maréchal de ce nom, de laquelle il eut, en 1758, un fils mort à l'âge de dix ans, en qui s'éteignit la famille d'Estaing qui datait au moins du douzième siècle.

Il portait de France au chef d'or. On rapporte à ce sujet, qu'un d'Estaing combattant, en 1214, à la bataille de Bovines auprès de Philippe-Auguste, et lui ayant sauvé la vie, obtint de ce monarque le privilège de porter sur son écu les armes de France.

Le comte d'Estaing aimait et cultivait les lettres. Il est auteur d'un petit poëme intitulé *le Rêve*, Paris, 1755, in-12, et des *Thermopyles*, tragédie de

circonstance, Paris, 1792, in-8. Il fut le dernier des gouverneurs de Touraine, dont les fonctions et le titre furent abolis en 1790.

§ III.

LIEUTENANS-GÉNÉRAUX DU ROI AU GOUVERNEMENT DE TOURAINE.

Les lieutenans-généraux, avant que François Ier eût institué des gouverneurs, avaient dans les provinces le même emploi et la même autorité que ceux-ci eurent depuis. Ils étaient chargés de maintenir les sujets dans l'obéissance due au souverain, de rassembler la noblesse en cas de guerre, en un mot, de faire tout ce qu'eût fait le monarque lui-même, s'il eût été présent. Cependant leurs fonctions embrassaient plus particulièrement tout ce qui concernait les armes; ils avaient en conséquence la direction des gens de guerre dans leur département qui, par rapport à nous, ne se bornait pas toujours à la Touraine, mais qui souvent comprenait aussi l'Anjou, le Maine, le Poitou, l'Aunis, et quelquefois aussi le Limousin et la Saintonge.

Dans le principe, la commission qu'ils recevaient du roi n'était que pour une année. Lorsqu'elle était expirée, il leur fallait de nouvelles lettres s'ils n'étaient pas remplacés. Par la suite la durée de leurs fonctions fut indéterminée.

Louis de Bourbon et François, son fils, tous les

deux princes du sang, avaient eu sous Charles IX le gouvernement de la Touraine : mais étant obligés d'être presque toujours à la cour, il s'attribuèrent le droit de se choisir des lieutenans pour les remplacer pendant leur absence, ce qui mit le roi dans la nécessité d'y établir aussi un lieutenant de sa part, afin de balancer l'autorité du gouverneur, et c'est pour cela qu'il prit le titre de lieutenant-général du roi. Cette double autorité ayant beaucoup plus d'inconvénient que d'avantage, on ôta bientôt aux gouverneurs le droit usurpé de nommer leurs lieutenans, et les rois se le réservèrent à eux seuls.

Guy, septième du nom, comte de Forêt, est le premier que nous trouvions avoir été revêtu, en 1347, du titre de lieutenant-général du roi *ès parties de Poictou, Sainctonge, Touraine, Limousin et autres pays circonvoisins.* Il était fils aîné de Jean, comte de Forêt. Il épousa Jeanne, fille de Louis Ier, duc de Bourbon et de Clermont, surnommé le Grand, et de Marie de Hainaut. De cette alliance sortit Jeanne de Forêt, dame d'Ussel, femme de Béraud II, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne.

Saintré (Jean de), connu dans l'histoire sous le nom du Petit Jehan de Saintré, chambellan du roi Jean, sénéchal d'Anjou et du Maine, fut établi, vers l'an 1351, lieutenant-général du roi dans les provinces de Touraine, Poitou, et autres lieux circonvoisins. Il était né en Touraine et fut amené à la cour de Philippe de Valois, à l'âge de treize ans, par le

seigneur de Pouilly, son parent. Ce fut un des plus vaillans chevaliers de son temps ; il resta toute sa vie incommodé des blessures qu'il avait reçues, en 1356, à la bataille de Poitiers, et mourut au Pont-Saint-Esprit sur le Rhône, le 13 octobre 1368, âgé de cinquante-cinq ans. (*Voy.* son article dans notre Biographie, tome IV.)

Clermont (Jean de), dit de Nesle, chevalier, seigneur de Chantilly, vicomte d'Aunay, maréchal de France, fit les fonctions de lieutenant-général de Touraine, au mois de mai 1356, visita les fortifications de la ville et du château de Tours, accompagné des principaux de la noblesse de la province qui étaient venus pour le complimenter, et y ordonna quelques ouvrages : mais il fut tué quatre mois après la bataille de Poitiers.

Froissard rapporte que la veille du combat, pendant une suspension d'armes, il eut un démêlé avec Jean Chandos, l'un des plus vaillans chevaliers d'Angleterre, et il en décrit ainsi le sujet. Pendant la suspension d'armes obtenue par l'entremise du cardinal de Périgord qui voulait faire la paix entre les deux couronnes, Chandos vint visiter le camp français. Clermont de son côté voulut aller voir celui des Anglais, où il remarqua que la bannière de Chandos portait sa devise, c'est-à-dire *une dame bleue ouvrée de bordures à rais de soleil.* Il s'arrêta devant Chandos, et lui demanda fièrement depuis quand il portait sa devise. L'Anglais lui répondit sur le même ton : Depuis quand portez-vous la mienne? car elle

est aussi bien à moi qu'à vous. Clermont repartit : Je vous ferai voir demain que vous n'avez pas droit de la prendre. Et vous me trouverez prêt à la défendre, répliqua Chandos. Clermont ajouta en en se retirant, que c'étaient là les manières ordinaires des Anglais, qui prennent des Français ce qui leur semble beau, sans rien inventer d'eux-mêmes. Ces paroles furent cause de sa mort; car le lendemain, jour de la bataille, son cheval ayant été tué sous lui, les Anglais ne voulurent pas le recevoir à rançon, et lui ôtèrent la vie, pour se venger de ce qu'il avait dit de leur nation.

Il avait été lieutenant du roi en Picardie, en 1353, avant que de l'être en Touraine. Il était le second fils de Raoul de Clermont, seigneur de Mongobert, et de Jeanne de Chambly. Son épouse, Marguerite de Mortagne, vicomtesse d'Aunay, le fit père de Jean de Clermont, marié à Claire de Lezay de Boëslec.

Louis, fils de France, comte d'Anjou et du Maine, et depuis duc de Touraine, second fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, succéda, en 1356, à Jean de Clermont dans la lieutenance-générale de Touraine, dont il fut pourvu par Charles, duc de Normandie, son frère aîné, qui prit le gouvernement du royaume pendant la prison du roi, son père. On trouve dans les archives de la maison-de-ville de Tours, qu'il ordonna divers ouvrages pour la défense de cette ville, dont il donna ses lettres le mercredi avant la Toussaint de l'an 1359.

Craon (Guillaume de) surnommé le Grand, vicomte de Châteaudun, chambellan de Philippe de Valois et du roi Jean, remplaça le duc d'Anjou vers la fin de l'année 1357, et fut nommé lieutenant-général des parties de Touraine, d'Anjou, du Maine et de Bretagne. Il porta depuis le titre de lieutenant de M. le duc de Normandie, dauphin de Viennois pour ces mêmes provinces.

C'était le troisième fils d'Amaury de Craon, troisième du nom, dernier sénéchal héréditaire de Touraine, et d'Isabeau de Sainte-Maure. Il épousa Marguerite de Flandre, vicomtesse de Châteaudun, dont il eut sept enfans. Il mourut vers 1384.

Larchevêque (Guillaume), seigneur de Parthenay, de Semblançay, de Saint-Christophe, de Bezay et des Ponts-de-Tours; lieutenant-général pour le roi ès-parties de Touraine, Poitou et Saintonge, entre les rivières de Loire et de Charente, par nomination du mois de décembre 1358.

Il était fils unique de Jean Larchevêque, premier du nom, seigneur de Semblançay, et avait épousé Jeanne de Mathefelon.

Boucicaut (Jean Le Meingre de), premier du nom, maréchal de France, donna, le 10 février 1361, ses lettres en qualité de lieutenant-général du roi en Touraine, par lesquelles il accorda aux habitans de la ville de Tours un certain droit de péage pour les mettre à même de faire face à une somme de dix-huit mille moutons d'or qu'ils étaient obligés de

Digitized by Google

payer (1) à la charge qu'il en serait employé quatre mille à la clôture et fortifications de la ville. Il y a un autre titre de l'an 1367, où il prend seulement la qualité de capitaine pour le roi ès-parties de Poitou, de Touraine, Limousin et autres pays circonvoisins.

Nous parlerons plus amplement de lui dans notre biographie.

Bueil (Jean de), seigneur de Montrésor, conseiller et chambellan du roi, grand-maître des arbalétriers de France. Il fut envoyé, l'an 1369, en qualité de lieutenant-général, pour commander les gens de guerre en Touraine, Anjou et Poitou. Froissard dit qu'ils se montaient à vingt mille combattans, dont Jean de Bueil était capitaine avec Louis de Saint-Julien et Guillaume Des Bordes. Saint-Julien était capitaine et gouverneur de La Roche-Pozay, et Des Bordes l'était de La Haye. De Bueil et Duguesclin chassèrent, en 1369, les Anglais qui occupaient ces différentes places, ainsi que le château de Preuilly.

Il avait épousé Marguerite de Clermont, dame de Marmande, dauphine d'Auvergne, dont il eut Jean, sire de Bueil, qui fut amiral de France.

Monberon (Jacques de), seigneur d'Avoir, conseiller et chambellan du roi, fils de Robert et d'Yolande de Mathas, était un des plus zélés partisans du duc de Bourgogne. Il fut nommé, vers la fin de

(1) Le mouton d'or fin, de 52 au marc, pesait 3 deniers 6 grains, et valait 25 sous d'alors, ou 24 fr. 50 cent. d'aujourd'hui.

1416, lieutenant-général pour le roi en Touraine, où il fit, en 1418, quelques réglemens dans lesquels il s'intitule lieutenant-général pour le roi ès-parties de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Poitou, Saintonge et La Rochelle. On voit aux archives de Tours une lettre de Jean II, duc de Bourgogne, dont l'adresse est *à notre cher et bien-aimé cousin, le sieur Monberon, maréchal de France et gouverneur de Touraine* : mais dans tous les autres actes il est seulement qualifié de lieutenant-général.

Il fut fait maréchal de France à la place de Pierre de Rieux, seigneur de Rochefort, qui avait suivi le parti du dauphin Charles, régent du royaume pendant la maladie de Charles VI, son père, et qui fut destitué le 22 janvier 1421.

De sa première femme Marie, fille de Renaud de Maulévrier, et de Béatrix de Craon, il eut deux enfans, savoir : François, baron de Monberon, et Yoland, femme de Michel-Juvénal des Ursins. Sa seconde femme fut Marguerite, comtesse de Tonnerre.

Nous sommes fondé à croire qu'entre Jean de Bueil et lui il existe une lacune que toutes nos recherches n'ont pu nous mettre à même de remplir; car, comme nous l'avons dit, ces sortes de commissions n'étant que pour un an, sauf renouvellement, il ne doit pas paraître probable qu'il n'y ait eu aucun autre lieutenant-général dans un espace de plus de quarante ans, c'est-à-dire depuis 1369, époque de la nomination de Jean de Bueil, jusqu'à celui-ci, en 1416.

Digitized by Google

Harcourt (Jean d'), comte d'Aumale et de Mortain, seigneur d'Anvers et de Quatre-Mare, né en 1396; lieutenant et capitaine-général de Normandie, capitaine de la ville et château de Rouen, ainsi que de la forteresse de Sainte-Catherine-du-Mont, par provisions du 14 avril 1417, fut nommé lieutenant-général pour le roi, dans les provinces de Touraine, d'Anjou et du Maine, et il y en exerça les fonctions en 1422 et 1423. Il défit les Anglais sur les frontières du Maine et de la Bretagne, vers le commencement de 1424, tuadu qu'ils s'en retournaient chargés de butin, et emmenaient avec eux beaucoup de prisonniers. Il leur tua quatorze cents hommes sur la place, et plus de trois cents dans leur retraite, leur reprit tout leur butin, et fit prisonnier leur chef Alexandre, frère du comte de Suffolk. Il fut tué le 17 août de la même année, à la bataille de Verneuil-au-Perche. Il était fils de Jean VIII, comte d'Harcourt et d'Aumale, et de Marie d'Alençon.

Il avait épousé Marguerite de Preullay, vicomtesse de Dreux. On assure cependant qu'elle ne fut point sa femme, et que leur fils, Louis d'Harcourt, archevêque de Narbonne, fut légitimé par lettres du roi données à Ruffec, au mois d'avril 1424.

Orléans (François I), premier du nom, comte de Dunois et de Longueville, grand-chambellan de France, gouverneur du dauphin de Viennois, fils de Louis XI.

On ne voit point qu'après la mort de Jean d'Harcourt, il ait été nommé d'autres lieutenans-généraux

Digitized by Google

pour le roi, jusqu'à celui-ci, qui en eut les provisions pour les pays de Touraine, Anjou, Maine et Poitou, par lettres patentes du grand-sceau, données à Paris, par Louis XI, le 22 avril 1474. Sa commission expirant, il en reçut une nouvelle, également pour un an, datée du Plessis, le 21 janvier 1475.

Il était né de Jean d'Orléans, comte de Dunois et de Longueville, connu dans l'histoire sous le nom de bâtard d'Orléans. Il épousa Agnès de Savoie, sœur de la reine Charlotte, femme de Louis XI, dont il eut François II, duc de Longueville.

Beaumont (Jacques de), seigneur de Bressuire, de La Haye, de Lamothe Saint-Héraye, de Beaumont-la-Ronce, de Lezay, etc., capitaine de cent arquebusiers, sénéchal de Poitou et d'Angoumois, et chambellan du roi Louis XI, qui le choisit, en 1479, pour commander ses troupes dans les provinces de Touraine et d'Anjou, avec le titre de lieutenant-général. Il était fils d'André de Beaumont, seigneur de Lezay, et de Jeanne de Torsay. Sa femme, Jeanne de Rochechouart-Mortemar, ne lui donna que trois filles.

On remarque encore ici une interruption dans les lieutenans-généraux. Il est probable qu'il n'en fut point nommé sous Charles VIII, Louis XII et François Ier : du moins n'en trouve-t-on aucunes traces.

Champagne (Jean de), sire de Pescheseul, Parcé, Avoisé, Ravaudun, Vallon, Clervaux, Bailleul, le Plessis-Fourmantière, le Plessis-Tacé, Crénon, la Réaulté, Martigny, Beaumont, Duretal, Lézigné,

Saint-Bernard, Magne, Béru, Longchamps, Briant, Bessé et la Vauvrille, premier baron du Maine, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, fut créé, en 1542, par le roi Henri II, lieutenant-général des provinces de Touraine, d'Anjou et du Maine. Il était connu sous le nom de Grand-Jean, à cause de sa taille élevée. Sa haine contre les protestans dégénérant en cruauté réfléchie, il en fit noyer un grand nombre dans le vivier de sa terre de Pescheseul, qu'il appelait le grand Gobelet. Son fanatisme allait si loin que peu s'en fallut, dit-on, qu'il ne fît subir le même sort à sa femme, sur le simple soupçon qu'elle inclinait vers la réforme. Il sauva la vie à Charles IX, qui avait pensé périr dans la Sarthe, en 1571, et mourut à Pescheseul le 3 juillet 1576.

Il était fils de Pierre III, sire de Champagne, et d'Anne de Fourmantière. Sa femme, anne de Laval, lui donna deux fils et deux filles.

Brichanteau (Nicolas de), seigneur de Beauvais et de Nangis, chevalier des ordres du roi, et capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Ce fut le duc de Montpensier, gouverneur en chef de la Touraine, qui l'en créa lieutenant-général en 1562. Il fit preuve de beaucoup de bravoure à la bataille de Dreux, où il reçut plusieurs blessures graves, des suites desquelles il mourut dans son château de Nangis, en 1564, laissant de sa femme Jeanne Daguerre, Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis,

grand-amiral de France, mort en 1617. Il était fils de Louis de Brichanteau et de Marie de Veres.

Chabot (Paul de), seigneur de Clairvaux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances. Il fut lieutenant-général de Touraine, également par nomination, en 1563, de Louis, duc de Montpensier. Quoiqu'il prît le titre de lieutenant-général du roi, en la ville de Tours et pays de Touraine, en l'absence de monseigneur le duc de Montpensier, il n'en est pas moins vrai qu'il n'était que l'un de ces lieutenans que les gouverneurs se choisissaient eux-mêmes. Celui qui précède était dans le même cas. On trouve une ordonnance de Paul de Chabot, du 21 août 1563, interprétative d'un réglement fait la veille par le duc de Montpensier pour la police de la ville de Tours.

Il était fils de Robert de Chabot, seigneur d'Aspremont, et d'Antoinette d'Illiers. Il avait épousé Jacqueline, fille de Jacques de Montigny, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Le Roi (François), comte de Clinchamp, seigneur de Chavigny et de La Baussonnière, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances et de cent gentilshommes de la maison du roi, fut créé chevalier de ses ordres, le 31 décembre 1578, et pourvu de la charge de lieutenant-général des provinces d'Anjou, de Touraine et du Maine, par la faveur du duc de Guise, et pour partager l'autorité du duc de Montpensier, gouverneur en chef. Il reste plusieurs réglemens qu'il fit à Tours pour la disci-

pline militaire, pour la garde et la défense de la ville, pendant les années 1562, 1563, 1564 et 1565, ce qui prouve qu'il exerçait concurremment avec les deux précédens. Le roi le nomma depuis gouverneur du château de Chinon.

Ce fut en sa faveur que la terre de Clinchamp fut érigée en comté par lettres patentes du mois de décembre 1565. Il mourut aveugle, le 18 février 1606, âgé de quatre-vingt-sept ans, ne laissant point d'enfans de ses deux femmes Antoinette de Turenne, et Renée d'Avaugour, dite de Bretagne. Son père était Louis Le Roi, seigneur de Chavigny, capitaine des gardes du roi.

Tripier (Innocent), seigneur de Monterud et de Pleumartin, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur et lieutenant-général des pays et duchés d'Orléans et d'Étampes, et aux pays de Touraine, Maine, comtés de Laval, grand et petit Perche, Blois, Dunois, bailliages d'Amboise et de Loudunois pour le prince dauphin. Après lui les lieutenans-généraux au gouvernement de Touraine furent nommés indépendamment et sans le concours du gouverneur en chef.

Prie (René de), baron de Toucy, seigneur de Monpépon, chevalier des ordres du roi, conseiller en son conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes, lieutenant-général aux pays et duché de Touraine, depuis 1568 jusqu'à 1577.

C'est un des hommes qui aient le mieux mérité de la province par sa conduite pleine de sagesse et de modération, pendant les guerres intestines suscitées

Digitized by Google

par la différence des opinions religieuses. Après les déplorables excès auxquels les deux partis s'étaient portés en Touraine, il sut si bien se concilier l'estime et l'affection de l'un et de l'autre qu'il eut le talent, sinon de les réunir, ce qui était impossible, du moins de les maintenir en paix et de les empêcher de faire aucune entreprise de la nature de celles qui avaient déjà fait répandre tant de sang. Ce fut surtout dans l'horrible journée de Saint-Barthélemi que la province recueillit le fruit de sa prudence et de son humanité. La Touraine resta calme et dut se trouver heureuse de n'avoir pas un gouverneur du caractère de Jean de Champagne, car à coup sûr des flots de sang auraient inondé cette province, où les protestans étaient en grand nombre. Nous avons déjà rendu hommage à la noble résistance qu'il opposa à des ordres sanguinaires.

Il était fils d'Edme de Prie, baron de Toucy, et de Charlotte de Rochefort-Pleuvant, et avait épousé, le 19 novembre 1559, Jossine de La Selle, fille d'Antoine, seigneur de Beusville.

Dubois (Louis), seigneur des Arpentis, fut pourvu de la charge de lieutenant-général au gouvernement de Touraine, par lettres patentes du roi Henri III, du mois de novembre 1577, vérifiées au parlement, le 17 janvier 1578. Il fut depuis nommé au gouvernement en chef la Province, ainsi qu'on l'a vu au paragraphe précédent, auquel nous renvoyons.

La Châtre (Claude de), chevalier, baron de la Maison-Fort, chevalier des ordres du roi, capitaine

de cent hommes de ses ordonnances et gentilhomme ordinaire de sa chambre, fut d'abord page du connétable de Montmorenci, qui contribua beaucoup à son avancement pendant ses premières campagnes. S'étant ensuite attaché au duc de Guise, il se jeta dans le parti de la Ligue, pour lequel il s'empara du Berri, ce qui lui valut d'être nommé par ce même parti maréchal de France, en 1585. Il avait été nommé lieutenant-général au gouvernement de Touraine et des villes d'Amboise, Loches, Châtillon-sur-Indre, Buzançais, Loudun et pays Loudunois. Ce fut lui qui, en 1591, facilita l'évasion du prince de Joinville, détenu au château de Tours.

S'étant réconcilié avec Henri IV, il lui remit les villes d'Orléans et de Bourges, et fut confirmé par lui dans la charge de maréchal de France. Il fit les fonctions de connétable de France, au sacre de Louis XIII, qui lui donna, la même année, le commandement de l'armée qu'il envoyait dans le pays de Juliers. Il mourut le 18 décembre 1614, âgé de soixante-dix-huit ans.

Il était fils aîné de Claude de La Châtre, baron de la Maison-Fort, et de Catherine de Menou, fille de Jean de Menou. De Jeanne Chabot, son épouse, il eut Louis de La Châtre, comme lui maréchal de France.

Ruzé (Henri d'Effiat, dit), marquis de Cinq-Mars, grand-écuyer de France, né en 1612. Son père, ayant été nommé gouverneur de Touraine, lui fit obtenir, en 1628, quoique âgé seulement de seize

ans, les provisions de lieutenant-général pour le roi, dans la même province. Il en exerça les fonctions jusqu'en 1632, époque où il s'en démit en faveur du marquis de Ruffec.

C'était le second fils du maréchal d'Effiat, dont nous avons parlé à l'article des gouverneurs, et de Marie de Fourcy. Par la faveur du cardinal de Richelieu, il fut nommé capitaine des gardes et grand-maître de la garde-robe, en 1537, puis grand-écuyer de France, en 1639. Le grand crédit dont il jouissait auprès de Louis XIII ayant donné de l'ombrage au cardinal, celui-ci le traita fort durement, et lui défendit de se trouver dorénavant, en tiers, dans les conseils secrets du roi. Le cardinal cependant allait être disgracié lorsqu'il découvrit le traité que Gaston d'Orléans, le duc de Bouillon et Cinq-Mars avaient fait avec l'Espagne. Il en donna avis au roi, et Cinq-Mars eut la tête tranchée à Lyon, le 12 septembre 1642. (*Voy.* notre Biographie, tome IV.) Il n'avait pas été marié.

Aubépine (François de l'), chevalier, seigneur de Haute-Rive, marquis de Ruffec, maréchal des camps et armées du roi, colonel d'un régiment d'infanterie française entretenu en Hollande, frère de Charles de l'Aubépine, marquis de Château-Neuf, gouverneur de Touraine, en 1632 et 1645, fut nommé lieutenant-général de cette province, par lettres du 22 juin 1632, et prêta serment entre les mains du roi, le 21 juillet suivant : mais son frère ayant été arrêté, ainsi que nous l'avons dit précédemment, il

se retira à Sedan, et de là à Leyde, où il entra au service du prince d'Orange. Il passa seul le fossé à Bréda, et contribua pour beaucoup à la prise de cette ville, dont il fut établi gouverneur. Il mourut à Paris, le 27 mars 1670, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il avait épousé, le 17 novembre 1637, Éléonore de Volvire, marquise de Ruffec, fille unique de Philippe de Volvire, marquis de Ruffec, et d'Aymerie de Rochechouart-Mortemar, dont il eut deux garçons et deux filles.

Gassion (Jean de) avait déjà acquis une grande réputation militaire, lorsqu'il obtint la charge de lieutenant-général au gouvernement de Touraine, par lettres de Louis XIII, du 4 septembre 1640, dont il prêta serment de fidélité entre les mains du roi, le 6 mars 1641. Nommé maréchal de France, le 17 novembre 1643, il reçut un brevet du roi, qui lui permettait de traiter de l'emploi de lieutenant-général, dont il se démit, en 1644, en faveur du marquis d'Hervaut.

Gassion, l'un des plus grands capitaines de son temps, commença à servir dès l'âge de seize ans, dans la compagnie des gendarmes du prince de Piémont, suivit le parti du duc de Rohan, dans la guerre des religionnaires, se signala au siège de Pignerol, aux combats de Veillane, de Carignan et de Cazal. Il passa ensuite au service de Gustave, roi de Suède, sous lequel il fit des prodiges de valeur qui lui méritèrent d'être nommé capitaine de ses gardes. Ce prince ayant été tué à Lutzen, en 1632, Gassion repassa

en France avec son régiment, et continua de se distinguer dans toutes les occasions par une intrépidité quelquefois imprudente, mais toujours heureuse. Il ne trouvait rien d'impossible, et lorsqu'on objectait quelques difficultés au cardinal de Richelieu, il répondait : Gassion les lèvera. En butte aux tracasseries du cardinal Mazarin, il s'exposa en simple soldat au siège de Lens, où il fut blessé d'un coup de mousquet, le 28 septembre 1647. Il en mourut à Arras, le 2 octobre suivant, n'ayant jamais été marié, parce que, disait-il, il voulait mourir soldat et garçon.

Il était né à Pau, le 20 août 1609, de Jacques Gassion, président au parlement de Béarn, et de Marie d'Esclaux.

Isoré (George), chevalier, seigneur de Pleumartin, marquis d'Hervaut, conseiller du roi en ses conseils d'État et privé, capitaine de cent hommes de ses ordonnances, obtint les provisions de lieutenant-général pour le roi en Touraine, le 2 août 1644, au moyen de la cession que lui en avait faite le maréchal de Gassion, et prêta serment de fidélité entre les mains de Louis XIV, le 17 du même mois. Ses lettres portent que « Sa Majesté n'avait pas pu faire « un meilleur choix que celui de sa personne, tant à « cause de ses louables et recommandables qualités, « que pour les témoignages particuliers qu'il avait « donnés, de longue main, de sa grande fidélité et « affection à Sa Majesté et à son État, que pour la « prudence et conduite qu'il avait fait paraître dans les

Digitized by Google

« emplois honorables qu'il avait eus dans les armées « dedans et dehors le royaume, dans lesquels il s'était « signalé en sa valeur et générosité. » Le roi, voulant récompenser plus particulièrement son mérite, augmenta ses gages de trois mille livres, ce qui les porta à neuf au lieu de six qu'ils étaient auparavant, et l'on y ajouta l'entretien de douze gardes et d'un capitaine.

Aubépine (François de l'). Le marquis de Château-Neuf, son frère, ayant été rétabli dans son gouvernement de Touraine, celui-ci, rentré en France, sollicita et obtint également de rentrer dans l'emploi de lieutenant-général, ce qui ne lui fut pas très-difficile, ce même frère ayant été de nouveau nommé garde-des-sceaux; il fut donc réintégré en vertu de deux arrêts du conseil des 12 juin et 2 septembre 1650. (*Voy.* plus haut son premier article.)

Isoré (George), marquis d'Hervaut, obtint à son tour, le 3 juin 1651, un arrêt du conseil qui le rétablissait dans les fonctions de lieutenant-général. Il ne les reprit cependant qu'à la suite d'un arrangement fait avec le marquis de Ruffec. Il était fils aîné de René Isoré, deuxième du nom, baron d'Hervaut, et de Marguerite de Chambéraud. Son aïeul, Honorat Isoré, avait épousé Madelaine Babou de La Bourdaisière.

De sa femme Marie de Roncherolles de Pont-Saint-Pierre il n'eut qu'un fils qui fait l'objet de l'article suivant.

Isoré (René, troisième du nom), chevalier, mar-

quis d'Hervaut et de Pleumartin, lieutenant-général pour le roi dans le Haut-Poitou, obtint, en 1661, la survivance de son père, pour en jouir conjointement avec lui, et à la charge d'en faire les fonctions pendant son absence. Ce fut pour lui que la terre de Pleumartin fut érigée en marquisat par lettres patentes du mois de janvier 1652.

Il épousa Marie-Gabrielle Chasteignier de La Roche-Posay, fille de Charles et de Charlotte Jousseran de Londigny.

Mathieu Isoré d'Hervaut, de cette même famille de Touraine, fut nommé archevêque de Tours, en 1694.

Razilly (Gabriel de Launay de), chevalier, marquis de Razilly, seigneur de Beaumont en Véron, Vélort, Fontenay et les Aumêles, conseiller du roi, en ses conseils d'État et privé. Après la mort du marquis de Pleumartin, il lui succéda dans l'emploi de lieutenant-général au gouvernement de Touraine, par lettres patentes données à Versailles, au mois d'avril 1676, et prêta serment de fidélité entre les mains du roi, au mois de mai suivant.

En 1690, il fut nommé sous-gouverneur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berri, petits-fils de France et fils du grand dauphin, choix qui doit donner une haute opinion de son mérite et de sa probité, puisque par là il se trouvait associé à deux hommes tels que Bossuet et le duc de Montausier.

Il était né dans cette contrée de l'arrondissement de Chinon qu'on nomme le Véron, au château de

de Razilly, qui a donné son nom à cette ancienne famille de Touraine. Son père était Claude Delaunay de Razilly, gouverneur des îles de Rhé et d'Oleron, vice-amiral de France, ensuite vice-roi de la Nouvelle-France. Nous en parlons dans notre quatrième volume. Sa femme le fit père de cinq garçons et de sept filles. Le second de ses fils lui succéda.

Razilly (Armand-Gabriel Delaunay de), chevalier, marquis de Razilly, par le décès de son frère aîné, mort colonel du régiment de son nom. D'abord guidon de la gendarmerie, lorsque son père eut cessé de vivre, en 1726, le roi, dans la même année, le pourvut de l'emploi de lieutenant-général au gouvernement de Touraine, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée au château de Razilly, dans le cours de l'année 1769. Ainsi, depuis 1676, la charge de lieutenant-général avait été occupée par le père et le fils pendant l'espace de quatre-vingt-treize ans consécutifs.

Argenson (Marc-René de Voyer d'), deuxième du du nom, marquis d'Argenson, vicomte de La Guerche et de La Roche de Gennes, baron des Ormes, commandeur des ordres du roi, ministre d'État, directeur-général des haras de France, etc., fut pourvu de la charge de lieutenant-général pour le roi au gouvernement de Touraine, après la mort du marquis de Razilly, en 1769, et la conserva jusqu'à sa mort, en 1782. Son fils, âgé seulement alors de onze ans, lui fut donné pour successeur; mais son extrême jeunesse ne lui permit pas d'en exercer les fonctions.

Il était né de Marc-Pierre, comte d'Argenson, intendant de Tours, en 1721, et ensuite ministre de la guerre, en 1743, et avait épousé Constance de Mailli, dont il eut Marc-René, troisième du nom, et N. épouse du comte de Murat.

CHAPITRE III.

BAILLIS, GRANDS-BAILLIS D'ÉPÉE, ET BAILLIS DES RESSORTS.

L'ÉTABLISSEMENT des baillis se trouve dans le testament que fit le roi Philippe-Auguste, en 1191, avant que d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte. Par leur institution, ces officiers avaient dans leurs attributions les armes, la justice et la finance. Ils faisaient la recette du domaine dans leur bailliage, dont ils rendaient compte à la chambre de six mois en six mois. Quelquefois aussi on les nommait sénéchaux, usage qui s'était assez généralement conservé en France dans les provinces qui avaient appartenu aux Anglais, à l'exception pourtant de la Touraine, où le titre de bailli avait prévalu; mais en général, on appelait sénéchaux ceux qui appartenaient à des seigneurs particuliers, et baillis ceux des provinces qui étaient immédiatement sous l'autorité du roi.

Les baillis de Touraine, dans l'origine, rendaient eux-mêmes la justice et prononçaient les jugemens; mais ce droit leur fut ôté dans la suite, lorsque le titre de bailli fut annexé à celui de gouverneur, et ils n'eurent plus que la voix honoraire ou consultative, sans pouvoir participer aux délibérations. Fran-

çois Ier sembla vouloir les en dédommager par sa déclaration du mois de mars 1528, portant que les sentences, appointemens, contrats et tous autres actes de justice seraient intitulés de leurs noms et qualités. Ce fut alors qu'ils furent connus sous la dénomination de grands-baillis, ou baillis d'épée; institution illusoire, sans but et sans utilité, qui plaçait à la tête des tribunaux des hommes qui n'avaient rien de commun avec la magistrature, pas même voix délibérative dans les actes inscrits de leur nom. Il est vrai qu'ils avaient des lieutenans par qui la justice s'exerçait. Anciennement ces lieutenans étaient à la nomination des baillis qui disposaient de ces charges à leur volonté ; mais Charles VII les priva de cette prérogative, en ordonnant qu'à l'avenir les lieutenans ne pourraient être choisis que sur l'avis des cours souveraines, ce qui commença à s'exécuter, pour la Touraine, en 1440. Louis XII modifia encore cet ordre de choses, par son édit de 1498, qui prescrivit que l'élection des lieutenans-généraux et particuliers se ferait à l'audience des sièges locaux, en présence des baillis ou sénéchaux, des avocats et procureurs du roi, ainsi que des autres officiers du bailliage qui seraient convoqués quinze jours après la vacance des offices, si les baillis étaient présens, ou un mois après, en cas d'absence. Mais le même roi changea encore ces dispositions par la déclaration de 1512, portant qu'en chaque siège on nommerait trois personnes des plus capables, l'une desquelles serait choisie par Sa Majesté. C'est ce qui eut lieu

Digitized by Google

pour la première fois à Tours, en 1566, après la mort du lieutenant particulier Gervais Goyet.

On sait que depuis ces mêmes charges furent créées en titre d'office, moyennant finance, sinon que tous les autres emplois de la magistrature. Il faisait, il est vrai, l'attache de la cour souveraine du ressort; mais il était bien rare qu'on ne l'obtînt pas.

Les gages des bailis n'étaient autrefois que de cent vingt-quatre livres par an, non compris vingt-sept livres pour la nourriture d'un palefroi et d'un sommier, c'est-à-dire d'un cheval de main et d'un cheval de charge : vingt livres pour deux robes et vingt autres livres pour un clerc ou écrivain, en tout cent quatre-vingt-onze livres. Ce traitement fut augmenté depuis à diverses époques. Déjà en 1269, les bailis avaient trente sous par jour et cent livres par an pour toute espèce de frais.

Il y eut pendant quelque temps une autre sorte de bailis qui étaient également à la nomination du roi : c'étaient ceux des ressorts et exemptions de Touraine, d'Anjou et du Maine.

Philippe-le-Bel, ayant donné l'Anjou et le Maine en apanage à Charles de Valois, son frère, établit le bailli de Touraine pour connaître des causes des exempts ou privilégiés de ces deux provinces, ce qui s'exécuta tant qu'elles furent l'apanage du duc d'Anjou; mais quand la Touraine devint apanage à son tour, les rois établirent un juge spécial pour connaître des causes des privilégiés des trois provinces, sous le titre de bailli des exemptions des res-

Digitized by Google

sorts de Touraine, d'Anjou et du Maine : c'est pourquoi, dans toutes les lettres d'apanage données pour le duché de Touraine, il y a toujours eu réserve d'établir un bailli des ressorts pour Tours, Château-Neuf, Chinon et autres lieux exempts. Dans les instructions données à ces officiers, il est dit que le bailli aura son siège à Tours ou à Château-Neuf, et qu'il placera dans les autres lieux un lieutenant avec des notaires et des sergens.

Peu de temps après que la Touraine eut été réunie à la couronne, ce fut le bailli de Touraine qui fut en même temps bailli des exemptions, même après la réunion de l'Anjou et du Maine; mais alors les sénéchaux de ces deux provinces revendiquèrent leurs droits. Il s'éleva à ce sujet une contestation portée au conseil du roi Charles VIII, qui, par une déclaration du 5 février 1489, ordonna que, nonobstant la réunion des comtés d'Anjou et du Maine à la couronne, les privilégiés de ces deux provinces continueraient de plaider devant le bailli de Touraine. C'est pour cela que lors de la première rédaction des coutumes de Touraine, faite à Langeais, en 1453, elle fut intitulée : Coutumes de Touraine et des ressorts et exemptions d'Anjou et du Maine.

Cependant, les réclamations s'étant reproduites avec plus de force et avec autant de fondement, Charles IX ôta au bailli de Touraine la juridiction des exempts d'Anjou et du Maine, et l'attribua aux sénéchaux respectifs des deux provinces, par lettres du 28 juillet 1568, enregistrées au parlement le 4

août suivant, nonobstant l'opposition des maires et échevins de Tours qui avaient employé tout ce qu'ils avaient de crédit pour faire maintenir le bailli de Touraine dans ses précédentes attributions.

On connut encore une autre espèce de baillis qui étaient nommés par les ducs apanagistes, mais comme ils formaient une juridiction particulière, distincte de la juridiction royale, nous nous abstiendrons d'en parler. Il nous a suffi de faire connaître dans cet exposé l'origine des baillis, leurs diverses attributions, et les modifications que leur régime a éprouvées.

§ I.

BAILLIS DE TOURAINE.

Guillaume d'Azay, de 1193 à 1214. Ce fut le premier bailli établi par Philippe-Auguste. On lui trouve cette qualité dans un titre de l'abbaye de Marmoutier, daté de 1213. Ridel ou Rideau étant alors seigneur d'Azay-le-Rideau, celui-ci l'était sans doute, ou d'Azay-le-Vicomte, dit aussi le Chétif, ou d'Azay-le-Féron.

Crespière (Robert de), de 1214 à 1216. Il prenait le titre de bailli du roi en Touraine et en Poitou, pour se distinguer du bailli des trois provinces, qui n'était proprement que son lieutenant. Il donna, en 1214, des lettres en faveur du prévôt d'Oé, de l'église de Saint-Martin de Tours.

Des Loges (Robert), de 1216 à 1219. On l'appe-

Digitized by Google

lait le sénéchal, parce que, en effet, il l'était du Poitou. Il jouissait encore de ces deux emplois en 1218. Nous avons de lui des lettres en faveur des chanoines de Saint-Martin pour l'ensaisinement de l'abbaye de Cormery, où il promet de leur donner main-forte contre ceux qui voudraient les troubler dans leur possession. Ces lettres sont datées du vendredi après la chaire Saint-Pierre, l'an 1217.

Gallardon (Geoffroy de), de 1219 à 1227. Il se disait pareillement sénéchal de Touraine et de Poitou. On voit de lui une sentence, rendue en 1219, au profit de l'abbaye de Marmoutier.

Leclerc (Richard), de 1227 à 1230, bailli d'Anjou, de Touraine et du Maine.

Fougères (Guillaume de), de 1230 à 1240. Maynard l'appelle improprement Fougéré, bailli du roi en Touraine, il l'était également dans l'Anjou et le Maine, ainsi qu'on le voit par un titre daté de Tours, le lendemain de la fête de la Madelaine, l'an 1230.

De Bonnes (Josse), de 1240 à 1249, bailli de Touraine, il rendit compte à la chambre, en cette qualité, de la recette du domaine du roi, en 1248, semestre de l'Ascension. Dans le mémorial de la chambre des comptes, il est nommé Jodocus de Bonnis. Il existe un titre de la même année, souscrit de Richard, bailli de Jeanne de Craon, sénéchale des trois provinces, ce qui confirme encore que les sénéchaux avaient leurs baillis particuliers.

Bruère (Geoffroy), de 1249 à 1254. Nous voyons que, à la Chandeleur 1249, il rendit compte de la re-

cette du bailliage de Touraine. Il y prend la qualité de chevalier.

Gans (Hémery de), chevalier, de 1254 à 1256. Il rendit compte à la chambre de la recette du bailliage de Touraine, pour les termes de la Toussaint 1254, et de l'Ascension 1255. Par le premier de ces comptes, on voit qu'il était dû, par Hugues de Bauçay, cent quatre-vingts livres, pour le rachat de la terre de Champigny, dont il avait hérité d'Hémery de Blo, mort sans enfans.

Magny (Raoul de), de 1256 à 1260. Cette famille était très-ancienne. Il y eut un Renaud de Magny, chevalier, tué au siège de Saint-Jean-d'Acre, en 1191. Raoul rendit compte, pour le terme de l'Ascension 1260, et la même année, il fut nommé par le parlement de Pâques, avec Jean de Quarrois, chevalier, pour informer, s'il était vrai que les gens du comte d'Anjou se fussent portés en armes sur la ville de Tro. Son procès-verbal à ce sujet se trouve dans le registre *Olim*.

Sancerre (Gervais de), de 1260 à 1261. On le voit assister, en qualité de bailli de Touraine, à un jugement qui fut rendu, en 1260, au parlement de Pâques, au profit de l'abbaye de Fleury, contre son abbé.

Villette (Geoffroy de), de 1261 à 1266. Il était maître des requêtes du roi saint Louis, et son ambassadeur vers la république de Venise, bailli de Touraine, et châtelain de la ville et du château de Tours. C'était un des hommes en qui saint Louis avait le plus de confiance dans les affaires impor-

tantes. Il se tenait souvent auprès du monarque, qui, dans ce cas, dit Joinville, appelait monseigneur Villette, et monseigneur Pierre de Fontaine, en leur disant : *Délivrez-moi les parties.* Personne n'était alors revêtu de la dignité de bailli sans avoir acquis par l'étude et l'expérience une parfaite connaissance des affaires.

Villette (Gaultier, ou Guitier de), chevalier, de 1266 à 1273, succéda à son frère Geoffroy dans l'office de bailli de Touraine. En cette qualité, il fit, l'an 1266, une enquête, par ordre de saint Louis, pour savoir si la garde des chemins appartenait au roi dans la voirie de Cormeri.

Le comte d'Angoulême ayant été accusé par le clergé et par le peuple d'avoir altéré ses monnaies, le roi nomma Gaultier de Villette et Guy de Neaufle, doyen de Saint-Martin de Tours, pour aller faire une enquête à Angoulême. Sur leur rapport, il fut jugé au parlement de la Chandeleur, que le comte serait tenu de faire réformer sa monnaie, et d'en faire frapper une autre de bon aloi.

Lhuissier (Robert), de 1273 à 1274, rendit compte pour ces deux années de la recette du bailliage de Touraine. On le retrouve bailli du Berri en 1289.

Saint-Soulange (Renaud de), de 1274 à 1275. Il mourut quelque temps après avoir rendu à la chambre des comptes celui de la recette du domaine, pour le terme de la Toussaint 1275. Le jeudi après la Saint-Denis, 1274, les chanoines de Saint-Martin,

Digitized by Google

par une déclaration faite à Jean Picard, serviteur et alloué du bailli, menacèrent d'interdiction la cour séculière, pour avoir saisi dix-neuf muids de vin et cent livres des cens d'Émery d'Avoir, chevalier. Celui-ci en appela au roi; mais il fut décidé que l'appel devait être porté devant le bailli de Touraine.

Ydré (Philippe d'), de 1275 à 1277. Son compte de la recette du domaine date depuis la mort de son prédécesseur jusqu'à l'Ascension 1276. Après être sorti de sa charge, il fut choisi avec Guillaume Dupuy, pour être juge d'un différend entre le roi Philippe-le-Hardi et l'archevêque de Tours, Jean de Montsoreau, au sujet du domaine de la forêt de Teillay, autrement de Chinon, dont l'archevêché possédait une partie.

Humbaut de Châteaux, de 1277 à 1278. Il était probablement seigneur de Châteaux, aujourd'hui Château-la-Vallière. Son compte pour la recette du domaine, en l'année 1277, se trouve encore à la chambre des comptes.

Herbert Turpin, chevalier, de 1278 à 1279. Il était fils de Herbert Turpin-Crissé, premier du nom, chevalier banneret de Touraine, en 1214, et fut un de ceux que le roi manda à Chinon, le lendemain de l'octave de Pâques 1241, pour marcher contre le comte de La Marche. Il rendit son compte à l'Ascension 1278, et en 1281, il fut caution pour cinquante livres de rente, que Jean Potin, chambellan du roi, avait sur les péages de Tours et de Semblançay, dont il était baron.

Parroy, ou plutôt Paroye (Denis de), chevalier du roi, de 1279 à 1285, fils de Simon, sixième du nom, d'une ancienne famille de Lorraine, qui descendait en ligne directe des comtes de Metz et de Lunéville. On trouve ses comptes rendus pour les six années pendant lesquelles il fut bailli de Touraine.

Barbou (René), de 1285 à 1289. Après avoir eu la garde de la prévôté de Paris en 1270, il obtint l'office de bailli de Touraine, et fut nommé en cette qualité pour évaluer le revenu de la ville d'Ingrande, que Charles, comte d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem avait donné à Maurice, 5e du nom de Craon, *le lundi après le dimanche que l'on chante oculi, l'an de grace* 1288. Il rendit son dernier compte à la chambre en 1289.

Fontenay (Pierre de), de 1289 à 1291.

Beaumanoir (Philippe de), chevalier, est nommé au compte de l'année 1292, et dans un titre de l'abbaye de Marmoutier, du mois d'août de la même année. Il fut aussi bailli de Clermont, et conseiller de Robert de Clermont, fils de saint Louis. C'est lui qui le premier écrivit les coutumes de Beauvoisis, dont le manuscrit a été imprimé en 1690.

Maugés, ou Mauger (Robert), de 1293 à 1295.

Pannetier (Jean), de 1295 à 1298, suivant son dernier compte rendu à l'Ascension.

Trousseau, ou Troussel (Jacques), de 1298 à 1302. Il était frère de Pierre Trousseau, dont nous avons parlé à l'article des seigneurs de Vérets.

Digitized by Google

Saimel (Pierre de), de 1302 à 1303.

Fontenay (Pierre de), de 1303 à 1304. Il prenait, comme Denis de Paroye, le titre de chevalier du roi. Cependant, nous croyons que c'est le même que celui dont il est parlé un peu plus haut. C'est à tort que la Thaumassière, dans son histoire de Berri, lui donne le titre de gouverneur de Touraine, dont il n'était que bailli.

Guyart de La Porte, de 1304 à 1306.

Vaucelles (Jean de) chevalier, de 1306 à 1313. Nous voyons par les archives de la ville de Tours, que le bailli Jean de Vaucelles, en 1311, fit couper les ponts du Cher, c'est-à-dire ceux de Vançay et de Saint-Sauveur, pour fermer le passage à un parti d'Anglais qui, venu du Poitou, se dirigeait sur la ville de Tours.

Chévrier (Guy), de 1313 à 1316.

Vaudrighen (Jean de), de 1316 à 1318.

Chaillox (Raoul de), chevalier, de 1318 à 1321.

Benchivilliers (Renaud de), de 1321 à 1324. On a de lui une sentence, rendue la veille de Notre-Dame d'août, au profit de l'abbaye de la Clarté-Dieu.

Récuchon (Robert), de 1325 à 1328. Il fut un des commissaires nommés par le roi Charles-le-Bel, en juillet 1326, pour la recherche des francs-fiefs et nouveaux acquets, et désigné de nouveau en la même qualité, l'an 1328.

Puymar (Ithier de), écuyer, de 1328 à 1336. Il est nommé Puy à Mar, dans une sentence qu'il ren-

dit en septembre 1332, pour la justice et grande voirie de Marmoutier, et Puymar, dans une autre sentence rendue à Loudun au profit de la même abbaye.

Crève-Cœur (Alexandre de), de 1336 à 1338. Il était frère d'Antoine de Crève-Cœur, qui fut prévôt de Paris, depuis 1348 jusqu'à 1353.

Bigot (Jean), de 1338 à 1347. Il fut anobli, ainsi que toute sa postérité, par lettres du roi Philippe de Valois, données au mois de février 1437, avec pouvoir de recevoir l'ordre de chevalerie. On voit par son compte de 1343, que les gages du gouverneur des ville et château de Tours étaient, à cette époque, de cent vingt-cinq livres par an, y compris une robe évaluée six livres. De son temps, le bailliage comprenait les villes royales de Tours, Langeais, Loches, Châtillon-sur-Indre, Chinon et Loudun.

Guichard d'Ars, chevalier de l'ordre du roi, de 1348 à 1351. Il tint ses premières assises du bailliage, au château de Tours, l'an de grace 1348, suivant un titre de l'abbaye de Marmoutier.

Maillé (Jean de), chevalier, seigneur de Chançay, de 1351 à 1353. Selon toute apparence, ce Jean de Maillé était le seigneur de Clervaux, fils de Jean Ier de Maillé, et de Jeanne de Parthenay. Il testa en 1386, et mourut peu de temps après.

Gayen (Étienne), de 1353 à 1354.

Mauvinet (Guillaume), chevalier de l'ordre du roi, de 1354 à 1356.

Digitized by Google

Mauvinet (Maurice), chevalier de l'ordre du roi, de 1356 à 1359. Il était frère du précédent, et avait épousé Florie de Linière, qui, devenue veuve, se remaria au maréchal de Boucicaut, le père.

Bernier (Jean), chevalier, de 1359 à 1361, fut installé bailli le 1er juin 1360, et prêta serment à la cour le 27 du même mois. Fait chevalier par le duc d'Anjou, il fut depuis prévôt de Paris, en 1362, et bailli de Beaucaire en 1373.

Brion (Jean de), chevalier, de 1361 à 1370. Il prend le titre de sénéchal de Touraine dans des titres de 1361, 1367, et 1369. Il fut nommé, en 1364, l'un des commissaires du roi pour la recherche des nouveaux acquets et indemnités dues par les gens d'église de Touraine. Il eut la même commission le 21 janvier 1366. Il prenait aussi quelquefois le titre de gouverneur au bailliage de Touraine, titre qui n'était autre chose que celui de bailli. On voit même par d'anciens actes qu'il avait distinctement la qualité de bailli du roi, et de sénéchal du duc de Touraine. Il était, selon toute apparence, de la famille de Simon de Brion, pape, en 1261, sous le nom de Martin IV, dont nous parlons au quatrième volume.

Avoir (Pierre d'), de 1370 à 1380. Il était bailli royal, et en même temps sénéchal du duc de Touraine; mais, en 1380, ayant été établi gouverneur de la province, il fut le premier en qui la qualité de bailli fut unie à celle de gouverneur. C'est donc dans la liste de ceux-ci qu'il faut chercher la suite

Digitized by Google

des baillis, jusqu'à l'année 1532, époque où, comme on va le voir, ils prirent une forme et une dénomination nouvelles. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de mentionner celui qui suit.

Baudouin de Crénon, chevalier, est indiqué comme bailli de Touraine, par le Laboureur, page 522 de ses additions aux Mémoires de Castelnau. Ce Baudouin, qui avait épousé Marie, sœur de Jean de Bueil, comte de Sancerre, aura pu être pourvu de la charge de bailli de Touraine, vers 1380, lorsque Pierre d'Avoir fut nommé gouverneur, et révoqué bientôt par suite de cette nouvelle création. Dans ce cas, ce serait lui, et non le précédent, qui aurait été le dernier des baillis de Touraine.

Nous ignorons l'époque de sa mort; mais il servait encore, en 1392 et 1393, avec un bachelier et quatre écuyers. Il eut sa sépulture dans l'église de Mansigné, diocèse du Mans, où il avait un tombeau en pierre, sur lequel on voyait sa statue, ayant un trou au genou, sans doute pour indiquer la blessure dont il mourut.

§ II.

GRANDS-BAILLIS, OU BAILLIS D'ÉPÉE.

Nous ne comptons que douze grands-baillis d'épée dans l'espace de deux cent cinquante ans, c'est-à-dire depuis 1532 jusqu'à 1782.

Babou (Jean), chevalier, seigneur de La Bourdaisière et de Sagonne, conseiller du roi, chevalier

Digitized by Google

de ses ordres, gouverneur de Brest et grand-maître de l'artillerie de France, grand-bailli de Touraine, de 1532 à 1569.

Nous avons vu précédemment que Jean de Villemart avait été le dernier des gouverneurs qui eût porté le titre de bailli en 1532. Le roi François Ier créa pour lors des grands-baillis, ou baillis d'épée, et celui-ci fut le premier qui fut revêtu de cette dignité dans la même année. Il était fils de Philbert Babou, et fut aïeul de Gabrielle d'Estrée, par Françoise Babou sa fille.

Voyer (René-Victor de), vicomte de Paulmy, chevalier de l'ordre du roi et du Saint-Sépulcre, fut nommé gentilhomme du duc d'Orléans, depuis duc d'Anjou, le 16 juillet 1565, et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, le 18 septembre 1567. Marie, reine d'Écosse, duchesse de Touraine, le pourvut de la charge de grand-bailli, par lettres du 12 février 1571. Gouverneur du château de Loches, en 1575, il fut choisi pour être gouverneur de Henri de Bourbon, prince de Dombes, le 19 juin 1579. Il mourut au mois d'avril 1586, après avoir fondé un collège à Paulmy. Il était fils de Jean, troisième du nom, et de Jeanne de Gueffaut, dame d'Argenson, et avait épousé Claude de Turpin-Crissé.

Voyer d'Argenson (Pierre de), troisième du nom, frère puîné du précédent, fut pourvu après sa mort de la charge de grand-bailli, par lettres du 26 avril 1586, enregistrées au parlement le 6 juin suivant, chevalier des ordres du roi, en 1605, et gentilhomme

ordinaire de sa chambre. Il assembla les états de la province en 1614, et mourut le 22 décembre 1616. Il avait épousé Élisabeth Huraut de Chiverni, dont il eut trois garçons et deux filles, et fut le premier de la branche d'Argenson, terre que sa mère avait portée dans la famille.

Voyer d'Argenson (René de), premier du nom, seigneur d'Argenson, de la Baillollière, de Châtre en Touraine, et de Weil-le-Mesnil en Berri, conseiller d'état, et ambassadeur auprès de la république de Venise, fut pourvu de la charge de grand-bailli en 1616, après la mort de son père, et s'en démit en 1627. Le roi le nomma, en 1631, intendant-général des provinces de Berri, Touraine, Limousin, Angoumois, Haute et Basse-Marche, Haute et Basse-Auvergne, pour en faire les fonctions sous le prince de Condé, gouverneur-général de ces mêmes provinces. Après avoir été intendant d'Auvergne et intendant des armées, il fut nommé, le 24 juin 1650, à l'ambassade de Venise. Ce fut à cette époque que, étant veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et reçut la prêtrise le 24 février 1651. Il se rendit de suite à Venise, où il mourut, le 14 juillet de la même année, âgé de cinquante-quatre ans et demi. Il eut sa sépulture dans l'église du grand couvent des Cordeliers, où son fils aîné, René II, qui lui succéda dans cette ambassade, lui fit ériger un très-beau mausolée.

Sa femme Hélène de La Fon, morte en 1638, lui donna quatre garçons et une fille.

Digitized by Google

Coëffier (Antoine, dit Ruzé), de 1627 à 1632. Lorsque René de Voyer eut donné sa démission, celui-ci obtint la charge de grand-bailli, par lettres du roi Louis XIII, données à Villeroi le 27 juillet 1627. On a vu ce qui le concerne d'ailleurs au chapitre des gouverneurs, § I.

Ruzé (Henri), marquis de Cinq-Mars et de Langeais, fils du précédent. Son père étant mort en 1632, il lui succéda dans la charge de grand-bailli de Touraine. (Voyez son article parmi les lieutenans-généraux, chap. II, § I, et tome 4.)

Voyer d'Argenson (Pierre de), second fils de René Ier, vicomte d'Argenson, seigneur de Châtres et de Mousay, conseiller du roi en tous ses conseils, gentilhomme ordinaire de sa chambre. Après le supplice du marquis de Cinq-Mars, il rentra, le 14 juin 1643, dans la charge de grand-bailli, que sa famille avait déjà possédée trois fois; mais il s'en demit en 1662, ayant été nommé gouverneur de la Nouvelle-France, ou Canada.

Dubois (Louis), marquis de Givry et de Vendenesse, etc., lieutenant-général des armées du roi. D'après la démission du vicomte d'Argenson, il fut pourvu de la charge de grand-bailli de Touraine, par lettre du 11 avril 1662, et reçu au parlement le 18 du même mois. Il était fils de Pierre Dubois, et de Françoise Olivier de Leuville, et avait épousé Marie, fille de Thomas de Morant, intendant de Tours, dont il eut le fils qui suit. Il mourut, en 1699, âgé de quatre-vingt-trois ans.

Digitized by Google

Dubois (Louis-Thomas, dit Olivier), marquis de Leuville, de Vendenesse et de Givry, lieutenant-général des armées, et gouverneur de Charlemont, succéda à son père, en 1699, dans la charge de grand-bailli de Touraine, et mourut, en 1742, devant Égra en Bohême, où il commandait. De sa seconde femme Marie de Voisin, fille du chancelier de France, il n'eut qu'une fille, mariée au marquis de Poyanne.

Baylens (Charles-Léonard de), Olivier de Leuville, marquis de Poyanne, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ses ordres, colonel des carabiniers, succéda à son beau-père, en 1742, dans la charge de grand-bailli de Touraine, qu'il exerça jusqu'en 1759. De son épouse, Antoinette-Madelaine Olivier de Leuville, il n'eut qu'une fille, qui a épousé le duc de Sully. Elle descendait du célèbre chancelier de France François Olivier de Leuville, mort à Amboise en 1560.

Voyer d'Argenson (Marc-René de), deuxième du nom. C'est le même que celui dont nous avons déjà parlé, et qui termine la liste des lieutenans-généraux pour le roi en Touraine. La charge de grand-bailli rentra encore une fois dans la famille, en 1759, par la cession que lui en fit le marquis de Poyanne. Il la conserva jusqu'à sa mort en 1782.

Voyer d'Argenson (Marc-René de), troisième du nom, comte d'Argenson, marquis de Paulmy, vicomte de la Guerche, etc. Son père étant mort en 1782, le roi lui donna pour successeur le marquis de La

Digitized by Google

Vaupalière; mais celui-ci eut la générosité de refuser cette place, en exprimant le désir qu'elle ne sortît pas de la famille d'Argenson, et qu'elle fût conservée au fils du marquis de Voyer, qui n'était alors âgé que de onze ans, étant né en 1771. Il en fut en effet pourvu malgré son extrême jeunesse; mais, quoiqu'il eût déjà été reçu au parlement, son âge et la révolution, qui bientôt amena un autre ordre de choses, l'empêchèrent d'en exercer les fonctions. C'est lui qui, en 1815, éleva à la chambre une voix courageuse pour dénoncer l'assassinat des protestans du Midi, voix qui fut étouffée par les clameurs d'un parti nombreux et violent qui ne respirait qu'exils, proscriptions, et plus encore, si on eût secondé ses désirs.

Nous avons parlé dans, le préambule de ce chapitre, des lieutenans-généraux de bailliage, institués pour siéger et rendre la justice au nom des baillis d'épée : mais nous croyons inutile d'en donner la nomenclature. Nous dirons seulement qu'on en a compté cinquante-sept depuis Guillaume Travaillard, qui en fut le premier en 1312, jusqu'à M. Valleteau de Chabrefis, qui en a été le dernier en 1790.

Nous remarquons que Guillaume Travaillard, dans un titre daté de 1312, prend la qualité de sous-bailli, ce qui répondait à celle de lieutenant.

Digitized by Google

§ III.

BAILLIS DES RESSORTS ET EXEMPTIONS.

Nous avons expliqué la différence qu'il y avait entre ces officiers et ceux du bailliage. Comme ils sont en petit nombre, nous allons en donner la suite pour compléter l'histoire de nos baillis.

La Treille (Jean de), de 1370 à 1375. Il est le premier qui ait été spécialement commis, en 1370, pour connaître des causes des privilégiés des trois provinces. On lui donna depuis les exemptions du Poitou, ainsi qu'on le remarque par un titre de 1372. En quittant ces fonctions, il passa bailli d'Arras, dont il prêta serment à la cour en 1375. Il fut ensuite bailli d'Amiens, en 1379, de Rouen en 1383, et de Gisors, en 1391.

Armeville (Thomas d'), écuyer, fut bailli des ressorts des quatre mêmes provinces que son prédécesseur en 1375, 1376 et 1377.

Négron (Pierre de), chevalier, conseiller du roi, seigneur de Négron près Amboise, bailli des ressorts de Chartres, fut commis par le roi aux mêmes fonctions pour la Touraine, l'Anjou, le Maine et le Poitou. C'est ce qu'on voit par un titre du 25 septembre 1379.

Ailgembourse (Pierre d'). Celui-ci n'eut dans ses attributions que les trois provinces, depuis l'année 1377 jusqu'en 1391.

Bueil (Pierre de), chevalier, chambellan du roi, se trouve avec la qualité de bailli des exemptions de Touraine, Anjou, Maine et Poitou, dans des titres des années 1407, 1408 et 1413. Il exerça, en effet, depuis 1391, jusqu'à 1416. Il était frère de Jean de Bueil, quatrième du nom, grand-maître des arbalétriers de France, et, comme lui, se rendit célèbre par sa bravoure et ses faits d'armes contre les Anglais. Tous les deux étaient nés au château de Bueil en Touraine.

Montejean (Renaud de), chevalier, chambellan du roi, fut nommé par la cour de parlement, le 11 janvier 1416, bailli des exemptions de Touraine, d'Anjou, du Maine et du Poitou. Il fut père de Jean Ier de Montejean, qui épousa Marie, fille de Hardouin VIII de Maillé, et de Perrenelle d'Amboise.

Remeneuil (Guillaume de), chevalier, conseiller et chambellan du roi, fut bailli des exemptions de Touraine, en 1417, et dans la même année, il fut nommé gouverneur-bailli de Touraine, comme on l'a vu au § I du chap. II. Depuis lui, nous ne trouvons plus de baillis spéciaux pour les exemptions. Il paraît que les baillis-gouverneurs en firent les fonctions jusqu'en 1568, époque où, comme nous l'avons dit, Charles IX en donna les attributions aux baillis et sénéchaux des trois provinces, chacun en ce qui le concernait.

zed by Google

CHAPITRE IV.

INTENDANS DE TOURAINE.

Les rois des deux premières races se reposaient, pour l'administration intérieure de leurs provinces, sur des commissaires que l'histoire nous fait connaître sous le nom de *missi dominici*. Il y en avait ordinairement deux pour chaque province, un comte et un ecclésiastique qui était presque toujours un évêque. L'un avait dans son département les affaires civiles, et l'autre, celles du clergé, qui n'étaient pas alors les moins importantes, eu égard à la grande influence que ce corps avait dans l'état. Cet ordre de chose se maintint en Touraine jusqu'au règne de Louis-le-Bègue; mais il ne fut plus question de ces commissaires sous le gouvernement des comtes héréditaires qui, fixant habituellement leur résidence dans leurs provinces, y avaient leurs officiers particuliers, et souvent rendaient eux-mêmes la justice à leurs sujets. Ces comtes, à la vérité, étaient les grands vassaux de la couronne; mais ils étaient réellement les souverains de leurs états, et plus d'une fois on les a vus faire la guerre au monarque. On ne parla donc plus de ces *missi dominici*, pendant près de sept cents ans, lorsque enfin les troubles violens

Digitized by Google

suscités par la différence des opinions religieuses firent sentir à Charles IX, vers 1564, la nécessité d'avoir dans chaque province un commissaire départi, revêtu de grands pouvoirs, pour maintenir l'ordre, et surtout pour faire exécuter les nombreux édits que faisaient naître, abroger, et renaître les vicissitudes d'une guerre intestine, et des pacifications toujours méconnues dans les succès, mais invoquées dans les défaites.

Henri III, quoique son royaume ne fût pas moins en proie aux fureurs des factions, mais vivement pressé par les remontrances de trois ordres, dans les états tenus à Blois en 1576, abolit ces commissaires par un édit de 1580. Cette révocation, qui fut générale, dura trente-huit ans, c'est-à-dire depuis 1580 jusqu'à 1618, époque, où ils furent rétablis et maintenus pendant trente ans, sans aucune innovation.

Louis XIV, par une déclaration donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 22 octobre 1648, les abolit de nouveau, mais non pas entièrement, car il les conserva dans les provinces de Bourgogne, Languedoc, Provence, Lyonnais, Picardie et Champagne. Cette suppression, selon toute apparence, ne fut pas de longue durée, car à peine aperçoit-on un léger intervalle dans la série de nos intendans.

Ces magistrats n'eurent d'abord dans leurs attributions que la justice et la police, ce qui les mettait dans l'obligation de faire enregistrer leurs commissions aux présidiaux, où ils avaient séance. Depuis

Digitized by Google

le cardinal de Richelieu, vers 1637, on y ajouta le droit de connaître de toutes les affaires qui concernaient les impôts et l'administration des fonds publics. Dès ce moment, ils prirent le titre d'intendans de justice, police et finances, qualité qui leur était donnée par leurs provisions.

Nous allons présenter le tableau de tous ceux qui ont exercé les fonctions d'intendant, d'abord dans la Touraine, ensuite dans la généralité de Tours.

1565-1566. Viole (Jacques), seigneur d'Andresel et d'Aigremont, conseiller au parlement de Paris, est le premier que nous voyons revêtu de la qualité d'intendant, pour la province de Touraine seulement. Les lettres patentes de Charles IX, données à Blois, le 4 décembre 1565, lui conféraient le pouvoir « de connaître de toutes causes civiles et cri-« minelles, malversations des juges, port d'armes, « assemblées illicites, séditions et autres cas sembla-« bles; présider en toutes les justices du bailliage, « évoquer devant lui les causes des juges inférieurs, « juger en dernier ressort avec dix conseillers du bail-« liage ou avocats tels qu'il voudrait choisir; convo-« quer et assembler les officiers et habitans, voir « les départemens des élus, leur faire administrer la « justice, écouter leurs plaintes, et en cas d'abus, « malversations ou négligence, en donner avis à Sa « Majesté. »

Nous avons cité ce passage, pour faire voir quelles étaient dans ces premiers temps les attributions de

Digitized by Google

ces magistrats. Ces lettres furent enregistrées au présidial de Tours le 19 décembre 1565.

Jacques Viole n'exerça ses fonctions d'intendant que pendant environ six mois. Il paraît qu'il s'en démit en faveur de son neveu Bruslart. Il revint à Tours en 1569, mais seulement comme commissaire du roi pour faire exécuter un arrêt du conseil qui rétablissait le corps-de-ville sur le même pied qu'il était par l'édit de création, arrêt contre lequel il existait une opposition très-prononcée de la part des habitans, qui ne voyaient pas sans humeur un corps composé de cent privilégiés.

Déjà, en 1559, il avait été nommé par le roi, avec Christophe de Thou et Barthélemi Faye, pour la réformation des coutumes de Touraine. Né en 1517, de Jacques Viole et d'Isabeau Caille, il mourut à Paris, le 30 juillet 1584. Son fils, Jacques Viole, fut premier président aux requêtes du palais.

1566-1580. Bruslart (Pierre, troisième du nom), succéda à son oncle Jacques Viole, par lettres patentes du 16 juillet 1566, et ne fut pourvu comme lui que de l'intendance de la Touraine. Il monta sur le siège et y tint l'audience le 1er août suivant. Ses fonctions cessèrent au moyen de l'édit de 1580, qui révoquait tous les intendans, ou plutôt les commissaires départis; car alors ils n'avaient pas d'autre qualité.

Il mourut en 1584, étant président des enquêtes. Il avait épousé Marie Cauchon, qui lui porta les terres de Puisieux et de Sillery. Cette dernière ayant

été érigée en marquisat en 1619, ce fut son fils aîné, Nicolas, qui le premier prit la qualité de marquis de Sillery.

(*Intervalle de trente-huit ans.*)

1618-1630. Aubery l'aîné (Jean), conseiller d'état et du conseil privé du roi, maître des requêtes, fut le premier qui fut pourvu de la commission d'intendant de justice et police dans les provinces de Touraine, Anjou et le Maine, par lettres patentes de Louis XIII du 30 juillet 1618, époque où les intendances furent rétablies, et quelques-unes, au nombre desquelles était la Touraine, érigées en généralités. Il était fils de Jacques Aubery, lieutenant civil de Paris, qui fut envoyé par Henri II en Angleterre, en 1555, pour y traiter de la paix.

« Jean Aubery, disent Ancillon et Du Maurier « dans leurs Mémoires, était un homme habile, es- « timé des savans, et en commerce de lettres avec le « célèbre Duplessis-Mornay. Il épousa en premières « nocés Catherine de Bellièvre, dont il eut une seule « fille qui fut très-estimée à la cour, où elle était « ordinairement avec Marguerite de Montmorenci, « princesse de Condé. Melle Aubery a été célébrée par « Voiture, qui a fait plusieurs vers à sa louange. » Son père mourut en 1636, doyen des conseillers d'état.

1630-1637. Étampes (Jean d'), chevalier, sei-

Digitized by Google

gneur de Valençay, conseiller d'état et du conseil privé, conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, et président du grand conseil, fut nommé intendant de la généralité de Tours par lettres patentes données à Fontainebleau le 5 juin 1630, vérifiées au parlement le 14 septembre 1631.

Il fut envoyé ambassadeur auprès des Grisons lorsqu'il quitta son intendance, en 1637, et ensuite vers les États de Hollande. Il était fils de Jean d'Étampes, chevalier des ordres du roi, et de Sara d'Aplincourt, et né à Tours ainsi que le cardinal de Valençay son frère. Il mourut le 4 février 1671, âgé de soixante-dix-sept ans.

1637-1641. Martin (Pierre), seigneur de Laubardemont, conseiller du roi en ses conseils d'état et privé, maître des requêtes, fut le premier intendant qui ait eu les finances dans ses attributions. Son mot affreusement célèbre : « Donnez-moi une ligne de l'écriture d'un homme, et j'y trouverai de quoi le faire pendre », fut sans doute ce qui lui mérita la préférence, de la part du cardinal de Richelieu, pour présider la commission chargée d'instruire le procès d'Urbain Grandier. Le dévouement servile qu'il montra au cardinal dans cette horrible affaire lui valut l'intendance de la généralité de Tours, qu'il conserva jusqu'à la fin de 1640. En 1642, il fut encore choisi par le cardinal pour assurer la condamnation de Cinq-Mars et de François-Auguste De Thou. Ainsi sa conduite justifiait ses maximes. Il laissa en mourant une mémoire abhorrée et un nom devenu

injure. On fit sur lui ce quatrain, au sujet du procès de Grandier :

Vous tous qui voyez la misère
De ce corps qu'on brûle aujourd'hui,
Apprenez que son commissaire
Mérite mieux la mort que lui.

Il eut d'Éléonore Fourré de Dampierre, son épouse, un fils nommé comme lui Pierre Martin de Laubardemont qui, quoique marié à la veuve de Jean de Bragelogne, s'associa, dit-on, à une troupe de voleurs dans laquelle il fut tué. Si le fait est vrai, ce fils n'avait pas dégénéré.

1641-1642. Renouard (Jean-Jacques), seigneur de Villayer, conseiller du roi, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, fut nommé intendant de justice, police et finances de la généralité de Tours, par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye le 16 janvier 1641, et enregistrées au présidial de Tours le 15 mai suivant. Il avait été reçu conseiller au parlement le 14 juin 1632, et conseiller d'état en 1674. Il en mourut le doyen en mars 1691, âgé de quatre-vingt-sept ans.

L'académie française, en 1658, l'avait admis au nombre de ses membres; mais il n'est pas à notre connaissance qu'il ait publié aucun ouvrage. Ce fut en considération des services qu'il avait rendus dans ses divers emplois, disent les lettres patentes d'érection, que la terre de Villayer, en 1749, fut érigée en comté pour Claude-François de Renouard, l'un

de ses descendans. Ce comté était passé dans la famille de Rosmadec.

1642-1643. Besançon (Charles de), chevalier, seigneur de Jaligny et du Plessis, baron de Bazoches, conseiller d'état, maître des requêtes, obtint l'intendance de la généralité de Tours par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye en 1642. Mais il ne la conserva que jusqu'au commencement de l'année 1643, ayant été à cette époque appelé au conseil d'état.

1643-1647. Héere (Denis de), seigneur de Vaudoy, de Poncelet, de Rademont, du Four, du Grès, du Colombier, du fort de Presle, etc., conseiller du roi en ses conseils d'état et privé. Il fut reçu conseiller au parlement le 28 mai 1627, maître des requêtes le 12 septembre 1636, intendant de la généralité de Bourges en 1638, et de celle de Tours par lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye le 29 avril 1643, enregistrées au présidial de Tours le jeudi 28 mai suivant. Il y fut maintenu jusques en 1648, époque où les intendans furent de nouveau supprimés, mais presque immédiatement rétablis.

En 1644 on lui avait adjoint le comte de Serrent, et en 1647 le président Paget. C'est, relativement à notre province, le seul exemple que nous ayons de ces sortes d'adjonctions. Cependant ces deux collaborateurs ayant eu comme lui le titre et la commission d'intendant de la généralité, nous les placerons ici dans l'ordre de leurs nominations.

1644-1647. Bautru (Guillaume de), troisième du nom, comte de Serrent, conseiller d'état, et du conseil privé du roi, fut adjoint en 1644 à Denis de Héere, avec le titre d'intendant pour la partie de l'Anjou, province dont sa famille était originaire. En 1647, il quitta ces fonctions pour être garde des sceaux et chef du conseil de Monsieur, frère unique du roi.

Il était fils de Guillaume de Bautru, comte de Serrent, ambassadeur à Vienne, en Espagne et en Savoie, qui fut l'un des premiers membres de l'académie française. C'était ainsi que son père un homme à bons mots. Il mourut en 1711, âgé de quatre-vingt-treize ans. L'une de ses deux filles avait épousé le frère aîné du grand Colbert.

1647-1648. Paget (Jacques), seigneur de Villenomble, président de la chambre des comptes de Montpellier, et maître des requêtes en 1644. En 1647, on le donna pour successeur au comte de Serrent, et quoique adjoint il reçut comme lui par sa commission le titre d'intendant de justice, police et finances de la généralité de Tours. Il exerça donc conjointement avec Denis de Héere, et se retira en même temps que lui, d'après la déclaration du roi du 22 octobre 1648 qui révoquait les intendans, à l'exception des six provinces dont nous avons parlé.

Son fils, Jacques Puget, fut exempt dans les gardes-du-corps du roi.

1649-1656. De Héere (Denis). Lorsque Louis XIV

Digitized by Google

eut rétabli les intendans, huit mois environ après les avoir révoqués, celui-ci fut pourvu d'une nouvelle commission pour la généralité de Tours, que cette fois il administra seul jusqu'à sa mort, en 1556. De Tours, son corps fut transféré à Paris, et inhumé à Saint-Christophe. Il était arrière-petit-fils de ce Denis de Héere, conseiller au parlement, d'abord ligueur outré, mais qui, ayant changé de principes, fut arrêté par les ligueurs eux-mêmes, et conduit à la bastille avec plusieurs autres conseillers au parlement, d'après ce que dit le P. Maimbourg. Cependant on lit à la fin du tome II de la Satyre Ménippée qu'il se trouvait le sixième sur la liste de ceux qui, en 1594, devaient sortir de Paris.

1656-1657. Hotman (Vincent), chevalier, seigneur de Fontenay, Nancel, Marcigny, reçu le 30 mai 1650 conseiller au grand-conseil, maître des requêtes le 23 août 1656, fut en cette même année nommé à l'intendance de la généralité de Tours, qu'il quitta en 1657 pour passer à celle de Bordeaux, et à celle de Paris en 1663. Il remplaça dans la chambre de justice le procureur-général Talon : enfin, en 1669, il fut fait conseiller d'état et intendant des finances. Le 14 mars 1683, il mourut sans enfans de son mariage avec Marguerite Colbert. Il était fils de François Hotman de Morfontaine, mort ambassadeur en Suisse, et de la même famille que François, Antoine et Jean Hotman, connus par divers ouvrages. François, jurisconsulte célèbre, professait le droit à Bourges lorsque ses écoliers, dont il était

Digitized by Google

chéri, l'arrachèrent aux assassins de la Saint-Barthélemi.

1657-1659. Bochard (Jean, septième du nom), seigneur de Noray et de Champigny, conseiller au grand conseil et maître des requêtes, succéda à Vincent Hotman dans l'intendance de la généralité de Tours, d'où il passa en 1659 à celle de Normandie.

Fils de Jean Bochard, conseiller d'état, et petit-fils de Jean Bochard, premier président au parlement de Paris, il mourut le 9 août 1691. Le savant et vertueux Bochard de Sarron, premier président de ce même parlement, et mort révolutionnairement le 20 avril 1794, descendait de Jean, père de celui dont il s'agit ici.

1659-1661. Morant (Thomas de), chevalier, marquis de Mesnil-Garnier, comte de Penzés, etc., conseiller au grand-conseil le 18 septembre 1636, maître des requêtes le 6 août 1643, successivement intendant de Bordeaux et de Montauban en 1650; de Bourgogne en 1651; de Caen en 1653; de Rouen en 1655, obtint l'intendance de la généralité de Tours en 1659. Après deux années de fonctions dans cette place, il se retira, et fut nommé, le 30 août 1663, maître des requêtes honoraire et conseiller d'état. Il mourut à Paris, le 16 octobre 1692, âgé de soixante-seize ans, et fut inhumé dans l'église de Saint-Jacques du Haut-Pas. Ce fut en sa faveur que la terre de Mesnil-Garnier, auparavant baronnie, fut érigée en marquisat sous l'appella-

Digitized by Google

tion de Morant, en 1672. Son père, Thomas de Morant, maître des requêtes, avait été trésorier de l'épargne en 1617, et grand-trésorier des ordres du roi.

1661-1663. Lejay (Charles), chevalier, baron de Tilly, marquis de la Maison Rouge, seigneur de Saint-Fargeau, de Villiers-sur-Seine, conseiller au grand-conseil le 20 août 1638; maître des requêtes le 28 février 1642; intendant de Limoges en 1654, fut nommé en 1661 à l'intendance de la généralité de Tours, d'où il passa à celle de Bordeaux, et enfin à celle de Lorraine. Il mourut à Paris en novembre 1671, et eut sa sépulture aux Minimes.

Il était fils de Jacques Lejay, conseiller d'état, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, et neveu du premier président Nicolas Lejay.

1663-1666. Colbert (Charles), marquis de Croissy et de Torcy, conseiller d'état, grand-trésorier des ordres du roi, maître des requêtes, commença par avoir en 1663 l'intendance de la généralité de Tours, qu'il conserva jusques en 1666, époque où il fut nommé président du conseil souverain d'Alsace. Il fut depuis ambassadeur en Angleterre, plénipotentiaire au congrès de Nimègue pour la paix générale, et en dernier lieu ministre secrétaire d'état au département des affaires étrangères, en 1689.

Second fils de Nicolas Colbert, il était par conséquent frère du grand Colbert. De Françoise, fille de Joachim Béraud, grand-audiencier de France, il eut trois fils qui formèrent la branche des Colbert-

Digitized by Google

Croissy. Il mourut le 28 juillet 1696, âgé de soixante-sept ans.

1666-1671. Voisin (Jean-Baptiste), seigneur de la Noiraye, conseiller du roi en tous ses conseils et maître des requêtes, fut nommé en 1666 à l'intendance de la généralité de Tours, où il mourut le 26 septembre 1671. Il eut sa sépulture dans l'église de Saint-Vincent, sa paroisse, où on lisait son épitaphe.

Son fils Daniel-François Voisin fut chancelier de France le 15 juillet 1714. On assure que Louis XIV, déjà très-affaibli par l'âge, ayant accordé la grace à un fameux scélérat, Voisin refusa d'en sceller les lettres. Le roi fit demander les sceaux, et les renvoya au chancelier après en avoir fait l'usage auquel ce magistrat s'était refusé : mais Voisin les refusa, en disant : *Ils sont pollués, je n'en veux plus.* Le roi se contenta de dire : *Quel homme!* Les lettres furent brûlées, et le chancelier reprit les sceaux en ajoutant : *Le feu purifie tout.*

1672-1674. Ribeyre (Antoine de), seigneur d'Ompne, conseiller au parlement de Paris le 26 mai 1657, maître des requêtes le 27 mai 1667, intendant de Limoges en 1671, et de Touraine en 1672. Il quitta son intendance, le 30 avril 1674, pour aller occuper la place de lieutenant-civil au nouveau châtelet de Paris. Il rentra cependant dans la carrière administrative, et obtint en 1689 l'intendance de Poitiers, ayant auparavant été fait conseiller d'état, en 1683. Le 7 octobre 1712, il mourut conseiller d'honneur au parlement.

Digitized by Google

Il était de la province d'Auvergne, et fils d'Antoine de Ribeyre, lieutenant-général au présidial de Clermont, ensuite conseiller à la cour des aides d'Auvergne. Sa sœur Jeanne épousa Charles Tubeuf, père de celui qui suit.

1674-1680. Tubeuf (Charles), seigneur de Blansac, de Vert et de Mondesir, maître des requêtes, succéda en 1674 à son oncle dans l'intendance de la généralité de Tours, emploi qu'il occupa jusqu'au 3 septembre 1680, époque de sa mort au chef-lieu de sa résidence. Son cœur fut porté à Saint-Pierre-du-Boile, sa paroisse, et son corps aux Minimes du Plessis-les-Tours, suivant ses dernières volontés.

Par le lieu de sa sépulture et celle de son prédécesseur Voisin, on voit que les intendans n'avaient point alors d'hôtel spécial, et choisissaient à leur gré le lieu de leur domicile.

Ce fut lui qui le premier, en 1678, commença à donner quelque embellissement à la ville de Tours en faisant percer une rue qui la traversait du nord au midi, et que de là on nomma rue Traversine. C'est la même que plus tard nous verrons une seconde fois reconstruite régulièrement et former la rue Royale.

Son père, Jacques Tubeuf, conseiller d'état, était président en la chambre des comptes de Paris, intendant des finances, et surintendant de la maison de la reine Anne d'Autriche.

1680-1689. Béchameil (Louis de), marquis de Nointel, conseiller au parlement, maître des requêtes au mois d'avril 1674, et intendant de la généralité

de Tours en 1680, jusques en 1689. En 1700, il fut fait conseiller d'état, et mourut le 3 mars 1703. Il avait épousé Marie Colbert, dont il eut une fille qui fut mariée à Artus-Timoléon-Louis de Cossé, duc de Brissac.

Le marquis de Nointel avait été comme son père, et après lui, surintendant des maisons, domaines et finances de Philippe d'Orléans, Monsieur, frère unique du roi.

Ce fut lui qui, en 1688, fit élever à l'extrémité nord de la rue Traversine, dont nous venons de parler, un arc de triomphe à la gloire de Louis XIV. Ce monument, qui portait pour seule inscription LUDOVICO MAGNO, fut détruit en 1777. La construction d'une nouvelle rue l'avait fait ériger; la reconstruction de la même rue l'a fait disparaître.

1689-1704. Hüe (Thomas), chevalier, marquis de Miroménil, seigneur de La Roque et de Latingy, conseiller au grand-conseil le 29 mai 1659, maître des requêtes le 10 décembre 1668, président au grand-conseil le 9 mars 1671, eut l'intendance de Poitou en 1672, d'où il passa à celle de Champagne en 1673, et enfin à celle de la généralité de Tours en 1689. Président honoraire en 1690, il obtint l'agrément d'en démembrer son office de maître des requêtes. Il mourut en août 1712. Il était fils de Michel Hüe de Miroménil, conseiller au parlement de Rouen, et de Marie Duval de Bonneval.

1704-1710. Turgot (Jacques-Étienne), chevalier, seigneur de Sousmont, Bons, Ussy, Brucourt, etc.,

maître des requêtes le 22 mai 1690; intendant de Metz en 1697; de la généralité de Tours en 1704, et depuis de celle de Moulins en 1710, mort le 28 mai 1722. Il était fils posthume de Dominique Turgot, maître des requêtes, et père de Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands, à qui Paris fut redevable de ces grands égouts par où s'écoulent les immondices de cette capitale.

1711-1717. Chauvelin (Bernard de), conseiller au parlement, maître des requêtes le 23 février 1703; intendant de la généralité de Tours en 1711, de Bordeaux en 1717, et enfin d'Amiens en 1740. Nommé conseiller d'état ordinaire, il mourut le 16 octobre 1755, âgé de quatre-vingt-trois ans. Il avait épousé en 1700 Catherine, fille de Louis Martin, seigneur d'Auzielles.

1717-1721. Legendre (Gaspard-François), chevalier, vicomte de Montclar, baron de Salvagnac, conseiller du roi en tous ses conseils et au parlement de Paris, maître des requêtes, en 1714 intendant de Montauban, et de la généralité de Tours en 1717, mort conseiller d'état. Il avait épousé Marie-Anne Pajot.

1721-1722. Voyer (Marc-Pierre de), comte d'Argenson, seigneur de Villantrais, de Lys, baron des Ormes, né le 16 août 1696, de Marc-René, garde des sceaux de France, et de Marguerite Lefebvre de Caumartin. Avocat du roi au châtelet en 1718, conseiller au parlement de Paris le 29 août 1719, maître des requêtes le 17 septembre de la même année, et

lieutenant de police le 26 janvier 1720, place dont il donna sa démission le 1er juillet suivant. Il fut nommé intendant de Tours le 18 février 1721, et grand'croix, chancelier, garde des sceaux de l'ordre de Saint-Louis, par la démission de René Louis, son frère aîné; mais il ne conserva que très-peu de temps son intendance, ayant été rappelé le 26 avril 1722 aux fonctions de lieutenant de police de Paris, dont il se démit de nouveau, en 1724, pour être conseiller d'état. Le régent l'avait nommé, en 1723, son chancelier garde des sceaux, et surintendant de ses finances, fonctions qu'il continua de remplir, quand ce prince fut mort, auprès du duc d'Orléans son fils. Maître des requêtes honoraire le 27 février 1724, il fut reçu membre honoraire de l'académie des sciences : enfin il obtint la surintendance des postes et le ministère de la guerre, qu'il perdit l'un et l'autre, en 1757, par les intrigues de la favorite Pompadour, qui le fit exiler à sa terre des Ormes, où il est mort, en 1764, avec la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit, de savoir et d'habileté dans les affaires.

Il avait épousé, le 24 mai 1719, Anne Larcher, qui le fit père de Marc-René, deuxième du nom, dont nous avons parlé à l'article des lieutenans-généraux du roi, ainsi qu'aux grands baillis.

1722-1725. Hérault (René), seigneur de Fontaine-l'Abbé et de Vaucresson, avocat du roi au châtelet de Paris, le 14 septembre 1712, procureur-général au grand-conseil le 16 février 1718,

Digitized by Google

et maître des requêtes le 28 novembre 1719, avec des lettres de compatibilité. Le 4 mars, il fut pourvu de la commission d'intendant de la généralité de Tours, et le 28 du même mois nommé conseiller d'honneur au grand-conseil. Son administration comme intendant fut, heureusement pour la Touraine, de très-courte durée. Le genre de talens dont il avait déjà fait preuve le fit appeler en 1725 à la place de lieutenant de police de Paris, où il eut occasion de développer son caractère inquiet et violent. Ce fut à lui surtout qu'on dut de voir ériger l'espionnage en moyen administratif, invention immorale, signe infaillible d'un gouvernement faible ou oppresseur, et portée depuis à un point de perfection effrayante pour la société.

Après s'être rendu justement odieux dans cet emploi, dont il pervertit les attributions pendant quatorze ans, il fut récompensé de ses services, le 20 décembre 1739, par l'intendance de Paris : mais il n'en jouit pas long-temps, étant mort le 2 août 1740, âgé seulement de quarante-neuf ans. Il avait épousé en secondes noces Marie-Hélène, fille de Jean Moreau de Séchelles, contrôleur-général des finances, en 1756.

1725-1726. Ravot (Jean-Baptiste), seigneur d'Ombreval, avocat-général à la cour des aides de Paris, maître des requêtes en 1722, fut nommé en 1725 à l'intendance de la généralité de Tours, qu'il quitta l'année suivante. Après avoir administré plusieurs autres provinces, il fut choisi en 1739 pour

remplacer René Hérault dans les fonctions de lieutenant-général de police de Paris.

Il était fils de Jean-Baptiste Ravot d'Ombreval, également avocat-général à la cour des aides de Paris, et de Geneviève Berthelot.

1726-1731. Pommereu (Michel-Gervais-Robert de), marquis de Rizeys, conseiller au parlement de Paris le 17 mars 1706; maître des requêtes le 17 janvier 1713, sur la démission de son père Jean-Baptiste; intendant d'Alençon en 1720, et de la généralité de Tours en 1726. Il passa en mars à l'intendance de Pau, où il mourut le 17 février 1749.

Né en 1685, il avait épousé en 1724 Catherine, fille de Jean Oursin, receveur-général des finances à Caen.

1731-1743. Le Clerc de Lesseville (Charles-Nicolas), seigneur de Saint-Leu et de Saint-Prix, baron d'Authon, conseiller au parlement de Paris le 25 avril 1702; maître des requêtes le 3 mai 1711; intendant de Limoges en 1716, d'Auch en 1718, et de Tours en 1731 jusqu'à 1743 : mort le 17 février 1749.

Son père Charles Le Clerc de Lesseville, second de la branche de Saillancourt, était conseiller à la cour des aides de Paris, et le fils avait épousé en 1708 Charlotte-Françoise Le Clerc de Lesseville, sa cousine germaine, morte en 1765 à l'âge de quatre-vingts ans.

1743-1745. Pineau de Lucé (Jacques), seigneur de Viennay, la Pèchellerie, conseiller au parlement

Digitized by Google

de Paris le 15 février 1730, maître des requêtes le 21 juillet 1737, président au grand conseil le 18 avril 1739, fut nommé intendant de Tours en 1743. De là il passa à l'intendance du Hainaut en 1745, et à celle d'Alsace en 1753. Il fut conseiller d'état au mois d'octobre 1761, et mourut en 1764.

Il avait épousé en 1743 Marie-Charlotte-Françoise de La Live de Bellegarde.

Ce fut sous sa courte administration que l'on perça et que l'on construisit la rue à laquelle on imposa son nom.

1745-1756. Savalette de Magnanville (Charles-Pierre de), maître des requêtes en 1738; il fut nommé en 1745 à l'intendance de la généralité de Tours, qu'il ne quitta, en 1756, que pour passer à l'emploi de garde du trésor royal.

Ce ne fut guère que depuis cette époque que les intendans prirent un peu de fixité, et ne passèrent plus rapidement d'une province à une autre plus importante, après avoir à peine acquis quelques notions sur le pays où ils ne faisaient qu'apparaître.

1756-1766. Lescalopier (Gaspard-César-Charles) fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes; intendant de Montauban en 1740, et de la généralité de Tours en 1756.

Il descendait en neuvième ligne de Pietro de l'Escale, mort en 1442, qui, le premier, changea son nom, et le francisa en celui de l'Escalopier. Ainsi que les Scaliger, il prétendait, et peut-être avec plus de fondement, être issu des princes de Vérone.

Ce fut sous lui que furent conçus les premiers projets d'embellissement de la ville de Tours, et surtout la construction du nouveau pont, l'un des plus beaux de la France. Au nombre des grands travaux exécutés ou commencés sous son administration, on doit compter l'ouverture de la nouvelle route de Tours à Bayonne, la confection de la belle digue plantée de quatre rangs d'ormeaux, dans une étendue de trois quarts de lieue, pour joindre le coteau de Grandmont, et enfin un fort beau pont en pierres établi sur le Cher, vers l'extrémité de cette chaussée.

1766-1783. Ducluzel (François-Pierre), chevalier, marquis de Montpipeau, baron du Chezay, seigneur de Blanville, etc., d'une ancienne famille du Périgord. Maître des requêtes en 1759, il fut nommé en 1766 à l'intendance de Tours, qu'il ne voulut plus quitter, quoiqu'on lui en eût offert de plus importantes.

Il ne négligea rien pour porter à leur perfection les grands travaux commencés sous son prédécesseur, et ne profita guère de son crédit et de ses liaisons avec le duc de Choiseul, alors gouverneur de la Touraine, que pour l'avantage de la province.

On ne pourrait lui reprocher qu'une mauvaise opération faite, dit-on, par égard pour son épouse, femme d'ailleurs très-respectable. Comme elle ne passait qu'en tremblant sur le mauvais pont de bois du canal de Sainte-Anne pour aller à sa maison de Saint-Côme, au lieu d'en faire construire un plus solide, soit en bois, soit en pierre, on le supprima tout-à-

fait, et avec lui la communication du Cher à la Loire, opération non-seulement nuisible au commerce, mais encore à la salubrité de ce canton, où se trouve placé l'hôpital général, parce que ce canal, interrompu dans son cours, s'était converti en un vaste marais qui commence pourtant à se combler.

Cet intendant est mort à Tours en 1783, généralement regretté. Il n'était âgé que de quarante-quatre ans. Son corps fut transporté à sa terre de Montpipeau, pour laquelle il avait une prédilection toute particulière. Il n'est point d'intendant qui ait laissé à Tours une mémoire aussi révérée.

1783-1789. Daine (Marius-Jean-Baptiste-Nicolas), membre de l'académie royale de Berlin, et maître des requêtes en 1757. Il fut d'abord nommé à l'intendance de Pau en 1767; à celle de Limoges en 1774, et enfin à celle de la généralité de Tours en 1783. Il la conserva jusqu'à l'époque des premiers troubles de la révolution naissante, qui le déterminèrent à quitter précipitamment la ville de Tours et à se retirer à Paris, le nom seul d'intendant suffisant à cette époque pour devenir une cause de proscription.

Quelque temps après il s'éloigna de la France, où il revint cependant en des temps plus calmes, et mourut à Paris en 1804, âgé de soixante-treize ans.

Il était beau-frère du célèbre baron d'Holbach, dont il paraît qu'il n'avait pas adopté les principes philosophiques, quoique lui-même cultivât les lettres. On a de lui une traduction en prose des quatre

Digitized by Google

églogues de Pope. Il a traduit également de Robert Dodsley, *l'Économie de la vie humaine*, long-temps attribuée au comte de Chesterfield. Il avait la réputation d'être fort instruit; mais surtout très-grand parleur. On assure que c'est à lui que la maligne marquise Du Deffant dit un jour, après l'avoir écouté long-temps : « Mon cher monsieur Daine, si vous preniez un autre livre, celui-ci est un peu ennuyeux. » On sait que la marquise était aveugle.

Ce fut le trente-troisième et dernier intendant de Tours.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

Digitized by Google

HISTOIRE
DE TOURAINE.

QUATRIÈME PARTIE.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Le diocèse de Tours avait moins d'étendue que la province; il ne contenait que 303 paroisses, y compris les seize de la ville de Tours, et renfermait en outre 16 chapitres, 17 abbayes, 4 commanderies de l'ordre de Malte, 98 prieurés simples, 450 chapelles fondées, 46 monastères d'hommes et 29 couvens de filles, en tout 943 établissemens ecclésiastiques; mais nous n'entrerons dans quelques détails que relativement aux plus anciens et aux plus importans de ces établissemens, nous bornant à indiquer l'époque de la fondation et de la destruction des autres.

La province ecclésiastique de Tours comprenait les diocèses du Mans, d'Angers, de Nantes, de Rennes, de Dol, de Saint-Malo, de Vannes, de Quimper, de

Digitized by Google

Léon, de Tréguier et de Saint-Brieuc; mais ces onze suffragans sont étrangers à notre travail.

Le diocèse était divisé en trois archidiaconés, six archiprêtrés, et subdivisé en vingt-trois doyennés ruraux.

CHAPITRE I.

COLLÉGIALES.

§ I.

SAINT-GATIEN, CATHÉDRALE.

La première église de Tours où les chrétiens commencèrent à s'assembler, fut bâtie par saint Lidoire, successeur de saint Gatien, vers le milieu du quatrième siècle, au moyen de l'abandonnement de sa maison que fit un centurion nommé Cornelius, suivant le témoignage de saint Jérôme, dans sa 44e épître à Marcellus. Grégoire de Tours, liv. x, ch. 31, dit que ce fut dans la maison d'un sénateur dont il ne nous transmet pas le nom. Quoi qu'il en soit, c'est là que furent sacrés saint Martin et tous les évêques ses successeurs. Dès son origine, saint Martin la mit sous l'invocation de saint Maurice, et elle y resta jusqu'à la fin du treizième siècle, où elle porta indistinctement le nom de Saint-Maurice ou de Saint-Gatien; mais ce dernier a prévalu, et ce changement fut opéré à l'occasion d'une confrérie que les chanoines

Digitized by Google

avaient établie en l'honneur de leur premier évêque.

Il est probable que cette église commença à jouir du droit de métropole du moment que les Romains eurent établi la ville de Tours métropole de la troisième province lyonnaise. Telle est l'opinion de beaucoup de savans, contraire à celle de la cour de Rome, qui a toujours prétendu que le droit de métropolitain ne dérive point de l'état civil, mais de l'autorité des apôtres et des papes.

Grégoire, en parlant d'elle, ne la nomme jamais que l'église sainte, l'église de Tours. Adrien Ier, Urbain II, Alexandre III, s'expriment à son égard dans les mêmes termes. Adrien II, écrivant à Charles-le-Chauve en 871, la cite comme la seconde ou troisième église de France. Nos rois l'ont toujours honorée de leur bienveillance et d'une protection toute particulière. Philippe-Auguste écrivit au pape Luce III qu'il la considérait comme un des plus beaux fleurons de sa couronne, et que quiconque attaquerait l'église de Tours, s'attaquerait à sa propre personne. Ce prince, ainsi que son prédécesseur, la défendit constamment contre les entreprises de Henri II et de Richard-Cœur-de-Lion, comtes de Touraine, lorsqu'ils tentèrent de diminuer ses attributions. De même les rois Jean, Charles V, Charles VI, Charles VII et Henri III ne permirent jamais que l'archevêché de Tours fût distrait de la couronne toutes les fois qu'ils donnèrent la Touraine en apanage.

Cette église fut brûlée deux fois. La première dans un incendie général de la ville en l'année 561, sous

Digitized by Google

l'épiscopat de saint Euphrône, et la seconde en 1166 par un événement dont nous avons donné les détails au 6e livre de notre Histoire. Elle fut rétablie en premier lieu par Grégoire de Tours, qui l'orna de plusieurs peintures, ainsi qu'il le rapporte lui-même. Mais la seconde basilique, celle qui existe encore aujourd'hui, ne s'acheva pas aussi promptement. Commencée vers 1170, son chœur ne fut terminé que sous le règne de saint Louis, c'est-à-dire environ un siècle après, ainsi qu'on le voit aux vitraux qui sont bordés des armes de Blanche de Castille sa mère (1). Les travaux se continuèrent à l'aide des indulgences que les papes Eugène IV, Sixte IV et Innocent VIII accordèrent à ceux qui contribueraient à l'achèvement de cet édifice. Malgré cela, il ne fut porté à sa perfection qu'en 1507 et en 1510, époque où ses deux tours jumelles furent achevées aux frais de l'un de ses chanoines nommé Cavé.

Le chapitre de Saint-Gatien était un des plus anciens de France et le premier dont il soit fait mention dans l'histoire. Grégoire de Tours nous apprend qu'il fut établi par saint Baud, seizième évêque, qui sépara la mense des chanoines d'avec le revenu de l'évêque. Il était composé de huit dignités, savoir : le doyen, le grand archidiacre, le trésorier, le chantre, le chancelier, l'archidiacre d'outre Loire, l'archidiacre d'outre Vienne et le grand archiprêtre. On

(1) Dans l'un des vitraux du chœur on remarque les armes de la ville, qui dans ce temps étaient une tour surmontée de trois autres petites tours, et ornées des bannières de France.

Digitized by Google

donnait autrefois le titre d'abbés aux cinq premiers dignitaires qu'on nommait aussi les cinq prieurs; ils étaient appelés, mais seulement pour la forme, lorsque l'archevêque voulait conférer une dignité ou une prébende de son église. Ce fut l'archevêque Barthélemi II qui, à la prière de son chapitre, supprima, en 1187, l'office d'écolâtre, dont le revenu fut annexé à la dignité de chancelier. Des quarante-neuf prébendes, l'une était affectée à l'Hôtel-Dieu, la seconde au collège de Tours, et deux autres à l'entretien de la psallette. On y comptait en outre huit personnats, l'archiprêtre de Loches, ceux de l'Ile-Bouchard, de Sainte-Maure et d'outre Vienne, le sous-pelletier, le sous-chantre, le grand pénitencier, créé en 1485 par une bulle d'Innocent VIII, et le secrétaire. Il y avait de plus un maître et un sous-maître de psallette, deux diacres, seize vicaires, deux marguilliers, dix enfans de chœur et plus de cent chapelains. Le grand sceau du chapitre était un saint Maurice, et le petit était un écu d'argent à la croix pattée de gueules.

Le doyen, élu par le chapitre, était confirmé par l'archevêque. Nous en comptons soixante-trois depuis Frandebertus en 859 jusqu'à N* Ducluzel qui en fut le dernier en 1782, époque de sa mort.

Dans le 1er volume de notre Histoire, nous avons donné quelques détails sur les premiers évêques de Tours. Il nous reste à en offrir ici la liste complète dégagée des erreurs de chronologie qu'on remarque dans celles qui avaient été publiées précédemment.

Digitized by Google

1. Saint Gatien est généralement reconnu pour avoir été le premier évêque de Tours en 251, jusques en 304. Après sa mort, le siège resta vacant environ trente-sept ans.

2. Saint Lidoire, ou Litoire, lui succéda en 341, et mourut en 374.

3. Saint Martin, célèbre dans toutes les Gaules, fut appelé au siège de Tours en 375, ou même vers la fin de 374. Ceux qui placent sa mort en 397 font remonter son ordination en 371; mais nous démontrerons ailleurs qu'il mourut véritablement l'an 400.

4. Saint Brice avait été le disciple chéri de saint Martin, auquel il succéda en 400. Après avoir quitté et repris son siège, il mourut en 447.

5. Saint Eustoche fut élu immédiatement après la mort de saint Brice. Le premier concile qui ait eu lieu dans la province ecclésiastique de Touraine fut tenu par lui à Angers le 4 octobre 453. Il mourut en 464, ou en 461 suivant ceux qui font mourir saint Martin en 397.

6. Saint Perpète, ou Perpétue. Grégoire de Tours nous apprend qu'il fut ordonné soixante-quatre ans après la mort de saint Martin. D'après notre supputation, ce dut être en 464. Premier concile tenu à Tours en 461, suivant les uns, et selon nous en 482. Saint Perpète mourut le 8 avril 494.

7. Saint Volusien, de 494 à 498 ou 499, époque où il fut exilé et mis à mort par les Visigoths.

8. Vérus. L'incertitude qui règne sur la date de l'exil et de la mort de son prédécesseur, ne permet

Digitized by Google

pas de préciser celle de l'ordination de celui-ci. On présume que ce dut être vers l'an 500. Envoyé de même en exil par les Visigoths, il y mourut vers l'an 507.

9. Licinius tint le siège depuis 507 jusqu'en 519.

10. Procule et Théodore siègent simultanément en 519. On assure qu'ils moururent à peu de jours d'intervalle, en 521.

11. Dinifius. Quelques-uns placent entre lui et les précédens un saint Arnoux, qui n'a jamais été évêque de Tours. Dinifius n'occupa le siège que jusqu'en 522 ou 523 au plus tard.

12. Ommatius, de 522 à 526.

13. Léon, abbé de Saint-Martin, est promu au siège épiscopal en 525, et meurt en 527.

14. Francilion, de 527 à 529.

15. Injuriosus, de 529 à 546.

16. Saint Bauld, de 546 à 552.

17. Gontran Ier, ou Gonthaire, de 552 à 555. Il y eut après sa mort une vacance de dix mois.

18. Euphrône, de 556 à 573. Sous lui eut lieu, en 566, le 17 novembre, le deuxième concile de Tours.

19. Grégoire, dit de Tours. Il nous apprend qu'il fut élu en 573. Il occupa glorieusement ce siège jusqu'à sa mort en 595.

20. Pélage Ier, Pallade, ou Pélade, car dans les manuscrits ce nom s'offre sous ces trois variantes. Il succéda à Grégoire, et mourut en 602.

Digitized by Google

21. Luparius, Leuparius, ou Leopacharius, de 602 à 614.

22. Aigéric ou Agiric, de 614 à 617.

23. Ginaldus ne siégea qu'environ quinze mois, et mourut en 618.

24. Valatus ou Valarius, de 618 à 619.

25. Sigelaïcus, de 619 à 622.

26. Leobald ou Liébaud, de 622 à 625.

27. Modégisile, de 625 à 638.

28. Latinus, de 638 à 650.

29. Carigisile, de 650 à 652.

30. Rigobert, de 652 à 654.

31. Papolène, de 654 à 660. L'année même de sa mort, il assembla à Nantes un concile, qui fut le premier de cette ville.

32. Chrotbert, de 660 à 695. Son nom a retenti long-temps dans l'église de Saint-Martin, relativement au privilège d'exemption qu'il lui avait accordé. Nous ne plaçons pas après lui un évêque du nom de Bert, ainsi que quelques-uns l'ont fait, parce qu'il est démontré que ce Bert est le même que son prédécesseur.

33. Pélage ou Pélade, deuxième du nom, de 695 à 700.

34. Evartius ou Ebartius, de 700 à 709.

35. Ibbon, de 709 à 724. Il confirma le privilège que Chrotbert avait accordé à l'église de Saint-Martin.

36. Gontran, deuxième du nom, était abbé de

Saint-Martin, dont à son tour il confirma les privilèges quand il eut succédé à Ibbon en 724. Il mourut en 732.

37. Didon ou Vidon, de 732 à 733.

38. Rainbert ou Rigambert, de 733 à 752.

39. Aubert, de 752 à 754.

40. Ostald, de 754 à 760.

41. Gavien, de 760 à 765.

42. Eusèbe, de 765 à 771.

43. Herling, de 771 à 792.

44. Joseph, premier du nom, de 792 à 815. En 796, il tint à Tours un concile qui en est le troisième.

45. Landran, premier du nom, de 815 à 836. Il est le premier de nos évêques qui ait été décoré du *pallium*, et qui par conséquent ait été revêtu du titre d'archevêque, que tous ses successeurs ont porté depuis.

46. Ursmarus, second archevêque, succéda à Landran en 836. En 843, il assembla un concile à Loire en Anjou; et dans la même année, un autre à Colaines en Touraine. Il mourut en 846.

47. Landran, deuxième du nom, de 846 à 852. L'archevêque de Conzié, dans son rituel de 1785, ne l'a point compris dans la série de nos archevêques, probablement parce qu'il aura cru qu'il était le même que Landran 1er; mais c'est une erreur qui se démontre par les deux conciles que Ursmarus présida en 843. Landran 2e fut élu en 846, et siégea jusqu'en 852. Il présida en 849 le concile de Paris, ce

qui le fit appeler également concile de Tours, ou des quatre provinces.

48. Amalricus ou Amaury, de 852 à 856. Il fut, en 853, l'un de ceux qui présidèrent le concile tenu à Soissons le 20 avril, en présence du roi Charles-le-Chauve. Il mourut au commencement de l'année 856.

49. Herard fut élu au mois d'avril 856. Le 16 mai suivant, il assembla à Tours un concile, ou plutôt un synode de tous les curés de son diocèse, où l'on arrêta cent quarante canons de pure discipline. Il présida le concile tenu à Soissons le 18 août 866 par ordre du pape Nicolas Ier, et mourut fort avancé en âge, sur la fin de l'année 871.

50. Actard, de 871 à 874. Il avait été précédemment évêque de Nantes, et deux fois violemment chassé de son siège; la première par les Normands, et la seconde par le duc de Bretagne. Il mourut au mois d'octobre 873.

Entre lui et le suivant, Maan et Leclerc de Boisrideau placent un Ragenelmus ou Rageneaume; mais c'est une méprise de leur part. Ragenelmus était évêque de Tournay et non de Tours.

51. Adalardus ou Adalandus, de 874 à 891. Il fut excommunié en 882, ainsi que les archevêques de Rouen et de Bourges, pour avoir communiqué avec Formose, évêque d'Ostie; mais ils furent ensuite absous par le pape Marin. Ce fut lui qui reçut à Tours la châsse de saint Martin, rapportée d'Auxerre en 887 par les soins du comte Ingelger. Il mourut en 890.

52. Héberne, de 890 à 916. Il était l'un des moines de Marmoutier qui avaient accompagné en Bourgogne les reliques de saint Martin. A son retour, il fut choisi pour succéder à Adaland. Il mourut sur la fin de 916, âgé de quatre-vingt-quatorze ans.

53. Robert, deuxième du nom, de 916 à 932. Ce fut lui qui, le 13 mai 917, consacra la nouvelle église de Saint-Martin, dans laquelle il fit transférer le corps du saint. Ayant fait un voyage à Rome, à son retour il fut assassiné au passage des Alpes, en 931, par des brigands qui, la nuit, le surprirent dans sa tente ainsi que ceux de sa suite, qui presque tous éprouvèrent le même sort.

54. Théotolon, de 932 à 945. Il avait été doyen de Saint-Martin, et s'était ensuite retiré à l'abbaye de Cluny, où il apprit son élection. Il s'y refusa d'abord avec assez d'opiniâtreté; mais saint Odon, son abbé et son ami, le força d'accepter. Ce fut lui qui fit reconstruire l'église et l'abbaye de Saint-Julien de Tours, qui avaient été ruinées par les Normands.

55. Joseph, deuxième du nom, de 945 à 957, époque de sa mort le 18 juin.

56. Frotaire, de 957 à 960. La Chronique de Tours le fait mourir en 966; mais on ne doit pas avoir grande confiance dans sa chronologie, qui se trouve ici en contradiction avec des auteurs contemporains qui sont des guides plus sûrs.

57. Hardouin, de 960 à 980. L'an 985, il consacra l'église de Notre-Dame-de-Loches, bâtie par Geoffroy Grisegonnelle, comte d'Anjou et seigneur

de Loches. Il mourut peu de temps après cette cérémonie, ayant tenu le siège, suivant le cartulaire de Saint-Julien, dix-neuf ans onze mois et neuf jours.

58. Archambaud, de 981 à 1005. Il était fils d'Arcanaldus, seigneur de Sully ; il est en effet nommé Arcenaldus, dans un titre de l'abbaye de Marmoutier; mais le nom d'Archambaud a prévalu. Nous avons eu occasion de parler de lui au ive livre de notre Histoire. Ce fut lui qui le premier attaqua, mais vainement, les privilèges d'exemption de l'église de Saint-Martin.

59. Hugues, premier du nom, de 1005 à 1023. Son père était Hugues de Châteaudun, et sa mère Hildegarde du Perche. Il excommunia Hubert, évêque d'Angers, pour être entré à main armée dans la Touraine, où il avait commis des excès indignes d'un évêque. En 1014, il consacra l'église de Saint-Martin qu'avait fait reconstruire le trésorier Hervé, et mourut le 12 mars, ou, selon d'autres, le 10 juin 1023.

60. Arnoul, neveu du précédent, fut élu en 1023, à la place de son oncle. En 1030, il consacra l'église abbatiale de Noyers, et mourut en 1052, ayant tenu le siège environ vingt-neuf ans.

61. Barthélemi, premier du nom, de 1053 à 1068. En 1055, il présida le cinquième concile de Tours, convoqué relativement à l'hérésie de Bérenger, qui sembla l'abjurer de bonne foi, mais qui ne tarda pas à se rétracter. La même année, Barthélemi ouvrit à Angers un autre concile, dont le but était le même,

igitized by Google

et qui eut un pareil résultat. Enfin, le 1er mars 1060, il présida le sixième concile de Tours. Il mourut le 12 avril 1066, la quinzième année de son épiscopat. Après sa mort, le siège éprouva une vacance de quatre ans.

62. Rodolphe, autrement Raoul Ier, de 1072 à 1085, fils de Foulcroy, seigneur de Langeais. Son épiscopat s'ouvrit par un événement fort simple en lui-même, mais dont pourtant on tira un mauvais augure; il fut effectivement très-orageux. Comme il était sur le parvis de l'église pour aller se faire installer, l'archidiacre, lui demandant, suivant l'usage, si son entrée était pacifique, une pierre se détacha du clocher, et tua auprès de lui un de ses officiers. Nous renvoyons à ce que nous avons dit de ses différens démêlés, au ve livre de notre Histoire.

63. Rodolphe ou Raoul II, surnommé d'Orléans, pour le distinguer de son prédécesseur, auquel il succéda en 1086. Son épiscopat est surtout remarquable par le concile que le pape Urbain II tint à Tours en 1096, pour engager les chrétiens à se croiser. Ce concile est le septième de Tours, et le treizième de la province ecclésiastique. Raoul II mourut le 26 août 1117, selon le cartulaire de Pont-le-Voy. La Chronique de Tours le fait mourir en 1119.

64. Gilbert, neveu du précédent, de 1118 à 1125. La noblesse, en opposition au clergé et au peuple, avait élu de son côté Gautier, grand-chantre de Saint-Martin; mais, à la recommandation du roi, le premier fut choisi par le pape. Étant allé à Rome pour y

Digitized by Google

suivre le procès contre les évêques de Dol, il y mourut en 1125, suivant le témoignage d'Orderic Vitalis, qui était contemporain. L'auteur de la Chronique de Tours, et Guillaume de Nangis, qui n'écrivirent que dans le siècle suivant, reculent sa mort de deux ans.

65. Hildebert, de 1125 à 1134. Il était évêque du Mans, lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Tours. Ainsi que Grégoire, il se signala par ses écrits qui l'ont fait mettre au rang des pères de l'Église du douzième siècle. Nous avons plus amplement parlé de lui à la fin de notre v^e livre. Nous ajouterons qu'il assembla à Nantes, au mois d'octobre 1127, un concile composé de tous ses suffragans, dans lequel Conan, duc de Bretagne, renonça au droit de sauvetage, en vertu duquel étaient inhumainement dépouillés tous ceux qui faisaient naufrage. Hildebert mourut le 18 décembre 1134, âgé de plus de quatre-vingts ans.

66. Hugues 2e, surnommé d'Étampes ou de Chartres, de 1134 à 1148. La Chronique de Tours, et Guillaume de Nangis se sont également trompés en le faisant mourir, l'une en 1149, et l'autre en 1150.

67. Engebaud, de 1148 à 1157. Il était fils de Geoffroy de Preuilly, dit Jourdain, et d'Euphrosine de Vendôme; ainsi il avait pour frère Geoffroy-Grisegonnelle II, comte de Vendôme. Les auteurs varient sur la date de sa mort; mais la pancarte noire de saint Martin lui donnant neuf ans d'épiscopat, il est clair qu'il dut mourir en 1157.

68. Joscius, Josse ou Joscion, de 1157 à 1174.

Digitized by Google

Deux circonstances ont rendu son épiscopat remarquable. La première est le concile assemblé à Tours par le pape Alexandre III, le 10 mai 1163. Ce concile fut si célèbre, qu'il fit donner à la ville de Tours le nom de seconde Rome. On y compta dix-sept cardinaux, cent vingt-quatre évêques et quatre cent quatorze abbés. Le second événement est l'embrasement de la cathédrale de Tours, en 1166, à la suite d'une émeute occasionée par le conseil que Joscion avait donné au roi de remettre entre les mains seules de ses commissaires les sommes que Henri II, roi d'Angleterre, avait fait lever dans ses états pour la Terre-Sainte, et qui avaient été déposées dans cette cathédrale. Joscion mourut le 13 février 1174, si pauvre par suite de son amour pour les procès, qu'il laissa à peine de quoi faire face aux frais de ses funérailles.

69. Barthélemi II, de 1174 à 1206. Il était fils de Geoffroy Grisegonnelle, comte de Vendôme, et de Mathilde de Châteaudun, par conséquent neveu d'Engebaud, prédécesseur de Joscion. Ce fut lui qui, en 1189, fit à Foutevrauld les obsèques de Henri II, roi d'Angleterre, et comte de Touraine, en présence de Richard-Cœur-de-Lion, son fils et son successeur. Barthélemi avait pour frère Hugues de Vendôme, doyen de sa cathédrale, et pour neveu Jean de Faye, qui succéda à celui qui suit.

70. Geoffroy de La Lande, et non du Lude, comme quelques-uns l'ont écrit, de 1207 à 1208. On voit qu'il ne tint le siège que fort peu de temps, étant mort à Tours le 19 avril 1208, après Pâques.

On croit que sa mort ne fut pas naturelle, et Guillaume de Nangis fait entendre qu'il aurait été empoisonné.

71. Jean de Faye, de 1208 à 1228. Lors de l'élection, les voix furent partagées également entre lui et Robert de Vitré; mais Robert étant mort en allant à Rome pour tâcher de faire valider son élection, celle de Jean de Faye fut confirmée par le pape. Le martyrologe de la cathédrale place sa mort au 23 avril 1226; mais la chronique latine de l'abbaye de Saint-Julien de Tours l'indique d'une manière bien plus exacte, et qui ne peut laisser aucun doute. Elle dit qu'il mourut en l'année 1228, cycle de la lune XIII, indiction I, épacte XII, circonstances qui ne peuvent en effet s'appliquer qu'à l'année 1228 et non à 1226.

72. François Cassard, de 1228 à 1229. Maan l'a omis dans sa liste des archevêques; mais les frères Sainte-Marthe et André Duchesne prouvent qu'il le fut véritablement, ce qui est en outre confirmé par son épitaphe qu'on lisait dans l'église des Jacobins de Lyon, où il mourut en 1237. Il avait été nommé cardinal du titre de Saint-Martin-du-Mont.

73. Juhel de Mayenne, fils de Juhel, deuxième du nom, de 1229 à 1244. Nous trouvons trois conciles tenus sous son épiscopat; l'un à Château-Gontier en 1231; l'autre à Tours en 1236, et le dernier encore à Tours en 1239. Maan parle de deux autres conciles qui, selon lui, auraient eu lieu à Saumur en 1242 et 1243; mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent dans les recueils des conciles. Juhel quitta au mois

Digitized by

d'août 1244 l'archevêché de Tours, pour passer à celui de Reims.

74. Geoffroy Marcel ou Marceau, de 1245 à 1251. Il était fils de Geoffroy-Marceau et de Philippe de Sablé, seconde fille de Robert de Sablé et de Clémence de Mayenne. Il ne fut sacré qu'en 1245, après la Pentecôte. On croit qu'il était neveu de Juhel de Mayenne. Il mourut le 12 juillet 1251.

Maan a fait deux archevêques de ce Geoffroy Marceau, en mettant l'un sous le seul nom de Geoffroy, et l'autre sous celui de Martel.

75. Pierre de Lamballe, de 1251 à 1256. Ce surnom lui venait du lieu de sa naissance. En 1253, il tint un concile à Saumur, et un autre à Château-Gontier en 1254.

76. Philippe Ier, de 1256 à 1257. Le peu de durée de son épiscopat l'a fait omettre par quelques auteurs; mais son existence a été prouvée et rétablie par les auteurs de la *Gallia Christiana*, d'après des titres de l'abbaye de Baugerais, de l'année 1257.

77. Vincent de Pirmil, ou suivant d'autres de *Pinellis*, de 1257 à 1270. Il ouvrit à Nantes, le mardi après la Saint-Pierre 1264, un concile composé de ses dix suffragans, et en 1268, le lundi après la Madelaine, il en tint un autre à Château-Gontier. Sa mort est indiquée au 19 septembre 1270.

78. Jean de Monsoreau, de 1271 à 1285. Il fut élu le jeudi 16 janvier, après la fête de Saint-Hilaire 1270, c'est-à-dire 1271, nouveau style. On compte cinq conciles sous son épiscopat. Il tint le premier à

Rennes, le 22 mai 1273; le deuxième à Saumur, le 31 août 1276; le troisième à Langeais, en 1278; le quatrième à Angers, le 22 octobre 1279; et le cinquième à Tours, en 1282. Il mourut le 26 janvier 1284. Il avait été pendant quelque temps expulsé de son siège, et privé de son temporel, par ordre de Philippe-le-Hardi, fils de saint Louis, dont il finit par recouvrer les bonnes graces.

79. Olivier de Craon, fils de Maurice IV de Craon. Élu par la voie du compromis, dont il fut fait usage pour la première fois le 24 mai 1285, il mourut à Rome dans la même année, sans avoir été sacré, en sorte qu'on pourrait, à la rigueur, ne pas le compter au nombre de nos archevêques.

80. Bouchard Daye, Dain, ou plutôt Daën, de 1285 à 1290. On se servit encore de la voie du compromis pour cette élection, qui fut confiée à Lui Bouchard, trésorier, et à Renaud de Montbazon, doyen du chapitre de la cathédrale. Celui-ci désigna son collègue, qui fut en conséquence proclamé le jeudi 20 décembre 1285. Il mourut au mois d'octobre 1290.

81. Philippe de Candé. Il paraît que la méthode du compromis était alors en faveur, car on en fit de nouveau usage pour donner un successeur au précédent. L'élection ayant été remise à trois chanoines, Philippe fut élu le 3 janvier 1291; mais il mourut le 15 février suivant, quarante jours après son élection, sans avoir pu prendre possession du siège; ainsi il se trouve dans la même catégorie que Olivier de Craon.

82. Renaud de Montbazon, de 1291 à 1312. Il

Digitized by Google

était fils de Geoffroy de Montbazon et de Jeanne de Vendôme. Ce fut encore par la voie du compromis que celui-ci fut élu; mais cette fois, le choix fut confié à dix membres du chapitre, tant dignitaires que chanoines, qui nommèrent leur doyen Renaud le 29 avril 1291. Il alla à Rome la même année, et obtint ses bulles au mois de décembre suivant. Il mourut à Tours le 23 août 1312. Il eut sa sépulture dans la cathédrale, entre les deux piliers du sanctuaire, où on lui érigea un grand monument qui fut détruit en 1684 pour faire place à une balustrade qui découvrait le grand autel.

83. Geoffroy de La Haye, de 1312 à 1323, fils de Philippe, seigneur de La Haye, et d'Isabelle de Passavant. Deux conciles eurent lieu sous son épiscopat; le premier à Saumur, le 3 octobre 1315, et le deuxième à Château-Gontier, en 1320. Il mourut le 13 avril 1323.

84. Étienne de Bourgueil, lieu de sa naissance, de 1323 à 1335. Le pape Jean XXII ayant nommé, *de plano jure*, un jeune homme qui n'était pas encore dans les ordres, le chapitre s'en plaignit au roi, et un arrêt du parlement du 2 mai 1323 ordonna au chapitre de s'assembler pour procéder suivant les formes accoutumées à l'élection d'un nouvel archevêque, et les suffrages se réunirent en faveur d'Étienne, quoique né de parens obscurs. Peu de temps avant son décès, il fonda à Paris, en 1334, un collège pour les pauvres écoliers de son diocèse. Il mourut le 6 mars 1335.

85. Pierre de Fretaud, de 1335 à 1357. Il dut principalement son élection à la recommandation du pape Benoît XII. Le 20 novembre 1336, il tint un concile à Château-Gontier, et un autre à Saumur, en 1342; mais ce dernier n'est pas mentionné dans les recueils généraux, quoiqu'il soit composé de trente-deux canons. Pierre Frétaud, ou, suivant d'autres, de Frétot, mourut le 21 mai 1357.

86. Philippe Blanche, de 1357 à 1363. Ce fut le premier qui se fit porter par les barons le jour de son entrée. Il était si libéral envers les pauvres, qu'il ne laissa pas de quoi se faire enterrer.

87. Simon de Renoul, de 1363 à 1379. Il ne fut sacré qu'en 1364. Il tint un concile à Angers, en 1366, et obtint de Charles V, au mois de septembre 1372, que dorénavant les archevêques de Tours seraient conseillers-nés au parlement de Paris.

88. Séguin d'Anton, de 1379 à 1380. Il fut nommé directement par Charles V, en vertu de l'indult accordé à Sa Majesté par Clément VII, pape d'Avignon, qui avait transmis au roi la faculté de nommer aux premières dignités de toutes les églises de son royaume. Séguin d'Anton abdiqua son archevêché en 1380, et fut nommé patriarche d'Antioche.

89. Aleaume Boistel, de 1380 à 1383. Il fut utilement employé dans diverses négociations par Charles VI; mais il mourut en 1383, n'ayant, dans le cours de ces trois années, résidé que peu de temps dans son diocèse.

90. Guy de Roye, de 1383 à 1384. Il ne con-

Digitized by Google

serva qu'un an l'archevêché de Tours, d'où il passa à l'archevêché de Sens, et ensuite à celui de Reims. En se rendant au concile de Pise, il fut tué à Voltri près Gènes, dans une sédition suscitée par l'un de ses gens qui avait tué un homme du peuple avec lequel il avait eu querelle.

91. Séguin d'Anton, pour la seconde fois, de 1385 à 1395. Malgré son abdication pour le patriarcat d'Antioche, le pape Clément VII lui accorda, au mois d'avril 1385, de nouvelles bulles qui l'autorisaient à réunir l'administration spirituelle et temporelle de l'archevêché de Tours, au spirituel et temporel du patriarcat d'Antioche; mais au lieu du titre d'archevêque, il ne voulut prendre que celui d'administrateur perpétuel. Il mourut à Candes le 25 mai 1395, et eut sa sépulture dans l'église collégiale du lieu.

92. Ameil Dubreuil, de 1395 à 1614. Son élection eut lieu le 26 juillet. Ce fut lui qui conseilla d'en agir avec Benoît XIII par la voie de la douceur, préférable à celle des armes. Il fut en conséquence député vers lui en 1407, pour l'amener à renoncer au saint-siège; mais ses démarches furent vaines. Il mourut à Tours le 1er septembre 1414.

93. Jacques Gélu, de 1414 à 1427. Sa nomination par le pape Jean XXIII eut lieu en vertu du droit de réservation. Il fit son entrée solennelle le 8 avril 1415, et partit aussitôt pour le concile de Constance, où le pape Benoît fut déposé. Le concile ayant statué qu'il serait adjoint aux cardinaux, pour

Digitized by Google

l'élection du nouveau pape, cinq députés de chaque nation, Jacques Gélu fut du nombre des cinq prélats français, et il eut même des voix au conclave. Au mois de juillet 1426, il permuta avec Philippe de Coëtquis pour l'archevêché d'Embrun, où il mourut le 7 septembre 1432.

94. Philippe de Coëtquis ou Coëtkis, de 1427 à 1441. Il ne fut installé que le 29 mai 1428; il ouvrit à Nantes, le 23 avril 1431, un concile synodal de tous les évêques, abbés et chapitres de la province ecclésiastique. Choisi pour être ambassadeur du roi auprès du concile de Bâle, il y fut créé cardinal le 12 novembre 1440, par l'anti-pape Félix; mais il ne jouit pas long-temps de la pourpre, étant mort à Tours huit mois après, le 12 juillet 1441.

95. Jean Bernard, de 1441 à 1466. Charles VII le nomma son ambassadeur à Rome, et il fut envoyé dans la même qualité, en 1454, auprès de Henri IV, roi de Castille. Il avait tenu à Angers, en 1448, un concile qu'on ne trouve point dans les recueils. Tours, qui était le lieu de sa naissance, fut témoin de sa mort le 28 avril 1466. Il était âgé de quatre-vingts ans.

96. Giraud Bastet de Crussol, de 1466 à 1468. Sa nomination fut l'ouvrage du pape Paul II, et eut lieu en vertu du privilège des graces expectatives. Sacré le 13 octobre 1466, il se démit de son archevêché en 1468, pour l'évêché de Valence, en Dauphiné, et fut ensuite nommé patriarche d'Antioche. Il mourut à Valence en 1472.

Digitized by Google

97. Hélie de Bourdeilles, de 1468 à 1484. De l'évêché de Périgueux il passa à l'archevêché de Tours. Aucun de ses prédécesseurs ne s'était encore signalé par un zèle aussi ultramontain. Il avait beaucoup d'empire sur l'esprit de Louis XI, et ne contribua pas peu à lui faire abolir la pragmatique sanction, monument de sagesse et de politique de Charles VII. Ce dévouement servile lui mérita le chapeau que lui donna Sixte IV, en 1483, sous le titre de Sainte-Lucie. Il mourut l'année suivante au château épiscopal d'Artannes, le 5 juillet, âgé seulement de soixante-un ans.

98. Robert de Lénoncourt, de 1484 à 1509. Le chapitre s'étant assemblé plusieurs fois, sans avoir pu s'accorder pour donner un successeur à Hélie de Bourdeilles, le pape Sixte IV, à la demande du roi, nomma Robert de Lénoncourt, qui n'était âgé que de vingt-cinq ans, avec la clause qu'il n'aurait l'administration du siège que lorsqu'il aurait atteint sa vingt-septième année. Cinq ans après, il permuta son archevêché de Tours contre celui de Reims, dont il fut pourvu le 7 avril 1509.

99. Charles-Dominique de Carette, ou plutôt Caretto, de 1509 à 1514. Il était frère de Fabrice Caretto, grand-maître de Rhodes. Il fut employé par Charles VIII dans plusieurs négociations importantes auprès du pape Pie II, de Ferdinand, roi d'Espagne, et de Maximilien, roi des Romains. Le pape Jules II le créa cardinal du titre de Saint-Vital, puis de Saint-Nicolas, et enfin de Sainte-Cécile. Il avait échangé

Digitized by Google

avec le précédent, contre l'archevêché de Tours celui de Reims, qui est réputé le premier siège de la France. Il se démit de nouveau de celui de Tours pour l'évêché de Cahors. Il est vrai qu'il était en même temps archevêque de Thèbes. En 1510, il avait présidé le douzième concile de Tours. Il mourut à Rome, au mois de juillet 1517.

100. Christophe de Brillac, de 1514 à 1520. Il était fils de Jean de Brillac, chevalier, seigneur d'Argy, de Monts en Touraine, et d'Anne de Tranchelion. Sous son épiscopat furent consacrées, par lui l'église de Chenonceaux, reconstruite par Thomas Bohier en 1515; et par Odart, évêque de Troyes, le 22 novembre 1519; celle de Vérets, bâtie par Jean de La Barre, seigneur du lieu.

101. Martin de Beaune, de 1520 à 1527, fils du surintendant Jacques de Beaune de Semblançay. Ce fut le premier qui fut nommé par le roi, en vertu du concordat de Léon X. Il mourut à Tours le 2 juillet 1527, du chagrin que lui causa le procès de son père, dont il ne vit pas du moins le supplice qui eut lieu six semaines plus tard.

102. Antoine de La Barre, de 1527 à 1547. Le 6 février 1533, il consacra l'église de Vosnes, aujourd'hui Rochecorbon, qui, du coteau où elle était auparavant placée à côté du château, avait été transférée dans le vallon où on la voit encore à présent. Il était né au château de Vérets, dont son père Jean de La Barre était seigneur. Son diocèse le perdit le 12 janvier 1547.

Digitized by

103. George d'Armagnac, de 1547 à 1551, cardinal du titre de Saint-Jean et Saint-Paul, nommé par le roi François Ier. Il était fils de Pierre d'Armagnac, comte de l'Ile-Jourdan, et de Yoland de La Haye-Passavant. Il se démit de cet archevêché entre les mains du roi en 1551, et fut successivement archevêque de Toulouse et d'Avignon, où il mourut le 9 juin 1585.

104. Étienne de Poncher, de 1551 à 1553. De l'évêché de Bayonne, Henri II l'appela à l'archevêché de Tours, lieu de sa naissance, en vertu de bulles du pape Jules III du 6 avril 1551. Il mourut à Paris le 15 mars 1553, à l'âge de quarante-quatre ans.

105. Alexandre Farnèse, cardinal, de 1553 à 1554, fils de Pierre-Louis Farnèse, duc de Parme et de Plaisance. En 1554, il remit son archevêché entre les mains du roi, et reçut en échange l'abbaye de Bonport, diocèse de Saint-Brieuc. Il mourut à Rome le 2 mars 1589.

106. Simon de Maillé de Brézé, de 1554 à 1597. Il était déjà évêque de Viviers, lorsque la faveur de Diane de Poitiers, sa parente, lui procura l'archevêché de Tours. De retour du concile de Constance, en 1583, il assembla à Tours, au mois de mai, un concile qui fut obligé, à cause de la peste qui venait de se déclarer dans cette ville, de se transférer à Angers. Son penchant pour la ligue lui attira des désagrémens qui le forcèrent de quitter la ville de Tours, et de se reléguer dans son château de Brézé, où il mourut le 11 janvier 1597, âgé de quatre-vingt-

Digitized by Google

deux ans. Quelques années auparavant, il avait failli d'y être écrasé par la chute du plancher de la chambre dans laquelle il couchait, chute qui causa la mort de plusieurs des siens.

107. François de La Guesle, de 1597 à 1614. Il était fils de Jean de La Guesle, premier président au parlement de Paris, et n'en perdit pas moins le procès qu'il intenta au chapitre de Saint-Martin, dont il voulait faire abolir le privilège d'exemption. Ce fut son père qui perça de son épée Jacques Clément, au moment où il venait d'assassiner Henri III.

108. Sébastien Dori-Galigaï, abbé de Marmoutier, frère de la maréchale d'Ancre, de 1616 à 1617. Il n'avait pas encore pris possession de son siège, lorsque le maréchal, son beau-frère, fut tué sur le pont du Louvre le 24 avril 1617. Craignant la fureur populaire qui se manifestait dans tout Paris, il se réfugia au collège de Marmoutier, rue Saint-Jacques, d'où il partit secrètement pour l'Italie, laissant vacans son siège et son abbaye.

109. Bertrand d'Eschaux, de 1617 à 1641. Nommé à l'évêché de Bayonne, en 1598, il fut appelé au siège de Tours le 25 juin 1617. Ce fut lui qui admit dans l'intérieur de la ville de Tours les minimes, les prêtres de l'Oratoire, les religieuses ursulines, les filles de la Visitation et celles du Calvaire. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, le 21 mai 1641.

110. Victor Le Bouthillier, de 1641 à 1670. Ayant cédé son évêché de Boulogne à un neveu de l'archevêque Bertrand d'Eschaux, il fut nommé

Digitized by

coadjuteur de ce dernier, et lui succéda de plein droit après sa mort. Ce fut lui qui établit un séminaire à Tours, et qui y appela les religieuses capucines ainsi que celles de l'Annonciation appelées les Bleues. Il termina sa carrière à soixante-treize ans, le 12 septembre 1670. Il était oncle du célèbre abbé de Rancé.

111. Charles de Rosmadec, de 1671 à 1672. Le roi le fit passer, ainsi que quelques autres de ses prédécesseurs, du siège de Bayonne à celui de Tours, où sa cathédrale le reçut solennellement le 12 janvier 1672. Mais le mauvais état de sa santé lui fit sentir le besoin de prendre les eaux thermales. Il se rendit à celles de Bourbon, où il languit encore quelques mois, et finit par y mourir le 12 juillet de la même année. Ses restes furent rapportés à Tours, et inhumés à Saint-Gatien.

112. Michel Amelot de Gournay, de 1673 à 1687. Il avait été nommé évêque de Lavaur l'année qui précéda sa translation à l'archevêché de Tours, dont il prit possession le 16 novembre 1673. Il confia aux prêtres de la Mission la direction du séminaire créé par Victor Le Bouthillier, et établit à Tours, en 1675, les filles de l'Union chrétienne. Sa carrière ne fut pas longue. Il la termina le 17 février 1687, à l'âge de soixante-trois ans.

113. Claude de Saint-Georges, de 1687 à 1693. Il avait successivement occupé le siège de Mâcon, en 1682, et celui de Clermont, en 1684, lorsqu'il fut appelé à l'archevêché de Tours; mais d'après la mésintelligence qui régnait alors entre les cours de

Rome et de Versailles, il ne put parvenir à obtenir ses bulles : c'est pourquoi, dans l'assemblée générale du clergé de 1690, il ne prend que la qualité d'*archevêque désigné*. Cependant, les difficultés ayant été aplanies, il fut nommé, le 5 septembre 1693, à l'archevêché de Lyon, où il mourut en 1714.

114. Matthieu Isoré d'Hervaut, de 1693 à 1719. Il n'avait pas encore reçu ses bulles pour l'évêché de Condom, que le roi le transféra au siège archiépiscopal de Tours, le 17 novembre de la même année 1693. Plusieurs de ses successeurs avaient tenté vainement de soumettre à leur juridiction le chapitre de Saint-Martin, et de faire abolir ses privilèges d'exemption. Ce fut lui qui les attaqua avec le plus de chaleur et de ténacité, et ses efforts furent couronnés du succès que lui procurèrent deux arrêts du parlement des 20 novembre 1700 et 13 avril 1709. Le chapitre de sa cathédrale fut compris dans cette abolition. Il jouit encore dix ans de son triomphe, étant mort à Paris, en 1719, dans sa soixante-neuvième année.

115. Armand-Pierre de La Croix-Castries. Il fut sacré à Paris le 29 octobre 1719; mais il n'avait pas encore pris possession quand, dans le cours de cette même année, au mois de novembre, il fut transféré à l'archevêché d'Alby, où il est mort le 15 avril 1747, âgé de quatre-vingt-huit ans.

116. Henri-Osvald de La Tour d'Auvergne, de 1719 à 1721. Quoiqu'ayant été sacré dans l'année de sa nomination, il ne vint point prendre possession de son siège, d'où il fut transféré à celui de Vienne

Digitized by Google

en Dauphiné, le 4 janvier 1721. Il se démit de cet archevêché lorsqu'il eut été créé cardinal, et mourut à Paris le 23 avril 1747.

117. François Blouet de Camilly, de 1721 à 1723. De l'évêché de Tulle, qu'il possédait depuis le 11 mai 1704, il passa à l'archevêché de Tours, où il fit son entrée le 1er mai 1723. Après quelques mois de séjour à Tours, ayant entrepris une tournée dans son diocèse, il tomba malade à Ligueil, et il y mourut le 17 octobre de la même année.

118. Louis-Jacques de Chapt de Rastignac, de 1723 à 1750. Nommé à l'évêché de Tulle en 1721, il passa au mois d'octobre 1723 à l'archevêché de Tours. La manière brillante dont il parut à l'assemblée générale du clergé, en 1725, donna une si haute idée de ses talens, qu'il fut ensuite choisi pour présider celles de 1745, 1747 et 1748. Il avait été nommé en 1746 commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Ce fut lui qui, en 1740, fit réunir pour toujours à l'archevêché de Tours la mense abbatiale de Marmoutier. On lui dut la fondation et la dotation du collège de Chinon, ainsi que l'établissement de l'hospice de la Madelaine pour les enfans trouvés, qui auparavant étaient placés à l'hôpital. Il mourut au château de Verets, en 1750, âgé de soixante-cinq ans.

119. Henri-Marie-Bernardin de Rosset de Fleury, de 1750 à 1774. Gilles de Coëtlosquet, évêque de Limoges, ayant refusé l'archevêché de Tours, le cardinal de Fleury le fit obtenir à son neveu, qui n'était âgé que de trente-deux ans. Il fut sacré à Saint-Cyr,

le 20 juin 1751, en présence du roi et de la famille royale. En 1774, il fut appelé à l'archevêché de Cambray, qu'il n'accepta qu'après des refus réitérés et sur l'ordre exprès du roi. Il y est mort le 23 janvier 1781, aussi chéri et aussi vénéré qu'il l'avait été dans son ancien diocèse.

120. Joachim-François-Mamert de Conzié, de 1774 à 1790. Son frère aîné, Louis-François-Marc Hilaire, évêque d'Arras, ayant refusé l'archevêché de Tours après la promotion de M. de Fleury, celui-ci y fut nommé à sa place. Il était député du clergé de Touraine aux États généraux lorsque la constitution civile du clergé, décrétée par l'assemblée constituante, le détermina à quitter la France et à passer en Angleterre avec son frère, qui, comme lui, y termina sa carrière.

121. *Pierre Suzor, évêque constitutionnel. Il était curé de la paroisse d'Écueillé, qui depuis a été distraite de la Touraine, lorsqu'il fut nommé évêque par l'assemblée électorale du département d'Indre-et-Loire, conformément aux dispositions de la constitution civile du clergé. Il reçut à Châteauroux l'institution canonique par l'évêque du département de l'Indre, et fut sacré à Paris, en* 1791, *dans le mois qui suivit son élection.*

Il n'occupa le siège que jusqu'en 1793, *époque où toute espèce de culte fut abolie par la convention nationale; mais, en* 1797, *le culte ayant été rétabli, il assista au concile qui fut convoqué au mois de fructidor. Bientôt une attaque d'apoplexie*

Digitized by Google

l'obligea de renoncer à ses fonctions épiscopales. Il se retira dans le sein de sa famille, à Preuilly, où il est mort le 13 *avril* 1801, *âgé de soixante-huit ans.*

122. Jean de Dieu-Raymond de Boisgelin de Cicé, ancien archevêque d'Aix, de 1802 à 1805. D'après le concordat conclu le 15 juillet entre la France et le pape Pie VII, les difficultés qui s'étaient élevées relativement aux institutions canoniques furent entièrement aplanies, les archevêchés furent rétablis, et les évêques purent aller administrer leurs diocèses. M. de Boisgelin fut mis à la tête de celui de Tours, en 1802, et bientôt après nommé cardinal. Ses talens, plus que son nom et ses dignités, l'avaient fait admettre à l'ancienne académie française. Il est mort à Angervilliers, près Paris, le 22 août 1805.

123. Louis-Matthias de Barral, de 1805 à 1816. En 1788, il avait été sacré évêque de Troyes, et n'avait occupé que très-peu de temps ce siège, dont il fut expulsé par la révolution. Rentré en France sous le consulat, nommé ensuite premier aumônier de l'impératrice Joséphine, il fut donné pour successeur au cardinal de Boisgelin. Il est mort à Paris dans l'année 1816.

124. Jean-Baptiste Duchillau, de 1817 à 1824. Évêque de Châlons-sur-Saône en 1781, il fut nommé par le diocèse de Langres l'un de ses quatre députés aux états généraux. Comme presque tous les prélats de France, obligé de s'expatrier pour fuir la persécution, il quitta sa patrie et n'y rentra qu'avec la

famille royale. Désigné à l'archevêché de Tours, les obstacles survenus à l'occasion du concordat de 1817 l'empêchèrent de venir prendre possession de son siège; mais enfin ces obstacles ayant été levés, il se rendit dans son diocèse, où il fit son entrée le 6 novembre 1819. Il y termina sa longue carrière le 26 novembre 1824, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

125. Augustin-Louis Dumontblanc fut nommé en 1817 à l'évêché de Saint-Diez, et le 12 août 1821, sacré en qualité d'archevêque de Carthage et de coadjuteur à l'archevêché de Tours, dont il a pris possession en vertu de ce titre successif, le jour même de la mort de son prédécesseur. Ainsi que lui, il a été appelé par le roi à siéger dans la chambre des pairs.

§ II.

SAINT-MARTIN DE TOURS.

Quelque illustre qu'ait été la cathédrale de Tours, on peut assurer que l'église de Saint-Martin fut plus célèbre encore par l'immense réputation que son patron eut dans toutes les Gaules, où sa mémoire était en telle vénération, que des contrées les plus éloignées on venait prier à son tombeau, et que le voyage de Tours était assimilé à celui de Jérusalem.

L'église dédiée à saint Martin par saint Brice, son successeur, ne fut autre d'abord que l'oratoire de Saint-Étienne, situé à cinq cent cinquante pas de dis-

Digitized by

tance de la ville, dans le cimetière des chrétiens. Saint Perpète en fit élever une beaucoup plus vaste sur le même emplacement, vers l'an 469. Elle se vit considérablement endommagée par un premier incendie qu'elle éprouva en 560, à l'occasion de l'asile que Chramne y avait reçu. Le roi Clotaire, cause première de ce désastre, se chargea de la faire rétablir. On croit qu'elle n'eut pas moins à souffrir en 801 d'un second embrasement; mais en 853, elle fut en grande partie ruinée par les Normands, qui, en l'année 903, l'incendièrent de nouveau, ainsi qu'une grande partie de la ville de Tours. Robert, second fils de Robert-le-Fort, comme lui abbé de Saint-Martin, la reconstruisit presque entièrement. Elle fut de même enveloppée dans le désastre qui consuma, en 994, le bourg de Châteauneuf. Cette fois, ce fut son trésorier Hervé qui la fit sortir de ses ruines plus vaste et plus belle qu'elle n'avait été jusque-là. Elle fut terminée en 1014; mais en 1096 et en 1123, elle eut encore à souffrir des ravages du feu, la première fois par un accident dû à une imprudence, et la seconde à la suite d'une guerre intestine entre les chanoines et les habitans de Châteauneuf. Enfin le commencement du treizième siècle fut pour la dernière fois témoin d'une pareille catastrophe. Jean-sans-Terre s'étant emparé de Châteauneuf le 31 août 1203, y fit mettre le feu, et l'église de Saint-Martin ne put échapper entièrement aux ravages des flammes. Des temps plus calmes permirent de réparer toutes les parties que le feu avait altérées, et depuis ce mo-

Digitized by Google

ment, aucun événement fâcheux ne vint troubler la paix de cette église, jusqu'à l'époque où elle eut à déplorer la perte, non-seulement de son riche trésor entièrement pillé par les protestans en 1562, mais encore celle de toutes ses reliques, et surtout du corps de son patron, cause première de son opulence et de tout l'éclat qu'elle avait répandu.

Tout ce qui tient à l'histoire et aux antiquités de l'église de Saint-Martin, se compose de faits assez nombreux et assez intéressans pour avoir été de notre part l'objet d'un ouvrage spécial qui deviendra une suite nécessaire, et en quelque façon indispensable de notre Histoire. Nous nous bornerons donc ici à indiquer sommairement, ainsi que nous le ferons pour les autres établissemens ecclésiastiques, ce qu'il importe le plus de ne pas ignorer.

L'église de Saint-Martin fut d'abord un monastère desservi par des moines sous la conduite d'un abbé régulier. En vertu d'un privilège de l'évêque Chrotbert et d'une bulle du pape Adéodat, il fut soustrait à la juridiction du métropolitain, et eut ou s'attribua le droit d'avoir son évêque spécial. Ces religieux, devenus opulens et sans doute las de l'uniformité de la vie monastique, se transformèrent, vers l'an 848, en chanoines séculiers. Cependant ils continuèrent d'avoir des abbés, mais séculiers comme eux, parce qu'aucune charte n'avait encore légalisé leur collégiale. Le dernier de ces abbés fut Hugues le Grand, père de Hugues Capet. Celui-ci ayant été élu roi par la nation, annexa pour toujours à la couronne la

Digitized

dignité d'abbé de Saint-Martin, ainsi que le pape Urbain II, en 1096, réunit au Saint-Siège le titre d'évêque de Saint-Martin, d'où cette collégiale s'intitulait dans tous ses actes *au Saint-Siège apostolique sujette sans moyen*. Les moines, qui étaient précédemment en nombre indéterminé, devenus chanoines, furent fixés à deux cents par Charles-le-Chauve, ensuite à cent cinquante, et enfin à cinquante, en 1237, moyennant l'établissement de cinquante-six vicaires.

Quoique la Touraine ait été long-temps soumise à des comtes héréditaires, l'église de Saint-Martin n'en resta pas moins constamment annexée à la couronne de France, soit avant, soit après que la province y eut été réunie. Les rois, chanoines-nés de toutes les cathédrales, étaient, indépendamment de cela, chanoines de l'église de Saint-Martin.

Peu de chapitres avaient un clergé aussi nombreux. Sans y comprendre vingt-huit chanoines honoraires, dont quatorze ecclésiastiques et quatorze laïques, il comptait d'abord onze dignitaires, savoir : le doyen, le trésorier, le chantre, l'écolâtre, le sous-doyen, le cellerier, le granger, le chambrier, l'aumônier, l'abbé de Cormery et le prieur de Saint-Côme. Après eux venaient les quinze prévôts, savoir : de Mahyet, de Saint-Épain, d'Oé, de Chablis, de Léré, de Milcey, de La Varenne, de Suèvre, de Courçay, de Chalautre, de Blaslay, de Restigny, d'Antogny, d'Anjou et de Vallières. De plus cinquante-un canonicats, dont huit

Digitized by Google

prébendes étaient distraites pour des services particuliers, ce qui les réduisait à quarante-trois chanoines effectifs. Les sous-dignités étaient au nombre cinq : le sous-chantre, le sous-pelletier ou supplétier, le sous-écolâtre, le sénéchal et le chefvecier. Il faut y ajouter les trois personnats ou prestimonies de Morignan, de Châtillon, et de Milan en Italie; cinquante-six vicaires, six aumôniers, trois clercs d'aumône, quatre marguilliers, quatre incepteurs, deux pénitenciers, deux sacristains, un oblatier et quatre-vingts chapelains, au total deux cent soixante-trois bénéficiers, auxquels il faut ajouter les emplois suivans : dix enfans de chœur, un maître de chapelle, un maître de latin, un organiste, huit musiciens semi-prébendés, un pauvre de Saint-Martin fondé par Louis XI, quatre bâtonniers, un maître de sonnerie, et trente sonneurs à gages.

Indépendamment des chanoines d'honneur, le chapitre avait établi des associations de confraternité avec les églises les plus célèbres de l'Europe, au nombre de douze cathédrales et d'autant d'abbayes. Enfin il comptait vingt-neuf églises sous sa dépendance, tant au dedans qu'au dehors de la province. C'est ce qui lui composa long-temps une espèce de diocèse pour lequel il avait son contingent particulier dans la répartition des décimes.

Nous renvoyons pour tous les autres détails à l'ouvrage dont nous venons de parler.

Les autres collégiales du diocèse, beaucoup moins

considérables, offrant par cela même bien moins d'intérêt, nous aurons peu de chose à dire sur ce qui les concerne.

§ III.

SAINT-VENANT.

Dans l'origine Saint-Venant était un monastère d'hommes placé dans l'intérieur du cloître de Saint-Martin, et fondé vers l'an 460 par saint Silvin, qui fut son premier abbé; mais après la mort de saint Venant, son successeur, l'église fut mise sous l'invocation de ce second abbé, qui y fut inhumé, et dont les restes furent transférés à Paris, en 856, pour le soustraire aux ravages des Normands. Quand la châsse de saint Martin revint d'Auxerre, où on l'avait mise à l'abri de ces barbares, ce fut dans l'église de Saint-Venant, à raison de sa proximité, qu'elle resta déposée, jusqu'à la reconstruction de la basilique de Saint-Martin qu'ils avaient détruite.

Les moines de Saint-Venant furent sécularisés dans le neuvième siècle, probablement en même temps que ceux de Saint-Martin. Nous parlons dans notre 4e vol., p. 174, de saint Guillaume Firmat, qui, au onzième siècle, était chanoine de Saint-Venant.

Le chapitre était composé de dix chanoines, tous à la nomination de celui de Saint-Martin. Ils étaient reçus dans le chœur où ils partageaient les honneurs

Digitized by Google

et les prérogatives des autres chanoines. Il y avait même une prébende qui leur était spécialement affectée et dont ils partageaient entre eux le revenu.

Une église paroissiale fut, vers le quatorzième siècle, établie dans son sein pour la commodité des particuliers qui habitaient le cloître ou son voisinage. La cure était à la présentation du chapitre de Saint-Venant, et à la collation du chapitre de Saint-Martin qui était en possession de conférer tous les bénéfices des églises qui dépendaient de la sienne. Cette paroisse a disparu en même temps que le chapitre.

§ IV.

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER.

Cette église fut bâtie par saint Perpète, sixième évêque de Tours, vers l'an 675, sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul. Grégoire de Tours la désigne suffisamment en disant qu'elle était dans le voisinage de Saint-Martin (1). A la vérité il fait mention d'une autre église qu'il indique sous le nom de Saint-Pierre seulement; mais comme il la place vers la cathédrale, il n'est pas possible de les confondre.

(1) L'auteur de la vie de sainte Clotilde s'est trompé en disant que ce fut cette reine qui fit bâtir l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, qui était devant la porte de Châteauneuf. Mais ceux qui ont prétendu que cette vie avait été écrite dans le sixième ou le septième siècle, se sont trompés également, puisqu'il y est fait mention de Châteauneuf qui ne fut connu qu'au commencement du dixième.

Digitized by Google

Sainte Clotide, femme de Clovis Ier, s'étant retirée à Tours, vers l'an 512, y établit une communauté de filles (1), qu'elle plaça auprès de cette église, ce qui lui fit donner le nom de Saint-Pierre-le-Puellier, *S. Petrus puellarum*, ou *a Puellis*. Philippe Ier en fit don, ainsi que du faubourg Saint-Père dans lequel elle était située, au chapitre de Saint-Martin, parce que les rois de France en étaient seigneurs comme héritiers de la reine Clotilde, qui, lors de sa mort, en avait la possession. Cette donation fut confirmée par lettres patentes de Louis-le-Gros et de Louis-le-Jeune, ainsi que par une bulle du pape Calixte II, du consentement de Gilbert, soixante-quatrième archevêque de Tours, sous la réserve de tous ses droits épiscopaux.

Les papes Honoré II et Innocent II confirmèrent de nouveau cette première bulle, mais sans aucune réserve; et ce fut l'origine du différend qui s'éleva dans le douzième siècle entre le litigieux archevêque Joscion et le chapitre de Saint-Martin. La cause portée à Rome fut jugée en faveur de l'archevêque; mais le chapitre lui ayant fait fermer les portes du faubourg, Joscion s'en plaignit à Louis VII, par une lettre qu'on lit au 4e vol. des historiens de France.

Ce monastère de filles existait encore au temps de Charlemagne. Il en est fait mention dans le testament de l'abbé Ithier, en 780, sous le nom de *monasterium puellarum*, et il n'y a pas à s'y méprendre,

(1) Quelques-uns pensent que ce monastère ne fut établi que par sainte Menegonde après la mort de sainte Clotilde.

Digitized by Google

puisqu'il n'existait alors dans toute la province aucune autre communauté de filles. Il fut depuis converti en un monastère d'hommes, et enfin, dans le dixième siècle, érigé en chapitre et en paroisse simultanément.

Le nombre des chanoines avait sans doute été plus grand dans le principe que dans les derniers temps, puisque nous apprenons par une bulle d'Alexandre III, qu'en 1176 il fut réduit à dix pour les rappeler, y est-il dit, à leur première institution. Ce chapitre et sa paroisse reconnaissaient toujours la juridiction de Saint-Martin. C'était tout ce qui restait à celui-ci de son ancienne propriété.

§ V.

LA BASOCHE.

Nous avons rapporté dans notre IIIe liv., p. 248, l'événement qui donna naissance à l'église de La Basoche, ou Notre-Dame-de-la-Consolation. Quoique cet événement datât de l'an 838, elle ne fut cependant construite qu'en 885. Dans cette année, Charles-le-Gros voulant faciliter l'exécution du vœu des habitans de Tours, leur accorda, par ses lettres patentes, l'emplacement du palais des Plaids, connu alors sous le nom de *Salle maudite*, avec quatre-vingt-seize perches de terrain, y compris le mur et le chemin de ronde.

Ce ne fut long-temps qu'une simple chapelle placée

Digitized by Google

sur les murs de la cité, auprès de la tour du Cupidon; mais, en 1171, elle fut érigée en chapitre par une bulle du pape Alexandre III, donnée à Tusculum le 20 juin. Ce chapitre, à raison de son origine, était alors sous la dépendance de celui de Saint-Martin; mais environ deux cents ans après, c'est-à-dire vers le milieu du treizième siècle, il en fut distrait pour être agrégé à celui de la cathédrale dans le cloître de laquelle il se trouvait placé. Cette mutation se fit au moyen d'un accord par lequel le chapitre de Saint-Pierre-le-Puellier rentra sous la juridiction de celui de Saint-Martin.

L'église collégiale de La Basoche n'était composée que de quatre chanoines, dont le revenu devait être assez médiocre, car lors de l'échange, ceux de Saint-Gatien se dessaisirent d'une de leurs prébendes en faveur des premiers auxquels ils accordèrent en outre une part dans les distributions manuelles et journalières.

Ce chapitre a été supprimé au commencement du siècle dernier.

§ VI.

LE PLESSIS-LES-TOURS.

Louis XI, en montant sur le trône, ayant établi sa résidence au Plessis-les-Tours, dont il fit reconstruire le château nommé auparavant les Montils, fit consacrer dans l'intérieur une chapelle royale,

Digitized by Google

dont il donna ses lettres au mois de novembre 1462. Il n'y plaça d'abord que quatre chapelains dotés de 400 liv. de rente à prendre sur le greffe de la prévôté de Chinon, et le tabellionnage dudit lieu. Il paraît que le monarque, dans le choix des quatre premiers titulaires, ne fut point dirigé par l'éclat des noms; car nous voyons qu'il tomba sur les personnes de Nicolas Caudevant, Jean Thuseau, Jean Barbeau et Guillaume Jacob.

Par la suite, voulant donner plus de lustre à cette fondation, il se décida à y établir un collège de chanoines auquel ces quatre vicaires seraient unis; et, à cet effet, il assigna 4000 liv. de rente, y compris les 400 liv. des vicaireries; et pour rendre cette fondation stable, perpétuelle et irrévocable, *o le bon plaisir vouloir et consentement de notre saint-père le pape*, il créa, 1° douze chanoines prébendés, qui tous seront de l'âge de cinquante-cinq ans, en ce compris lesdits quatre chapelains; 2° huit vicaires, aussi de l'âge de cinquante-cinq ans, et quatre enfans de l'âge de douze à treize ans, au lieu de l'un desdits chanoines, avec un doyen et un chantre; la collation des canonicats à lui réservée ainsi que le doyenné; la collation de la chanterie, simple office, ainsi que des huit vicaires réservée au chapitre; sans que lesdits doyen, chapitre et habitués dudit collège soient ores et pour le temps à advenir subjects à aucun ordinaire, sinon de notre saint-père le pape seulement, sans aucun moyen, le tout selon le bon plaisir, vouloir et consentement du saint-père.

Digitized by Google

Et pour parfaire la fondation de 4,000 liv., le roi donne le greffe de la prévôté de Chinon, les péages, les deffais dudit lieu ; le greffe du bailliage de Chinon pour la somme de 400 liv., et le péage par eau de Langeais, la ferme des bouchages de Saumur, la ferme des nomblages dudit lieu, les exploits de justice, les foires de may et my-aoust, les deux étaux à boucher, l'étau à poisson, la ferme du maire, des registres, etc., le tout donné en franchise, aumosne, amorty et indemne. Donné à Tours, au Plessis du Parc-lez-Tours, en novembre 1482.

Ces lettres, enregistrées à la chambre des comptes le 18 juillet 1483 et le 29 du même mois en la cour de parlement, ne reçurent l'approbation de Rome qu'au mois de septembre 1485, après la mort du fondateur. Ce fut Guy Vigier, abbé de Marmoutier, qui installa le chapitre le 16 août 1486. Dans les derniers temps il n'était plus composé que d'un doyen et de sept chanoines.

§ VII.

SAINT-FLORENTIN D'AMBOISE.

Sous Foulques-Nerra, comte d'Anjou et seigneur du château d'Amboise, il y avait dans l'intérieur de ce château une église dédiée à Notre-Dame, bâtie, à ce qu'on croit, par Foulques II dit le Bon, aïeul de Foulques Nerra. Celui-ci ayant rapporté, on ne dit pas d'où, le corps de saint Florentin, évêque d'Arles,

Digitized by Google

martyrisé en 406, érigea, de concert avec Sulpice Ier, seigneur de la tour d'Amboise, la chapelle du château en collégiale qu'il mit sous l'invocation de saint Florentin, et en même temps il dota le chapitre, qui fut composé d'un chefvecier et de six chanoines. Il y eut par la suite un doyen qui ne fut institué qu'en 1390 par le pape Boniface IX, à la prière d'Ingelger dit le Grand.

Ce fut dans l'église de Saint-Florentin que se fit la cérémonie de l'institution de l'ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI en 1469, ordre que Henri III remplaça, en 1579, par celui du Saint-Esprit.

Depuis ce temps le chapitre n'avait éprouvé aucun changement jusqu'à l'époque où le duc de Choiseul, pendant son ministère, fit ériger en sa faveur la ville d'Amboise en duché-pairie, d'après l'échange qu'il avait fait de plusieurs de ses terres contre ce domaine de la couronne. Alors le nombre des chanoines fut porté à neuf, non compris le doyen et le sous-doyen qui devinrent tous à la collation du seigneur, sans que pourtant le collège perdît son titre de chapitre royal. Le duc de Penthièvre, acquéreur du duché d'Amboise après la mort du duc de Choiseul, était prieur et chanoine d'honneur du chapitre.

§ VIII.

BUEIL.

La collégiale de Bueil fut fondée en 1476, sous

Digitized by

l'invocation des saints Innocens, par Jean sire de Bueil, chevalier, baron de Châteaux et de Marmande, comte de Sancerre. C'est de cette famille de Touraine qu'était issu notre poète Honorat de Bueil, marquis de Racan.

Le chapitre était composé d'un doyen et de six chanoines, et le droit de patronage appartenait au seigneur, ou, en cas d'extinction, au seigneur qui le représenterait.

§ IX.

SAINT-MARTIN DE CANDES.

On sait que saint Martin mourut à Candes, village de son diocèse situé au bord de la Loire, à l'embouchure de la Vienne. Il y était venu pour y rétablir la concorde parmi des clercs divisés entre eux. Il paraît, par cette circonstance que rapporte Sulpice Sévère, qu'il y avait déjà une église que saint Martin lui-même avait fait construire; mais ni lui ni Grégoire de Tours ne nous ont dit sous quelle invocation. Quoi qu'il en soit, ce fut probablement dans cette même église que s'établit à Candes le culte qu'on ne tarda pas à y rendre à saint Martin. Il en résulta d'abord un monastère qui devint ensuite une collégiale dont la sécularisation remonte à la même époque que celle de l'abbaye de Saint-Martin, c'est-à-dire vers l'an 848. On y comptait douze chanoines, dont le premier avait le titre de chefvecier. L'archevêque de Tours nommait à tous ces canonicats.

Digitized by Google

§ X.

SAINT-MEXME DE CHINON.

Cette église remonte aux premiers temps où le christianisme commença à se répandre en Touraine, quoique précédemment il y en eût une que saint Brice avait fait construire dans le cours de son épiscopat. Celle dont il s'agit ici doit son origine à saint Mexme ou saint Maxime (sanctus Maximus). Il passe pour avoir été l'un des disciples de saint Martin, ce qui pourrait être à la rigueur, quoiqu'on prétende qu'en 462 ou 463 il était renfermé dans le château de Chinon, assiégé par le général romain Ægidius Afranius, et que ce fut à ses prières que les assiégés durent une pluie abondante au moment où, à défaut d'eau, ils étaient sur le point de se rendre. Quoi qu'il en soit, suivant l'opinion commune, ce fut vers 440, qu'en sortant de l'île Barbe, près Lyon, il vint s'établir en Touraine où il fonda un monastère. Ces religieux assistaient à l'office de l'église paroissiale bâtie par saint Brice, parce qu'alors les monastères en général n'avaient que des oratoires.

On ne pourrait pas dire précisément en quel temps ces moines furent sécularisés. Si, comme on l'a dit, ce fut en 1145, ce ne put être que par Luce II, qui fut tué le 25 février de cette même année, ou par son successeur Eugène III. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'en 1011 nous voyons un Robert, abbé

Digitized by Google

de Saint-Florent, enterré dans l'église *de l'abbaye* de Saint-Mexme, et qu'en 1102 *le chapitre* existait déjà, comme le témoigne une lettre de l'archevêque de Tours, Hugues d'Étampes. Ainsi la sécularisation de 1145 doit être reléguée au nombre de ces dates controuvées par certaines chroniques peu scrupuleuses à cet égard. Hugues, dans cette lettre, parle de la dignité de chefvecier qui avait été substituée à celle d'abbé, circonstance qui indiquerait que la sécularisation n'aurait eu lieu que depuis peu de temps.

Ce chapitre avait un chefvecier à la tête de onze autres chanoines.

Malgré les marques d'antiquité qu'offraient encore l'église de Saint-Mexme ainsi que ses caveaux, il est certain qu'elle ne remontait pas au-delà du neuvième siècle, parce qu'on connaissait en France le peu d'églises qui étaient antérieures à cette époque.

§ XI.

SAINT-JEAN DE LANGEAIS.

En 1486 Hardouin IX de Maillé fonda dans le bourg de ce nom un chapitre composé d'un doyen, six chanoines, un marguillier et deux enfans choriaux. Ce chapitre a subsisté jusqu'en 1662 que Charles d'Albert, duc de Luynes, y substitua des chanoinesses religieuses de Saint-Augustin; mais la ville de Langeais faisant partie de son duché de Luynes, il y transféra le chapitre de Maillé, qui ne se composa

Digitized by Google

plus que de quatre chanoines, dont l'un était en même temps curé de la paroisse de Saint-Jean. Ces canonicats étaient à l'entière collation du seigneur.

§ XII.

NOTRE-DAME-DE-LOCHES.

D'après les détails que nous avons donnés précédemment, pag. 145, ainsi qu'au premier volume de notre Histoire, liv. IV, pag. 315, il nous reste peu de choses à dire sur la collégiale de Loches, dont nous avons placé la fondation en 963; mais elle ne put avoir lieu qu'en 966 ou au plus tôt à la fin de 965, après le voyage que Geoffroy Grisegonnelle fit à Rome, et non, comme nous l'avons dit, à Jérusalem, où il paraît certain qu'il n'est jamais allé. Lui-même nous donne ces indications dans sa charte de fondation, quoiqu'elle ne soit point datée. Il y dit en effet : « Romam petii, ibidemque postquam adveni, magni-« ficandi Johannis papæ præsentiâ honorifice sus-« ceptus extiti. — J'allai à Rome, et après y être arrivé « je fus honorablement admis en la présence du très-« vénérable pape Jean. » Or, le pape Jean XIII, dont il s'agit ici, n'ayant été intronisé que le 1er octobre 965, la fondation du chapitre de Loches, au retour de Geoffroy, ne peut guère dater que de l'année 966.

Ses chanoines, au nombre de douze, élisaient eux-mêmes leur prieur qui était installé sous le portique

Digitized by

de l'église; mais vers l'an 1448, Agnès Sorel obtint de Charles VII la suppression d'une de ces prébendes, dont le revenu fut affecté à l'entretien de quatre enfans de chœur et d'un maître de chapelle; en sorte que le chapitre resta composé d'un doyen, un grand-chantre et neuf chanoines, ce qui fut ratifié par une bulle du pape Nicolas V, la deuxième année de son pontificat. L'église de Loches avait le droit de haute, moyenne et basse justice, et l'officialité de Tours n'avait sur elle aucune juridiction.

En faisant mention du tombeau d'Agnès Sorel, placé dans le chœur de cette église, nous n'avons point rapporté les différentes inscriptions et épitaphes dont il était accompagné. Nous allons suppléer à ce silence, renvoyant, pour ce qu'on ne trouvera pas ici, à l'article Sorel du IVe vol. Sur l'une des faces du tombeau étaient gravés les vers suivans :

Fulgor apollineus, rutilantis luxque Dianæ
  Quam jubaris radii clarificare solent,
Nunc tegit ops, et opem negat atrox Iridis arcus,
  Dum furiæ prima tela superveniunt.
Nunc elegis dictare decet, planctuque sonoro,
  Lætitiam pellat turtureus gemitus.
Libera dum quondam quæ subveniebat egenis
  Ecclesiisque, modo cogitur ægra mori.
O mors sæva nimis, quæ jam juvenilibus annis
  Abstulit a terris membra serena suis.
Manibus ad tumulum cuncti celebretis honores,
  Effundendo preces, quas nisi parca sinit.
Quæ titulis decorata fuit, decoratur amictu,
  In laudis titulum picta ducissa jacet.
Occubuere simul sensus, species et honestas
  Dum decori Agnetis occubuisse datur.

Solas virtutes, meritum, famamque relinquens,
Corpus cum specie mors miseranda rapit.
Præmia sunt mortis luctus, quærimonia, tellus:
Huic ergo celebres fundite, quæso, preces.

Sur une plaque de cuivre attachée à un pilier du sanctuaire, du côté de l'épître, on lisait l'acrostiche que nous rapportons au tom. IV, pag. 467, et celle-ci également en vers léonins, rimés seulement à la fin de chaque hémistiche :

Hac jacet in tumba simplex mitisque columba,
Candidior cycnis, flammâ rubicundior ignis;
Agnès pulchra nimis terræ latitatur in imis.
Ut flores veris facies hujus mulieris.
Belaltæque domum nemus astans Vinceniarum
Rexit, et a specie nomen suscepit utrumque,
Severiamque Roquam, Vernonis et utique gentem
Ac Issoldunum regimen dedit omnibus unum.
Alloquiis mitis, compescens scandala litis;
Ecclesiisque dabat, et egenos sponte fovebat.
Illi Scurellæ cognomen erat Domicellæ;
Et non miretur quis si species decoretur
Ipsius, est ipsa per quam depicta Ducissa.
Hoc factum sponte, certâ ratione movente,
Pro laudum titulis, meritorum sive libellis.
Hic corpus: reliqua sunt gemeticis inhumata
Illam cum sanctis comitetur vita perennis.
Mille quadringentis quadraginta novem tulit annis
Nona dies mensis hanc abstulit inde secundi,
Palmis extensis transivit ab ordine mundi.

§ XIII.

MONTRÉSOR.

Le chapitre de Montrésor dut son existence à

Digitized by Google

Imbert de Bastarnay, baron du Bouchage, seigneur de Montrésor, qui, le 26 mars 1521, y fonda une collégiale confirmée en 1523 par Martin de Beane, archevêque de Tours. Elle se composait d'un doyen, un chantre et six chanoines, dont la nomination appartenait aux seigneurs qui de droit y avaient leur sépulture. Nous avons parlé à la pag. 204 du tombeau de Claude de Bastarnay : à l'épitaphe en prose nous allons ajouter celle en vers qui la précédait.

Arrête ici passant, arrête ici tes yeux :
Contemple ce pilier, si tu es curieux
De sçavoir ce qui est en iceluy compris.
Sache que c'est le cœur d'un seigneur de hault prix,
Qui vivant a monstré, par brave expérience,
Quelle estoit de ce cœur l'honneur et l'excellence :
Mais mort qui a toujours envy sur la vertu,
L'a en ses jeunes ans, de son corps devestu,
L'épiant, pour ce faire, en belliqueux arroy,
Combattant vaillamment pour Dieu et pour son roy ;
Délaissant à sa mort à son roi la victoire,
Et à ce gentil cœur immortelle mémoire.
Veux-tu sçavoir, amy, par avant ton départ,
Quel estoit ce seigneur? voi-le de l'autre part.

Ce dernier vers se rapporte à l'épitaphe en prose dont nous venons de parler.

§ XIV.

PRESSIGNY.

Rien ne nous indique, même indirectement, à quelle époque prit naissance la collégiale du grand

Pressigny, ni par conséquent quel fut celui des seigneurs de ce lieu auquel elle fut redevable de sa fondation. Nous ne serions pas éloigné de croire qu'elle a pris son origine dans le monastère que Guillaume, baron de Pressigny et de Sainte-Maure, institua en 1190, à la prière de Renaud, abbé de Pont-le-Voy, monastère que quelque autre seigneur aura converti en collégiale, d'autant plus que par la suite nous n'en trouvons plus de traces.

Le chapitre, dont tous les membres étaient à la nomination du seigneur, se composait d'un doyen et de six chanoines, dont l'un était de droit curé de la paroisse. Dès l'année 1782 il avait été supprimé par l'archevêque de Tours.

CHAPITRE II.

ABBAYES.

Parmi les dix-sept abbayes que contenait le diocèse de Tours, il n'en était qu'une seule, celle de Marmoutier, qui eût acquis de la célébrité. Ce sera aussi la seule, comme la plus ancienne de la France, à laquelle nous consacrerons un article de quelque étendue, en lui donnant même le pas sur les autres, que nous rangerons ensuite dans leur ordre alphabétique.

§ I.

MARMOUTIER.

L'abbaye de Marmoutier était plus ancienne que la monarchie française, car son origine remonte au quatrième siècle, tandis que l'autre ne date que du cinquième. Saint Martin ayant été appelé au siège de Tours, en l'année 375, s'occupa presque aussitôt de se choisir un lieu de retraite où il pût réunir un certain nombre de disciples et se livrer avec eux à la méditation et à la prière. Le vallon qui règne au bas du coteau de Marmoutier, lieu alors inculte et solitaire, lui parut favorable à son projet. En peu de temps il y rassembla environ quatre-vingts disciples, nombre considérable pour cette époque, et qui ne fit que s'augmenter par la suite, ce qui fit donner à ce monastère le nom de *Majus Monasterium*, Maire Moustier, et depuis Marmoutier.

Les ravages causés par les Normands nous ont privés de tous les documens qui auraient pu nous éclairer sur l'histoire de cette abbaye pendant les septième et huitième siècles, et même sur les précédens; mais nous savons que dans le neuvième, Louis-le-Débonnaire, à l'exemple de Charlemagne, son père, prit Marmoutier sous sa protection, défendit à tous les officiers de son empire de le troubler dans aucune de ses possessions, et l'exempta de tous les droits du fisc. Charles-le-Chauve en fit autant

Digitized by Google

en 849. Les détails qui nous sont parvenus sur les dévastations exercées par les hordes du Nord, témoignent qu'il y avait alors à Marmoutier cent quarante religieux, dont cent quinze furent massacrés par ces barbares. Les vingt-cinq autres, après s'être cachés dans les grottes profondes du coteau, se réfugièrent auprès des chanoines de Saint-Martin, et furent choisis pour accompagner la châsse qui renfermait les restes de leur patron qu'on transportait en Bourgogne. Ainsi le monastère ruiné resta long-temps vide et abandonné; mais enfin, pour que le service divin n'y fût pas tout-à-fait interrompu, le chapitre de Saint-Martin y plaça des chanoines réguliers vers l'an 958. Ceux-ci n'y restèrent que jusqu'en 987, époque où l'abbaye reprit sa première forme. Le rétablissement de la règle y fut opéré par saint Mayeul et par treize autres religieux de l'abbaye de Cluni, après un intervalle de cent quarante-deux ans. Cette restauration fut principalement l'ouvrage de Robert, comte de Tours, et de Berthe, son épouse. Ce prince y eut sa sépulture, ainsi que son fils, Eudes II. Thibaut, fils de ce dernier, obligé de céder la Touraine au comte d'Anjou, Geoffroy-Martel, se réserva expressément l'abbaye de Marmoutier, ce que son vainqueur lui accorda. Elle jouissait alors d'une si grande réputation que les seigneurs venaient y demander des sujets pour les abbayes qu'ils fondaient. Foulques-Nerra en obtint, en 1020, pour l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers. Geoffroy Martel y eut également recours pour celle de la Trinité de Vendôme; Hubert,

Digitized by Google

pour celle de Noyers, en 1030, et Guillaume-le-Conquérant, en 1066, pour celle de la Bataille en Angleterre. Enfin, les religieux de Marmoutier, vers la même époque, furent aussi les restaurateurs des abbayes de Saint-Florent de Saumur, de Saint-Julien de Tours, de Saint-Serge et de Saint-Aubin d'Angers.

On peut juger du rôle important que jouaient dans l'Église et dans l'État les abbés de Marmoutier, par le choix qu'on fit d'eux, en 1196 et en 1204, pour être les négociateurs entre les couronnes de France et d'Angleterre.

Pour soustraire l'abbaye aux vexations des nouveaux comtes de Blois, saint Louis la mit sous la protection du trône. Charles VII, en donnant la Touraine en apanage au duc d'Anjou, son frère, ne se réserva que l'abbaye de Marmoutier.

Elle fut mise en commende en 1539. Ce fut chez elle que commença la congrégation gallicane ordonnée par le concile de Trente et par les états généraux de Blois, en 1579. Environ vingt-cinq années après elle vit naître en son sein la réforme dite de Bretagne, qui depuis a été fondue dans l'illustre congrégation de Saint-Maur.

On sait que cette abbaye était dépositaire d'une relique nommée *sainte ampoule*, devenue célèbre dans notre histoire par le sacre de Henri IV. Nous voyons par le second concile de Châlons, en 579, qu'un très-grand nombre de chrétiens, et que les rois même venaient visiter cette relique, principalement aux deux fêtes qui suivaient celle de Pâques.

Digitized by Google

Louis XI, dans la maladie dont il mourut, avait obtenu une bulle du pape pour se faire apporter la sainte ampoule de Marmoutier, ainsi que celle de Reims.

Quoique Marmoutier eût beaucoup perdu par la distraction des biens qu'il possédait en Angleterre avant le schisme, et par le pillage des protestans en 1562, ce monastère était encore l'un des plus considérables de la congrégation de Saint-Maur. S'il n'était plus le premier par ses richesses, il l'était toujours par sa splendeur et son antiquité. Sa bibliothèque, assez nombreuse, renfermait beaucoup d'éditions du quinzième siècle, et surtout de manuscrits dont plusieurs n'ont pas été inutiles à la république des lettres par l'usage qu'en ont fait les savans bénédictins, auxquels nous devons les excellentes éditions des saints pères. Ces manuscrits formaient trois cent soixante volumes contenant huit cent vingt ouvrages différens, suivant le catalogue raisonné que nous en avons rédigé.

L'église était une des plus belles de royaume. Ce fut Hugues de Roche-Corbon, son quatre-vingt-neuvième abbé, qui, en 1220, entreprit sa reconstruction. Continuée par Étienne Ier, Robert IV, et Eudes de Braccolis, elle fut enfin terminée sous Jean de Monthelon, vers 1320. On avait récemment construit dans l'intérieur de la maison conventuelle un escalier qui, par sa hardiesse, sa hauteur, sa largeur et la beauté de son exécution, attirait sans cesse les curieux.

Digitized by Google

C'était à Marmoutier que se tenaient ordinairement les chapitres généraux de la congrégation de Saint-Maur depuis l'année 1661. D. Ambroise-Augustin Chevreux a été le dernier supérieur de l'ordre en 1783, et continué en 1788. Depuis sa création, vers l'an 378, on y a compté cent vingt-trois abbés, dont les treize derniers étaient des abbés commendataires, savoir : Jean et Charles, cardinaux de Lorraine; Jean de Larochefoucauld; François, cardinal de Joyeuse; Charles, cardinal de Bourbon; Sébastien Dori Galigai, frère de la maréchale d'Ancre; Alexandre de Bourbon-Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; Pierre, cardinal de Bérulle; Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu; Emmanuel-Joseph, comte de Richelieu; Jules-Paul de Lionne, enfin Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont.

En 1740, la mense abbatiale ayant été réunie pour toujours à l'archevêché de Tours, en faveur de M. de Rastignac, le comte de Clermont fut dans la nécessité de donner sa démission. Il fut ainsi le dernier abbé de cet antique monastère, le plus ancien des cent quatre-vingt-treize établissemens de ce genre qui existaient en France.

L'église et les vastes bâtimens du monastère, reconstruits à neuf dans le dernier siècle, ont été aliénés en 1797, et si complètement livrés à la démolition, qu'il n'en reste pas aujourd'hui la moindre trace, si ce n'est le vieux portique qui formait la principale entrée au midi.

§ II.

AIGUE-VIVE.

Aigue-Vive ou Aigues-Vives (Sancta-Maria de Aqua-Viva), de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, congrégation de France, était située au milieu des bois, dans la paroisse de Faverolles, à une lieue sud-ouest de Montrichard. Elle fut nommée Aigues-Vives à cause de la quantité de fontaines et d'eaux vives qui se trouvaient dans son voisinage.

Pérégrin, auteur d'une histoire de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches, dont nous parlerons à cet article, nous apprend que Geoffroy, premier ermite qui ait habité ce lieu de fontaines, n'ayant pas voulu suivre la règle de Cîteaux que la plupart de ses confrères avaient embrassée, se retira à Aigues-Vives en 1127. Depuis, étant mort à Montrichard, son corps fut rapporté à Aigues-Vives, où il eut sa sépulture dans le cimetière, probablement dans celui de la paroisse.

Garlet de Montrichard, l'un des principaux chevaliers du seigneur d'Amboise, fit don aux solitaires d'Aigues-Vives de bois et autres domaines qu'il possédait auprès du prieuré de Belvau, du consentement de Payenne, sa femme, et de ses enfans, et y fonda ainsi, en 1147, une abbaye où furent placés des chanoines réguliers. Elle fut confirmée en 1177, par lettres de Henri II, roi d'Angleterre, comte de Tou-

Digitized by

raine, et ratifiée depuis, en 1215, par Sulpice troisième, seigneur d'Amboise et de Montrichard.

§ III.

BAUGERAIS.

Baugerais (Baugeriacum ou Baugeretum), de l'ordre de Citeaux, paroisse de Loché, à trois lieues de Châtillon-sur-Indre, et à pareille distance de Loches.

Les titres de cette abbaye portent que le domaine en fut donné par quelques personnes pieuses de ce voisinage, en 1153, à un certain Serlon et à quelques autres solitaires qui s'étaient réunis à lui. Henri II confirma cette donation par lettres données à Châtillon-sur-Indre, à condition qu'ils vivraient selon la règle observée dans l'abbaye de Sainte-Barbe : mais quelques jours après, ce prince ayant changé de dessein, donna ce même lieu à l'abbaye du Loroux, en Anjou, à la charge d'y établir une abbaye de l'ordre de Citeaux; ce qui fut exécuté en 1173. Plusieurs gentilshommes de Touraine, qui s'étaient croisés pour la Terre-Sainte, s'empressèrent d'enrichir de leurs dons ce nouveau monastère. Nous trouvons dans ce nombre Geoffroy de Palluau, seigneur de Montrésor; Robert de Buzançais; Jean Savary, seigneur de l'île; Sulpice d'Amboise; Hélie de Grillemont; Archambaut et Renoul d'Argy; Guillaume et Robert de Sainte-Maure; Jean d'Appelvoisin et plusieurs autres.

Nous ne croyons pas que cette abbaye ait jamais été bien considérable. Depuis le commencement du siècle dernier on n'y comptait que trois religieux.

§ IV.

BEAULIEU.

L'abbaye de la Trinité de Beaulieu (Bellilocus, Bellilochia), de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, n'était séparée de la ville de Loches que par la rivière de l'Indre. Raoul-Glaber, historien à peu près contemporain, rapporte qu'après son second voyage à la Terre-Sainte, Foulques-Nerra fit bâtir à Beaulieu, dont il était seigneur, une église en l'honneur de la Sainte-Trinité, dans laquelle il mit un fragment de la vraie Croix, et un morceau du saint Sépulcre, qu'il avait rapportés de Jérusalem, morceau que, suivant quelques-uns de nos crédules chroniqueurs, il avait détaché avec ses dents. Pour la desservir, il fit venir des religieux de Saint-Genouph, au diocèse de Bourges. Nous avons rendu compte dans notre IVe liv., pag. 329 du démêlé qui s'éleva entre lui et Hugues, archevêque de Tours, au sujet du refus de ce prélat de consacrer la nouvelle église. Les historiens varient sur l'époque de sa construction : mais Foulques-Nerra n'étant revenu pour la seconde fois de la Terre-Sainte qu'en 1008, on doit en croire les auteurs de la *Gallia Christiana*, quand

Digitized by

ils fixent à l'an 1012, la consécration de l'église de Beaulieu.

Foulques-Nerra, par son testament, fit don à l'abbaye de tous les domaines qu'il possédait en ce lieu, ainsi que de la justice, des cens, rentes, coutumes et généralement tout ce qui pouvait lui appartenir, sans réserve aucune. Il ôta même à la ville de Loches le droit de frapper sa monnaie, qu'il transféra aux religieux de Beaulieu; il accorda aussi plusieurs privilèges aux habitans, qu'il affranchit de tous droits de servitude. Parmi les signataires de ce testament, on remarque, après celles du comte et de Hildegarde sa femme, celles de Geoffroy de Preuilly, de Lysois d'Amboise, de Sanction de Lahaye et de Gosselin de Sainte-Maure.

Foulques-Nerra avait son tombeau dans l'église de cette abbaye, auprès de la sacristie.

Raoul-Glaber, aux récits duquel on ne doit pas toujours ajouter foi, donne pour cause de la fondation de Beaulieu, une circonstance assez apocryphe. Il prétend que Constance, épouse du roi Robert, femme d'ailleurs bien capable de commander un assassinat, pria Foulques-Nerra, son oncle, de la débarrasser de Hugues de Beauvais, favori du roi, qui mettait la division entre elle et son époux, et que Foulques confia cette mission à douze de ses chevaliers qui poignardèrent Hugues de Beauvais, sous les yeux même de Robert. Foulques ensuite alla confesser ce crime au pape qui, pour expiation, lui enjoignit d'aller à la Terre-Sainte, et de fonder une abbaye à

son retour. De son côté, le moine anonyme de Marmoutier, assure qu'étant à Jérusalem, le comte touché de repentir de tout le sang qu'il avait fait répandre, fit vœu de faire construire une église à son retour, et que telle fut l'origine de celle de Beaulieu. Il est juste cependant de dire qu'il existe une lettre attribuée à Fulbert, évêque de Chartres, dans laquelle ce prélat lui reproche le crime dont parle Glaber.

§ V.

BEAUMONT-LES-TOURS.

Il n'y a eu long-temps, dans le diocèse de Tours, d'autre abbaye de filles que celle de Beaumont-les-Tours, de l'ordre de Saint-Benoît (*Bellus-Mons*), située à la porte de la ville, du côté du sud-ouest.

Vers le milieu du sixième siècle, Ingeltrude, veuve d'un prince de la famille royale, ayant fondé auprès de l'église de Saint-Martin, un monastère qu'on nomma Notre-Dame-de-l'Ecrignole (Sancta-Maria de Scriniolo), plusieurs filles de qualité se rangèrent sous sa discipline, entre autres Berteflède ou Berthoflède, fille du roi Caribert. Elle y attira aussi sa propre fille Bertegonde, qu'elle excita à quitter son mari dans l'espoir qu'elle dirigerait le monastère après elle.

Dans le neuvième siècle ce monastère éprouva le même sort que celui de Saint-Martin, et fut réduit en cendres par les Normands : mais il se releva bientôt de ses ruines, et ceux qui ont écrit que ces religieuses

avaient été réduites à faire leur office dans l'église de Saint-Martin, se sont étrangement trompés. Cependant vers la fin de ce même siècle, Hervé de Buzançais, trésorier de Saint-Martin, homme aussi pieux qu'opulent, entreprit de leur faire construire des bâtimens plus vastes et plus commodément placés. Il choisit à cet effet la paroisse de Beaumont, qui lui permit d'exécuter son projet au moyen de l'échange qu'il fit avec Ebbon, l'un de ses vassaux, de cet emplacement, contre un autre fonds de terre égal en revenu. Les religieuses y furent transférées en 1002, et Hervé les dota de ses propres fonds, à la condition seulement qu'elles paieraient tous les ans vingt sous de cens au chapitre de Saint-Martin, qui ne contribua à la dotation que par vingt arpens de vignes, situées près le bourg de Château-Neuf, entre la Loire et le Cher; car à cette époque la Loire tournait et coulait au midi de la ville. A ces dons étaient joints deux autres domaines : 1° celui nommé *Curtem-Liutzam*, que nous croyons être Lièze, avec toutes ses dépendances; 2° celui qui y est désigné sous le nom de *Quiacum Villa*, Cussay. Le comte Eudes et Landry son frère, sire de l'île Bouchard y donnèrent leur consentement le 15 des calendes d'octobre ou 17 septembre 1007, et le roi Robert approuva le tout par ses lettres patentes, données au bois de Boulogne le 26 du même mois.

Les fastes de cette abbaye royale offrent trente-sept abbesses depuis Ersendis ou Théophanie en 1007, jusqu'à Marie-Agnès de Virieu, dont les fonc-

Digitized by Google

tions ont cessé avec l'abbaye, en 1790. Il y avait soixante religieuses.

§ VI.

BOIS-AUBRY.

Bois-Aubry (Boscus Alberici), de l'ordre de Saint-Benoît, était situé à trois lieues au sud de l'Ile-Bouchard, sur les confins du Poitou. Ce n'était dans l'origine qu'un prieuré nommé Luzé ou Luzeray (monasterium Lucisense). Un gentilhomme nommé Brice, seigneur de Cheillé, y mit le prêtre Robert : celui-ci y fit bâtir une chapelle dédiée à saint Michel, qu'il donna depuis à l'abbaye de Tyron, diocèse de Chartres, du consentement de ce même Brice de Cheillé, qui y joignit en même temps d'autres domaines, dont vingt bouées de terre, c'est-à-dire autant que vingt bœufs pouvaient en labourer dans un jour, avec promesse du double si les moines de Tyron y érigeaient une abbaye. Cette condition ayant été exécutée, le prieuré converti en abbaye reçut sa consécration de Hugues, archevêque de Tours, en 1138.

La suppression eut pu s'en effectuer, même avant l'année 1790, car à cette époque, et depuis longtemps, on n'y comptait plus que deux religieux.

§ VII.

CORMERY.

L'abbaye de Cormery (S. Paulus de Cormeriaco),

Digitized by Google

de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, était située dans la petite ville du même nom, à quatre lieues et demie sud-est de Tours, sur la gauche de l'Indre. Elle fut fondée en 791 par Ithier, abbé de Saint-Martin, qui en fit bâtir l'église du consentement de ses religieux, et la dota de plusieurs domaines qu'il possédait en Touraine et en Poitou, ainsi que de quelques autres propriétés dépendantes de Saint-Martin.

Alchwin lui ayant succédé, obtint de Charlemagne la permission d'établir des moines à Cormery, pour y faire le service divin de la manière dont il était célèbre dans l'église de Saint-Martin. L'empereur en donna ses lettres datées de Tours, au mois de juin de l'an 800, premier de son empire, à condition que le monastère de Cormery serait sous la puissance de celui de Saint-Martin. Louis-le-Débonnaire confirma ces dispositions à Aix-la-Chapelle, l'an 820, en y ajoutant la permission d'élire eux-mêmes leur abbé qui cependant ne pourrait recevoir son investiture que de l'église-mère.

Les comtes d'Anjou étaient les avoués, c'est-à-dire les défenseurs et les protecteurs de l'abbaye de Cormery, probablement comme seigneurs de Loches.

L'église ayant été détruite par les Normands dans le dixième siècle, fut rebâtie par le roi Robert, et consacrée en 1054, par Barthélemi Ier, archevêque de Tours.

L'abbé, qui portait la mitre et la crosse, était chanoine et dignitaire de l'église de Saint-Martin,

Digitized by Google

ayant séance au chœur après le trésorier. Il jouissait en outre d'une maison canoniale dans l'intérieur du cloître.

§ VIII.

FONTAINES-LES-BLANCHES.

Dans la paroisse d'Autrèche, entre Amboise et Château-Regnault, se trouvait l'abbaye de Fontaines-les-Blanches (Fontanæ albæ, ou Beata Maria de Fontanis), ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux. Pérégrin son septième abbé, qui en a écrit l'histoire jusqu'à l'an 1200, nous a transmis les détails de son origine et de sa fondation. Cette histoire se trouve dans le Spicilegium de Dachéry, tom. II, in-fol., pag. 573, ou tom. X, in-4°, pag. 367. Son nom de Fontaines-les-Blanches lui fut donné par rapport aux sources qui arrosent le lieu où elle était placée, ainsi qu'à la couleur de l'habit de ses religieux.

Un solitaire, nommé Geoffroy, fut le premier ermite qui se retira dans un lieu inculte, auprès du pont de Rune; il s'associa bientôt d'autres hommes pieux, entre autres Geoffroy de Bouillon, Girard de Lomenie, Hervé de Galardon, etc., etc. Sept d'entre eux embrassèrent la vie monastique, mais leur retraite étant trop resserrée, et surtout trop incommode, ils se transportèrent à Fontaines, où ils bâtirent auprès de leur nouvelle demeure, une chapelle sous l'invocation de sainte Marie-Madelaine. Leur nombre

Digitized by Google

s'étant accru, ils résolurent d'adopter la règle de quelque ordre monastique, et se décidèrent pour celle de Citeaux. Alors ils députèrent vers Geoffroy, abbé de Savigny, qui leur envoya un de ses religieux nommé Eudes, pour les instruire dans la règle qu'ils venaient d'embrasser. Ayant choisi ce même Eudes pour leur abbé, ils le firent sacrer par l'archevêque Hildebert, le jour de la Saint-Martin 1126. Pérégrin dit, en 1154; mais ce doit être une erreur, Hildebert étant mort dans cette même année. Renaud II, seigneur de Château-Regnault, leur accorda la justice du lieu de Fontaines avec usages, chauffage, droit de pacage et de glandée dans la forêt de Blémars. Quelques autres seigneurs leur firent don de divers domaines dans le voisinage de l'abbaye, donation que Hildebert ratifia par ses lettres du 7 août 1127.

Quelques années après, Serlon, abbé de Savigny, ayant adopté la réforme de saint Bernard, abbé de Clairvaux, les religieux de Fontaines suivirent son exemple vers l'an 1150, et le pape Alexandre III, venu à Tours, en 1162, confirma les dotations de cette abbaye par une bulle du 19 octobre, indiction XI, la quatrième année de son pontificat.

Pérégrin, chap. IV, rapporte qu'un des solitaires de Fontaines s'étant trouvé à Jérusalem le samedi-saint 1130, jour où s'opère le prétendu miracle du feu descendu ciel, le cierge que portait Guillaume, allumé spontanément, fut aperçu resplendissant de lumière, et qu'aussitôt il fut proclamé patriarche à la place de celui qui était mort peu de temps aupa-

Digitized by Google

ravant. Il est bien vrai qu'en 1130, Guillaume succèda à Etienne dans le patriarcat de Jérusalem; mais il est également certain qu'il était déjà depuis long-temps prieur du Saint-Sépulcre, et que par conséquent il n'arrivait pas de la Touraine.

§. IX.

GATINES.

Gâtines (Gastinæ, ou Beata Maria de Gastinetis), abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, était située dans la paroisse de Villedômer, à six lieues nord-est de Tours. Ce nom lui vint du sol de ce canton communément nommé les Gâtines. Dans son principe elle ne fut, comme beaucoup d'autres, qu'un simple ermitage habité par des anachorètes. Mais en 1138, Hugues, archevêque de Tours, y fonda une abbaye du consentement des chanoines de sa cathédrale, seigneurs du fief, qui se réservèrent la nomination des abbés. Mais ils ne jouirent pas long-temps de ce privilège; car il fut bientôt changé en celui de confirmation, qu'ils perdirent enfin par l'effet du concordat de François Ier.

En concourant à cette fondation par le don de plusieurs domaines, le chapitre de la cathédrale de Tours imposa à l'abbé et aux moines de Gâtines l'obligation de recevoir tous ceux de ses membres qui, relevant de maladie, auraient besoin d'aller respirer l'air de la campagne, et de les défrayer jusqu'à

Digitized by Google

la fin de leur convalescence; mais les chanoines usèrent bien rarement de cette faculté.

L'abbaye de Gâtines, mise sous l'invocation de Notre-Dame, fut brûlée par accident sur la fin du douzième siècle, et rétablie vers l'an 1201 ou 1202, par Thibaut de Champagne, dit le jeune, comte de Blois, de Chartres, de Clermont, et seigneur de Château-Regnault. L'église ayant de même été reconstruite, fut sacrée par l'archevêque de Tours, Geoffroy de Lalande, le 29 avril 1207. Elle fut long-temps desservie par les chanoines réguliers du même ordre. Les religieux n'y étaient qu'au nombre de cinq.

§ X.

LA CLARTÉ-DIEU.

L'ordre de Citeaux avait dans la commune de Saint-Pater, à six lieues nord de la ville de Tours, l'abbaye de la Clarté-Dieu (Beata Maria de Claritate Dei), qui fut fondée vers l'an 1240, sous le règne de saint Louis. Guillaume, abbé général de Citeaux, avait reçu de Pierre, évêque de Winton en Angleterre, une somme d'argent à la condition de l'employer à la fondation d'une abbaye de son ordre; il chargea donc de cette commission Jean, abbé Lepau-au-Maine, et celui-ci, en 1239, acheta le fief de Belvet d'Ebbon de la Chaîne, chevalier, et y fit bâtir un monastère du consentement de Juhel de Mayenne, archevêque de Tours. Cette fondation fut approuvée et confirmée par

Digitized by Google

§ XI.

MONCÉ.

Moncé, ou Moncey (Monceyum, Mons Cœlestis), abbaye desservie par des religieuses de l'ordre de Citeaux, située dans la paroisse de Limeray, à deux lieues d'Amboise, et sur le penchant d'un coteau non loin duquel passe la Cisse.

Les circonstances de la fondation de cette abbaye nous ont été transmises par l'auteur de la Chronique de Tours, qui sur cela est d'autant plus digne de foi que non-seulement il était contemporain, mais encore qu'il habitait le monastère de Marmoutier, qui n'est qu'à sept lieues de distance de Moncé.

Vers l'an 1212, deux religieuses de Beaumont-les-Tours, Hermengarde Duplessis et Perrenelle de Méré, ainsi que deux autres religieuses du monastère de Saint-Avit, diocèse de Chartres, nommées l'une Pèlerine et l'autre Agnès de Linières, résolurent de suivre la règle de Citeaux, qui était alors en grande faveur. A cet effet, elles se réunirent dans une maison située à Moncé, maison tout simplement en bois, et qu'elles firent construire elles-mêmes sur le sommet du coteau. Elles y demeuraient depuis trois ans, lorsqu'un bourgeois de Tours, nommé Hermenard, leur fit bâtir un monastère en pierre, avec des offices et une église. Il acheta ensuite des rentes et des domaines en quantité

Digitized by Google

suffisante pour fournir à l'entretien de vingt religieuses. Ce nombre fut bientôt rempli, et ayant élu pour leur prieure Hermengarde Duplessis, elles prirent solennellement possession de leur monastère le 27 décembre 1216. Leur église fut consacrée le 7 juin 1223, par Maurice, évêque du Mans.

Quelques auteurs ont pensé que ce fut Sulpice d'Amboise qui leur fit construire ce monastère à condition qu'elles s'engageraient par vœu à garder la clôture. Sulpice IIIe du nom vivait en effet à cette époque : mais peut-être la version de la Chronique de Tours est-elle plus sûre, d'autant plus que le même Payen Hermenard est celui qui, en 1224, fit bâtir une église aux Cordeliers de Tours.

La supérieure de Moncé ne prit d'abord que le titre de prieure. Elle était élective par la communauté, qui n'était également qualifiée que de prieuré. Cet ordre de choses fut maintenu jusqu'en 1652 que le pape Innocent VIII, à la demande du roi, érigea Moncé en abbaye, en faveur de madame d'Epinoy, qui en fut ainsi la première abbesse.

§ XII.

NOYERS.

L'abbaye de Noyers (Nuceria, ou Beata Maria de Nuchariis), de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, était située dans le village du même nom, sur le bord septentrional de la Creuse, à la

Digitized by

droite de la Vienne, et à une lieue du Port-de-Piles.

On tient par tradition qu'elle fut fondée par le roi Robert, et consacrée en 1030 par Arnoul, archevêque de Tours, sous l'invocation de Notre-Dame. L'auteur de la Chronique de Maillezais prétend que la fondation ne date que de l'an 1046, sous le roi Henri Ier, mais cette opinion est contredite par les titres même de l'abbaye qui portent pour abbé, en 1030, Evrard, mort le 6 novembre 1056.

§ XIII.

PREUILLI.

Saint-Paul de Preuilli (Pruliacum ou Proillium), était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dans l'intérieur de la ville qui est située sur la rive droite de la Claise, à neuf lieues sud-sud-ouest de Loches, et à dix-neuf sud-sud-est de Tours. Effroy, baron de Preuilli ainsi que de La Roche-Posay, et Béatrix d'Issoudun, sa femme, la fondèrent en l'an 1001. Hervé, trésorier de Saint-Martin, n'en fit pas construire les bâtimens comme le dit l'auteur de la Chronique de Saint-Maixent; il fut seulement invité par Effroy à y mettre des religieux, qu'effectivement il fit venir de l'abbaye de Massé en Berri. Ces bâtimens furent achevés en 1009. Cependant l'église fut consacrée sous l'invocation de Saint-Paul, par l'archevêque de Tours, Archambaud de Sully, qui était mort en 1005. Effroy dota l'abbaye de domaines et de rentes pour l'entretien de sept religieux.

Digitized by Google

Sur la fin du dix-septième siècle on voyait encore dans l'église son tombeau avec son épitaphe, ainsi que ceux de quelques seigneurs de Preuilli. (*Voy.* p. 232.)

Les religieux, dans les derniers temps, étaient encore au nombre de sept, conformément au titre de leur fondation; mais on y en avait compté jusqu'à trente-trois au commencement du douzième siècle.

L'abbaye de Preuilli fut au nombre de celles que les protestans pillèrent en 1562.

§ XIV.

SAINT-JULIEN.

Tours ne renfermait dans son intérieur qu'une seule abbaye, celle de Saint-Julien (Sanctus Julianus de Scalariâ), de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur. On la nommait Saint-Julien-des-Échelles, non qu'il fallût y monter ou descendre, mais parce qu'elle était située sur le bord de la Loire, au lieu où arrivaient les bateaux, ce qu'on nommait alors Échelles, comme on dit encore aujourd'hui les échelles du Levant.

Grégoire de Tours rapporte que son église fut bâtie avant qu'il eût été appelé à l'épiscopat, par des religieux qui étaient venus d'Auvergne, et la Chronique de Tours ajoute qu'elle avait été dédiée à saint Maurice. Ces religieux ayant appris que Grégoire, en revenant de Clermont, en avait rapporté des reliques de saint

Julien, le prièrent d'en gratifier leur église, ce qu'il leur accorda : alors elle fut mise sous l'invocation de ce saint, et il la consacra le 29 juin 576.

En 1030, un certain Geoffroy, fils d'Othon, et Guilburge son épouse, firent don à l'abbaye de Saint-Julien de l'église de Saint-Médard, avec toutes ses dépendances, lieu connu depuis sous le nom de Saint-Mars ou Cinq-Mars-la-Pile.

L'abbaye fut détruite en 856 par les Normands. Théotolon, archevêque de Tours, la fit reconstruire en 938, et la dota, d'accord avec sa sœur Gersinde, de plusieurs domaines de leur patrimoine. En 942 il y fit venir Odon, abbé de Cluni, son ami et son compatriote, pour y faire revivre la règle.

Le 24 février 1224, un orage épouvantable ébranla tellement la voûte de l'église qu'elle tomba avec une partie des murs qui la soutenaient. Elle ne fut bien rétablie que sous le règne de saint Louis. Robert, prieur de Rhédon, contribua à la reconstruction de la voûte, ainsi que l'indiquait l'inscription qui y était placée.

On a prétendu que les comtes d'Anjou avaient été autrefois les avoués de l'abbaye de Saint-Julien, et l'on en donne pour raison une lettre de Henri II, roi d'Angleterre, par laquelle il assure que le roi de France lui-même avait reconnu, aux états-généraux d'Orléans, que ce droit appartenait aux comtes d'Anjou, comme sénéchaux héréditaires de France : mais cette lettre est d'autant plus suspecte, que les rois d'Angleterre, comtes d'Anjou, n'ont jamais eu cette

Digitized by Google

qualité. Les véritables avoués et protecteurs de Saint-Julien ont toujours été les archevêques de Tours, ainsi que l'écrivait à Louis VII l'archevêque Joscion, qui vivait du temps de ce même Henri II.

Le pape Jean XXIII exempta l'abbaye de Saint-Julien de la juridiction de l'ordinaire, par une bulle du 16 septembre 1411; mais l'archevêque Jacques Gélu obtint du pape Martin V la révocation de cette bulle au concile de Constance, en 1417.

George, Pierre, Clément et Louis de Catinat, neveu du célèbre maréchal de ce nom, furent sans interruption abbés commendataires de Saint-Julien, depuis 1625 jusqu'en 1714.

§ XV.

SEUILLY.

Seuilly s'est dit également Seuillé (Sulliacum, ou B. Maria de Sulleyo). C'était une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, située à une lieue de l'Ile-Bouchard, au nord-ouest de la Vienne; elle avait commencé par n'être qu'un simple prieuré, dont jouissaient autrefois les seigneurs de Monsoreau, suivant les usages des onzième et douzième siècles.

Guillaume II, chevalier, seigneur de Monsoreau, fit don du prieuré de Seuilly à l'abbé de Saint-Etienne-de-Vaux, en Limousin, du consentement de Mabille sa mère, qui joignit à cette dotation la moitié

Digitized by Google

du moulin de Virelay. Raoul Ier, archevêque de Tours, s'opposa d'abord à cette institution, mais il finit par y donner son consentement.

Gautier, ayant succédé à Guillaume son père, obtint de l'abbé de Saint-Etienne-de-Vaux l'agrément d'ériger Seuilly en abbaye, sous le titre du Saint-Sépulcre, à la condition d'une redevance annuelle de 20 sous.

En considération de cette érection, Gautier donna à la nouvelle abbaye plusieurs domaines, entre autres le bois de Bort, nommé depuis le bois de Fontevrauld, à la condition de l'essarter et de le mettre en culture. Ce bois fut, entre l'abbé et Robert d'Arbrissel, le sujet d'un procès qui fut terminé par le partage de l'objet litigieux entre les deux parties, accord que sanctionna Giraud, légat du saint-siège, et auquel souscrivirent Raoul, archevêque de Tours, et Pierre, évêque de Poitiers.

Les religieux de Seuilly voulant se soustraire à la juridiction de l'abbé de Saint-Etienne-de-Vaux, élurent d'eux-mêmes leur abbé, et refusèrent de payer les 20 sous de rente. Godin, abbé de Saint-Maixent, à qui celui de Vaux en avait référé, offrit à celui-ci de se charger de la rente, s'il voulait lui céder ses droits. La proposition ayant été acceptée, l'abbaye de Seuilly depuis ce moment releva de celle de Saint-Maixent, ce changement ayant été approuvé par Engebaud, archevêque de Tours, qui l'en mit en possession en 1150.

Ce fut dans l'abbaye de Seuilly, dont était voisine

Digitized by Google

la maison de la Devinière, que Rabelais commença ses premières études.

§ XVI.

TURPENAY.

L'abbaye de Turpenay (Turpiniacum), de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, se trouvait sur la paroisse de Saint-Benoît de Lac-Mort, entre le Cher et l'Indre, près la forêt de Chinon. Elle fut fondée en 1107, par Foulques-le-Jeune, comte de Touraine, d'Anjou et du Maine, qui donna aux religieux quatre bouées de terre, avec le droit d'usages, chauffage, pacage et glandée dans la forêt de Teillay, aujourd'hui forêt de Chinon. Cette donation fut confirmée depuis par lettres patentes de Richard-Cœur-de-Lion, données à Chinon, le 19 avril 1189. Les seigneurs de l'Ile-Bouchard accrurent, par leurs libéralités, les possessions de ces religieux.

Henri Clément, maréchal de France, appelé communément le Petit-Maréchal, eut sa sépulture dans cette abbaye. Il était fils de Robert Clément, ministre d'état et gouverneur du roi Philippe-Auguste. Son frère, Albéric Clément, fut aussi maréchal, et l'on sait qu'il n'y en avait qu'un seul à cette époque; Henri, qui mourut en Poitou, l'an 1114, avait demandé à avoir sa sépulture à Turpenay.

Digitized

§ XVII.

VILLELOIN.

Villeloin (Villalupa, ou Sanctus-Salvator Villalupensis) : cette abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, congrégation de Saint-Maur, était située sur l'Indrois, à trois quarts de lieue de Montrésor, et à cinq lieues de Loches. Elle dut sa fondation à un gentilhomme de Touraine, nommé Maynard, fondation qui remonte à l'année 850. Charles-le-Chauve autorisa Auducher, abbé de Cormeri, à accepter les domaines donnés à cet effet par Maynard. Sa charte est datée de Vermerach, le 6 des calendes de juin, ou 27 mai 850. En conséquence, il soumit ce monastère à celui de Cormeri, conformément aux intentions du fondateur; ainsi, Audacher gouverna simultanément les deux monastères. Cette cumulation eut lieu jusqu'à Hubert, quatrième abbé qui, en 965, fut nommé par les moines de Villeloin, au moyen du droit d'élection qui venait de leur être accordé. Depuis ce moment ils eurent leur abbé distinct de celui de Cormeri.

L'église de Villeloin ne fut construite, ou du moins achevée, qu'environ neuf ans après la fondation; car nous trouvons qu'elle fut consacrée le 8 mai 859, par Hérard, archevêque de Tours. Le nombre des religieux fut fixé à vingt.

Cette abbaye ne fut pas épargnée lors des ravages commis dans ces contrées, en 1412, par les troupes

Digitized by Google

anglaises : aussi son abbé fut-il dispensé par le roi du subside qui était demandé au clergé. Michel de Marolles, qui obtint ce bénéfice le 5 décembre 1626, en fit réparer l'abbatiale, qui fut reconstruite à neuf en 1772. La maison conventuelle le fut en 1782, époque très-voisine de celle où elle devait cesser d'exister. Elle ne comptait alors que quatre religieux. On s'étonne que le laborieux Marolles n'ait pas écrit l'histoire de ses deux abbayes de Baugerais et de Villeloin, et qu'il se soit borné à donner une liste exacte de leurs abbés.

CHAPITRE III.

PRIEURÉS EN COMMENDE.

§ I.

PRIEURÉ DE SAINT-CÔME.

La Loire forme différentes îles dont quelques-unes ont certaine étendue. Celle de Saint-Côme se trouvait à une demi-lieue au-dessous de la ville de Tours; mais depuis à peu près un siècle on l'avait réunie au continent, dont elle n'était séparée que par un faible cours d'eau.

C'est dans cette île qu'était situé le prieuré de

Digitized by Google

Saint-Côme, desservi pendant un long espace de temps par des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin.

Le domaine de cette île appartenait à l'église de Saint-Martin. Hervé, son trésorier, en ayant obtenu la jouissance pour s'y retirer et y vivre avec plus de recueillement, y fit bâtir une chapelle sous l'invocation de Saint-Côme, d'où l'île avait pris son nom: mais forcé en quelque sorte par les instances de ses confrères de reprendre ses fonctions, il donna de leur consentement cette île aux religieux de Marmoutier pour y venir prendre leur récréation, à condition qu'ils reconnaîtraient les chanoines de Saint-Martin pour leurs premiers seigneurs, et qu'ils en paieraient le cens au cellerier du chapitre. Hervé abandonna en même temps la chapelle qu'il avait fait construire, voulant que douze moines y fussent entretenus pour ne pas y interrompre le service divin. Ces dispositions furent ratifiées par Gelduin II, de Saumur, qui tenait l'île à foi et hommage de Eudes, comte de Touraine.

Les moines de Marmoutier avaient à peine un siècle de jouissance qu'ils refusèrent de reconnaître la suprématie du chapitre et de payer le cens convenu. Ce fut la matière d'un procès qui fut jugé par les nobles du pays. En vertu de leur sentence les moines se virent expulsés de l'île et le chapitre rentra dans sa propriété.

Ce fut là que l'archidiacre Bérenger se retira, après sa dernière rétractation. Il y mourut le 1er janvier 1088, suivant l'épitaphe que lui fit Hildebert qui avait

Digitized by Google

reçu prieur commendataire de Saint-Côme le vendredi 15 mars 1564, par permutation, et par la même voie fut fait chanoine de Saint-Martin et installé le 16 janvier 1565. Quoique prieur il ne lui fut pas permis de siéger au chapitre au rang des dignitaires, mais seulement à son rang de chanoine. Le 15 mai 1570 il permuta son canonicat pour le prieuré de Guingalais au château du Loir, avec M. Florentin Regnard, conseiller au parlement de Paris et président aux enquêtes.

Ronsard mourut à Saint-Côme, le mardi au soir 27 décembre 1585. Sur son tombeau se lisait cette épitaphe qu'à coup sûr on ne lui eût pas faite un siècle plus tard.

Cave, viator, cave : sacra hæc humus est.
Abi nefaste, quam calcas humum sacra est.
Ronsardus jacet hic,
Quo oriente oriri musæ, et occidente commori
Ac secum inhumari voluerunt.
Hoc non invideant qui sunt superstites.
Nec parem sortem sperent nepotes.
Obiit
VI. Kal. Jan. CIↃ. IↃ. LXXXV.

En 1742, époque de la suppression du prieuré, le chapitre de Saint-Martin fit enlever le cénotaphe de Ronsard, qu'il fit placer dans sa salle capitulaire.

§ II.

BOIS RAHIER, OU GRANDMONT.

Ce n'était guère que sous le nom de prieuré de Grandmont qu'était connu celui de Bois Rahier (de Bosco Raberii), de l'ordre de Grandmont en Limousin : il était situé à une lieue sud de la ville de Tours, sur le coteau qui est à la gauche du Cher. Ce fut une fondation faite en 1177 par Henri II, roi d'Angleterre et comte de Touraine.

Il paraît par les lettres de fondation, qui sont sans date, que Henri y affecta le lieu de Bois Rahier avec les terrains, bois, prés et généralement tout ce qui en dépendait, francs de toute espèce de droits. Il y ajouta les bois et boires depuis les ponts de Vançay, aujourd'hui Saint-Avertin, avec usages dans les forêts de Loches, de Chinon et de Bréchesnay (nemus Brusennium). Il donna de plus 300 livres de rente, monnaie d'Anjou, à prendre sur les afforages de Loches, et quelques autres rentes qui lui étaient dues au Château du Loir. Ces lettres furent données à Northampton, en présence de Richard, archevêque de Cantorbéry et autres. Depuis elles furent confirmées en France par Charles VII, au mois d'avril 1433; par Louis XI, en 1461 ; par Louis XIII et Louis XIV, en 1611 et 1645.

L'église était desservie par six religieux. Le prieur de cette maison était l'un des deux supérieurs de

Digitized by

l'ordre qui avaient le droit de confirmer le général, après son élection. Ce privilège leur avait été confirmé par une bulle du pape Jean XXII.

Le prieuré ayant été supprimé en 17 , les revenus en furent affectés au séminaire de Tours, et les bâtimens étaient devenus une maison de plaisance pour les archevêques.

§ III.

PRIEURÉ DE POMMIERS-AIGRES.

Le prieuré de Pommiers-Aigres (de Pomerio acri), communément nommé Grandmont, près Chinon, de l'ordre des religieux de Grandmont, était situé dans la paroisse de Lac-Mort. Il avait la même origine que le précédent, et était de même une fondation faite par Henri II, en 1177 ou 1178. Ce prieuré de peu d'importance n'était desservi que par deux religieux. L'abbé Regnier Desmarets, de l'académie française, en a été prieur jusqu'en l'année 1713.

§ IV.

PRIEURÉ DE VILLIERS.

On a prétendu que le prieuré de Villiers (Villerias) pareillement de l'ordre de Grandmont, et situé dans la commune de Coulange, canton de Montrésor, était une troisième fondation de cette espèce,

Digitized by Google

laquelle ils ne payaient plus que deux sous de cens.

C'est auprès du prieuré du Grès qu'était située la Tour des Brandons, bâtie par Foulques-Nerra, et dont nous avons parlé au tom. Ier, pag. 314.

§ VI.

PRIEURÉ DE LA BOURDILLIÈRE.

La Bourdillière, prieuré de filles de l'ordre de Cîteaux, était située dans la paroisse de Génillé, à deux lieues et demie nord de Montrésor, et à onze lieues sud-est de Tours.

Louis de Menou, seigneur de Génillé, ayant acquis le château de la Bourdillière, y fonda, en 1661, en prieuré perpétuel, une communauté de filles de l'ordre de Cîteaux, destinée selon toute apparence à procurer un établissement aux filles nombreuses qui se trouvaient dans sa famille : c'est pourquoi sans doute il se réserva la nomination de la supérieure. Sept de ses sœurs, dont la plupart étaient engagées dans d'autres couvens, obtinrent la permission de se réunir à la Bourdillière, et l'aînée en fut nommée supérieure. Quatre des filles du fondateur vinrent accroître ce nombre, qui bientôt après fut encore augmenté par l'admission de treize de ses nièces, en sorte que l'établissement, porté ainsi à vingt-quatre, se trouva entièrement composé des membres de la même famille.

Louis de Menou, en 1668, obtint de Louis XIV

Digitized by Google

des lettres de confirmation de ce prieuré, sous le nom de Notre-Dame de la Bourdillière, et comme il avait renoncé à son droit de nomination, le roi donna pour coadjutrice à Claude de Menou, sœur du fondateur, Catherine de Menou sa fille: dès ce moment, le prieuré de la Bourdillière fut mis au rang des monastères de fondation royale.

Il existait encore quatre-vingt-treize prieurés simples, trente monastères d'hommes et vingt-sept couvens de filles; mais on conçoit aisément que nous n'entreprendrons point l'énumération fastidieuse de tant d'établissemens qui ne pourraient offrir aucun intérêt historique. Nous croyons seulement devoir terminer cette quatrième partie par quelques détails sur les églises paroissiales de la ville de Tours.

CHAPITRE IV.

ÉGLISES PAROISSIALES DE TOURS.

§ I.

SAINT-CLÉMENT.

Dans l'origine, Saint-Clément était un hospice destiné à recevoir les pauvres gentilshommes qui venaient visiter le tombeau de Saint-Martin. Il y en

Digitized by

avait un autre à côté, nommé l'hospice de Saint-André, pour les personnes d'une moindre condition. Ces sortes d'établissemens avaient été recommandés aux chapitres et aux grands monastères, par le concile tenu en 816 à Aix-la-Chapelle, confirmant le 7e canon du concile général de Nice.

Le comte Eudes, alors abbé de Saint-Martin, donna à titre de bénéfice à l'un de ses chanoines l'hospice de Saint-Clément avec les revenus qui en dépendaient; mais Robert son frère, et son successeur dans cette abbaye, restitua cet hospice aux pauvres, en 896. Cependant les voyages au tombeau de Saint-Martin étaient devenus moins fréquens, et, n'étant plus entrepris que par des personnes opulentes, cet établissement devint sans utilité, et ne tarda pas à recevoir une autre destination. La population du bourg de Châteauneuf s'étant accrue, il fut érigé en paroisse sous le même vocable de Saint-Clément. Mais comme l'église était peu spacieuse, elle fut reconstruite vers le milieu du quinzième siècle, par les soins et en partie aux frais de Jean Briçonnet l'aîné, premier maire de Tours, qui était né, et qui demeurait sur cette paroisse.

La cure était à la présentation de l'aumônerie de Saint-Martin. La paroisse a été supprimée à la révolution et le bâtiment forme aujourd'hui, provisoirement sans doute, la halle aux blés.

Digitized by Google

§ II.

SAINTE-CROIX.

Baudonivie qui a écrit la vie de sainte Radegonde dont elle avait été la compagne, nous apprend que cette reine, avant que de se retirer à Poitiers, avait demeuré pendant quelques années à Tours, auprès de l'église de Saint-Martin, où elle allait prier tous les jours. Durant son séjour, elle y fit construire un monastère qui fut occupé par des hommes; mais avant son départ elle en fit don, ainsi que de la maison qu'elle occupait, à l'église de Saint-Martin. Grégoire de Tours parle de cet oratoire *ou couvent*, et dit qu'il était situé auprès de la basilique de Saint-Martin. L'église de Sainte-Croix en était en effet très-rapprochée. Il est même probable qu'alors elle se trouvait dans l'enceinte du cloître. L'empereur Justin ayant envoyé à sainte Radegonde un morceau de la vraie croix, cette relique resta déposée dans l'oratoire de ce monastère jusqu'à ce qu'elle eût été transférée à Poitiers; mais la reine y laissa un morceau du voile qui l'avait enveloppée. C'est à ce sujet que Grégoire de Tours mit sous l'invocation de la sainte croix l'église qu'il fit ensuite bâtir pour ce monastère, qui paraît avoir subsisté jusqu'à la fin du douzième siècle. Il n'existait plus en 1200, car à cette époque son église fut érigée en cure, dont la

présentation appartenait à l'abbé de Bourgueil, ce qui fut confirmé, en 1203, par une bulle du pape Innocent III.

Cette paroisse devenue inutile, attendu la diminution de la population de la ville, avait été supprimée dès le 1er janvier 1782.

§ III.

SAINT-DENIS.

Ce fut Renaud, abbé de Pont-le-Voy, qui, vers l'an 1187 ou 1188, fit construire à Tours une église qui fut mise sous l'invocation de saint Denis. Mais cette construction se trouvait placée dans la voirie de Châteauneuf, qui appartenait au chapitre de Saint-Martin, dont Renaud aurait dû prendre le consentement avant que de rien entreprendre. Il s'ensuivit un procès dans lequel l'abbé eût nécessairement succombé s'il ne l'eût pas terminé par une transaction passée en 1189, d'après laquelle le chapitre consentit que les murs et la voûte de l'église, qui étaient déjà achevés, fussent conservés. L'abbé en donna ses lettres, où il est dit : « Cum gratiâ capituli obtinuimus quod prescriptæ ecclesiæ parietes et volta, sicut erant exaltati, remanerent. »

La présentation de la cure appartenait à l'abbé de Pont-le-Voy et la collation à l'archevêque de Tours. Ainsi que la précédente, elle fut supprimée au mois de janvier 1782.

Digitized by Google

§ IV.

SAINT-ÉTIENNE.

Il est certain que, dès les premiers temps où le christianisme eut à Tours un culte public, il y avait un oratoire placé auprès d'un cimetière des chrétiens. Grégoire de Tours en parle au chap. 34 du livre de la Gloire des Martyrs, en disant qu'il avait été anciennement érigé par les habitans en l'honneur de saint Étienne; mais que le trouvant beaucoup trop resserré, il l'avait fait agrandir sous son épiscopat, c'est-à-dire vers les commencemens du septième siècle. Les anciens historiens ne nous ont rien appris de l'usage auquel il fut postérieurement destiné. Nous voyons seulement qu'il était placé dans le bourg de la trésorerie, voisin de la cathédrale; ainsi il n'y a pas de doute que ce fut ce même oratoire qui fut converti en une église paroissiale dont la population se composait en grande partie des habitans de la campagne, ainsi que cela existait encore à l'époque de sa suppression, et c'est ce qu'on appelait Saint-Étienne *extrà muros*.

L'oratoire érigé en paroisse étant devenu par la suite trop peu spacieux, les habitans, vers l'an 1350, résolurent d'en faire construire un plus commode; mais le terrain leur manquant, ils y suppléèrent en y ajoutant celui du cimetière, qui fut remplacé par une portion de celui de Saint-Sébastien, que l'Hôtel-Dieu

de Tours consentit à leur céder pour y enterrer leurs morts.

La cure était à la présentation du trésorier de la cathédrale qui, en cette qualité, était seigneur d'une partie de la paroisse.

§ V.

SAINT-HILAIRE.

Nous pouvons mettre cette église au nombre des plus anciennes de la ville de Tours, puisqu'elle date d'environ l'an 600. C'est ce qu'on pouvait reconnaître à la construction de ses murs dont une partie était bâtie en petites pierres carrées de même nature que les anciens murs de la cité.

Ce n'était dans le principe qu'une simple chapelle qu'un certain Gautier donna à l'église de Saint-Martin, à condition que le revenu en serait employé au soulagement de ceux de ses bénéficiers qui seraient malades. Le chapitre en fit don à son tour à un diacre nommé Geoffroy, pour lui et pour ses héritiers. Tombée entre les mains d'un gentilhomme que le titre désigne sous le nom de Simon de Marchille, celui-ci la donna, vers 1130, à Hildebert, archevêque de Tours, qui l'érigea en cure dont la présentation appartenait à l'abbé de Toussaints, d'Angers, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, congrégation de France, dite de Sainte-Geneviève. Aussi le curé avait-il le titre de prieur.

A cette époque, le lieu où l'église de Saint-Hilaire était située ne faisait pas encore partie de la ville de Tours, ainsi qu'on le voit par la charte d'Hildebert : « Je veux, dit-il, qu'on sache que l'un de nos barons « nommé Simon, mais surnommé Marchille, est venu « vers nous, et a remis en nos mains l'église de Saint-« Hilaire, située entre la ville de Tours et celle de Châ-« teauneuf. — Notum fieri volo quemdam de baronibus « nostris, Simonem nomine, sed cognomento Marchil-« lum, ad nos venisse et ecclesiam B. Hilarii inter ci-« vitatem Turonis, et castellum B. Martini sitam, quam « de feudo nostro tenebat, in manu nostra dimisisse. »

§ VI.

NOTRE-DAME-LA-RICHE.

Il passe pour constant que l'église de Notre-Dame-la-Riche a été bâtie sur l'un des cimetières des chrétiens où Saint-Gatien avait eu sa sépulture. Saint-Lidoire, son successeur, fit construire à côté une chapelle dans laquelle il fut enterré ; mais Saint-Martin fit transférer ses restes, ainsi que ceux de Saint-Gatien, dans une autre chapelle dédiée à Saint-Médard, et presque attenante à celle de Notre-Dame-la-Riche. Grégoire de Tours, au livre de la Gloire des Martyrs, dit qu'elle fut consacrée sous le nom de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste. Jusqu'au douzième siècle, elle fut connue sous le nom de Notre-Dame-la-Pauvre, pour la distinguer de Notre-Dame-de-l'É-

Digitized by Google

crignole. Mais vers ce même temps, les reliques de Saint-Gatien y ayant été déposées, elle prit de là la dénomination de Notre-Dame-la-Riche qu'elle conserve encore aujourd'hui, étant une des paroisses qui ont été maintenues.

Elle fut démolie en 1562, probablement par suite de sa vétusté et des ravages commis à cette époque par les protestans. L'ancien édifice devait être plus grand et plus élevé que celui qu'on voit aujourd'hui, si l'on en juge par le haut pilier qui était resté debout et qui n'a été détruit qu'en 1789, sans qu'on aperçoive le motif qui jusque-là l'avait fait respecter.

Louis XI y avait annexé l'une des prébendes du Plessis, qui se trouvait sur le territoire *extra muros*.

La cure était à la présentation de l'abbé de Villeloin.

§ VII.

NOTRE-DAME-DE-L'ÉCRIGNOLE.

Il nous reste peu de choses à dire sur l'église de l'Écrignole, dont nous avons rapporté l'origine à l'article de l'abbaye de Beaumont qui, en 1002, fut formée de ses débris.

Les incursions des Normands ayant tout-à-fait cessé, l'église que ces religieuses avaient abandonnée pour leur nouvel asile fut reconstruite sur de nouveaux fondemens et érigée en paroisse, dont la cure

était à la présentation de l'abbesse de Beaumont, et à la collation de l'archevêque.

Quand on eut reconnu l'opportunité de restreindre le nombre des paroisses de la ville de Tours, Notre-Dame-de-l'Écrignole fut une de celles mises en première ligne, et sa suppression fut effectuée le 7 juin 1777.

§ VIII.

SAINT-PIERRE-DU-BOILLE.

Quoique Grégoire de Tours ne nous apprenne point à quelle époque remontait la construction de l'église de Saint-Pierre-du-Boille, il n'en paraît pas moins constant qu'elle a été la plus ancienne des églises paroissiales de la ville. Ce fait nous est démontré par un passage du testament de saint Perpète, huitième évêque de Tours, qui avait déjà prescrit qu'on célébrât la fête de Saint-Pierre et Saint-Paul dans l'église qui leur était dédiée. Il y est dit : « Je donne et lègue à l'église de Saint-Pierre les ta-» pisseries que je lui ai souvent prêtées pour la fête de » son patron. — Ecclesiæ Sacti-Petri peristromata quæ » ei ad utendum in natali ejusdem sæpe concessi, om-» nino et absolute do, lego. » Or sous l'épiscopat de saint Perpète les trois autres églises, que nous allons voir sous l'invocation de saint Pierre, n'existaient pas encore.

Celle-ci fut bâtie sur les remparts du Bourg de la

Trésorerie qui s'étendait depuis la tour de Saint-Vincent, ou portail de la Chancellerie, en tournant par la rue du Cygne, jusqu'à la porte de la cité où étaient anciennement les prisons. Aussi fut-elle nommée Sanctus-Petrus de Ballo; ballum étant un mot de la basse latinité employé au lieu de vallum qui signifie rempart.

Probablement elle avait été reconstruite, et peut-être plusieurs fois depuis sa fondation; mais elle le fut en dernier lieu vers la fin du quinzième siècle, et terminée en 1520 par les soins de Guillaume Gallocheau, qui contribua à l'achèvement de la voûte, comme on le voyait par l'inscription qui se trouvait à la clef. La cure était à la présentation du chapitre de la cathédrale, en conséquence de la cession faite par l'archevêque Barthélemi II, approuvée par une bulle d'Innocent III, en date du 15 mai 1198. Cette paroisse n'existe plus.

§ IX.

SAINT-PIERRE-LE-PUELLIER.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons déjà dit de cette église, considérée comme collégiale. *Voy.* le ch. Ier, § 4.

§ X.

SAINT-PIERRE-DES-CORPS.

L'église de Saint-Pierre-des-Corps peut aussi être

Digitized by Google

§ XI.

SAINT-PIERRE-DU-CHARDONNET.

Cette église est bien moins ancienne que la précédente. Ce n'était dans l'origine que la chapelle affectée au cimetière du Bourg de Châteauneuf, et celle-ci servait véritablement à y déposer les corps avant leur inhumation. Aussi était-elle connue sous le nom de Saint-Pierre-du-Cimetière. On a prétendu que les chardons qui y croissaient l'avaient fait appeler Saint-Pierre-du-Chardonnet, *Sanctus-Petrus de Cardoneto;* mais comme il y a eu à Paris et ailleurs des églises portant cette même dénomination, nous pensons qu'on doit y chercher une autre étymologie.

Ce cimetière et sa chapelle étaient en dehors des murs : mais la ville s'étant accrue de ce côté, tous les deux se trouvèrent alors compris dans son enceinte, et l'église fut érigée en paroisse pour ces nouvelles habitations, placées au-delà des fossés qui furent comblés. La cure était à la collation du chapitre de Saint-Martin. L'église était de la plus petite dimension, et les paroissiens très-peu nombreux : aussi fut-elle comprise dans la réduction qui eut lieu en 1782.

§ XII.

SAINT-SATURNIN.

La paroisse de Saint-Saturnin était considérée

Digitized by Google

comme la principale de la ville. C'en était effectivement et la plus spacieuse et la plus peuplée. Grégoire nous apprend qu'il avait fait bâtir à Tours une chapelle dans laquelle il avait mis des reliques de saint Saturnin. Cette chapelle étant tombée entre les mains de Théotolon, cinquante-quatrième archevêque de Tours, il la donna à perpétuité au monastère de Saint-Julien qu'il venait de faire reconstruire, les Normands l'ayant entièrement détruit en 856. Les lettres qu'il donna à ce sujet, en 945, portent qu'il la leur abandonne avec les terres et vignes adjacentes, prés, pacages, jardins, cours d'eau, meubles et immeubles, et généralement tout ce qui en dépend. On voit par là que son emplacement, et tout ce qui l'entourait, ne faisaient point encore partie de la ville. Les lettres de Théotolon ont cela de particulier que son nom, et ceux des personnes en présence desquelles elles furent données, sont signées en caractères grecs sur l'original.

Ce fut le cardinal Briçonnet, né à Tours, qui, vers l'an 1500, fit bâtir la haute et belle tour qui soutenait le clocher. Nous avons parlé du monument qui y avait été érigé à Thomas Bohier et à son épouse. La cure était à la présentation de l'abbé de Saint-Julien. Cette église a été aliénée et convertie en habitations.

§ XIII.

SAINT-SIMPLE.

Nous ne pourrions dire à quelle époque remonte

Digitized by Google

l'existence de l'église de Saint-Simple, puisque l'auteur, ou plutôt le continuateur de la Chronique de Tours, est le premier, ou peut-être le seul, que nous trouvions en avoir fait mention au sujet d'un miracle qui s'y opéra, dit-il, le lendemain de la Saint-Barthélemi 1224 sur une femme privée de l'usage de ses membres. Il nous apprend également que cette église fut presque entièrement brûlée un vendredi, à minuit, jour de Saint-Luc, c'est-à-dire le 18 octobre de la même année. Elle était située dans le bourg de Châteauneuf pour lequel elle fut érigée en paroisse, vers l'an 1360. Mais comme elle était de très-peu d'importance, elle fut comprise dans la première réduction opérée le 17 juin 1777.

§ XIV.

SAINT-SYMPHORIEN.

On ne peut révoquer en doute l'ancienneté de cette église, qui fut construite pour l'usage des habitans du faubourg de ce nom, parce qu'alors il n'y avait point de ponts qui le joignissent à la ville, et que le passage de la Loire était souvent difficile et périlleux. On a cru qu'elle avait été bâtie par l'évêque Perpète; mais nous estimons qu'elle fut l'ouvrage du prêtre Eufrosne, son ami, et qu'à cet égard on a mal interprété le ch. XIV du liv. II de Grégoire de Tours, chapitre qui n'est que la suite du précédent. En effet, après avoir parlé au ch. XIII de la reconstruction de

la basilique de Saint-Martin, il continue, et dit, sans aucune transition : « Eo tempore et basilica beati « Symphoriani, Augustodunensis martyris, ab Eu- « fronio præsbytero ædificata est. Et ipse Eufronius, « hujus deinceps urbis episcopatum sortitus est. — En « ce même temps l'église de Saint-Symphorien, martyr « d'Autun, fut bâtie par le prêtre Eufrosne, qui, dans « la suite, fut nommé évêque de la même ville. » Il est donc évident que Grégoire n'a ici en vue que saint Symphorien de Tours, autrement il n'eût pas manqué de dire : Le prêtre Eufrosne bâtit à Autun, dont il fut ensuite évêque, etc. Ce qui vient à l'appui de notre opinion, ce sont les mots *eo tempore ;* car Eufrosne était notoirement à Tours lorsqu'on rebâtissait Saint-Martin. Dans le *même temps* il faisait élever celle de Saint-Symphorien ; or ce ne pouvait être que celui de Tours.

Le faubourg de Saint-Symphorien a conservé sa cure dont auparavant la nomination appartenait à l'abbé de Marmoutier.

§ XV.

SAINT-VENANT.

Nous renvoyons pour cette paroisse à ce que nous en avons dit en sa qualité de collégiale au § 3 du chap. Ier.

Digitized by Google

§ XVI.

SAINT-VINCENT.

Grégoire de Tours, à la fin de son dixième livre, nous donne indirectement l'époque de la construction de l'église de Saint-Vincent. Après avoir rapporté l'incendie de la basilique de Saint-Martin par Willacaire, en 560, il ajoute que dans le même temps fut bâtie l'église de Saint-Vincent, ce qui ne put avoir lieu que par l'évêque Euphrone, qui occupa le siège de Tours depuis 552 jusqu'à 573.

Le curé de Saint-Vincent était en possession de faire porter une croix double aux processions. Ce privilège lui venait de ce que le palais archiépiscopal se trouvait dans la circonscription de cette paroisse. Malgré cela il n'avait aucune espèce de prééminence sur les autres curés. Il avait le titre de prieur, parce que la cure avait été autrefois desservie par des chanoines réguliers de Saint-Augustin de l'abbaye de Saint-George-des-Bois, au diocèse du Mans, dont elle dépendait, et dont l'abbé avait la présentation.

Le curé portait toujours le titre de prieur, de l'ordre des génovéfains, comme celui de Saint-Hilaire, et ainsi que lui était vêtu de blanc.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

Digitized by Google

ERRATA.

TOME Ier.

Pages.	Lignes.	
10	4	*Effacez* : de Bléré.
75	28	301 ; *lisez :* 304.
104	24	Baudomine; *lisez :* Baudonivie.
106	22	du Clain; *lisez :* de l'Auzance.
157	28	1367; *lisez :* 1637.
198	30	625; *lisez :* 615.
217	6	avait; *lisez :* avaient.
218	24	sa fille; *lisez :* sa femme.
265	7	Nous attribuons à Robert-le-Fort un gros tournois que, mieux informés, nous croyons appartenir à Robert II, duc de Bourgogne.
388	3	repnetir; *lisez :* repentir.
392	10	l'archevêque; *lisez :* l'évêque.

TOME II.

27	6	*Effacez* : et.
43	7	La Châtre; *lisez :* La Chartre.
265	13	mios; *lisez :* mois.
326	18	Carroir; *lisez :* Carroy.
359	13	d'un des; *lisez :* l'un des.
371	29	1669; *lisez :* 1569.
450	13	Courtevanes; *lisez :* Courtenvaux.

TOME III.

71	14	la possédait; *lisez :* le possédait.
79	8	1612; *lisez :* 1601.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils v.3
944.1T64 C353
Chalmel, Jean Louis.
Histoire de Touraine, depuis la conqu et
3 1951 001 715 431 Y

WILSON
ANNEX
AISLE 55

Digitized by Google